TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 607 — 42 PAGES — JEUDI 8 MARS 1979



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

هكذا من الاهل

Nouvelles exécutions d'homosexuels en Iran

LIRE PAGE 4

Accord à huit à Bruxelles

Le règlement sur les montants compensatoires facilitera la mise en œuvre du système monétaire européen

Réalisme et complicité

Il est légitime que MM. François-Poncet et Méhaignerie aient salué mardi soir comme un succès important l'accord de huit Etats membres sur le démantèlement des montants compensatoires monétaires au sein de la C.E.E. Intervenant de manière opportune, à quelques jours du conseil européen, ce compromis met fin à un différend franco-allemand qui ne pouvait à la longue qu'altérer les relations entre les deux pays. De surcroît, il rend possible l'entrée en vigueur prochaine du système monétaire européen (S.M.E.), que la France bloquait depuis deux mois.

L'obstruction anglaise est certes regrettée à Bruxelles. Mais elle est considérée comme un épisode secondaire : les incartades de M. Silkin ne surprennent plus et les Huit s'habituent à contourner l'obstacle. Cet épisode laisse seulement mesurer la perte d'influence du Royaume-Uni sur le Vieux Continent.

La « complicité » franco-allemande, qui n'a pas peu contribué au réveil de la vie de la Communauté en 1978, devrait pouvoir à nouveau s'exercer de manière efficace et renforcer une coopération européenne nécessaire pour permettre au futur S.M.E. de devenir une entreprise durable. L'importance même de cette « complicité » conduit à s'interroger sur les difficultés qui viennent de l'altérer.

M. Giscard d'Estaing, en proposant voici un an, avec le chancelier Schmidt, la relance de la coopération monétaire européenne, avait le sentiment d'engager le pays dans une entreprise audacieuse. Paris considérait comme légitime que son partenaire privilégié, la République fédérale, prenant la mesure des risques acceptés par la France, fasse de son côté un effort substantiel. Sur le plan monétaire, cela signifiait l'engagement de Bonn de participer activement à la défense du nouveau système ; ce qui fut négocié à l'automne. Sur le plan agricole, pan important de l'équilibre économique de la France, cela impliquait, pensait-on du côté français, le retour à l'égalité des chances, c'est-à-dire l'élimination rapide des distorsions de concurrence qui, par l'effet combiné des surprix et des M.C.M., jouent au profit de l'Allemagne.

L'arrangement auquel les Huit viennent d'aboutir ne répond que partiellement à cette requête. Sans doute parce que les Français avaient sous-estimé les difficultés objectives du problème. Probablement aussi parce qu'ils avaient surévalué la volonté du gouvernement fédéral de consentir de réels sacrifices au nom de sa *nouvelle politique européenne* et de la solidarité franco-allemande.

Certes, le chancelier Schmidt, guetté par un patronat et des banquiers qui redoutent les conséquences inflationnistes de son activisme européen, harcelé au sein du gouvernement par un partenaire libéral qui ne pense qu'aux élections, n'a pas les mains tout à fait libres. Mais on peut deviner d'autres raisons à ses évidentes réticences.

Sa propre détermination, son choix en faveur d'une solution européenne à la crise, ne sont pas en cause. Ce qui pourrait l'être — et là est l'enseignement du mini-conflit qui vient de trouver son dénouement, — c'est sa confiance dans la capacité du partenaire français à jouer son rôle et à tenir le cap. Vu de Bonn, le pari français peut en effet être considéré comme téméraire. Mas c'est une réévaluation très réaliste des intérêts de son pays qui avait conduit le chancelier, voici un an, à opérer son virage européen.

S'il n'accepte pas ce qui est nécessaire à la réussite de l'entreprise, l'échec de celle-ci sera certain. L'Allemagne en subirait aussi les conséquences.

Les organisations professionnelles agricoles françaises ont généralement accueilli avec satisfaction l'accord intervenu, mardi 6 mars, dans la soirée, à Bruxelles, sur les mesures à prendre pour empêcher à l'avenir la création de nouveaux montants compensatoires monétaires (M.C.M.) durables au sein de la C.E.E. Cet accord a été approuvé par huit des neuf membres de la Communauté européenne, le Royaume-Uni maintenant ses réticences. Celles-ci ne devraient pas retarder la mise en vigueur prochaine du système monétaire européen (S.M.E.). Une décision définitive à ce sujet pourrait être prise à l'issue du conseil européen, les 12 et 13 mars.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — En principe, plus rien ne s'oppose à ce que la France lève sa réserve sur l'entrée *en vigueur du système monétaire* européen (S.M.E.). Le différend franco-allemand sur les montants compensatoires monétaires (M.C.M.), qui est à l'origine de cette réserve, est aplani. Et comme l'ont fait remarquer, mardi soir, MM. François-Poncet et Méhaignerie (les ministres des affaires étrangères tenaient eux aussi session à Bruxelles), là est bien l'essentiel. En dépit de l'irritant blocage anglais, les résultats qui viennent d'être acquis peuvent être considérés comme un succès. Les huit Etats membres qui participaient au S.M.E. ont donné leur accord à un mécanisme qui prévoit la suppression semi-automatique, dans un délai de deux ans, des nouveaux M.C.M., c'est-à-dire de ceux qui sont susceptibles d'être créés à la suite de changements de parités au sein du S.M.E.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 40.)

AU JOUR LE JOUR

VACANCES

Les députés sont probablement le seul corps de la nation qui demande une réduction de son temps de vacances. Il y a à cela plusieurs explications. Il faut écarter celle qui consiste à dire que le travail du Parlement est trop peu absorbant pour le fatiguer. Peu d'entreprises ont des cadences aussi folles que les siennes.

Le fait est sans doute que les députés ont conscience d'incarner la légalité, comme le président incarne la légitimité, et qu'il est toujours dangereux de laisser trop longtemps la légalité en vacances pendant que la légitimité ne chôme pas.

Encore faudrait-il que cette dernière, faute de récréation, ne fasse pas trop souvent l'école buissonnière.

ROBERT ESCARPIT.

La demande de session extraordinaire

M. Giscard d'Estaing ne prendra pas de décision avant son retour de Roumanie

Les quatre-vingt-six membres du groupe communiste de l'Assemblée nationale ayant décidé mardi de réclamer une session extraordinaire du Parlement dans les mêmes termes que les cent cinquante-cinq députés du R.P.R. et les cent quatorze socialistes et radicaux de gauche, le nombre des télégrammes parvenus mercredi 7 mars en fin de matinée sur le bureau de M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée, dépassait la majorité absolue requise par l'article 29 de la Constitution (deux cent quarante-six demandes).

Le bureau de l'Assemblée examinera la validité des demandes individuelles des députés jeudi matin à 10 heures, peu après le départ de M. Giscard d'Estaing pour Bucarest. Le président de la République fixera, selon toute vraisemblance dimanche, au lendemain de son retour de Roumanie, la date d'ouverture d'une session qui semble bien devoir comporter plus de risques et de déconvenues pour le R.P.R. que pour le gouvernement.

Après la démission de M. Guéna, c'est M. Claude Labbé, président du groupe de l'Assemblée nationale, qui a été nommé conseiller politique du R.P.R. Mais ce changement n'a pas répondu à toutes les attentes d'un certain nombre de membres du mouvement.

Plus d'inconvénients pour le R.P.R. que pour le gouvernement

Lundi en fin d'après-midi, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, avait reproché au groupe socialiste de « *s'aligner sur les positions de M. Chirac* » qu'il jugeait, pour sa part, « *inopérantes, insuffisantes et parfaitement démagogiques* ».

Mardi en fin de matinée, le groupe communiste a adopté « *contraint et forcé* » l'attitude dont il faisait grief la veille aux députés du P.S. et a décidé de réclamer une session extraordinaire du Parlement dans les mêmes termes que ceux employés par les socialistes et les gaullistes.

Ce revirement, qui est expliqué par le souci du P.C.F. de ne pas frustrer « *les travailleurs* » d'un débat qui « *ne se borne pas à des bavardages mais se conclue par un vote condamnant les causes et les effets de la situation dramatique que connaît notre pays* », crée une situation sans précédent dans l'histoire de la Ve République, puisque l'on n'avait jamais vu encore, depuis vingt ans, les partis de l'opposition de gauche et la principale formation de la majorité marcher du même pas.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 9.)

Les droits de l'homme au Vietnam

Plusieurs centaines de milliers de personnes pourraient quitter légalement le pays avec l'assistance des Nations unies

Selon le haut commissaire adjoint des Nations unies pour les réfugiés, le Vietnam a accepté de coopérer avec l'ONU pour faciliter l'émigration légale de ceux de ses ressortissants qui veulent s'établir à l'étranger.

Cette décision, que l'ambassade du Vietnam à Paris n'est pas en mesure de confirmer, serait de nature à mettre un terme au drame que vivent des dizaines de milliers de Vietnamiens fuyant leur pays sur des embarcations de fortune et aussi au trafic qui s'est organisé pour des départs sur des cargos avec la complicité rétribuée de certains représentants des autorités de Hanoï.

Elle pourrait concerner plusieurs centaines de milliers de personnes et redorerait le blason du Vietnam, passablement terni depuis 1975 en raison des multiples violations des droits de l'homme.

L'accord de Hanoi pour permettre à certaines personnes de quitter le pays afin de réaliser — en liaison avec l'O.N.U. — la réunion des familles ou de résoudre d'autres cas humanitaires, a été annoncé mardi 6 mars à Bangkok le haut-commissaire adjoint des Nations unies pour les réfugiés, M. Dale de Haan. Celui-ci rentrait d'une visite de neuf jours au Vietnam, organisée à la suite de la déclaration faite le 12 janvier par Hanoi (*Le Monde* des 14-15 janvier) assurant que tous les Vietnamiens désireux de s'installer dans un autre pays étaient libres de le faire, à condition qu'ils n'appartiennent pas à « *certaines catégories politiques ou socio-économiques particulières* ».

M. de Haan a précisé que, selon ses interlocuteurs vietnamiens, les personnes qui sont passées par un camp de « *rééducation* » ou qui ont été emprisonnées pour des motifs politiques ou pour avoir soutenu l'ancien régime de Saigon seront autorisées à émigrer. Les hommes en âge d'être mobilisés pourront eux aussi quitter le pays. Cette dernière précision, si elle était confirmée par Hanoi, serait importante, étant donné que le Vietnam a décrété la mobilisation générale après l'attaque chinoise. Cet ordre de mobilisation reste en vigueur bien que Hanoi ait reconnu que les troupes de Pékin avaient commencé à se retirer du territoire national.

Selon le haut-commissaire adjoint, le programme d'émigration légale pourrait toucher des centaines de milliers de personnes. Il devrait commencer aussi tôt que possible. M. de Haan a précisé que l'accord conclu avec Hanoi ne retarderait pas l'installation dans des pays tiers des dizaines de milliers de Vietnamiens réfugiés dans des pays asiatiques.

LE VOYAGE DE M. CARTER AU PROCHE-ORIENT

- **Washington envoie plusieurs unités navales dans le Golfe.**
- **Un accord de défense américano-israélien serait envisagé.**

(Lire page 3 les articles de nos correspondants.)

PEKIN ACCUSE HANOI D'AVOIR « ANNEXÉ DE VASTES TERRITOIRES LAOTIENS »

(Lire page 4.)

PUTSCHS AFRICAINS

Le président est prisonnier

par GILBERT COMTE

D'habitude, les capitales reposent encore quand les prétoliens encerclent la présidence endormie. Silencieux, pistolet au poing, ils occupent le palais à la faveur des ténèbres. Ailleurs, d'autres s'en emparent hardiment au lever du jour. A partir du dernier coup de feu, chaque putsch africain obéit à deux variantes d'un même scénario. Ici, les vainqueurs abattent le chef de l'Etat sans scrupules ni cérémonie. Là, ils vengent leurs propres morts dans le sang de ses derniers fidèles, parfois celui de son épouse, mais respectent sa vie par peur des protestations étrangères.

En effet, cet homme si vite renversé personnifiait encore le pays quelques heures plus tôt. Les Nations unies, la Communauté économique européenne, Paris, *Moscou, Pékin, Washington* lui prodiguaient sans lésiner la considération, les encouragements dus aux héros et aux sages. Dans les pays voisins, ses égaux recherchaient son amitié, célébraient ses mérites. Le souvenir de luttes communes contre l'ancienne administration coloniale l'unissait aux plus vieux par une affection déclarée inaltérable. Quelques-uns lui décernaient un titre émouvant, simple et beau. Ils l'appelaient « *frère* ».

Par définition, tout coup de force réussi par des soldats menace la sécurité des autres gouvernements civils. Dans leurs propres casernes, lieutenants et colonels *commencent à rêver*. En principe, ils devraient donc flétrir toute intrusion de l'armée dans les affaires publiques, bondir au secours du « *frère* » abattu. Mais en politique, les mots sacrés ne signifient pas toujours grand-chose.

∴

La sympathie des officiels résiste rarement au malheur. Leur *impuissance à conjurer ensemble* les audaces des janissaires contraint donc les vieilles équipes à s'entendre avec eux dans leur intérêt immédiat, sans gémir trop longtemps sur le sort du collègue victime de la sanglante fatalité qu'ils subissent tour à tour. Lugubre dérision de ces gloires fugitives si cruellement payées ! Mais le pouvoir ne se conquiert ni ne se garde avec des sentiments purs, et le cynisme qu'il réclame développe, selon les êtres, la clairvoyance ou la lâcheté.

(Lire la suite page 2.)

LE DÉBAT SUR « HOLOCAUSTE »

Gouffres...

La diffusion sur Antenne 2, le mardi 6 mars du dernier épisode de la série « Holocauste » a été suivie d'un débat qui s'est prolongé jusqu'à 0 h. 50 et auquel ont participé d'anciens déportés de plusieurs nationalités et en particulier Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Auparavant le chancelier Helmut Schmidt au cours du journal télévisé avait, dans une interview, souligné l'importance de ce film pour les Allemands et déclaré que ceux-ci devaient assumer le passé.

Comment décrire l'indescriptible réalité des atrocités nazies, comment dire l'indicible ? C'est impossible. On ne peut pas — avouaient mardi soir, après le dernier épisode d'« Holocauste »*, aux Dossiers de l'écran, des dossiers d'une assez rare qualité d'intelligence et d'âme, les rescapés des camps de la mort.*

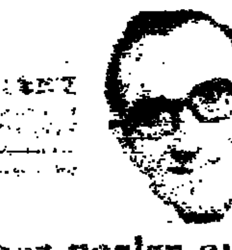
C'est cependant pour cela que, de toutes leurs faibles forces ils se sont accrochés autrefois aux moindres aspérités de ces gouffres d'ombre, c'est pour cela qu'ils ont essayé de s'en sortir, c'est pour étaler à la face du monde étonné et honteux les horreurs sans nom dont ils ont été témoins, et pour que jamais ne s'efface de la mémoire collective le souvenir de millions de martyrs.

Il appartenait à M. Helmut Schmidt d'ouvrir, en duplex depuis Bonn un débat qui n'a pas fini d'ébranler son pays. Il l'a fait en conclusion du journal de 20 heures, sur Antenne 2, avec une lucidité sereine et crâne, d'autant plus méritoire que cette invitation toute récente et impromptue faite à l'occasion d'un dîner offert par lui la semaine dernière aux représentants de la presse française, l'avait pris un peu au dépourvu. Mieux que n'importe quel document, cette œuvre de fiction — a-t-il dit en substance — *aura permis aux Allemands de comprendre le pourquoi et le comment des crimes abominables commis contre les Juifs — là, il s'est repris : contre leurs concitoyens juifs. Toujours très présent, le passé de son peuple n'appartient pas encore à l'histoire et, de toute façon, on ne saurait* — a-t-il ajouté — *« tirer un trait entre notre histoire et nous-mêmes ». Difficile de ne pas s'incliner devant cette façon de prendre en charge un aussi lourd héritage.*

Plus lourd, bien plus lourd qu'on ne l'imaginait en voyant le sort réservé à la famille Weiss et à ses proches. Tous solidaires, tendrement unis jusqu'au bout. Version hélas trop optimiste, précisait Mme Simone Veil, de sa voix nette et calme. *Avant de l'abattre, le régime concentrationnaire se chargeait de réduire l'homme à l'état d'animal, de bête sauvage, ne pensant qu'à sa propre survie.*

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 30.)



Le Monde

idées

AFRIQUE

Moktar Ould Daddah père de la nation ou détenu perpétuel

HUIT mois que Moktar Ould Daddah est en prison « quelque part dans l'est » de la *Mauritanie, dont il a fait la destinée* pendant vingt ans.

Je l'ai rencontré la première fois en avril 1965. Le Sahara à vingt-deux ans, une Afrique française à peine indépendante, une capitale battue par le vent de sable, où l'eau n'est au robinet qu'une heure par jour. Moktar, dès cette époque, était mal noté de nous, *s'il était estimé. Son* pays, totalement démuni jusqu'à ce *qu'entre en exploitation à l'automne* de 1963 le fer de la Kedia d'Idjill, avait pourtant *protesté* contre nos expériences nucléaires toutes proches. Malgré la menace militaire marocaine, il avait refusé de signer tout accord de coopération au moment de l'indépendance tant que ne serait pas acquise contre Rabat et Moscou son entrée *aux Nations* unies ; enfin, un voyage marquant en Guinée de *Sekou Touré. Un scénario* identique de fermeté en même temps *que de secret bien gardé*, malgré les portes toujours ouvertes au désert, se *répéta* dix ans plus tard quand furent dénoncés les mêmes accords de coopération, y compris l'appartenance à la zone franc, puis nationalisée l'exploitation du fer.

Moktar, fils de marabout, voix sourde et hésitante, approuvait davantage l'interlocuteur qu'il *ne* discourait lui-même. Ses dehors pouvaient *faire croire à une gentillesse* facile à conduire. Son intransigeance *surprenait donc ; on ne* saisissait pas le fil de sa personne et de sa politique si l'on n'acceptait de se mauritaniser avec lui, d'entrer dans sa confidence, sinon dans son âme.

Je le fis, passant quelques semaines près de lui chaque année pendant plus de dix ans, *travaillant* dans ses archives, l'accompagnant en *tournée, ces grandes randonnées en* Land-Rover où, au crépuscule, on est accueilli au campement ou au ksar par une population pauvre mais souriante, de magnifiques visages, des ports et des allures séculaires de dignité et de noblesse, puis les rumeurs de la nuit, les troupeaux de chameaux, la vie du puits au matin, les paysages à la surprenante variété. Les longues réunions de cadres où *à peu près tout de la politique et* des racontars est déballé, expliqué, *par le chef de l'Etat, assis dans le* sable, tandis qu'on a fait cercle et que du thé, en minuscules verres, circule trois fois. Pratiquement sans escorte, au milieu de foules parfois très nombreuses, Moktar, comme en confidence, disait que la bataille de l'indépendance était âpre, sans répit. Il la portait au plan économique et culturel.

A Nouakchott, deux bribes de nos conversations *éclairent le présent.*

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

En novembre 1968, je m'étonnais du peu de sympathie publique qu'il manifestait à la chute de Modibo Keïta, qu'il avait pourtant en particulière estime et jugeait son aîné *dans le combat pour l'indépendance* et l'organisation politique. Il attribua *sa chute au dépérissement du R.D.A.* malien à partir de l'été de 1967, donc au manque croissant de démocratie interne à laquelle Modibo n'avait pas pris garde. Il ajouta que certainement ce dernier faisait passer le sort de son pays avant le sien propre et n'aurait *pas* souhaité que l'on gênât le Mali parce que Modibo Keïta *n'était plus à sa tête.*

En août 1972, nous parlâmes des heures durant des relations avec la France à propos des accords de coopération, puis de la finalité spirituelle de toute action politique. *Il* me livra un peu de sa conception de l'islam, de la souffrance intime de l'acculturation à laquelle la colonisation avait soumis, ainsi que son *pays.* Puis projeta son avenir politique à dix ans au plus, décidant de ne solliciter, en 1975, qu'un dernier mandat et de se retirer ensuite sous la tente, ou éventuellement de s'employer dans la diplomatie de son pays.

Le Sahara

Le revoyant pour les dernières fois l'été et l'automne de 1975, je voulus savoir le dernier point de la négociation saharienne. Jusqu'alors, on était simplement passé d'une revendication mauritanienne pure et simple articulée dès juin 1957 à un concert régional pour la décolonisation, décidé avec l'Algérie et le Maroc en septembre 1969. Il me *dit alors son accord avec le roi et* que l'Algérie était au courant du partage. Ni lui ni moi ne *prévoyions* la suite, mais, ce qui était sûr et évident, c'est que la Mauritanie, dans l'affaire, n'avait pas le choix : ou les troupes chérifiennes borderaient la frontière mauritienne de l'époque à peine proclamée l'indépendance apparente de la possession espagnole ou, par un accord avec Rabat, *la Mauritanie pourrait pousser vers* le nord sa frontière et abriter l'ex*ploitation* de la Kedia d'Idjill. La voie de l'indépedance mauritanienne qui, en 1958-1960, était de résister jusqu'au bout — et malgré les bons offices français et sénégalais — à l'invasion, puis aux sirènes chérifiennes, était cette fois l'entente avec *les gens du Nord.*

J'écris ici pour un ami très cher. Je sais que ses conditions de détention, quoi qu'on en dise à Nouakchott et qu'on s'en contente à Paris, ne sont pas bonnes. Je constate *aussi que la question* saharienne n'a pas avancé d'un pas depuis juillet *dernier, tout simplement parce qu'elle* n'est pas une question de personne. Elle est question d'indépendance pour la Mauritanie, de décision séculaire du Maroc d'avoir une frontière commune — où qu'elle passe — avec un pays considéré comme frère, de conflit permanent entre Rabat et Alger, même au temps des luttes de libération ; le tout dans un contexte de population et de paysage rendant *au désert les problèmes de souve*raineté fort particuliers et délicats.

Je ne peux enfin croire que la France, soutien *militaire* de Nouakchott depuis 1976, comme naguère, connaissant depuis soixante-quinze ans le pays, disposant de toutes les entrées dans l'administration, l'armée, *l'économie mauritaniennes (au* demeurant peu complexes), n'ait pas su à l'avance ce qui allait se passer, et — l'ayant su — faute de l'avoir empêché, ne l'ait souhaité. Moktar cherchait depuis *plusieurs mois* une solution à une guerre *ruineuse*, mais *la logique de l'indépendance* mauritanienne n'eût peut-être pas été *du gré de Paris. Ces dernières* années comme au début des an*nées 60, les rapports franco*-mauritaniens n'avaient *pas* tous les *fruits possibles* faute de bonnes relations entre Paris et Alger ; que la France ait gardé avec l'Algérie et le Maroc des rapports équilibrés au lieu de laisser publier que son président était « le copain » du roi du Maroc — ce qui à Alger ne pouvait *sonner* que comme une déclaration de guerre — et sans aucun doute la question saharienne n'aurait pas pris le vilain tour qu'elle a pris.

Je ne sais comment on peut faire *sortir de prison le président* Moktar Ould Daddah. Je crois cependant que ce serait raisonnable, car sa politique est la seule possible depuis vingt ans que son pays existe internationalement, car sa personne est d'une qualité rarissime dans notre monde. Je n'ai pas rencontré depuis, en France ou ailleurs, d'homme alliant en politique autant de sainteté, de ténacité, de désintéressement et de *jugement.*

Le président est prisonnier

(Suite de la première page.)

Le changement de régime à peine acquis, une paradoxale et subtile complicité se noue donc entre ses auteurs et ceux *qu'une* bizarre paresse intellectuelle incite *à prendre pour leurs adversaires.* L'assassinat du président les aurait condamnés à rompre. Le respect de ses jours permet de maintenir le dialogue avec ses vainqueurs sans perdre trop ouvertement la face. Dès lors, qu'importent la tuerie des troupes loyales, ces fosses clandestines ouvertes en pleine brousse pendant la nuit, la transmission régulière du pouvoir une fois de plus anéantie par la violence et par le meurtre ! Après les cimetières du Biafra, les hécatombes *éthiopiennes, zaïroises, rwandaises*, l'Afrique n'en est plus à vingt, *trente ou soixante* cadavres près ! Restent les prisonniers. Celui qu'une froide raison d'Etat ordonne de garder en vie, comment le rendre inoffensif, empêcher qu'il revienne ?

∴

Au sud comme au nord du Sahara, l'expérience enseigne depuis douze à quatorze ans une recette infaillible. Elle consiste à déclarer l'illustre captif seul responsable de désordres ou de fâcheuses prévarications effectivement apparues en assez grand nombre vers la fin de son règne, à jurer qu'un procès implacable révélera bientôt son vrai visage à *l'univers. Comme tous les gouvernements*, le sien tolérait trop les écarts de ses grands serviteurs. Des *fortunes malhonnêtement* acquises outrageaient chaque jour la misère publique. A l'étranger, cette dégradation inquiétait ses meilleurs amis. La veille du putsch, ils le suppliaient encore de sacrifier des têtes. Maintenant, l'incertitude leur conseille de se taire pour ne pas aggraver son sort.

Ils tombent ainsi dans le piège astucieux tendu par les prétoriens. En l'absence de toute réac*tion du peuple localement tenu* en respect par les mitraillettes, *l'opinion internationale muselée* par leur paralysie se taira donc à son tour. Bien sûr, le procès ne vient pas. Il ne viendra nulle part. Ni ici ni ailleurs. Il bouleverserait trop d'intérêts, gênerait trop de gens, révélerait des rapports trop intimes entre les puissants de la veille et les maîtres du jour.

Chacun se connaît dans ces petites capitales africaines où les mœurs, les solidarités villageoises résistent victorieusement à la dépersonnalisation moderne. Impossible d'ouvrir la moindre infor*mation judiciaire sans qu'un* imprévisible ricochet frappe du même coup des parents, des amis, liés aux anciens dirigeants par les multiples réseaux de la solidarité tribale. Les poursuites annoncées ne servent, au fond, qu'à maintenir le principal otage en prison sans avoir de compte à rendre à personne. La duplicité prétorienne réinvente ainsi un *stratagème digne du plus profond* Machiavel : tuer par le déshon*neur, le soupçon, l'ennemi qu'une* élémentaire prudence interdit d'abattre. La calomnie remplace le *meurtre. Mais cette victime*, il va falloir désormais l'assassiner tous les jours.

Sans verdict, l'emprisonnement perd en effet toute justification légale. Il n'obéit plus qu'à la *force, à l'unique droit du pisto*let. Un pouvoir fondé sur les *armes renonce rarement à leur* prépondérance. Sans vraies charges, la plus élémentaire équité ordonnerait d'élargir un innocent. Ses successeurs craignent bien trop qu'une fois libre, il ne parle. Et même, qu'il n'accuse. La plupart d'entre eux lui doivent leur carrière. Jusqu'à ce qu'il les remarque, beaucoup d'entre eux végétaient dans des grades *subalternes*, assurément indignes de leurs capacités. Par *patriotisme, lui ne songeait* qu'à encourager les compétences, en *quelque endroit qu'il les aperçût.* Il avait personnellement distingué ces jeunes militaires, *facilité* leur promotion, admis ceux qu'il jugeait les plus dignes en familiers de sa maison, jusqu'à leur offrir sans le savoir les meilleurs moyens de le poignarder.

∴

S'il sort de son cachot, lequel de ces ingrats osera le regarder en *face ?* Une seule *mesure* leur épargnera donc à tous l'insoutenable épreuve. Qu'il demeure entre quatre murs jusqu'à son dernier jour. Bien entendu, aucun d'entre eux ne rendra public un pareil programme. L'homme ne descend jamais d'un coup au fond de sa bassesse. Aucun dictateur civil ou militaire ne proclame franchement : « *Je suis un monstre.* » *Selon le secret d'une vieille cui*sine, ils enveloppent leur férocité de sourires et d'aimables promesses. A croire les rumeurs qu'ils propagent adroitement, le nouveau régime n'attend qu'une occasion favorable pour prendre une mesure de grâce. Il la promulguerait même très vite si quelques Européens proches de l'ancien gouvernement cessaient *d'intervenir partout en faveur de* son chef.

L'abandon du procès persuade en effet les amis extérieurs d'entreprendre de discrètes démarches. Pour des raisons humanitaires *dépourvues d'arrière-pensées* politiques, les dirigeants de deux ou trois pays les écoutent. Les geôliers n'osent répondre à ceux-ci par un refus pur et simple. Ils assurent en confidence qu'une intervention de plus les cabrerait définitivement. A les entendre, *leur nationalisme interdit à leur* générosité de paraître suivre des injonctions étrangères. Si certaines personnalités, surtout les journalistes, remuaient moins de monde, un heureux dénouement interviendrait à la satisfaction générale.

Quels forcenés refuseraient le marchandage, hésiteraient à se taire pour se rendre utiles ? Du consentement de tous, le silence déclaré nécessaire à un arrangement diplomatique s'instaure donc peu à peu. Sauf en très grand mystère, nul ne soulève plus le litige publiquement. Le voilà réservé aux conversations secrètes entre quelques très rares *chefs d'Etat, quelques ministres* respectables. Ils manœuvrent, *mais en vain.* Les semaines, les mois, les semestres s'écoulent sans aucun résultat. Sur le calendrier, chacun surveille l'époque où quelque date particulière fournirait le prétexte d'une libération : anniversaire de l'Indépendance, de la République, du putsch lui-même. Les années se succèdent sans qu'intervienne la clémence attendue.

Pendant ce temps, d'autres drames ensanglantent la planète. Des tueries dévastent le Cambodge. L'Argentine gémit sous ses bourreaux. A Soweto, un peuple écrasé se révolte. L'Iran s'enflamme. La guerre d'Indochine recommence. Dans l'universelle *folie, quelle signifi*cation garde encore l'injuste empri*sonnement d'un seul homme ?* Les conditions apparemment raisonnables mises à sa liberté ne visaient qu'à rendre son malheur ordinaire, à gagner du temps, à l'ensevelir dans le *silence*, avec le *concours de ses* fidèles devenus malgré eux complices de son abandon. Merveille d'astuce psychologique, d'utilisation des sentiments généreux assez inattendue chez de brutaux militaires.

La ruse ne porte qu'avec le *concours d'une Afrique presque* complice. Il suffirait qu'un seul de ses patriarches respectés exprime une bonne *fois* son horreur pour déconcerter l'arbitraire. Hélas ! ils se taisent presque tous jusque dans leurs entretiens personnels avec les coupables, préfèrent aux risques d'un éclat les tristes sécurités de l'abdication morale. Pitoyable imprévoyance ! *Adulés, flattés*, flagornés chaque jour, croient-ils *tellement à la valeur de l'encens* officiel qu'ils ne s'imaginent *jamais réveillés à leur tour* par la soldatesque ambitieuse, dans une petite aube sanglante, au bruit des mitraillettes ?

En 1963, la conférence constitutive de l'Organisation de l'unité *africaine rassembla vingt-neuf* chefs d'Etat et de gouvernement *autour de l'empereur d'Ethiopie* Hailé Sélassié. Dans les quinze *années suivantes, complots* et carnages arrachèrent du pouvoir les deux tiers dentre eux. Quatre, au moins, périrent de mort violente ou suspecte (1). Quatre autres se morfondent aujourd'hui dans une captivité odieuse, sans terme prévisible (2). Durant la même période, le massacre emporta une multitude de rivaux ou de successeurs absents d'Ad*dis-Abéba (3).*

Avant longtemps, l'histoire écrasera d'autres victimes. Les survivants pourraient, sans déchoir, offrir l'exemple de la pitié. Peut-être en auront-ils un jour besoin pour leur usage personnel.

GILBERT COMTE.

(1) Sir Abubakar Tafena Balewa (Nigéria), François Tombalbaye (Tchad), Modibo Keita (Mali), Hailé Sélassié lui-même.

(2) Ahmed Ben Bella (Algérie), Diori Hamani (Niger), Hubert Maga (Dahomey, aujourd'hui le Bénin), Moktar Ould Daddah (Mauritanie).

(3) Evariste Kimba et Moïse Tshombe (Congo-Léopoldville, devenu le Zaïre), Yoro Diakité (Mali), Marien Ngouabi et Massemba Debat (Congo-Brazzaville), Wtare V (Burundi), Ir-nsi (Nigéria), etc.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	153 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

BIBLIOGRAPHIE

« L'Afrique trahie »

par JEAN-CLAUDE POMONTI

Depuis le départ des forces américaines de la péninsule indo*chinoise*, la *géopolitique dans* cette zone a retrouvé sa logique régionale, cohérente et féroce. L'épaisseur des traditions nationales détermine, en grande partie, la *façon dont s'expriment* les intérêts d'Etat. Rien de semblable en Afrique noire, où l'on se combat encore, ici et là, par corps expéditionnaires interposés. C'est que l'Etat, *à peine formé, n'y* repose que sur les fondements de l'époque coloniale ; que la nation n'existant pas, y est seulement mimée. C'est aussi que le *sous-peuplement général*, à l'exception du Nigéria, les divisions ethniques, la fragilité économique, rendent la cohésion politique de chaque Etat particulièrement vulnérable. Si la *période* de la « *chasse gardée de l'Occident* » touche à sa fin, l'ère des affrontements, dont l'Afrique est l'enjeu bon gré mal gré, est de plus en plus *manifeste* depuis les percées soviétique et cubaine en Angola et dans la corne. L'Afrique n'a pas encore prise sur son destin.

C'est par ce constat décevant et le hiatus entre les déclarations et les réalités que *commence* le livre de Jean-Claude Pomonti. Il utilise, à cet égard, le miroir souvent plus juste de la littérature africaine contemporaine qui renvoit une image *moins optimiste* que celle des chefs d'Etat : dépersonnalisation, crise culturelle, corruption, gabegie, farces énormes et souvent sanglantes, misère.

Ce livre sans prétention théorique a plusieurs mérites. D'abord de décrire des réalités souvent déplaisantes que la presse reflète rarement, sauf *lorsqu'un coup d'Etat permet* enfin de dire à loisir l'incurie du régime renversé. Ensuite parce qu'il évoque, par touches justes, les sociétés de l'Afrique dite an*glophone*, notamment de l'est et du sud du continent, si peu connues en France : Kenya, Ouganda, Rhodésie, etc., y compris à travers leur production littéraire (combien de lecteurs, *ici*, connaissent l'admirable romancier kenyan Ngugi ?). Enfin, parce que l'auteur tente la plus difficile des aventures : celle de l'emphatie. Il y a dans ce livre un chapitre remarquable consacré au personnage d'Amin Dada où l'auteur cesse d'être le Blanc qui regarde pour essayer de montrer l'image ambiguë de cet humilié, issu d'une famille pauvre, d'une ethnie dépréciée qui cherche sa revanche en représentant, jusqu'à l'excès le plus total, certaines des valeurs viriles les plus prisées des sociétés traditionnelles. *Revanche manquée* sans doute parce que ce personnage césairien de « *roi Christophe* » tient seulement à ressembler au mythe qu'il s'est créé.

Ce petit livre, soigneusement élaboré, et qui s'adresse à un large public, a, de surcroît, le mérite de situer l'Afrique dans un contexte au moins esquissé, ce qui permet de *mieux* comprendre, derrière l'écume des événements *quotidiens*, le pourquoi des incohérences apparentes.

GÉRARD CHALIAND.

★ *Jean-Claude Pomonti, l'Afrique trahie.* Hachette, 205 p., 42 F.

Le Monde

étranger

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT CARTER AU PROCHE-ORIENT

L'envoi d'unités navales américaines dans le Golfe illustre le souci de rassurer les alliés de Washington

A 18 heures, heure de Washington (minuit à Paris), le mercredi 7 mars, M. Carter doit s'envoler pour l'Egypte, première étape de son voyage au Proche-Orient. Il sera notamment accompagné par M. Harold Brown, ministre de la défense. Un responsable de la Maison Blanche a mis en garde, mardi soir, contre « l'excès d'optimisme ». Non seulement, a-t-il dit, divers problèmes restent à régler, même avec Israël, après la visite de M. Begin aux Etats-Unis, mais il serait techniquement impossible de régler toutes les formalités de signature d'un traité pendant la visite du président.

Le président Sadate a reçu, mardi après-midi, le conseiller de M. Carter, M. Brzezinski, avant de s'entretenir, par téléphone, avec M. Valéry Giscard d'Estaing.

De notre correspondant

Washington. — La « *mission de paix* » de M. Carter n'a pas fait oublier l'autre volet de la politique adoptée par la Maison Blanche après la révolution iranienne : la démonstration du « *muscle* » américain. La décision, annoncée mardi par le Pentagone, d'envoyer aux abords de la péninsule arabique le porte-avions géant *Constellation* (80.000 tonnes et quatre-vingts avions) escorté de trois à quatre navires de guerre et d'un pétrolier a d'autant plus retenu l'attention que c'est la seconde fois en trois mois qu'ordre est donné à cette unité de faire mouvement à partir de sa base de Subic Bay dans les Philippines. Le premier avait été lancé en décembre, tandis qu'évoluait la situation en Iran. Mais M. Carter s'était alors ravisé : le *Constellation* s'était arrêté au détroit de Malacca sans pénétrer dans l'océan Indien.

Le gouvernement américain ne semble pas décidé à s'arrêter en chemin. Le motif de cette démonstration de force — bien que cela n'ait pas été dit officiellement — est la guerre entre les deux Yémens, qui a donné lieu mardi à plusieurs déclarations « musclées » au Département d'Etat. Son porte-parole a fait savoir d'abord que les autorités saoudiennes étaient en droit d'utiliser tout le matériel américain dont ils disposent pour la défense du Yémen du Nord. D'ordinaire, l'utilisation de fournitures militaires américaines pour des opérations hors des frontières du pays client fait problème, comme on l'avait vu lors des incursions israéliennes au Liban par exemple. Ce n'est pas le cas avec l'Arabie Saoudite, car l'accord d'assistance militaire conclu en 1951 avec ce pays lui permet, a dit le porte-parole du Département d'Etat, « *d'utiliser les armements américains pour la défense du royaume et de la région dont l'Arabie Saoudite fait partie* ». Il s'agit, a précisé M. Hodding Carter, de celle « *qui entoure immédiatement* » le royaume, et cela s'applique donc au Yémen du Nord.

Restaurer les bons rapports avec Ryad

En second lieu, l'Union soviétique a été avertie, notamment au cours d'un entretien que M. Vance, secrétaire d'Etat, a eu avec M. Dobrynine, ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, que les Etats-Unis « *considèrent la stabilité et la sécurité de la péninsule arabique et de la région du golfe Persique comme un sujet d'intérêt national vital* ». L'expression, particulièrement nette, rappelle celle que M. Harold Brown avait employée il y a une dizaine de jours pour définir les cas dans lesquels Washington pourrait employer la force. On n'en est pas encore là, mais M. Vance n'en a pas moins invité Moscou à conseiller à ses amis d'Aden la « *modération* ». L'U.R.S.S., qui maintient au Yémen du Sud, selon les Américain, de huit cent à mille conseillers, aurait procédé d'après le département d'Etat à « *un renforcement constant du potentiel militaire de ce pays depuis huit mois* ». Elle est donc rendue largement responsable du conflit et de ce que M. Hodding Carter a appelé lundi « *l'escalade des combats de la part du Yémen du Sud* ».

Les Etats-Unis avaient déjà annoncé la semaine dernière une « *accélération* » des livraisons d'armes au régime de Sanaa : deux avions-cargos C-141 ont livré notamment sept mille armes antichar individuelles, qui seront suivies par douze avions F-5 E, par soixante-quatre chars M-60 et cinquante véhicules blindés. Les nouvelles décisions américaines confirment cet engagement, mais elles ne sont pas dues aux seules violations du cessez-le-feu sur le terrain.

D'une part, Washington n'est pas fâché de se livrer à une démonstration de force à cette occasion : à la différence de la révolution en Iran, où les ingérences « *étrangères* » (non américaines) étaient pour le moins douteuses, le conflit entre les deux Yémens représente aux yeux des officiels américains un clair cas d'agression d'un protégé de Moscou contre un pays allié de l'Arabie Saoudite, donc un ami du monde occidental.

D'autre part, ces gestes américains permettront, espère-t-on ici, de restaurer le climat des relations avec Ryad, en nette détérioration ces dernières semaines. Les officiels américains n'ont pas confirmé tout le détail d'informations publiées mardi par le *New York Times* selon lesquelles les dirigeants saoudiens auraient fait part aux Etats-Unis de leur intention d'intervenir dans le conflit yéménite et demandé leur soutien dans cette opération. Mais ils n'ont rien démenti non plus. Et même admis que des discussions étaient engagées avec Ryad sur l'attitude à suivre. Or l'une des causes du malaise — illustré par l'ajournement de la visite du prince Fahd à Washinghon et l'ébauche de rapprochement entre l'Arabie Saoudite et l'U.R.S.S. — était précisément l'inquiétude des dirigeants saoudiens face à ce qu'ils percevaient comme un « *manque de décision* » des Etats-Unis. L'autre cause — l'hostilité de Ryad aux accords de Camp David — a moins de chances de disparaître, surtout si M. Carter réussit à conclure la paix entre Israël et l'Egypte. Mais le président américain avait intérêt, à la veille de son voyage, à limiter les dégâts en apaisant au moins une partie des griefs des dirigeants saoudiens.

MICHEL TATU.

Les Égyptiens craignent de s'entendre demander les concessions les plus substantielles

De notre correspondant

Le Caire. — Pendant que la population prépare pour M. Carter, attendu jeudi 8 mars au Caire, un triomphe d'imperator, les milieux politiques égyptiens, passé le premier moment de surprise ou d'enthousiasme, s'interrogent.

A leurs yeux, si le cabinet israélien, il y a peu de temps encore peu enclin à assouplir ses positions, a admis sans tergiverser les dernières propositions américaines sur les points en litige du projet d'accord de paix égypto-israélien (révision des clauses de sécurité au Sinaï, place du traité par rapport au pacte de défense interarabe, calendrier de l'autonomie administrative palestinienne), c'est que seules des concessions mineures ont été demandées à Israël. En bonne logique, l'Egypte craint donc d'avoir à consentir maintenant les concessions les plus substantielles.

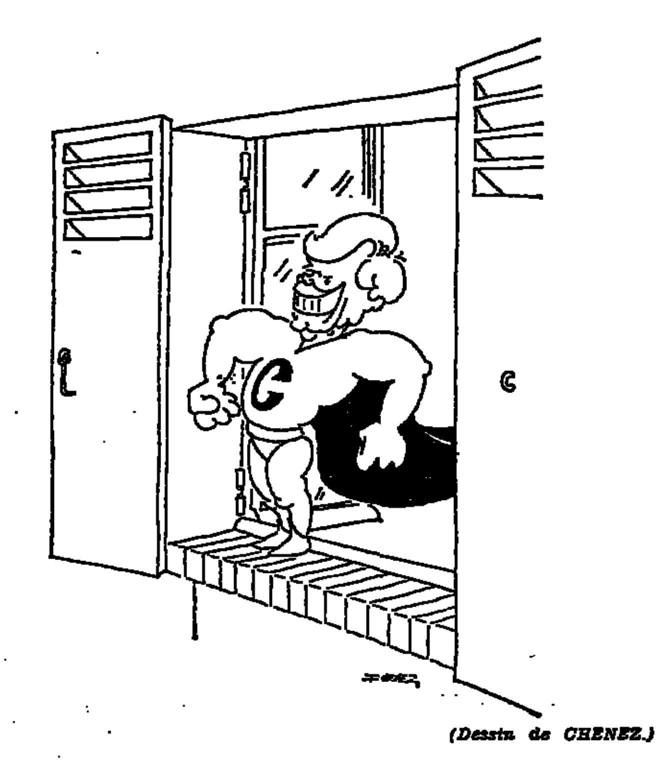
Le but principal du voyage de M. Carter au Proche-Orient serait donc, si ces spéculations sont fondées, d'amener le raïs à admettre le « plan américain de sauvetage de la paix » déjà avalisé par M. Begin.

De même qu'ils étaient persuadés, lors de la visite de M. Sadate à Jérusalem, en 1977, que le sort de la paix se trouvait entre les mains des gouvernants israéliens, la plupart des Egyptiens ont aujourd'hui le sentiment que de la réponse que donnera leur pays aux suggestions américaines va dépendre tant l'avenir de la paix que la réputation des Etats-Unis au Proche-Orient, voire la réélection du président Carter à la Maison Blanche en 1981.

L'hostilité de Ryad

Le raïs, à qui M. Brzezinski, conseiller de M. Carter, a exposé, mardi, les idées américaines, en sait sans doute assez maintenant pour opérer son choix. Tant de responsabilités nationales, régionales et internationales contenues *dans* une *seule décision* que va prendre un seul homme sont de nature à porter à son comble la conviction que le raïs a de l'importance de l'Egypte, à lui donner un vertige de puissance. Elles ne peuvent néanmoins lui faire oublier que la nouvelle donne au Proche-Orient est tout à fait défavorable à la conclusion d'une paix israélo-égyptienne sous l'égide des seuls Etats-Unis : d'une part, l'appui apporté par le nouveau régime iranien aux Palestiniens rend plus illusoire que jamais tout espoir d'amener ces derniers à un compromis. D'autre part, les Saoudiens sont maintenant carrément hostiles à une *pax americana* qui laisserait Jérusalem, troisième ville sainte de l'islam après La Mecque et Medine, et les territoires palestiniens de la Cisjordanie et de Gaza sous contrôle israélien, quelle que soit la forme que pourrait prendre ce contrôle.

Les récentes déclarations faites à Ryad sur le sionisme, « *ennemi principal des Arabes* », alors qu'en Egypte on professe que ceux-ci sont avant tout menacés par le communisme, ont fait passer un très désagréable vent glacé sur les cercles politiques cairotes. Ceux-ci ne peuvent ignorer non plus la montée en Egypte d'un intégrisme musulman viscéralement opposé à toute reconnaissance de l' « *entité juive* ». Mardi encore des étudiants islamiques ont manifesté à l'université du Caire contre le régime, scandant notamment les slogans « *Palestine musulmane* » et « *islam religion d'Etat* » (la Constitution en vigueur répond en toutes lettres à cette exigence, mais les intégristes estiment que cette disposition n'est pas appliquée).



(Dessin de CHENEZ.)

Avant de signer une paix qui, certes, couronnerait la politique qu'il mène contre vents et marées depuis le lendemain de la guerre d'octobre 1973, mais risquerait de laisser l'Egypte avec pour seuls partenaires dans la région Israël et les Etats-Unis, le raïs y regardera à deux fois. Cependant, chacun est en Egypte pénétré de l'idée que quelle que soit sa décision, une période nouvelle de l'histoire égyptienne commencera avec le *voyage au Caire de* M. Carter.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Un accord de « défense » entre Israël et les États-Unis *ne serait pas exclu*

De notre correspondant

Jérusalem. — Le moment de surprise passée, et après les premières réactions qui exprimaient souvent le doute ou le scepticisme sur les chances de succès du voyage de M. Carter, les milieux politiques israéliens se sont montrés nettement plus optimistes, comme en témoignent les commentaires de la presse de ce mercredi matin. La plupart des journaux laissent entendre que la conclusion du traité de paix interviendra très bientôt. Certains vont même jusqu'à prédire que la signa*ture pourrait avoir lieu dès la semaine* prochaine.

L'attention se porte sur l'analyse des conditions qui ont permis le rapprochement des points de vue américains et israéliens. A Jérusalem, on spécule abondamment sur l'éventualité d'un accord de « *sécurité* » et de « *défense* » entre Israël et les Etats-Unis.

Cette question s'inscrirait, pour Washington, dans le cadre d'un renforcement de l'influence américaine au Proche-Orient — après la révolution iranienne — et, pour Jérusalem, parmi les « *garanties* » que les Etats-Unis peuvent fournir pour assurer la conclusion du traité (financement du retrait de l'armée israélienne vers le Néguev, nouvelles livraisons d'armes, assurance sur l'approvisionnement en pétrole après la perte du fournisseur iranien et de l'exploitation des puits du Sinaï). Toutefois, les informations sont floues et parfois contradictoires.

La première indication officielle avait été donnée par M. Begin lui-même. Il avait déclaré que le président Carter avait évoqué la possibilité d'établir un accord de défense entre les deux pays. Et M. Begin avait ajouté avoir répondu à son interlocuteur qu'« *Israël en serait très heureux* ». Washington a depuis apporté un démenti qui précise que si M. Carter a effectivement parlé avec M. Begin de problèmes de sécurité, aucun accord « *formel* » n'a pour le moment été envisagé. A Jérusalem, dans les milieux gouvernementaux, on essaie de minimiser l'importance des conversations sur ce point. Avant la rencontre entre MM. Carter et Sadate, Israël et les Etats-Unis ne veulent pas donner l'impression de mettre l'accent sur des relations privilégiées dans ce domaine comme dans d'autres.

Néanmoins, les discussions semblent avoir été assez approfondies pour que M. Begin propose de céder aux Etats-Unis la base aérienne d'Etzion, dans le Sinaï, après la dernière phase du retrait israélien, et que la marine américaine puisse installer une base permanente dans le port d'Haïfa.

Qu'il s'agisse d'un accord de sécurité formel ou non, la nature des conversations entre MM. Carter et Begin paraît indiquer qu'Israël s'apprête à modifier considérablement sa politique à ce sujet. En effet, jusqu'à maintenant, soucieux de préserver autant que possible leur indépendance, tous les gouvernements israéliens (y compris celui de M. Begin) avaient *rejeté l'idée d'un accord militaire* avec les Etats-Unis. Une telle association était considérée comme trop contraignante parce qu'elle risquait de compromettre la liberté d'action d'Israël dans certaines de ses décisions — comme cela aurait pu être le cas, en 1978, lors de l'intervention au Sud-Liban — et parce que Jérusalem savait Washington très réticent à l'idée que les Etats-Unis puissent être impliqués, directement ou indirectement, dans les conflits de la région.

Cependant, en présentant Israël comme le « *plus sûr défenseur du monde libre au Proche-Orient* », M. Begin avait depuis plusieurs mois laissé présager ce changement.

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU a condamné, le mardi 6 mars, à Genève, la politique du gouvernement chilien, par 24 voix et 6 abstentions. La résolution exprime « l'horreur causée par la découverte dans une fosse commune à Lonquen de corps dont certains ont été reconnus comme étant ceux de personnes détenues et disparues ». Une commission a été nommée pour enquêter sur la situation des personnes disparues. — *(A.F.P.)*

Danemark

● LES NEGOCIATIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS COLLECTIVES de l'industrie et du *commerce (prévu pour* le 1er mars) étant dans l'impasse, le conciliateur officiel, M. Per Lindegaard, a décidé de repousser au 22 mars le lock-out et les grèves décidés par les partenaires sociaux. Les dirigenants sociaux-démocrates et leurs alliés libéraux entrés dans le gouvernement en août 1978 tentent d'élaborer un plan d'intervention de la dernière chance. En cas d'échec, le premier ministre, M. Joergensen, devra recourir à des élections anticipées. — *(Corresp.)*

Libye

● SELON LE JOURNAL EGYPTIEN « AL AHRAM », vingt officiers auraient été exécutés il y a quelques semaines en Libye à la suite d'une tentative de coup d'Etat contre le régime du colonel Kadhafi. Les exécutions auraient eu lieu à la base aérienne de Misrata en présence du colonel Kadhafi. — *(A.F.P.)*

Maroc

● LES MILIEUX MAROCAINS AUTORISES ont imputé mardi 6 mars à un « *mouvement d'activistes espagnols* » un *attentat à la bombe commis* lundi dans un hôtel de Ceuta, enclave espagnole sur la côte méditerranéenne du Maroc. Cet attentat, qui a fait seize blessés, parmi lesquels un colonel de l'armée espagnole, a été revendiqué par un pseudo-« Front patriotique marocain » qui est totalement inconnu à Rabat.

Pérou

● L'ETAT D'URGENCE a été levé par le gouvernement le mardi 6 mars. Il avait été décrété il y a deux mois à la veille d'une grève générale ordonnée par les syndicats de gauche afin de protester contre la politique économique du gouvernement. En revanche, la suspension de la garantie constitutionnelle selon laquelle personne peut être arrêté sans mandat, est maintenue. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● M. ELLIOT GABELLAH, CO-MINISTRE (NOIR) DES AFFAIRES ETRANGERES, a démissionné mardi 6 mars de son poste au sein du gouvernement de transition. D'autre part, le général John Hickman, commandant en chef de l'armée rhodésienne, a été mis à la retraite anticipée pour raison disciplinaire. Placé à la tête de l'armée rhodésienne en mai 1977, le général Hickman a récemment eu un grave différend avec le commandant du corps des Zelous scouts, le colonel Ron Reid-Daly, qu'il aurait menacé de traduire en cour martiale. — *(A.F.P.)*.

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION EN IRAN

Les comités islamiques continuent à ignorer l'autorité du premier ministre

Téhéran. — Un officier de police, le lieutenant Yadollah Moftizadeh, a *été exécuté à Qom, mardi 6 mars*, après avoir comparu devant un tribunal révolutionnaire religieux qui a siégé publiquement. C'est la première exécution dans la ville sainte. *Accusé d'avoir tué cinq personnes* et blessé cent trois autres, l'officier a été défendu par un avocat et interrogé par six religieux. Neuf autres personnes ont été passées par les *armes au cours des deux derniers* jours, à Chiraz, à Téhéran et à Racht, ce qui porte à une trentaine le nombre des exécutions depuis la chute de la monarchie. Il s'agit, le plus *souvent*, d'agents de *la SAVAK, de* militaires ou de policiers. Trois Afghans *ont* été *fusillés* à Chiraz pour viol.

L'extrême sévérité des peines a provoqué des réactions de certains juristes et des membres de l'Asso*ciation pour la défense des libertés* et des droits de l'homme. Mais elle aurait été bien accueillie par la population, en particulier dans les milieux du Bazar. Il semble que les religieux aient voulu frapper les imaginations pour tenter d'arrêter la vague d'insé*curité que connaissent* la capitale et quelques villes de province, après l'effondrement des forces de l'ordre.

Par ailleurs, le porte-parole du gouvernement, M. Entezam, a annoncé *que des dispositions sont prises pour* juger prochainement le chah par contumace. Cette décision a été *prise* à la suite du refus des autorités helvétiques de geler les avoirs impériaux, le souverain n'ayant pas été condamné par un tribunal.

De notre envoyé spécial

Sur le plan politique, les rumeurs qui circulent depuis quinze jours sur *la prochaine démission de M. Bazargan se* font plus insistantes. Dans les milieux officiels, on oppose un démenti à ces rumeurs, mais des amis du premier ministre soulignent *que ce dernier est de plus en plus* excédé par le comportement de certains comités khomeinistes sur lesquels il n'a aucune prise.

L'un de ces comités a fait arrêter *le député de Tabriz, M. Sani Ahmad*, qui s'était distingué dans l'opposition au chah, *alors qu'il allait pénétrer* dans le bureau du chef du gouvernement, qui lui avait fixé rendez-vous. Les protestations de M. Bazargan ont été vaines : *les miliciens ont emmené M. Bani Ahmad qu'ils accu*sent d'être un *« agent de la C.I.A. »*.

Le bruit court également que le gouvernement est menacé d'éclatement à la suite des divergences qui *sont apparues, au sein du Front* national, entre M. Sandjabi, secrétaire général du Front et ministre des affaires étrangères, et son adjoint, M. Darius Forouhar, ministre *du travail. Le premier, entouré d'une* équipe de jeunes animée par M. Salamatian, semble rallier le courant laïque et radical. Le second, qui vient de lancer le journal *Gebhe Melli* (Front national), représente la tendance nationaliste.

La vieille formation, qui se réclame de Mossadegh, est elle-même fortement ébranlée. Le courant socialiste — une des trois composantes du Front — a annoncé son intention de rejoindre le Front national démocratique, fondé par Mᵉ *Matine-Daftary (le Monde* du 7 mars). Soutenu par des juristes et des universitaires, le nouveau mouvement veut être le lieu de rassemblement de la gauche non communiste, *qu'elle soit ou non religieuse.*

Reste à savoir quelle sera l'attitude de l'ayatollah Khomeiny qui n'a guère apprécié, semble-t-il, le grand rassemblement de lundi et le double défi lancé par Mᵉ Matine-Daftary aux religieux et au Front national. Déjà, certaines *manœuvres se font* jour pour tenter de torpiller l'entreprise : ainsi, des adversaires de l'avocat soutiennent qu'il est l'héritier d'une fortune colossale accumulée par son *père au service* de Reza chah dont il fut premier ministre, après avoir été ministre de la justice.

PAUL BALTA.

NOUVELLES EXÉCUTIONS D'HOMOSEXUELS EN IRAN

Téhéran (A.F.P.). — Six « proxénètes » ont été exécutés dans la nuit du mardi 6 mars au mercredi 7 mars pour « pédérastie et exploitation d'un réseau de jeunes prostitués ». Le verdict avait été rendu par un tribunal islamique. Les accusés avaient été appréhendés par des gardes armés d'un comité Khomeiny du sud de la capitale, en « flagrant *délit* ». *Ils « enseignaient* l'art de la prostitution masculine » à des jeunes de quinze à dix-sept ans, « les mettant ensuite à la disposition des clients ».

La Shell accepte de payer le pétrole iranien plus de 18 dollars le baril

La Shell, qui fait partie du consortium de compagnies pétrolières qui exploite et commercialise le pétrole iranien, vient d'acheter à l'Iran une première cargaison de 160 000 tonnes de pétrole, payée, selon la Compa*gnie* nationale iranienne (NIOC), *« pas moins de 18 dollars le baril et pas plus de 20 »*. Le brut a été chargé *dans* les soutes du pétrolier danois *Kristine Mearsh*, qui devait quitter le terminal de l'île de harg leK 7 mars. Alors que le principe du consortium interdit à ses membres d'agir unilatéralement, cet achat de la Shell apparaît comme un premier *signe de* l'éclatement du groupe de quatroze compagnies pétrolières qui exploitaient et commer*cialisaient* depuis *août 1954* le pétrole iranien. On est bien loin, on le voit, de la crise de 1951, qui avait vu l'ensemble des grandes compagnies par solidarité avec l'*Anglo Iranian* (B.P.), refuser l'acheter du brut à l'Iran après la nationalisation des champs pétroliers et les avions de la R.A.F. obigler un navire battant pavillon panaméen, le *Rose Mary*, qui était passé outre au boycottage, à se réfugier à Aden(où sa cargaison fut mise sous séquestre.

La nouvelle politique pétrolière de l'Iran est d'ailleurs en train d'être définie. Le vice-président de la NIOC M. Narvegh, a indiqué, que son pays préfèrerait à l'avenir, conclure des accords à long terme *« avec des clients sûrs »*, plutôt que de procéder à *des ventes au jour le jour.* La production actuelle serait de l'ordre de 1,7 millions de barils par jour, *soit 1 million* de plus que les besoins intérieures du pays. Avant les événements, les exportations atteignaient 5,7 millions de barils par jour.

*La reprise des exportations ira*niennes n'empêchent pas le maintien d'une forte tension sur les prix. A en croire une publication spécialisée américaine, *Petrolum Intelligence Weekly* (PIW%, l'Algérie aurait proposé à ses clients de faire passer la *« prime de qualité »* de son brut, de 1,47 à 5,15 dollars. De plus, Alger leur aurait demandé de réduire leurs enlèvements de *10 à 15 /*. Ainsi, se dessinerait de la part de plusieurs membres, la volonté de diminuer leur production pour pour maintenir des prix élevés.

DANS SA PREMIÈRE INTERVIEW DEPUIS SON DÉPART

Le chah affirme qu'il n'a pas l'intention d'abdiquer

Le chah d'Iran a accordé, le lundi 5 mars, à Rabat, une entrevue à la journaliste de télévision américaine, Barbara Walters. Tout en acceptant de se laisser filmer, le souverain a refusé que ses propos soient enregistrés. Le film a *été diffusé* par la chaîne de télévision A.B.C., accompagnée d'un simple commentaire. Toutefois, Mme Walters a rapporté certains des propos du chah.

« Pourquoi abdiquerais-je ? », s'est écrié le souverain iranien. *« J'ai quitté mon pays pour arranger les choses. Il est évident que cela a eu l'effet inverse. »* La journaliste a indiqué que le chah s'était montré peu loquace, mais lui avait néanmoins confié : *« Si seulement j'avais eu trois ans de plus, tous mes plans auraient été réalisés et le peuple aurait alors compris ce que j'essayais de faire. »*

Le souverain a, selon Barbara Walters, refusé de discuter de la *poussée soviétique* dans le monde, mais a ajouté qu'il le ferait *« un jour »*. A propos de l'Europe, il a estimé que *« toute la civilisation occidentale était en danger »*.

« Etes-vous amer ? », lui a demandé la journaliste. *« Non, parce que je suis un homme religieux. Je ne suis pas amer. Mais cela ne veut pas dire que je ne souffre pas »*, a-t-il répondu. Le chah a d'ailleurs fait de nombreuses allusions à Dieu durant la conversation. Pourquoi a-t-il permis ce qui est arrivé en Iran ?, lui a alors demandé Barbara Walters. *« Pour montrer que rien n'est immuable et que tout change »*, a rétorqué le souverain. — *(Reuter.)*

CORRESPONDANCE

L'ayatollah Khomeiny et le « criminel » Bakhtiar

Le fils aîné de l'ancien premier ministre iranien M. Chapour Bakhtiar nous adresse le texte d'une lettre ouverte à l'ayatollah Khomeiny, qui avait récemment qualifié son père de « criminel » *(le Monde du 27 février). Il y écrit notamment :*

Traiter de criminel un homme qui, après avoir lutté vingt-cinq ans contre une monarchie qui avait érigé la corruption en système de gouvernement, ne s'est vu donner que quarante jours *pour instaurer la démocratie*, c'est tellement exagéré que c'est insignifiant.

Il vous faut des têtes, monsieur Khomeiny, et plusieurs, à l'heure où j'écris, sont déjà tombées en catimini, par votre divine volonté, sans que nul ne sache exactement *sous* quel chef d'accusation, à commencer par votre premier ministre, qui, fort heureusement, *lit la presse.*

Certes, vous pouvez lâcher vos sbires à l'assaut de la modeste villa de mon père afin qu'ils saccagent, pillent et mitraillent à la Kalachnikov (saint Marx, pardonnez-leur !), mais vous n'êtes pas obligé de leur dire que, *dix années durant*, elle était hypothéquée...

Criminel, Chapour Bakhtiar ? Mais de quoi devrait-on vous qualifier, vous qui avez allègrement envoyé à la mort des milliers de jeunes gens fanatisés par cassettes interposées.

N'espérez pas l'encensement de l'Histoire ; vous avez interdit à l'Iran de tenter sa chance démocratique et vous êtes responsable de trop de martyrs pour faire figure de héros.

[Le sort de M. Bakhtiar demeure toujours incertain. Au lendemain de l'insurrection populaire du 12 février, des rumeurs avaient couru au sujet de son « suicide ». Quarante-huit heures plus tard, la « Voix de la révolution » annonçait que l'ancien premier ministre avait été arrêté dans des circonstances non précisées et qu'il serait jugé. Le 25 février, enfin, l'ayatollah Khomeiny annonçait que M. Bakhtiar s'était enfui du pays et que l'Iran demanderait son extradition.]

ASIE

LE CONFLIT

Pékin accuse Hanoï d'avoir « annexé de vastes territoires laotiens »

Reprenant avec cinq jours de retard les accusations publiées à Hanoï et à Moscou, le Laos a dénoncé, *mercredi 6 mars*, « la subversion chinoise et les menaces de l'armée de la Chine populaire sur la frontière nord ». L'Assemblée et le gouvernement de Vientiane ont lancé un appel à l'aide « à tous les pays socialistes, non alignés et progressistes », et demandé « à toutes les nationalités du Laos de rester unies plus que jamais autour du gouvernement et du parti ». Selon ce texte, la Chine s'est livrée à des actes d'espionnage, de subversion et de division dans les minorités ethniques et « a prêté son concours aux forces impérialistes et réactionnaires qui troublent la paix à l'intérieur ».

La Chine a rejeté ces accusations et dénoncé, pour sa part, l'« annexion » et l'« occupation militaire » d'une partie du Laos par le Vietnam.

De notre correspondant

Pékin. — Il se confirme que les *conditions dans lesquelles va s'effectuer* le retrait des Chinois du Vietnam constitue, aux yeux de Pékin, le premier test des dispositions de Hanoï à l'égard d'une négociation. *La Chine attend des Vietnamiens* qu'ils laissent les mouvements de repli qui pourraient durer plusieurs jours s'opérer sans trop d'encombres. Elle se propose, en signe de bonne volonté, de retirer ses troupes sur leurs positions de départ, sans conserver le moindre *« gage »* de terrain, y compris dans les secteurs de la frontière où existent des litiges territoriaux. Du moins des assurances sur ce dernier point ont-elles été données à des diplomates amis en poste à Pékin et vraisemblablement transmises, à la partie vietnamienne.

Compte tenu des dernières déclarations de Hanoï, on commence à entrevoir les conditions dans lesquelles pourraient s'ouvrir des pourparlers — dont le principe et même certaines modalités sont acceptés *par les deux pays*. Les observateurs les mieux informés n'en prévoient pas moins que la négociation sera longue à démarrer, et plus longue encore à aboutir, n'excluant même *pas qu'elle se prolonge pendant* des années. On arriverait ainsi à une situation comparable à celle de la frontière sino-soviétique, à propos de laquelle une négociation se pour*suit de manière intermittente* depuis 1969, mais sans que de graves incidents soient à déplorer.

La « victoire » des forces chinoises

Ces perspectives justifient très im*parfaitement* l'éditorial publié mercredi 7 mars par *le Quotidien du peuple* pour célébrer la *« victoire »* des forces chinoises. Assez curieusement, le journal du P.C.C. éprouve *le besoin d'affirmer* que l'opération a été lancée *« avec le mandat solennel du peuple chinois »*. Non seulement on voit mal à quel *« mandat »* il est ainsi fait référence, mais on sait que ce point a *déjà* prêté à discussion et que les doutes à cet égard *ont été encouragés* par le silence observé sur toute l'affaire par le comité permanent de l'Assemblée lors de sa dernière session, alors que les combats faisaient rage.

Pour le reste, l'éditorial du *Quotidien du peuple* réitère les accusations contre l'*« hégémonisme »* vietnamien qu'encourage, dit-il, l'Union *soviétique. Reprenant les propos* tenus la semaine dernière par M. Deng Xiaoping, il affirme que *« le mythe de l'invincibilité de ce Cuba asiatique a été réduit en miettes, et qu'un coup sévère a été porté aux plans d'agression et d'expansion de l'Union soviétique en Asie »*. Démonstration est ainsi faite, ajoute le journal, qu'*« il est essentiel de combattre l'hégémonisme pour défendre la paix »*. Le *Quotidien du peuple* réclame une nouvelle fois le retrait des forces vietnamiennes du Cambodge.

Chine nouvelle rejette d'autre part, les accusations lancées par Moscou *et Hanoï selon* lesquelles le Laos serait menacé d'une intervention chinoise. *« Il n'y a pas un seul soldat chinois au Laos »*, affirme l'agence et *« la Chine a toujours respecté l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale laotiennes »*. Chine nouvelle retourne en revanche l'argument pour dénoncer la présence de *« cinquante mille militaires réguliers vietnamiens »* au Laos qui, dit-elle, est soumis à *« une complète occupation militaire et à un étroit contrôle politique sous le couvert de l'aide »* que prétendent lui apporter le Vietnam et l'U.R.S.S. L'agence accuse Hanoï d'avoir utilisé son accord frontalier avec Vientiane pour *« annexer de vastes territoires laotiens »*. A long terme, il n'est pas exclu que la Chine se propose d'ouvrir ce dossier, au même titre que celui du Cambodge.

ALAIN JACOB.

POUR MONTRER SA BONNE VOLONTÉ

Le Vietnam a « autorisé » les Chinois à « retirer leurs forces »

Le *Nhan Dan*, organe du P.C. vietnamien, a confirmé mercredi 7 mars que le retrait des Chinois avait commencé. Mardi, des sources sûres avaient informé le correspondant de l'A.F.P. à Hanoï *que ce mouvement* avait commencé dès lundi en fin de journée et que les troupes vietnamiennes n'interviendraient pas pour s'y opposer, à condition que les Chinois se retirent en deçà de la frontière *« historique »* séparant les deux pays.

Selon le *Nhan Dan*, *« les forces au pouvoir à Pékin ont dû déclarer qu'elles retiraient leurs troupes du territoire vietnamien parce qu'elles se sont heurtées à la riposte acharnée de nos forces armées et de notre peuple, ainsi qu'à la condamnation véhémente du monde entier. Pour montrer notre bonne volonté, nous les autorisons à retirer leurs forces. Mais, si leurs troupes, en se retirant, continuaient leurs actes de guerre, elles seraient punies. Ainsi, l'aventure militaire des réactionnaires chinois contre notre pays échoue lamentablement. Ils ont reçu une grande leçon qu'ils ont payés très cher. L'effet de cette leçon sera durable. S'ils n'avaient pas décidé de se retirer, leurs pertes auraient été encore plus grandes. On ne badine avec notre volonté,* ajoute le quotidien, *non plus qu'avec la puissance invincible de l'armée populaire et de la nation vietnamienne. »*

Le *Nhan Dan* a rappelé que les appels à la mobilisation *« conservent toute leur valeur »* car *« la nature réactionnaire des forces au pouvoir à Pékin n'ayant pas changé, il n'est pas certain qu'elles tirent la leçon nécessaire de leur échec »*. Mercredi, d'autre part, le gouvernement vietnamien a publié un arrêté visant à la mise en *« état de guerre »* du pays. Il prévoit la mobilisation de *« tous les citoyens en âge de servir la patrie »*, l'entraînement militaire des ouvriers et jeunes d'âge scolaire. *« Tout acte d'intelligence avec l'ennemi, de pillage ou de subversion, tout acte affectant les activités nationales civiles ou militaires, sera jugé selon les lois en vigueur en temps de guerre »*. Radio-Hanoï a annoncé, le 1ᵉʳ mars, l'arrestation de personnes accusées d'avoir collaboré avec l'occupant chinois.

« Pour une reprise des pourparlers »

Mardi après-midi, le ministère vietnamien des affaires étrangères, rompant un silence de vingt-quatre heures après l'annonce par Pékin du début du retrait de ses troupes, avait publié une déclaration, dont voici les principaux passages cités par l'agence Tass : *« Si la Chine retire réellement la totalité de ses troupes du territoire vietnamien, comme il a été annoncé, la partie vietnamienne est prête — après que l'armée chinoise se sera retirée au-delà de la ligne de frontière historique que les deux parties se sont engagées à respecter, — à s'atteler immédiatement à des négociations avec la partie chinoise, au niveau des vice-ministres des affaires étrangères, concernant le rétablissement de relations normales entre les deux pays. Les deux parties se mettront d'accord quant au lieu et à la date de ces négociations. »*

MM. Brejnev et Kadar estiment que les Chinois sont « dégrisés »

De notre correspondant

Moscou. — Alors que les messages de solidarité des Soviétiques avec les Vietnamiens, dénonçant *« les nouveaux mandarins chinois »*, ou *« la tactique hitlérienne de la terre brûlée »* pratiquée par les *« interventionnistes fascisants »* continuent d'affluer, le ton des commentaires officiels a sensiblement évolué le mardi 6 mars. La veille, Tass avait d'abord réagi avec incrédulité à l'annonce, par Chine nouvelle, du retrait des Chinois : *« Pour le moment, aucune information ne témoigne que la Chine ait commencé réellement à retirer ses troupes du territoire vietnamien »*. Dans d'autres dépêche, *Tass* affirmait qu'au contraire *« l'action chinoise se poursuivait et s'étendait »*.

Les dirigeants soviétiques se sont apparemment convaincus de la sincérité des intentions chinoises. C'est ainsi que l'on interprète, à Moscou, les déclarations faites, lors de leur rencontre au Kremlin, par MM. Brejnev et Kadar et citées par Tass : *« Une telle décision* (de se retirer du Vietnam), *si elle est dûment mise en œuvre, pourrait être considérée comme un indice de dégrisement des politiciens chinois. Mais à quoi bon alors les menaces et les ultimatums adressés au Vietnam, l'exigence sans précédent de reconnaître à la Chine le droit à une nouvelle agression ? Seul le retrait complet et inconditionnel des troupes chinoises et l'arrêt des provocation antivietnamiennes à la frontière peuvent permettre d'instaurer une situation de paix dans la région. »* L'agence a aussi diffusé la déclaration du ministère des affaires étrangères du Vietnam indiquant que Hanoï était prêt à reprendre les négociations avec Pékin dès que les troupes chinoises seraient parties.

Le chef de l'Etat et du parti soviétiques est revenu sur ce sujet, lors du dîner offert en l'honneur du premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois. Il a estimé que, *« en attaquant odieusement »* le Vietnam, les dirigeants chinois avaient *« jeté le masque »*. Et il a attribué à la riposte des *« héroïques fils et filles du Vietnam »* la décision de Pékin de retirer ses troupes.

Mais, au cours de leurs entretiens, MM. Brejnev et Kadar semblent surtout avoir mis l'accent — si l'on en croit le compte rendu de Tass — sur la nécessitt de renforcer la cohésion et l'unité du camp socialiste tant dans le domaine politique qu'économique. C'est *« la conclusion nette »* qu'*« avec le camarade Kadar nous tirons des événements récents »*, a déclaré le secrétaire général du P.C. soviétique. *« En agissant en rangs serrés, nous sommes parvenus à la détente. En persévérant dans cette voie, nous pouvons déjouer toute tentative de faire revenir le monde à la guerre froide ou à quelque chose d'encore pire. »*

M. Brejnev a bien précisé que cette détente ne devait pas priver *« la Chine des changements révolutionnaires »* dont il a vu les exemples les plus récents à Kampuchéa et en Iran : *« Seuls les détracteurs du progrès,* a-t-il affirmé, *ne veulent pas voir que ces changements surgissent pour des raisons nationales. Lorsque s'effondrent des régimes pourris mais qui leur sont soumis, ils sont prêts à accuser n'importe quoi : les pays socialistes, la détente, voire les conditions religieuses »*, alors que *« l'impérialisme et ses acolytes n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes »*.

DANIEL VERNET.

هكذا من الاصل

ASIE

SINO-VIETNAMIEN

Hérité de la période coloniale

Le litige frontalier ne porte que sur d'infimes portions de territoire

La frontière entre la Chine et le Vietnam est délimitée par des textes déjà anciens. Il s'agit de deux conventions — celles du 26 juin 1887 et du 20 juin 1895 — entre la République française, puissance coloniale au Tonkin, et la dynastie mandchoue, régnant sur l'Empire du Milieu. La *Troisième République* pratiquait alors une diplomatie « musclée » pour assurer les intérêts et la sécurité de son empire, et ces conventions faisaient suite au traité de Tientsin (aujourd'hui Tianjin) de 1885.

Des commissions mixtes furent chargées d'aborner la frontière, souvent tracée dans des régions difficiles d'accès. Dans certains secteurs, la population n'était ni chinoise ni vietnamienne, mais se composait de minorités ethniques (Thaïs, Méos, Mans, Thos) vivant à cheval sur la ligne tracée par les chancelleries, qu'elles ne connaissaient ni ne reconnaissaient.

Une frontière délimitée

Depuis plus de quatre-vingt-dix ans qu'elles ont été placées, ces bornes ont connu bien des aléas. Certaines ont été détruites. Pékin et Hanoï s'accusent mutuellement d'en avoir déplacées d'autres, ou d'avoir « *érigé à nouveau des bornes-frontière abandonnées* » (Radio-Pékin du 17 février).

Le problème serait de moindre gravité si la frontière était clairement délimitée par des obstacles géographiques, ou fixée avec précision dans les textes. Or il n'en est rien. Définissant par exemple la frontière entre les points X et Y, la convention de 1887 se contente de dire : « *Du point X elle remonte vers le nord jusqu'au point Y, en passant par Paicheyai (Bach thach giai) et Lao-ai K'an (Lao-hai-kan), la moitié de chacun de ces deux endroits appartenant à la Chine et à l'Annam.* »

On comprend aisément qu'une telle imprécision laisse subsister des points litigieux. C'est ainsi, pour prendre un seul exemple, que des calendriers chinois et vietnamiens sont illustrés par une vue de la même cascade.

Pour le moment, les contestations ne semblent porter que sur des parcelles de territoire dont, selon Pékin, la plus importante aurait quelques kilomètres carrés. Une émission de Radio-Pékin, le 17 février, parle de l'occupation d'un village « *situé à 50 mètres de la frontière* » et de bornes « *déplacées de 600 mètres* ». Une polémique porte même sur l'échange de trois terrains ayant respectivement 200, 4 et 9 mous de surface (un mou, mesure chinoise, vaut 1/15e d'hectare). C'est peu pour démontrer les « *ambitions sauvagement expansionnistes* » de Hanoï.

Le problème des Paracels

Pourtant, vers 1957, communistes vietnamiens et chinois avaient décidé de « geler » la frontière sur son tracé colonial. Au contraire de ce qui s'est passé avec la Birmanie, la Chine et le Vietnam n'ont jamais signé de traité frontalier, en dépit des propositions de négociation faites par Hanoï. La raison en est sans doute la question des archipels de la mer de Chine méridionale des Paracels et des Spratleys (respectivement en chinois et en vietnamien Xisha et Nansha, et Hoang Sa et Truong Sa). Hanoï et Pékin revendiquent la souveraineté sur ces îlots désertiques mais dont le plateau continental recèlerait du pétrole. Actuellement la Chine contrôle les Paracels, reprises au régime de Saigon en janvier 1974, et le Vietnam une partie des Spratleys. Les Philippines et Taiwan occupent le reste de ce dernier archipel.

Chaque partie avance, bien entendu, de nombreux arguments, historiques ou autres, pour justifier ses revendications sur des territoires qui n'ont jamais eu de population propre et permanente. Jusqu'en 1975, Hanoï a gardé le silence sur l'occupation des Paracels par la Chine. A l'époque *même*, les cartes soviétiques les considéraient comme chinoises.

Il est évident que cette querelle sur quelques arpents de jungle ou de récifs coralliens n'est pas la cause du conflit qui oppose les armées de libération. Elle aurait pu rester dans l'ombre, comme ce fut le cas pendant vingt ans, alors que Chinois et Vietnamiens étaient « *unis comme les lèvres et les dents* ». Le différend est en effet sans commune mesure avec ceux qui divisent Pékin, Moscou ou New-Delhi et qui portent, eux, sur des *dizaines de milliers de kilomètres* carrés. Il risque toutefois de compliquer encore toute solution, les Chinois ayant déjà annoncé son intention de se replier, une fois le Vietnam « *puni* », sur la ligne frontière qu'ils reconnaissent comme valable, et non sur celle dont Hanoï accepte le tracé.

PATRICE DE BEER.

Laos

● LE CHEF DE L'EGLISE BOUDDHISTE DU LAOS, PHRA THAMYANO, s'est enfui mardi 6 mars en Thaïlande, en traversant le Mékong sur un radeau. Agé de quatre-vingt-sept ans, et résidant jusqu'alors à Louang-Prabang, il avait été amené à Vientiane pour y suivre un traitement médical. Il a décidé de fuir quand les autorités lui ont appris qu'il devait partir pour l'U.R.S.S. ou le Vietnam pour y être soigné. Il a obtenu l'asile politique en Thaïlande. — *(A.P., UPI.)*

BIBLIOGRAPHIE

LE VIETNAM AU XXe SIÈCLE

Offrir au public la genèse — coloniale — de la tragédie vietnamienne ne manque sûrement pas d'à-propos et c'est ce que fait, dans son *Vietnam au vingtième siècle*, l'universitaire P.-R. Féray, déjà l'auteur d'une thèse d'Etat sur le même sujet. Sur le thème de « *la dualité Ancien-Nouveau* », il nous livre des pages fortes d'érudition et de synthèse sur la mutation jusqu'à présent imparfaitement connue des années 1920-1945.

De l'occidentalisation à la révolution, de la tentation au refus, le Vietnam nouveau s'enfante dans la douleur et l'analyse fouillée (1), des insurrections des années 30 souligne le relais offert par les communistes sous la houlette de Nguyên Ai Quôc (Ho chi Minh). Autre étude édifiante : celle du « *long 4 mai culturel vietnamien* », qui s'étale de 1930 à 1945, à l'instar de celui que les étudiants chinois avaient déclenché, le 4 mai 1919, « *contre l'impérialisme japonais et l'amputation du territoire national* ». Sans cette explosion culturelle d'une quinzaine d'années, la révolution vietnamienne d'août 1945 n'aurait jamais été « totale ».

On pourra reprocher à P.-R. Féray d'avoir quelque peu négligé — volontairement, semble-t-il —, cet *Angle de l'Asie* offert notamment dans les derniers écrits de Paul Mus (2), un angle qui continue d'éclairer, de façon lumineuse, les développements récents en Indochine. Mais son ouvrage a le grand mérite de replacer dans son contexte ce qu'il qualifie d'« *événement-Vietnam* », auquel trop d'observateurs ont « si fort collé ». Si les derniers chapitres, consacrés aux deux premières guerres d'Indochine, sont d'un intérêt plus relatif, l'apport de l'historien est important sur la période antérieure : il permet de discerner que, pour ce pays « *aujourd'hui malade de la guerre* », les options demeurent ouvertes. A ce sujet, P.-R. Féray dit l'essentiel et le dit bien.

(1) L'auteur a systématiquement dépouillé des archives françaises auquel le public n'a pas eu accès jusqu'ici.

(2) Cf. notamment, *l'Angle de l'Asie*, édité par Serge Thion (Hermann, 1977, 269 p.), et *Ho Chi Minh, le Vietnam, l'Asie*, édité par Annie Nguyên Nguyêt Hô (Seuil, 1971, 251 p.).

★ Pierre-Richard Féray, *le Vietnam au vingtième siècle*, Presses Universitaires de France, 1979, 272 p., 69 F.

AFRIQUE

Algérie

Le comité central du F.L.N. doit trancher entre les tenants d'un « gouvernement fort » et partisans de la prééminence du parti

De notre correspondant

Alger. — Le comité central du F.L.N. a tenu, le mardi 6 mars, au Palais des nations, près d'Alger, sa première réunion depuis son élection par le congrès du parti le 31 janvier. Il doit adopter durant cette session son propre règlement interne, le règlement intérieur du parti et mettre au point des propositions d'amendements de la Constitution, qui devront être ensuite adoptées par l'Assemblée nationale. Mais il va devoir surtout se prononcer sur le débat qui divise depuis un mois les dix-sept membres du bureau politique. En dépit de deux séries de réunions, du 17 au 19, puis du 24 au 26 février, ceux-ci n'ont pu se mettre d'accord sur le partage de tâches entre le parti et l'Etat.

Le F.L.N. ayant, ces douze dernières années, joué le simple rôle de courroie de transmission, ce problème était relégué au second plan. Mais le parti, à nouveau doté par le congrès de janvier d'une direction et de statuts, entend tenir la place qui lui est reconnue par les textes. Il lui revient de droit, en vertu de la charte nationale et de la Constitution de tracer les grandes orientations de la politique nationale et d'en contrôler l'application. Ainsi se trouve posée la question de la répartition des tâches entre les membres du bureau politique. Deux thèses s'affrontent à ce propos, et c'est au comité central, organe souverain entre deux congrès, qu'il appartient de trancher.

Le premier courant aurait pour chef de file M. Bouteflika, ministre des affaires étrangères, qui serait appuyé par MM. Tayebi Larbi, ministre de l'agriculture, et Ahmed Draïa, ministre des transports. L'Algérie, abordant une période particulièrement délicate de son développement, ils sont partisans d'un gouvernement fort, construit autour de responsables expérimentés ayant une grande connaissance des dossiers, et capable de prendre immédiatement les décisions qui s'imposent après plusieurs mois de flottement dus à la maladie et à la disparition du président Boumediène.

Des débats animés

Ces hommes, choisis au sein du bureau politique qui compte actuellement onze ministres, animeraient des « *super-ministères* » avec l'aide de secrétaires d'Etat, choisis parmi les membres du comité central. On parle ainsi d'un ministère de l'économie, du plan, et même des finances, dont le titulaire pourrait être M. Abdesselam, d'un ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et de la bonification des terres, qui pourrait revenir à M. Ben Cherif, etc. Le colonel Abdelghani, ministre de l'intérieur, souvent cité pour le poste de premier ministre, serait également partisan d'une solution de ce type.

La seconde tendance, animée notamment par M. Yahiaoui, ancien responsable exécutif chargé de l'appareil du parti, estime, au contraire, que les membres du bureau politique doivent se consacrer en priorité et en majorité à l'animation des commissions du parti, afin que celui-ci puisse remplir véritablement sa tâche de direction de la révolution. L'équipe gouvernementale, essentiellement composée de « techniciens » chargés d'appliquer la politique définie par le F.L.N., serait recrutée en quasi-totalité au niveau du comité central. Cette formule favoriserait, disent ses partisans, un renouvellement et un élargissement du personnel politique, ce qui était l'un des buts poursuivis par le président Boumediène. M. Taleb Ibrahimi, ministre-conseiller du président de la République, et qui était l'un des plus proches collaborateurs du chef de l'Etat disparu, pencherait pour cette solution ainsi que plusieurs des nouveaux membres de la direction politique du pays. Les débats du comité central, où les deux courants se retrouvent, promettent donc d'être animés.

DANIEL JUNQUA.

Zaïre

CONDAMNÉ A MORT EN SEPTEMBRE 1977 POUR « HAUTE TRAHISON »

M. Karl I Bond redevient ministre des affaires étrangères

Comme nous l'indiquions dans nos dernières éditions datées du 7 mars, le général Mobutu, président du Zaïre, a procédé mardi 6 mars à d'importants remaniements de l'appareil de l'Etat. C'est ainsi que M. Boliko Lokonga, ancien président du Conseil législatif (Parlement), a été nommé premier commissaire d'Etat (premier ministre), en remplacement de M. Mpinga Kasenda, qui devient secrétaire permanent du Mouvement populaire de la révolution (M.P.R.), parti unique.

D'autre part, M. Nguza Karl I Bond est nommé commissaire d'Etat (ministre) aux affaires étrangères et à la coopération internationale, en remplacement de M. Umba di Lutete, nommé commissaire d'Etat à l'orientation et à l'information.

Parmi les autres nominations importantes figure celle de M. Bofossa, gouverneur de la Banque du Zaïre, qui devient ministre des finances.

Par ailleurs, un Conseil national de sécurité placé sous l'autorité directe du chef de l'Etat est créé « pour renforcer la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat », tandis que le ministère du Plan devient un « commissariat général » dirigé par M. Bokana, ancien directeur adjoint du cabinet présidentiel avec rang de ministre.

Plus encore que le changement de premier ministre, c'est le retour de M. Nguza Karl I Bond au ministère des affaires étrangères qui constitue l'élément le plus important du remaniement ministériel décidé mardi 6 mars par le général Mobutu.

En effet, arrêté en août 1977, alors qu'il était déjà ministre des affaires étrangères, pour intelligence avec les « gendarmes katangais » qui venaient d'envahir le Shaba pour la première fois, M. Karl I Bond avait échappé de justesse au peloton d'exécution. Condamné à mort « *pour haute trahison* » le 13 septembre 1977 par la Cour de sûreté du Zaïre, il avait deux jours plus tard été gracié par décision personnelle du chef de l'Etat zaïrois, puis remis en liberté en juillet 1978.

M. Nguza Karl I Bond n'a jamais cessé de proclamer son attachement personnel au président Mobutu et sa fidélité aux principes politiques définis par ce dernier. Ses malheurs semblent avoir eu pour origine certains commentaires faits à l'étranger au moment de « *la guerre de quatre-vingts jours* ». A cette époque, en effet, évoquant un éventuel abandon du pouvoir par le général Mobutu, certains milieux diplomatiques présentaient M. Karl I Bond comme un éventuel successeur du chef de l'Etat. Originaire du Shaba, ce dernier semblait susceptible de faciliter la recherche d'un règlement négocié avec les « gendarmes katangais ».

Le retour de M. Karl I Bond à son ancien ministère devrait permettre le renforcement de l'équipe présidentielle. Compétent, travailleur, connu à l'étranger, il est très apprécié des Américains qui étaient intervenus en sa faveur auprès du général Mobutu.

Après s'être officiellement réconcilié avec son voisin angolais, le président de la République zaïroise scelle la réconciliation nationale avec la solennité et l'éclat qui s'attachent à la réinstallation dans ses fonctions antérieures d'un ancien condamné à mort. Il entend ainsi assurer de toute urgence le succès du plan de redressement économique. En effet, dans les chancelleries occidentales, et notamment à Washington, on s'inquiète de plus en plus de la dégradation générale de l'économie zaïroise, et l'on commence même à mettre en parallèle la situation qui règne en Iran avec celle dont pourrait être menacé le Zaïre. — *Ph. D.*

LA CRISE DE NAMIBIE

L'attaque des camps de la SWAPO par l'Afrique du Sud réduit encore les chances de règlement

De notre correspondante

Johannesburg. — En même temps qu'il envoyait à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, une acceptation conditionnelle concernant le cessez-le-feu en Namibie, le gouvernement sud-africain ordonnait, mardi 6 mars, l'attaque des camps de l'organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) dans les pays voisins de la Namibie. Selon le premier ministre, qui a annoncé la nouvelle au Parlement, cette décision a été prise en réplique aux dernières attaques des nationalistes *namibiens dans le nord du pays*, notamment contre deux bases de l'armée sud-africaine. Pour le moment, aucun détail n'a été donné sur les poérations, mais M. Pieter Botha les a qualifiées de « *limitées* ». Un porte-parole de l'armée a simplement déclaré mercredi matin que les troupes sud-africaines n'avaient subi aucune perte.

Il semble fort improbable que la date du 15 mars proposée par M. Waldheim pour le cessez-le-feu soit respectée. Le gouvernement sud-africain se montre en effet intransigeant sur deux points et exige le contrôle des camps de la SWAPO à l'étranger (Angola et Zambie) par les « casques bleus », tout en refusant catégoriquement l'ouverture de bases du mouvement nationaliste sur le territoire namibien.

Les guérilleros s'opposent au contrôle de leurs camps par l'ONU, et ils bénéficient sur ce point du soutien des pays de première ligne (Angola, Zambie, Mozambique, Botswana et Tanzanie). Mais Pretoria s'attache d'autant plus à cette revendication qu'elle dit en avoir reçu la promesse de M. Waldheim lui-même, ce qui est démenti à l'O.N.U.

L'impasse semble, une fois de plus, presque totale, et le temps ne joue pas en faveur des négociateurs. Pretoria ne cesse en effet de répéter qu'elle sera inflexible sur la date des élections, prévues fin septembre. Elle est entièrement soutenue sur ce point par l'Assemblée constituante de Windhoek, élue en décembre dernier et non reconnue par les Nations unies. Celle-ci a décidé d'aller de l'avant dans une solution interne si le cessez-le-feu n'est pas décrété d'ici au 2 avril prochain. Deux mouvements qui ont refusé de prendre part aux élections en décembre dernier, le Front national de Namibie (N.N.F.), organisation multiraciale modérée, et la SWAPO démocratique, mouvement dirigé par des dissidents de la Swapo, s'alignent actuellement sur le gouvernement sud-africain, en exigeant le contrôle des bases de la Swapo à l'étranger.

Dans son discours au Parlement, M. Botha a également fustigé les cinq pays occidentaux qui mènent depuis deux ans les négociations (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada et Allemagne fédérale), les accusant de ne pas avoir respecté leurs engagements et de s'aligner trop facilement sur les positions de la SWAPO.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Tchad

ONZE DÉLÉGATIONS PARTICIPENT A LA CONFÉRENCE DE KANO (NIGÉRIA)

Tandis que devait débuter ce mercredi 7 mars à Kano, au Nigéria, la « table ronde » réunissant toutes les parties intéressées au règlement du conflit au Tchad, les affrontements armés qui se sont poursuivis mardi à N'Djamena entre les troupes du président Malloum et celles de son premier ministre, M. Hissène Habré, ont, selon l'agence soudanaise de presse, diminué d'intensité. De même source, on indique cependant que la situation restait confuse ce mercredi et que l'on entendait des tirs sporadiques dans plusieurs quartiers de la capitale. Précédemment l'agence soudanaise avait annoncé — information demeurée sans confirmation, — que les partisans de M. Hissène Habré avaient occupé le commandement de la gendarmerie et arrêté son chef, le commandant Kamougué Waddal Abdelkader.

Onze délégations doivent participer à la rencontre de Kano, qui devrait durer trois jours : celles des six pays voisins (Libye, Niger, Nigéria, Cameroun, Centrafrique et Soudan) et celles des diverses tendances politiques tchadiennes (les partisans du président Malloum, ceux de M. Habré et les trois tendances du Frolinat constituées par les partisans de MM. Goukouni Oueddeï, Ahmat Acyl et Abba Siddick).

DIPLOMATIE

AU COURS DE SON VOYAGE EN ROUMANIE

M. Giscard d'Estaing aura trois entretiens avec M. Ceausescu

M. Giscard d'Estaing fera du 8 au 10 mars à Bucarest le voyage qu'il avait dû ajourner le 16 janvier en raison des intempéries. La nouvelle date avait été immédiatement fixée, M. Giscard d'Estaing et le président roumain, M. Ceausescu, tenant apparemment tous deux à se rencontrer avant le voyage du président de la République à Moscou à la fin du mois. Le programme fixé reprend à peu de chose près *celui qui avait été prévu pour le mois* de janvier.

MM. Giscard d'Estaing et Ceausescu auront donc trois tête à tête : jeudi après-midi 8 mars, vendredi matin et dans la soirée qu'ils passeront le même jour au château de Sinaïa à 120 km de Bucarest. La seule différence dans le *programme réside dans la suppression* de la matinée libre du samedi, que l'on supposait consacrée à une partie de chasse. La matinée du samedi, à Bucarest, sera consacrée à la signature de « documents » et non plus seulement d'un « communiqué commun » et à la traditionnelle conférence de presse. Les principes de politique générale seront mentionnés dans une déclaration commune, le communiqué proprement dit ne traitant que des questions plus particulières.

Sur le fond, les projets de texte n'ont pas été modifiés depuis janvier mais, comme à cette époque, quelques paragraphes — les plus délicats — restent en blanc et devront être discutés.

La délégation française sera légèrement allégée. En font toujours partie : MM. François-*Poncet, ministre des affaires étrangères*; Deniau, ministre du commerce extérieur, et Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle ; mais le ministre de l'industrie, M. Giraud, retenu à Paris, est remplacé par son secrétaire d'Etat, M. Prouteau, et M. Stoléru, secrétaire d'Etat au travail, ne sera plus du voyage.

Paraphrasant ce qu'il avait dit en janvier, le porte-parole de l'Elysée, M. Hunt, a déclaré mardi : « Ce voyage manifeste l'intérêt et la sympathie que porte la France à ce pays avec lequel elle développe une coopération particulièrement active fondée sur des affinités historiques et culturelles et dont la personnalité et le rôle spécifique s'affirment dans la vie européenne et internationale. »

La constance d'une politique d'indépendance

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les événements de ces dernières semaines ont donné à plusieurs reprises l'occasion aux dirigeants roumains de manifester l'originalité de leur position au sein du camp oriental. Que ce soit à propos du Proche-Orient, *de l'affaire cambodgienne*, du conflit sino-vietnamien ou du désarmement, Bucarest a marqué ses distances par rapport à Moscou et aux autres membres du pacte de Varsovie.

L'U.R.S.S. et ses alliés ont condamné les « *agissements séparatistes* » de Camp David. La Roumanie y a vu une tentative, certes partielle mais néanmoins louable, d'avancer sur le chemin de la paix entre l'Egypte et Israël. L'élimination du régime de Pol Pot au Cambodge, voulue et réalisée par Hanoï, a été saluée par les Soviétiques et leurs associés comme un acte libérateur. Pour les Roumains, il ne s'est agi que d'une ingérence, au surcroît armée, dans les affaires intérieures d'un pays souverain. Quant à l'affrontement sino-vietnamien, rien non plus ne saurait le justifier, mais Bucarest s'est bien gardé de dénoncer l' « *agression* » chinoise, préférant parler de « *conflit frontalier* », de « *luttes armées* » ou d' « *actions militaires* ». La qualité de pays socialiste n'est pas refusée à la Chine, elle est même soulignée par la presse roumaine au moment même où dans d'autres pays du camp, notamment en Allemagne de l'Est, certains journaux ont commencé à contester sérieusement cette appellation.

Resserrement des rangs

Cette attitude de principe de Bucarest à l'égard du deuxième grand *du monde communiste* se situe dans une continuité historique. En 1963-1964, ce fut déjà sur l'arrière-plan de la querelle sino-soviétique que la Roumanie commença à se démarquer de l'U.R.S.S. et à s'affirmer sur la scène internationale. Si l'éclatement *du monolithisme d'alors* et la suppression (du moins en théorie) de l'idée d'un centre unique du mouvement communiste favorisèrent indéniablement ses efforts en vue d'élargir sa marge de manœuvre, l'évolution de la politique chinoise, depuis la signature *du traité sino-japonais* jusqu'au conflit ouvert avec le Vietnam, complique singulièrement la tâche de M. Ceausescu.

Devant la menace d'encerclement sino-nippo-américain, certes exagérée, mais néanmoins *ressentie par Moscou*, l'heure est au resserrement des rangs au sein du pacte de Varsovie. Rien d'étonnant, dans ces conditions, que les journaux tchécoslovaques, hongrois et bulgares aient reproché ces derniers jours à Bucarest sa neutralité devant l' « *agression* » *de Pékin contre le* « *Vietnam héroïque* ». Rien de surprenant non plus qu'une certaine nervosité se manifeste à nouveau dans les Balkans. Les Soviétiques renforcent leurs liens politiques, économiques et militaires avec la Bulgarie, érigée en bastion, d'où *ils exercent leur surveillance sur* le détroit du Bosphore, la Macédoine et les Karpates. L'image d'une Roumanie prise en tenaille entre l'U.R.S.S., au nord, la Hongrie, à l'ouest, et la Bulgarie, au sud, traduit la fragilité de sa position au cas d'une aggravation *de la tension dans la région*.

Les dirigeants roumains savent *bien que les meilleures chances de* poursuivre sans encombre leur politique d'indépendance résident pour eux dans un approfondissement de la détente. Aussi multiplient-ils depuis le début de l'année les appels au désarmement, à l'élimination de la force en tant *que moyen de solution* des litiges entre Etats, au respect du droit de chaque peuple de décider de son sort. L'une des dernières propositions de Bucarest consiste en la création entre les armées de l'OTAN et du pacte de Varsovie d'une zone démilitarisée d'une profondeur de 80 à 100 kilomètres.

Cette politique n'est pas exempte de maladresses : M. Ceausescu admet aujourd'hui que « *des nuages s'amoncellent à l'horizon* », alors que, il y a trois *mois, il avait avancé pour* les besoins de la cause la thèse de l'absence de danger imminent de guerre et d'une évolution, somme *toute*, satisfaisante de la vie internationale. Il s'agissait, à l'époque, pour lui, de justifier son refus d'augmentation des dépenses militaires, *présentée par le pacte* de Varsovie. Ces variations dans l'argumentation n'altèrent pas cependant la ligne directrice d'une politique qui, en dépit de tous les écueils, n'a pas subi ces dernières années de modification fondamentale.

MANUEL LUCBERT.

● *Amnesty International* a lancé un appel en faveur des prisonniers *d'opinion en Roumanie*, à l'occasion du voyage de M. Giscard d'Estaing. D'après une enquête d'Amnesty International sur l'internement psychiatrique, « *des médicaments utilisés dans le traitement des maladies mentales sont administrés à des doses dangereusement massives à des gens sains d'esprit comme* « *moyen de* » *rééducation politique* ». La détention à court terme, ajoute Amnesty International, tend également à devenir une pratique courante en Roumanie : « *Les détenus sont arrêtés arbitrairement, maltraités, puis relâchés, et cela de façon répétitive. Entre-temps ils sont souvent assignés à résidence.* » Amnesty International affirme avoir connaissance de plus de deux cents cas de personnes soumises à de tels traitements.

● *La trente-deuxième session ordinaire du conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine* a pris fin, dimanche 4 mars, à Nairobi, avec quarante-huit heures de retard. Ce délai a été dû, en partie, à la volonté de quinze Etats membres de voir figurer, dans une résolution, le conflit du Sahara occidental en tant que « *problème de décolonisation* ». Leur projet fait également mention du « *peuple sahraoui* ». La question a finalement été renvoyée devant un comité *ad hoc*. — *(Corresp.)*

EUROPE

Italie

Une étude sur les militants communistes révèle de profondes divergences entre la base et la direction du P.C.I.

Rome. — A un an de distance, le parti communiste italien a provoqué deux crises gouvernementales : la première, en janvier 1978, pour entrer dans la majorité parlementaire ; la seconde, en février 1979, pour en *sortir. Selon lui, ces deux crises* sont dues à l'immobilisme de la Démocratie chrétienne, qui n'a pas gouverné le pays. Ce qu'on peut admettre, avec quelques nuances. Le P.C.I. est moins convaincant, en revanche lorsqu'il accuse la D.C. d'avoir changé de politique. N'est-ce pas lui, plutôt, qui, souffrant d'être associé au pouvoir sans réussir à gouverner, reconsidère ses positions ?

La crise gouvernementale coïncide avec la préparation du XV[e] congrès du P.C.I., convoqué à Rome le 20 mars prochain. Des « projets de thèses » ont été présentés (*Le Monde* du 12 décembre). Ils viennent d'être débattus dans les sections du parti, et ce sont maintenant les fédérations qui les examinent. De telles assemblées ne rendent pas bien compte des humeurs réelles de la base. Nombre d'inscrits ne s'y expriment pas, et les interventions sont ensuite « filtrées » par l'appareil. L'image monolithique qui s'en dégage ne trompe personne. Mais comment évaluer la nature et l'importance des différentes tendances des militants ?

Une enquête fort intéressante vient d'être réalisée à ce propos par MM. Marzio Barbagli et Piergiorgio Corbetta, à l'Institut des sciences de l'éducation de l'université de Bologne. Les auteurs se sont appuyés sur trois données : une enquête nationale d'un institut de sondage, la DOXA ; des interviews de militants d'une fédération communiste d'Emilie-*Romagne* ; l'analyse *de documents* internes d'une autre fédération dans cette région « rouge ». Les résultats de leur étude confirment ce que l'on pressentait : la base communiste est souvent bien éloignée des dirigeants nationaux. Mais, quant à la nature et à l'ampleur de ces divergences, l'enquête contredit plusieurs idées reçues.

Une base très proche de l'Union soviétique

Première surprise : la base communiste est beaucoup *plus anti*-catholique qu'on ne le croyait. Elle continue à considérer l'Eglise comme un tout, sans distinguer entre les différentes associations. Elle ne suit pas non plus ses dirigeants lorsqu'ils affirment que les croyances religieuses peuvent servir *la révolution* au lieu de *la* freiner. 40 % des militants interviewés pensent que « *tant qu'il y aura l'Eglise en Italie les choses ne changeront pas* ». On s'aperçoit, enfin, que si les croyants sont plus nombreux dans le parti depuis 1970, leur poids reste très faible.

Deuxième donnée importante : l'équipe *dirigeante du P.C.I.* n'a été suivie que modérément dans sa « *prise de distance à l'égard de l'U.R.S.S.* ». Non seulement ce pays est considéré comme socialiste (80 % des militants interviewés), *mais son régime* permettrait, mieux que celui de l'Italie (26 %), et même beaucoup mieux (25 %), de participer aux décisions dans les entreprises et les collectivités locales. Les dissidents soviétiques ont contre eux la majorité des inscrits. Et il se trouve encore un *tiers des* militants communistes pour approuver inconditionnellement l'invasion de la Tchécoslovaquie. *Le plus curieux* est que ces comportements issus du stalinisme sont aussi répandus chez les jeunes inscrits que chez les anciens. On relève, d'autre part, la présence d'une minorité active, qui désobéit aux consignes nationales, mais de manière opposée, en *attaquant violemment* l'U.R.S.S.

L'enquête traite enfin du « *compromis historique* ». Elle montre que la base est généralement d'accord avec cette politique d'union nationale pour changer la société italienne. Seuls 20 % des militants interrogés s'y déclarent opposés (et, là aussi, il ne s'agit *pas forcément des plus anciens*, comme on en était convaincu). Mais à y regarder de plus près, ces résultats ne sont guères encourageants pour M. Berlinguer.

Un « compromis » mal compris

Depuis six ou sept ans, le secrétaire général du P.C.I. s'évertue à expliquer que la gauche seule ne peut gouverner l'Italie, que le « *compromis historique* » n'est pas une tactique mais une stratégie de longue haleine. Et voilà que *la* plupart des militants y voient un simple moyen d'arriver au Front populaire, de rejeter la démocratie chrétienne dans l'opposition. Ils sont réalistes, ces militants : Interrogés sur la formule « *la plus adaptée* » à l'Italie actuelle, ils se prononcent massivement pour un gouvernement avec la Démocratie chrétienne ; mais, dès qu'on les interroge sur leurs « *préférences* », c'est un tout autre son de cloche qu'ils font entendre ; trois sur dix veulent un gouvernement de la gauche unie, et quatre sur dix un gouvernement *communiste*, sans parler d'une minorité qui rêve encore de la dictature du prolétariat.

Les auteurs de l'enquête n'ont pas tort de remarquer que d'autres partis italiens présenteraient sans doute des divergences semblables entre base *et sommet*. Il faudrait voir, notamment, combien de démocrates-chrétiens ont approuvé *la collaboration* parlementaire avec les communistes. Mais dans le cas d'un parti aussi structuré que le P.C.I., qui consacre tant d'énergie à sa propagande interne, c'est particulièrement frappant. M. Berlinguer a certainement tenu compte de ces données avant d'envisager le retour de son parti dans l'opposition.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

GRAVES INCIDENTS AU PAYS BASQUE

Le roi Juan Carlos et la reine Sophie ont pris part, mardi 6 mars, au deuil de l'armée en venant *s'incliner devant la dépouille du* général Agustin Munoz Vasquez, assassiné lundi à Madrid. Le couple royal est arrivé en hélicoptère à l'hôpital militaire, où un service de requiem était célébré. Le roi a salué militairement des dizaines d'officiers supérieurs présents. Le général *Gutierrez Mellado, ministre* de la défense, n'assistait pas à la cérémonie. Il y a deux mois, il avait été insulté par des officiers lors du service funèbre du gouverneur militaire de Madrid, assassiné par un commando terroriste. Le général Munoz Vasquez est le quatrième officier supérieur à tomber sous les balles de commandos depuis le début de l'année.

Au Pays basque, de graves incidents ont eu lieu, mardi, à l'occasion de la journée de lutte décrétée par les formations nationalistes de gauche, Euzkadiko Ezkerra et Herri Batasuna, maintenant représentées aux Cortès par quatre députés et un sénateur. Trois policiers ont été blessés, dont un très grièvement. Des affrontements ont éclaté dans plusieurs villes de Biscaye et du *Guipuzcoa*.

A Madrid, M. Fraga, leader de la Coalition démocratique (droite), aurait décidé de renoncer à son mandat de député, cependant qu'un porte-parole de sa formation a annoncé que la Coalition était disposée à soutenir le prochain gouvernement. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

● *Le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Chnoupek*, est arrivé mardi à Madrid pour une visite *officielle* de trois jours. Le ministre sera reçu par le roi Juan Carlos et rencontrera M. Adolfo Suarez. Deux accords, l'un culturel, le second sur la coopération en matière de transports internationaux routiers, seront signés à cette occasion. Les relations diplomatiques entre la Tchécoslovaquie et l'Espagne ont été renouées le 7 février 1977. — *(A.F.P.)*

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

FAUTE D'UNE « MAJORITÉ OUVERTE » EN SA FAVEUR

Le président Scheel ne briguera pas un nouveau mandat le 23 mai

De notre correspondant

Bonn. — M. Scheel a fait savoir mardi 6 mars que, « *dans les circonstances présentes* », il n'avait pas l'intention de poser une seconde fois sa candidature lors de l'élection du président de la R.F.A. le 23 mai (nos dernières éditions datées du 7 mars). Il a justifié sa décision en constatant qu'il ne pouvait compter au sein de l'Assemblée fédérale sur une « *majorité ouverte* » en sa faveur.

Cette prise de position n'a pas surpris. Le « *scrutin d'essai* » auquel l'opposition chrétienne-démocrate s'était livrée lundi n'a pas laissé de doutes sur le fait que son propre candidat, M. Carstens, devrait l'emporter sans peine le 23 mai.

Jusqu'à présent, bien des rumeurs avaient couru, selon lesquelles près d'une douzaine de « grands électeurs » de la C.D.U. seraient résolus à maintenir M. Scheel à son poste. Ces spéculations, toutefois, ne paraissent plus guère avoir de sens puisque, au cours du vote secret de lundi, aucune défection de ce genre ne s'est manifestée dans les rangs de l'opposition. Il n'empêche que certains membres de la coalition gouvernementale continuent, semble-t-il, de compter sur un « miracle ».

Tel est le cas de M. Brandt. Faisant mardi sa rentrée sur la scène politique de Bonn, trois mois après une crise cardiaque qui lui a imposé une longue convalescence, le président du S.P.D. a laissé entendre que la décision du chef de l'Etat pourrait n'être que provisoire. Il est vrai que les démêlés judiciaires de M. Carstens avec un ancien député social-démocrate laissent toujours planer une certaine incertitude sur l'avenir politique du candidat C.D.U. Mais il semble que les dirigeants du S.P.D. et du F.D.P. n'arrivent pas à se convaincre que, par suite de l'équilibre des forces au sein de l'Assemblée, la magistrature suprême sera exercée par un homme issu de l'opposition.

JEAN WETZ.

Une importante collaboratrice de nationalité allemande de l'OTAN passe à l'Est

Bruxelles (A.F.P.). — Mme Ursel Lorenzen, de nationalité allemande, assistante du directeur des opérations du conseil de l'OTAN et responsable de l'organisation d'importantes réunions à Bruxelles, est « passée à l'Est » lundi 5 mars. La nouvelle, d'abord annoncée par l'agence de presse est-allemande A.D.N., a été confirmée mardi au siège de l'organisation, où elle a provoqué la consternation. Mme Lorenzen, en effet, avait accès à de très nombreux renseignements militaires importants, à l'exception du secteur nucléaire. Elle avait été recrutée voici douze ans, alors que le siège de l'OTAN se trouvait encore à Paris.

Il s'agit de la seconde affaire d'espionnage à l'OTAN en un mois. Au début du mois de février, une secrétaire de la représentation de la R.F.A. auprès de l'organisation, Mme Ingrid Garbe, avait été appréhendée et inculpée par le parquet fédéral de Karlsruhe pour espionnage, également au profit des services de renseignement de la R.D.A.

● *Le premier ministre hollandais*, M. Andreas Van Agt, a annoncé, mardi 6 mars, qu'il « *ne prendrait pas d'initiative concernant les fonctions actuelles du secrétaire général de l'OTAN* » à la suite des révélations faites la semaine dernière aux Pays-Bas sur l'appartenance entre 1933 et 1936 de M. Luns au Mouvement national-socialiste néerlandais (*le Monde* du 3 mars). — (*A.F.P.*)

Union soviétique

DÉFENSEUR DES TARTARES DE CRIMÉE

M. Moustapha Djemilev est condamné à quatre ans de relégation

Moscou (*A.F.P.*). — Le défenseur des Tartares de Crimée, M. Moustapha Djemilev, a été condamné, mardi 6 mars, à quatre ans de relégation à l'issue d'un procès qui s'est déroulé à Tachkent, sans avocat et sans témoins, a annoncé M. Sakharov.

Ce procès pour « *infraction aux règles de l'assignation à résidence* », qui devait s'ouvrir le 1er mars, avait été reporté au 11 mars en raison du voyage de M. Sakharov à Tachkent. Il s'est tenu, en fait, par surprise le 6 mars en l'absence même du procureur. Le frère et la sœur de M. Djemilev ont été « *prévenus* » le jour même à midi, alors qu'ils se trouvaient absents de leur domicile. L'accusé, qui fait une grève de la faim depuis son arrestation, le 8 février, a été transporté dans le bâtiment du tribunal sur une civière, mais a refusé d'assister à l'audience.

M. Djemilev était accusé de trois « *infractions* » : en décembre 1978, après qu'on lui eut communiqué verbalement que sa relégation avait pris fin, il se rendit à l'aéroport de Tachkent afin de prendre un avion pour Moscou, mais la police l'en empêcha et lui annonça qu'officiellement la mesure administrative qui le touchait restait en vigueur. On lui reproche aussi d'avoir refusé d'ouvrir à des policiers venus perquisitionner chez lui à minuit et de s'être trouver aux abords d'un tribunal où étaient jugés des dissidents religieux adventistes.

Selon l'académicien Sakharov, cet « *incroyable* » procès est « *un flagrant déni de justice qui coïncide avec le renforcement de la répression contre les Tartares de Crimée* ». Il frappe un homme, qui a passé dix des trente-cinq ans de sa vie en prison pour avoir voulu obtenir la reconnaissance du droit des Tartares déportés en Sibérie par Staline, de se réinstaller dans leur région d'origine.

● *La participation aux élections* au Soviet suprême de l'U.R.S.S., le 4 mars, a été de 99,99 %, annonce l'agence Tass. Les députés à l'une des deux chambres du Parlement, le Conseil de l'Union, ont été élus par 99,89 % des suffrages exprimés. — (*A.F.P.*)



Le Monde le débat européen

L'Europe, où elle se fabrique

II. - Ni vraiment technocrates ni vraiment apatrides

La Commission des Communautés européennes *occupe* une position centrale dans le dispositif des institutions européennes : gardienne des traités, organe d'exécution *des Communautés, initiatrice* de la politique des Neuf (« le Monde » du 7 mars).

de notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Bruxelles. — Tous les mercredis matin, à 10 heures, commence une réunion qui, dans une maison où les séances collectives de travail ne manquent pas, est unanimement regardée comme *la* réunion : celle des treize membres de la *Commission* des Communautés européennes. Le président, actuellement M. Jenkins, fait *asseoir en face de lui* un vice-président qui n'est pas tout à fait comme les autres, puisqu'il s'agit de son prédécesseur *français*, M. Ortoli. Les participants à la réunion, de toute façon, ne sont pas treize *autour de la* table : outre les commissaires siège régulièrement le secrétaire général de la Commission, M. Emile Noël. Et il ne manque pas de bons esprits (ou de mauvaises langues ?) au Berlaymont pour assurer que ce « quatorzième homme » est, par beaucoup d'aspects, le premier. En outre, deux ou trois hauts fonctionnaires *prennent* rituellement place derrière le cercle des commissaires : le porte-parole, et, éventuellement, *son adjoint, ainsi que* le directeur général du service juridique. Un greffier assure naturellement *l'enregistrement* des délibérations, auxquelles il peut arriver qu'un chef de cabinet représente — mais généralement comme témoin muet — « son » commissaire, lorsque celui-ci est absent.

Ces absences sont relativement rares. Sous la présidence de M. Malfatti, un certain laxisme avait commencé de se faire jour *à cet égard* ; mais M. Ortoli, avec une courtoise fermeté, y a mis un terme. En outre, les commissaires *vivent à Bruxelles même et ne* se contentent pas de paraître une ou deux fois par semaine au Berlaymont. Certains d'entre eux sont conduits à faire de fréquents et lointains déplacements. Parmi eux, M. Haferkamp, vice-président, semble détenir une sorte de record qui vient de lui valoir l'attention peu bienveillante de *l'Economist* quant à ses notes de frais (*le Monde* des 3 et 8 février). Mais, dans l'ensemble, chacun s'efforce de respecter le rite du mercredi, qui n'est suspendu qu'en août, à Noël et à Pâques. Au demeurant, la présence de sept commissaires au moins est requise pour qu'une décision puisse être prise.

C'est, d'ailleurs, plus qu'un rite : une véritable séance de travail, parfois fort longue, et dont l'ordre du jour a été « déblayé » par l'ensemble des chefs de cabinet. La Commission siège, en général, jusque vers 18 heures — et parfois aussi le jeudi matin, si des points restent à traiter — avec une brève interruption pour le *déjeuner*. Celui-ci, *sous la* précédente présidence, se prenait souvent en commun, dans le *« petit salon » qui jouxte* la salle des délibérations, et où l'on pouvait ainsi, autour d'une autre *table, continuer à discuter...*

Cette pratique s'est faite beaucoup plus rare sous le règne de M. Jenkins, et certains veulent y voir le symbole d'une évolution. *Des liens personnels unissent toujours* les commissaires ; et, entre eux, le tutoiement est resté de rigueur. Mais, *au dire de plusieurs* observateurs très proches de la Commission, il ne règne plus au sein de celle-ci l'esprit d'équipe qui l'animait voici quelques années. Pendant longtemps, en dehors des dossiers très techniques de l'agriculture et du développement, tout le monde s'intéressait à tout. Aujourd'hui, plusieurs commissaires mènent, *chacun de son côté*, une politique relativement personnelle. Parfois avec efficacité, d'ailleurs, comme M. Davignon, ou comme M. Jenkins lui-même, qui cultive ses relations avec ses « pairs » chefs de gouvernements ou ministres influents...

En outre, le président britannique est toujours tenté de rechercher l'unanimité de la Com*mission, ce qui retarde souvent* la prise de décisions autres que celles qui portent sur des ques*tions de simple gestion* (c'est actuellement le cas le plus fréquent) ou donne lieu, de loin en loin, à un débat-marathon. M. Ortoli, lui, penchait pour la procédure du vote, *évidemment* plus rapide. Or le tempérament du président a d'autant plus d'importance qu'il reste absolument maître du jeu d'un bout à l'autre d'une délibération. S'il veille à ce *que les débats ne s'éternisent pas*, de nombreuses questions peuvent être réglées en une seule séance, et *l'examen des dossiers* les plus épais n'excède pas trois réunions, en principe.

Le rôle des cabinets

Décidément voués à ce chiffre porte-bonheur, c'est au treizième étage *que sont* installés les treize commissaires et leurs collaborateurs. Car chacun d'eux dispose *d'un véritable cabinet, comparable*, par son importance numérique, le profil de ses membres et *le rôle qu'ils jouent auprès de* lui, à celui d'un ministre français. Ce cabinet a à sa tête un « chef » qui fait en réalité fonction, selon notre terminologie, de « directeur ». C'est M. Hallstein lui-même, qui s'est, dit-on, opposé à l'adoption de ce dernier terme... Il est vrai que le phénomène des cabinets est en soi une institution typiquement française. Ce qui explique, parmi d'autres raisons, que l'administration proprement dite éprouve parfois certaines ré*ticences à leur égard, ou tout simplement* ne comprenne pas toujours à quoi ils servent.

En fait, le cabinet de chaque commissaire doit assurer les relations entre l'administration communautaire et son « patron », filtrer et orienter les propositions qui « montent » des services, et constituer — au moins si le commissaire le souhaite — une cellule de réflexion et de conseil. En outre, chaque cabinet surveille... les autres. Leur composition est en général plurinationale pour les commissaires français et ouest-allemands ; les cabinets *britanniques cherchent à se diversifier* ; mais les Italiens, et surtout ceux du Benelux sont, tradi*tionnellement « nationaux »*.

Les interlocuteurs administratifs naturels des commissaires et des membres de leurs cabinets sont les directeurs généraux, puisque chaque membre de la Commission a, dans son « portefeuille », un certain nombre de directions générales. Celles-ci sont attribuées par le conseil des ministres des Neuf : ce ne sont pas les *commissaires qui se répartissent* les secteurs d'activité. Les élargissements successifs de la *Communauté, et surtout* la variation du nombre des membres de la Commission (ramené de 14 à 9 en 1970, puis porté à 13 en 1973, ont d'ailleurs provoqué quelques redécoupages délicats, quelques redistributions contestées.

Il existe, outre les directions générales, un certain nombre de services centraux, dont le très important secrétariat général, le service juridique (*le Monde* du 7 mars), l'office statistique installé à Luxembourg, celui de l'union douanière et celui de l'environnement et de la protection des consommateurs. Mais l'essentiel du corps des fonctionnaires européens en poste à Bruxelles se répartit entre les vingt directions générales.

En vertu de ce goût des sigles qui caractérise probablement toutes les administrations du monde, elles sont plus volontiers désignées, dans le jargon du Berlaymont, sous leur appellation abrégée et numérique que par leur nom. Mais seul un pro*fane, c'est-à-dire* un visiteur, pourrait encore ignorer que la « D.G. VIII » est celle que coiffe M. Claude Cheysson, commissaire chargé du développement, ou que la « D.G. IV » relève de l'autorité de M. Raymond Vouel, qui s'occupe, au sein de la Commission, des problèmes de concurrence...

Le vice-président Haferkamp n'a, lui non plus, qu'une seule direction générale dans son « portefeuille », celle des relations extérieures. Les autres en *ont* plusieurs ou bien sont responsables de secteurs d'activité différents les uns des autres. Le vice-président Natali, par exemple, s'occupe à la fois de l'élargissement de la Communauté économique, de l'environnement, des questions de sécurité nucléaire et des contacts avec les Etats membres « en vue de l'élection directe du Parlement européen ». Certains secteurs, il est vrai, sont plus homogènes, tout en mettant en jeu plusieurs organismes. Tel celui, fort important, de M. Ortoli, qui regroupe la direction générale des affaires *économiques et financières*, celle du crédit et des investissements, et l'office statistique. Ou encore *celui du vice-président* Gundelach, qui ajoute assez logiquement à la considérable direction générale de l'agriculture celle de la pêche.

Ainsi dotés d'un cabinet, et chargés d'une ou plusieurs grandes administrations, les commis*saires ne sont-ils* pas *tentés* de se prendre, bien plus sûrement que le conseil des ministres (puisque celui-ci regroupe, de loin en loin, des responsables politiques des Etats membres, qui peuvent changer d'une réunion à l'autre et qui représentent avant tout leur propre pays), pour un véritable gouvernement européen avant la lettre ? « *Oui et non*, répond un directeur général adjoint. *Les commissaires jouent un peu ici le rôle d'un ministre, et parfois de plusieurs. A l'intérieur d'une direction générale se posent d'ailleurs à peu près les mêmes problèmes que dans un ministère. Pourtant, la Commission n'est pas un gouvernement, et, d'ailleurs, ne se prend pas pour telle. Il n'y a pas vraiment d'impulsion politique au sommet. Et puis, pour beaucoup de choses essentielles, c'est tout de même le conseil des ministres qui décide.* »

Qu'il y ait de « grands » commissaires et d'autres qui, sans *démériter aucunement*, le sont moins (et, d'ailleurs, ne le recherchent pas), n'est un mystère pour personne. Cette distinction se retrouve plus ou moins au niveau des directions générales. Les questions de personnes y ont naturellement leur part. Mais le critère essentiel en la matière est l'existence ou l'absence d'une politique commune des Neuf dans le secteur considéré. « *S'il y a politique commune, il y a des choses concrètes à faire, et l'administration s'en trouve stimulée*, explique un haut fonctionnaire français. *L'agriculture, le développement, les relations extérieures, un certain nombre d'autres directions générales encore, voilà des bureaux où l'on a le sentiment de travailler dans le concret et dans le présent. Dans l'avenir aussi, bien sûr, mais d'abord dans l'Europe d'aujourd'hui. Je ne suis pas certain que ce soit le cas partout.* »

De toute façon, les fonctionnaires européens, quelles que soient leurs missions propres, travaillent d'une façon beaucoup plus ouverte sur l'extérieur qu'on ne l'imagine. « *Comment pourrions-nous, par exemple, trancher ici, dans notre immense cage de verre, un problème de prix des pommes de terre !* explique l'un d'eux ».

Consultations et lobbies

Comment s'élabore un projet dans une « direction générale » ? La Communauté ayant décidé de financer, à raison de 55 millions d'unités de compte, un programme *de démonstrations d'équipements* favorisant les économies d'énergie dans les pays de la C.E.E., il a d'abord été lancé un appel d'offres. Un premier tri a permis de sélectionner les propositions les plus sérieuses. Puis de nombreuses discussions ont été organisées avec des experts envoyés par les Etats membres (notamment, pour la France, avec des représentants de l'Agence pour les économies d'énergie). Alors seulement, la Commission a élaboré un projet, *soumis ensuite à l'agrément* du conseil des ministres des Neuf.

La même division de la direction générale de l'énergie a parallèlement mis au point, selon le même cheminement, un projet tendant à obliger les fabricants d'appareils électro-ménagers à indiquer très clairement aux acheteurs éventuels la consommation énergétique de l'équipement do*mestique, imposant ainsi aux* producteurs normalisation et économie...

Ces consultations extérieures aux organismes des Communautés sont indispensables mais elles présentent deux risques, de l'aveu même de responsables communautaires.

Le premier est celui de la technocratie. Le mot n'a pas bonne presse à Bruxelles, où l'on s'agace « *d'entendre baptiser technocrate tout fonctionnaire qui fait un peu plus que d'autres l'effort de bien posséder la matière dont il traite* ». Mais la consultation d'innombrables experts ne fait-elle pas qu'accentuer le danger si l'on n'y prend garde ? « *Nous le savons bien*, réplique un directeur général. *Mais nous ne voyons pas que les experts, tant s'en faut. Et puis, leurs avis sont souvent contradictoires, et ces oppositions sont fécondes.* »

En second lieu et surtout, la consultation perpétuelle confère une certaine importance aux groupes de pression. Certains vont jusqu'à évoquer l'existence, dans l'entourage des milieux communautaires bruxellois, de véritables lobbies. C'est probablement beaucoup dire, dans la plupart des cas. Mais il existe de nombreux « experts auto-qualifiés » — *selon* la formule de M. Santarelli, adjoint au porte-parole, — qui *demandent* aussi à être reçus et l'obtiennent le plus souvent. Il en existe un plein catalogue au siège de la Commission, où l'on tente de les recenser sans souhaiter purement et simplement les tenir à l'écart. « *Ces délégations de grosses sociétés alertent de préférence les fonctionnaires européens appartenant au même pays qu'elles*, explique un directeur. *Et c'est alors que chacun doit se féliciter que nous sachions parfois être un peu ces « technocrates apatrides » si souvent décriés, et non pas des gens sensibles à ce genre de pressions !* »

En fait, les lobbies — si lobbies il y a — ne peuvent guère espérer que glisser ou recueillir parfois une information à point nommé. Ou, à l'extrême rigueur, obtenir par leurs démarches un petit *retard ou au contraire un léger* coup d'accélérateur.

D'une manière générale, parvient-on à s'abstraire, *lorsqu'on* devient fonctionnaire européen, de tout comportement « national » ? « *A peu près*, répondent en général les intéressés, *quand il s'agit de prendre des décisions. Mais guère, lorsque nous sommes seulement témoins ou que nous débattons entre nous des dossiers sur lesquels nous travaillons.* » Juridiquement, cette neutralité *de la décision* est d'ailleurs un devoir, à commencer par les membres de la Commission, qui sont réputés exprimer l'intérêt communautaire et non celui de l'Etat-membre auquel ils appartiennent.

En pratique, technocrate ou non, un fonctionnaire européen ne se sent guère apatride : « *Ce serait d'ailleurs discutable, et même assez peu souhaitable*, estime un directeur italien, M. Riccardo Perissich. *Notre travail, après tout, consiste à confronter des points de vue et à essayer d'en tirer le meilleur. Il ne s'agit pas, à notre niveau, de défendre des intérêts nationaux, mais il nous faut apporter notre sensibilité propre. C'est enrichissant pour tout le monde. Après tout, ceux qui ont marqué leur passage ici, ceux qui ont fait le plus de travail, ont souvent été ceux qui avaient une personnalité nettement « nationale ». Il est vrai que cette personnalité ne doit pas être incompatible avec la loyauté européenne.* »

Prochain article :

LES HÉMICYCLES DU FUTUR

Comment peut-on être « eurocrate » ?

L'ensemble des fonctionnaires européens en poste à Bruxelles représente environ 8 000 personnes, auxquelles s'ajoutent *quelque 2 000 postes répartis* entre Luxembourg, Strasbourg, les différentes représentations de la Communauté dans les Etats membres et les pays tiers, ainsi *que les établissements* (de recherche notamment) que gère la Commission. Chiffres communément considérés à Bruxelles comme très insuffisants, eu égard aux tâches assignées aux « eurocrates ».

Sur cet effectif de 10 000 agents des Communautés européennes, on compte à peu près 2 000 fonctionnaires d'« autorité » (catégorie A), dont seulement 150 femmes. La ventilation par nationalités favorise largement la Belgique — 26,5 %, — mais celle-ci fournit notamment les gros bataillons des emplois subalternes, compte tenu de l'emplacement du siège de la Commis*sion et du conseil des ministres*. La France occupe le quatrième rang, avec 15,1 %, derrière l'Italie (17 %) et la R.F.A. (15,7 %). Elle est suivie de la Grande-Bretagne (8,4 %). Les autres Etats *membres* — et quelques rares pays tiers — se partagent les 11,3 % restants.

Le recrutement s'effectue *désormais surtout par concours*, ouverts à de jeunes diplômés. Mais il est aussi arrivé, principalement dans les premières années, que des fonctionnaires « nationaux » soient affectés à Bruxelles, pour une durée déter*minée ou non. C'est encore le* cas pour les postes élevés. Mais ceux-ci, de plus en plus, sont pourvus par le jeu de la promotion interne, qui doit cependant *tenir compte de l'équilibre entre* les différentes nationalités.

Deux conceptions se sont successivement manifestées au sein de la Commission en matière *de fonction publique européenne*. La première, très volontariste, et principalement défendue par M. Hallstein, consistait à faire de ce corps de fonctionnaires un ensemble fortement charpenté et autonome, où l'on puisse véritablement faire carrière. Depuis dix ans, en revanche, cette pétition de principe s'est singulièrement assouplie, en partie du fait que de nombreux « grands commis » de l'Europe ont regagné leurs administrations nationales d'origine.

Le passage à Bruxelles constitue-t-il un utile « coup de pouce » à une carrière administrative ? « *Dans l'ensemble, oui*, estime un haut fonctionnaire européen. *Mais il ne faut pas se laisser oublier chez soi. C'est vrai pour nous, et cela l'est encore plus pour les commissaires* ». Certains, il est vrai, y sont fort bien parvenus : un certain Raymond Barre, par exemple...

M. Dumont prendrait la tête d'une « liste des minorités » animée par le P.S.U.

La conférence nationale réunie par le P.S.U., à Paris, le week-end dernier, a décidé de lancer « *un appel à la constitution d'une liste pour les élections européennes permettant de dénoncer le processus d'intégration européenne et de susciter la coopération des forces sociales politiques et populaires, et, en outre, capable de mettre en échec la politique de redéploiement industriel et de chômage qui est celle du pouvoir, de revendiquer pour toutes les minorités la liberté d'expression et le droit à la différence* ».

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., a indiqué, lundi 5 mars, que M. René Dumont, candidat écologiste à l'élection présidentielle de mai 1974, avait accepté de prendre la tête de cette liste, à condition qu'une place suffisamment large y soit faite aux écologistes (1). Le P.S.U. a engagé des négociations, d'autre part, avec divers mouvements régionalistes, comme l'Union démocratique bretonne (U.D.B.) et l'organisation occitane Volem viure al païs. Il fait appel également aux femmes « *qui revendiquent le droit au travail, la liberté de disposer de leur corps et qui cherchent à s'organiser contre les législations répressives en Europe* », ainsi qu'aux groupes de gauche « *qui ne se reconnaissent pas aujourd'hui dans les politiques proposées par le P.C., le P.S. et le M.R.G.* ».

Le P.S.U. entend contrer, de cette manière, la loi électorale du 7 juillet 1971, qui établit une « barre » de 5 % des suffrages nécessaires pour être admis à la répartition des sièges et au remboursement du cautionnement de 100 000 francs et des frais de propagande. Le parti socialiste unifié estime que les formations de gauche qui n'ont aucune chance de franchir à elles seules cette « barre » doivent se réunir afin de faire entendre la voix des minorités dans la campagne et à l'Assemblée européenne.

La conférence nationale a examiné, d'autre part, le problème de l'élargissement de la C.E.E., dont elle estime qu'« *il ne peut pas être réglé par une politique du « non » systématique* » « *Sinon*, a-t-elle ajouté, *on transforme la lutte contre le mode de production capitaliste en une lutte entre nations* ». La réponse à ce problème ne peut s'envisager qu'en réaffirmant une « *condamnation de la logique du Marché commun dès sa création* ». Le P.S.U. a défini plusieurs « *axes de lutte* » contre cette « *logique* », qui devront être « *répercutés dans tous les pays du Marché commun, élargi ou non, afin d'apporter une réponse unitaire des travailleurs de la terre et des travailleurs de la ville au niveau européen* » et « *d'éviter de renvoyer dos à dos des classes sociales qui ont des intérêts communs* ».

(1) L'Association Europe-Ecologie, qui constitue une liste pour les élections européennes, à laquelle M. Dumont avait accepté de participer, indique que, à sa connaissance, l'ancien candidat à l'élection présidentielle n'est pas revenu sur cette décision.

هكذا من الأصل

Le Monde politique

LA DEMANDE DE CONVOCATION DU PARLEMENT EN SESSION EXTRAORDINAIRE

M. Defferre : nous n'avons pas à négocier avec M. Chirac

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a déclaré le 8 mars à La Ciotat : « *Nous n'avons pas à négocier avec M. Chirac. Nous n'avons pas à nous retrouver dans un bureau avec un homme qui a une écrasante responsabilité dans la crise actuelle. Nous déposerons une motion de censure pour mettre les députés R.P.R. au pied du mur, eux qui à la Guadeloupe n'avaient pas de mots assez durs pour condamner la politique de M. Barre.* »

Le bulletin du P.S., *la Lettre de l'Unité*, note de son côté : « *Que n'eussions-nous pas entendu si l'idée saugrenue nous fût venue de suggérer à nos partenaires de gauche une rencontre avec nos adversaires de droite. Pourtant M. Marchais, lui, a bel et bien pris l'initiative d'une proposition de concertation P.S., P.C., R.P.R. ! (...). M. Marchais a-t-il vraiment envisagé une telle discussion ? A-t-il pour de bon rêvé à un front commun communo-gaulliste ? Si non, pourquoi cette démarche insolite ? Si oui, voilà du nouveau... Du nouveau... ni neuf, ni raisonnable. Bizarre, bizarre (...).*

» *Il n'est question que de celui des socialistes pour lesquels Jacques Chirac est, et demeure, un adversaire à combattre, avec lequel il n'est pas question de rechercher une conciliation ou un compromis. Il ne saurait pour nous y avoir compromission avec un tel personnage directement responsable de la situation faite aux Français, qui fut tout de même plus de deux ans premier ministre de Giscard, qui n'a cessé depuis de le soutenir par ses votes, tout en le critiquant dans ses discours, qui incarne la droite éternelle au même titre de M. d'Estaing et qui a créé autant de chômeurs pendant son passage au gouvernement que M. Barre lui-même. Ce qui ne saurait surprendre puisqu'il faisait la même politique. Et l'on voudrait que nous discutions avec cet homme-là! Pour rechercher avec lui un accord politique ! Bizarre! Qu'est-ce qui fait donc courir M. Marchais ?* »

Les communistes se rallient « contraints et forcés »

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a publié mardi 6 mars en fin de matinée une déclaration dans laquelle il rappelle que, « *à la suite de la demande du R.P.R. d'une convocation de l'Assemblée nationale sur un ordre du jour limité et inefficace* », il avait proposé une rencontre des présidents des groupes s'étant prononcés en faveur de cette session extraordinaire, « *afin de déterminer un ordre du jour permettant de décider les mesures qui s'imposent face à l'aggravation de la situation économique et sociale* ».

Le groupe constate que « *le R.P.R. a refusé cette proposition et que le groupe socialiste, en se ralliant sans discussion à l'ordre du jour proposé par celui-ci, a facilité l'opération de ce parti qui participe au gouvernement et soutient par ses votes la politique du pouvoir* ».

Il déclare : « *Nous déplorons et regrettons une telle attitude. Néanmoins, comme nous voulons que l'Assemblée se réunisse sans délai afin que nous puissions déposer notre motion censurant le gouvernement, nous nous trouvons contraints et forcés à reprendre, dans la demande de convocation de l'Assemblée nationale par nos députés, les termes utilisés par le R.P.R. et le P.S.*

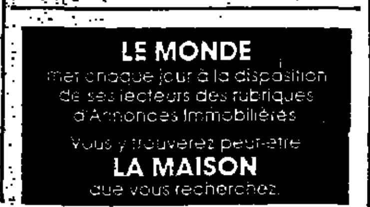
» *Les travailleurs peuvent compter sur les députés communistes pour que cette session extraordinaire ne se borne pas à des bavardages, mais se conclue par un vote condamnant les causes et les effets de la situation dramatique que connaît notre pays.* »

Mardi après-midi, au Palais-Bourbon, M. Robert Ballanger, président du groupe, déplorait le « *ralliement précipité* » des socialistes, estimant que l'opposition pouvait contraindre le R.P.R. à modifier l'ordre du jour de la session demandée.

Quant à *l'Humanité* du 7 mars, elle voit dans ce ralliement « *une manœuvre de plus pour isoler le P.C.F.* », et cite à cet égard une déclaration de M. Gaston Defferre : « *Il est fort possible que l'Assemblée se réunisse à la demande des socialistes et du R.P.R., les communistes n'ayant pas participé à cette demande.* »

M. Ballanger exprimait également la crainte, mardi, que P.S. et R.P.R., seuls, ne parviennent, en raison de difficultés matérielles, voire de défections, à réunir le nombre de signatures requis pour la convocation. « Or, insistait M. Ballanger, *nous voulons que l'Assemblée se réunisse rapidement.* »

● *M. René La Combe*, député R.P.R. de Maine-et-Loire, vice-président de l'Assemblée nationale, a écrit, dans un article publié par *le Courrier de l'Ouest* : « *Le général de Gaulle n'avait pas jugé opportun à une certaine époque d'accéder à la demande des partis de convoquer l'Assemblée nationale en session extraordinaire. Il doit en être de même maintenant. Ce n'est pas dans le tumulte et les criailleries des chefs de partis que nous résoudrons les problèmes de la crise économique. Que le gouvernement légitime gouverne et que les députés restent à leur place et légifèrent. Ne tombons pas dans l'ornière des républiques précédentes.* »



Plus d'inconvénients pour le R.P.R. que pour le gouvernement

(Suite de la première page.)

Il ne s'agit pas pour autant d'un *tournant du régime dans* la mesure où les débats qui se dérouleront au Parlement n'ont aucune chance de se solder par un renversement de majorité et ne comportent aucun risque ni pour le président de la République ni *pour son premier ministre*. Le R.P.R., en effet, a cent fois affirmé, et dimanche encore par la bouche de M. Chirac, qu'il n'entendait nullement porter l'estocade à M. Barre, et la censure sera d'autant moins votée qu'elle sera *proposée d'un côté par les* communistes et de l'autre par les socialistes, les premiers reprochant aux seconds d'avoir « *facilité l'opération* » du R.P.R. « *qui participe au gouvernement et soutient par ses votes la politique du pouvoir* ».

Ce pouvoir n'a, dans de telles conditions, aucune raison de dramatiser la situation et il s'en garde bien. C'est l'avantage évident de M. Giscard d'Estaing de « laisser faire » à partir du moment où « *la demande de convocation du Parlement est présentée selon les formes régulières prescrites par la Constitution* » (1), et de ne pas s'exposer au reproche de violer cette Constitution en refusant d'appliquer l'article 29, comme l'avait fait le général de Gaulle le 18 mars 1960. La tactique de l'Elysée devrait être de « traîner les pieds » et de convoquer le Parlement à une date aussi proche que possible du 2 avril, jour d'ouverture de la session ordinaire de printemps, ne *fût-ce que* pour bien mettre en lumière la vanité de l'entreprise chiraquienne.

Quant à M. Barre, il n'a pas à s'inquiéter de l'ordre du jour de la session extraordinaire, qui se limite à la création de deux commissions d'enquête « *sur la situation de l'emploi et le chômage* » et « *sur les conditions de l'information publique* ». Il a indiqué, dès lundi soir, qu'il n'a « *aucune objection à ce que des commissions d'enquête puissent fonctionner* », et qu'il n'a « *rien à cacher, ni à l'Assemblée nationale ni au Sénat* ».

Aucune des seize sessions extraordinaires qui se sont déroulées depuis le début de la Ve République n'ayant été convoquée à l'initiative des députés, il n'y a pas de jurisprudence en la matière, mais il apparaît raisonnable d'envisager la procédure suivante : à l'ouverture de la première séance de la session, le président de l'Assemblée nationale *donne lecture du décret de* convocation et annonce le dépôt des motions de censure du P.C.F. et du P.S. La conférence des présidents se réunit alors pour déterminer si la priorité doit être donnée à la discussion des deux propositions de résolution portant création de commissions d'enquête, ou au débat de censure. On voit mal que les représentants du R.P.R. à cette conférence des présidents, mis au pied du mur, puissent privilégier un tel débat, puisque leur dessein n'est *pas de renverser le gouvernement.*

L'initiative que M. Chirac avait prise le 28 février met en posture délicate son propre groupe au sein duquel une quinzaine de députés (sur un total de 155) hésitaient mercredi encore à réclamer la session extraordinaire. Le président du R.P.R. risque d'apparaître une fois encore comme un homme qui a lancé un gros caillou en l'air sans s'interroger suffisamment sur l'objectif qu'il atteindrait en retombant.

RAYMOND BARRILLON.

(1) M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, avait déclaré le 1er mars à Mexico : « *Le président de la République... se prononcera à son retour s'il est saisi d'une demande de convocation du Parlement présentée selon les formes régulières prescrites par la Constitution.* »

M. CHINAUD : nous ne participerons pas à la « campagne épistolaire ».

Le bureau du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale a siégé mardi après-midi 6 mars, sous la présidence de M. Roger Chinaud. Celui-ci a déclaré, après cette réunion, que les élus de l'Union pour la démocratie française ne participeraient pas à la « *campagne épistolaire* » provoquée par la demande de convocation du Parlement.

« *Nous ne voulons pas participer à un surcroît d'agitation politique, car cette agitation a d'autres visées et objectifs que la situation de l'emploi* », a-t-il souligné avant de rappeler qu'il avait obtenu le 16 février du premier ministre, et en accord avec M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., un débat sur l'emploi à l'Assemblée nationale, dès l'ouverture de la session de printemps. « *Cela nous satisfait* », a noté M. Chinaud. Toutefois, il a fait remarquer que, si une majorité de députés réclame la convocation du Parlement en session extraordinaire, les élus de l'U.D.F. participeront au débat.

Le bureau a aussi examiné les thèmes des journées parlementaires de l'U.D.F. prévues pour les 29, 30 et 31 mars à Paris, ainsi que la question de la constitution de la liste pour les élections européennes.

U.D.F. 1 : étrange majorité et ridicule confusion.

U.D.F. 1, lettre d'information quotidienne de l'Union pour la démocratie française, écrit, dans son éditorial du 7 mars : « *Un certain nombre de parlementaires R.P.R. se faisaient l'écho, la semaine dernière encore à la Guadeloupe, d'une vieille rengaine : l'U.D.F., sous prétexte de « décrisper » la vie politique française, cherche en fait à « casser » le R.P.R. et ' préparer une nouvelle majorité avec les socialistes.*

» *Ces parlementaires ne savaient pas que, quelques heures plus tard, Jacques Chirac allait prendre, de Paris, une initiative qui devait aboutir, ce lundi, à une étrange majorité, liant le PC., le P.S. et le R.P.R. (...)* ».

On lit encore : « *M. Chirac s'aventure à nouveau, rejoignant Georges Marchais et François Mitterrand avec la même fougue et davantage d'incohérence. Quelle que soit l'issue de la ridicule confusion ainsi créée, l'opposition pourra remercier Jacques Chirac. Le P.S. et le P.C. ne sont d'accord sur rien, même pas sur ce qu'ils reprochent au gouvernement, mais ils auront reçu du chef du R.P.R., au bout du compte, une nouvelle occasion de mettre en difficulté le gouvernement.* »

POLITIQUE

M. Claude Labbé est nommé conseiller politique du R.P.R.

Potion pour un malaise

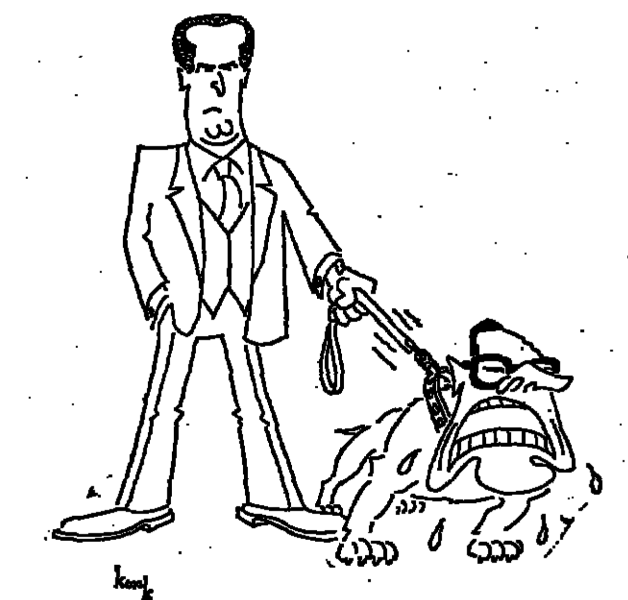
La rapidité de réaction à l'événement est une des armes politiques dont M. Chirac se sert volontiers. Il l'a de nouveau utilisée *mardi après-midi* 6 mars en annonçant devant le comité central du R.P.R. — réuni pour préparer les assises nationales du 31 mars — la nomination de M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire gaulliste de l'Assemblée nationale, comme conseiller politique du R.P.R., en remplacement de M. Yves Guéna qui, *la veille au soir,* lui avait remis sa démission.

Bien que la démission de M. Guéna — qui demeure membre du conseil politique et du *comité central* — ait été motivée officiellement par des « raisons personnelles » ; nul n'ignorait au sein du comité central qu'elle révélait un désaccord assez profond *(le Monde* du 7 mars).

Le député de la Dordogne souligne l'insuffisante concertation existant selon lui, entre les membres de la direction. *« Conseiller politique », il n'aurait* pas été consulté sur l'opportunité de plusieurs initiatives récentes comme « l'appel de Cochin », ou la demande de *convocation du Parlement* en session extraordinaire. Il estime aussi que les relations du mouvement avec le groupe parlementaire se sont détériorées pour plusieurs raisons qui tiennent à la mauvaise information *de l'état-major* du R.P.R., à l'influence de certains conseillers, et à la façon, parfois autoritaire ou désinvolte, dont sont traités les députés.

La nomination de M. Claude Labbé, dont l'annonce au comité central a été saluée par des applaudissements, devrait apporte[illegible]tains apaisements aux d[illegible] dont *il* préside le groupe — U.D.R. puis R.P.R. — depuis 1973. Non seulement il entretient de bonnes relations avec M. Chirac, mais de par ses *fonctions,* il est en contact fréquents avec M. Raymond Barre, et aussi avec M. Giscard d'Estaing, alors que les autres dirigeants du mouvement gaulliste *ne sont qu'exceptionnellement* reçus à l'Hôtel Matignon ou à l'Elysée.

Avec l'autorité que lui donne le soutien des cent cinquante-cinq députés R.P.R. il pourra donc être un porte-parole plus *authentique* que *ne l'était* M. Guéna ou que ne peut l'être M. Devaquet, député de Paris, bien que celui-ci soit en titre secrétaire général du mouvement.



(Dessin de KONK.)

Les élus et le mouvement

Pour ce choix, M. Chirac donne l'impression qu'il prend la juste mesure de la grogne qui se manifeste *épisodiquement parmi les* députés à l'égard de la direction du parti. Un certain nombre d'entre eux se demandent toutefois si M. Labbé ne sera pas un *otage. Ils jugent que la potion* administrée par M. Chirac est bien anodine par rapport à la gravité du malaise dont souffrent les gaullistes. La décision de M. Chirac leur paraît une demi-mesure, et, ils auraient préféré que M. Guéna demeurât en place jusqu'aux assises nationales du 31 mars afin que M. Chirac saisisse cette occasion pour changer complètement l'équipe dirigeante *du mouvement.*

Le procès qui est le plus souvent fait à l'état-major du R.P.R. dans les conversations et les *réunions à huis clos* concerne non M. Guéna, mais les autres collaborateurs de M. Chirac. Si Mme Marie-France Garaud et M. Pierre Juillet sont relativement épargnés — car ce sont des conseillers privés dont le domaine est celui de la stratégie politique — il n'en va pas de même pour les responsables officiels.

A M. Charles Pasqua, sénateur *des Hauts-de-Seine, secrétaire* général adjoint chargé de l'organisation, les parlementaires reprochent une ingérence directe et parfois brutale dans la vie des *fédérations, un centralisme autoritaire* qui fait fi des structures démocratiques de la base. A sa décharge chacun lui reconnaît un grand sens de l'organisation, une réelle habileté pour mettre sur pied les grandes manifestations et des talents pour mobiliser les militants.

A M. Alain Devaquet nommé secrétaire général en mars 1978 après le départ de M. Jérôme *Monod, la plupart des députés* reprochent son effacement, certains disent sa « transparence », pour mieux suggérer qu'il ne dispose d'aucune marge de manœuvre *personnelle. Son* apprentissage de l'action politique est jugé bien lent et s'il visite régulièrement les fédérations. On ne peut pas dire qu'au bout d'un an de mandat il ait affermi son autorité auprès des parlementaires.

Il est vrai que les relations ont toujours été difficiles — depuis vingt ans — entre le mouvement *gaulliste et ses élus.* Ces conflits étaient moins visibles et aussi moins graves lorsque leur sanction était prise à l'Elysée comme ce fut le cas jusqu'en 1974.

Aujourd'hui que M. Chirac semble avoir lié son sort à celui du R.P.R. la cohabitation est naturellement agitée entre un parti dont la force s'exprime notamment par le nombre de ses élus et de ses députés qui doivent *pour la plupart leur mandat au* dévouement des militants et à l'action personnelle de leur leader.

A la réunion du comité central, *le nouveau « conseiller politique »,* évoquant la demande de session extraordinaire du Parlement, a assuré que cette initiative avait été prise en concertation avec M. Chirac, alors que chacun sait que le maire de *Paris l'a informé de sa décision* par téléphone à Pointe-à-Pitre. Il ne s'agit pas, selon lui, d'une agression dirigée contre le gouvernement, auquel elle *« offre une chance exceptionnelle »* — a-t-il ajouté — de relancer l'espoir. Le comité central, contrairement à son habitude, n'a pas pourfendu l'action du premier ministre qui, pourtant, la veille, n'avait pas été très charitable envers M. Chirac.

ANDRÉ PASSERON.

[M. Claude Labbé, né le 27 janvier 1920 à Argenteuil (Val-d'Oise) était inspecteur à la compagnie Air France lorsqu'il a été élu député U.N.R. de Seine-et-Oise (1re circonscription, Argenteuil-Bezons), en 1958. Battu en 1962, il devient, l'année suivante, secrétaire général de l'U.N.R.-U.D.T. et est, en *1967, élu député de la 9e* circonscription des Hauts-de-Seine (Meudon), où il a été, sans interruption, réélu. Depuis 1973, il préside le groupe U.D.R., puis R.P.R. Titulaire de la médaille de la Résistance, M. Labbé est vice-président de l'Association des déportés et internés de Seine-et-Oise.

La comité central a nommé M. Jean Chérioux, sénateur de Paris, trésorier national du R.P.R. en remplacement de M. Guéna dont il était l'adjoint.]

AU CONSEIL DE PARIS

La municipalité souhaite réduire sa participation au financement du déficit des transports en commun

Le Conseil de Paris, réuni mardi 6 mars en *formation de conseil général,* a débattu du dossier le plus complexe du contentieux financier entre l'Etat et la capitale : celui des transports parisiens. Il s'agissait de préciser le point de vue du département de Paris avant la présentation, au cours de la prochaine session parlementaire, d'un projet de loi établissant une nouvelle organisation dans ce domaine. Cette réforme, que prépare M. Joël Le Theule, ministre des transports, devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1980.

Le déficit annuel des transports en commun a atteint, en 1978, 2 904 millions de francs. M. Lucien Lanier, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, a précisé que le produit de la vente des titres de transport représente la moitié du coût réel des transports. L'Etat prend en charge 70 % du déficit ; les 30 % restants sont financés par les collectivités locales de la région. La part de la capitale représente 72 % des sommes versées par les collectivités locales. En 1979, cette part s'élève à 763 millions, soit le quart du budget du département de Paris, financé par une subvention du budget municipal. Aussi, les responsables parisiens souhaitent-ils réduire leur participation, aux dépens des autres départements de la région d'Ile-de-France.

Le début de la séance est consacré à l'étude de la répartition des biens entre la Ville de Paris et le *département. Il s'agit,* pour les élus, de donner un avis sur le projet de décret établissant cette *répartition.* M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint au maire, rapporteur général du budget du département, estime que la dévolution des biens à la commune doit être la règle, et récuse toute copropriété entre la Ville et le département, comme *le suggérait le préfet.*

Les conseillers de la capitale étudient ensuite une communication *de M. Lucien Lanier, relative* aux transports parisiens. M. Patrik de Saevsky (R.P.R.) expose l'avis de la commission départementale. Il affirme que *« plus les transports en commun ont été améliorés, moins il a été demandé à l'usager ».* Ainsi, depuis vingt ans, le coût de la vie a été multiplié par 3,31, le prix du ticket de métro l'a été par 4,77, le prix *de revient des transports* par 6,57, alors que le taux des salaires horaires était multiplié par 7,13. M. de Saevsky émet plusieurs critiques sur la communication du préfet de Paris. Il lui reproche notamment de présenter Paris *comme seul bénéficiaire du système* actuel de répartition des charges, de minimiser le rôle de *l'Etat dans la fixation des tarifs* et de récuser les critères de répartition, *fondés* sur les chiffres de population et de fiscalité.

M. Edouard Frédéric-Dupont (app. R.P.R.) estime que l'Etat étant responsable du décalage qui existe entre le coût du transport et le prix du ticket de métro, *« c'est à l'Etat qu'il revient de financer la charge qui en découle ».* Il qualifie de *« tendancieux »* le rapport de D. Lanier, et plaide pour une réduction de la part de la Ville dans le financement du déficit des transports.

M. de La Malène rappelle que la municipalité est dessaisie de toute possibilité de discuter de la fixation de sa participation. Il estime que la répartition actuelle défavorise par trop la capitale car elle ne tient pas compte de l'urbanisation. Il plaide pour la prise en compte du chiffre de la *population,* pour la fixation de la part de Paris (la capitale concentre 23 % de la population de la région et finance 72 % de la part régionale).

M. de La Malène précise ensuite quels sont les souhaits de la *municipalité en vue de la réforme* qui est en préparation. Il se dit favorable à la mise sur pied d'une *« agence régionale »* responsable des transports, composée à parité de représentants de l'Etat et de conseillers régionaux. Mais il ajoute qu'il ne serait pas dupe d'une réforme consistant à confier la présidence de cette agence à un élu plutôt qu'au préfet de la région, car *« l'Etat ne se dessaisira pas de la fixation des tarifs ».* Il précise : *« Nous ne voulons pas payer d'un chapeau à plumes l'attribution d'une fausse responsabilité. »*

M. de La Malène se prononce pour *« le gel des sommes apportées par l'Etat et les collectivités locales en 1979 »* et leur indexation, pour tenir compte de l'inflation. A l'intérieur de cette répartition globale, il demande la réduction de la participation de *Paris et envisage la création* d'une *« ressource régionale »* si besoin est. Il souhaite enfin une *« normalisation des comptes »* des entreprises publiques.

De son côté, M. Michel Férignac souligne que le groupe communiste *« ne peut pas accepter la logique actuelle »* car elle conduit les collectivités locales à supporter des charges *« excessives »* et à *« se disputer entre elles »* pour réduire chacune sa participation. L'orateur du P.C. plaide pour un *« engagement accru de l'Etat »* et *« une autonomie réelle de la région ».* Aussi propose-t-il au gouvernement d'opérer des transferts de ressources de l'Etat en faveur de la région, en puisant notamment dans les ressources que l'Etat tire des automobilistes *de l'Ile-de-France.*

M. Louis Moulinet (P.S.) estime pour sa part que le débat est *« faux ».* Il affirme : *« Les Parisiens ont dû se loger en banlieue, chassés par les opérations de rénovation ; ils ne doivent donc pas être pénalisés, une fois installés en banlieue, à l'occasion de leurs migrations vers Paris. »* Il suggère de retenir la richesse des collectivités comme critère de répartition des charges.

Finalement, les conclusions de M. de La Malène sont adoptées.

Au cours de l'examen de la *programmation des crédits d'investissement* de l'Etat consacrés au département de Paris, M. de La Malène souligne que l'effort de l'Etat dans ce domaine est *« minime »* et qu'il *« n'est plus possible de continuer dans cette voie ».* Il note que les subventions sont en diminution constante, notamment dans les domaines scolaires et routiers.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LE VINGT-TROISIÈME CONGRÈS DU P.C.F.

Les problèmes du socialisme ont leur solution dans le cadre de ce système

écrit un militant du Val-de-Marne

M. Patrick Le Mahec, militant communiste de Gentilly (Val-de-Marne), écrit, mercredi 7 mars, dans la tribune de discussion du vingt-troisième congrès, publiée par *l'Humanité :*

« Lorsque la bourgeoisie mène campagne contre les pays socialistes, ce n'est pas parce que les erreurs, les fautes qui surviennent dans la construction du socialisme l'indisposent, mais c'est l'existence même du socialisme qu'elle combat. Lorsque les communistes sont amenés à marquer leurs désaccords avec des manquements graves dans le domaine de la démocratie qui existent dans certains pays socialistes, ils le font au nom du socialisme et en vue d'aider à son progrès dans la mesure de leurs moyens et de leurs responsabilités. Les deux démarches sont totalement opposées et totalement inconciliables. »

Il ajoute : *« Analysant la réalité des pays socialistes, il apparaît que leur bilan global est sans aucun doute positif. L'évolution du socialisme se traduit globalement par un progrès. Au contraire, le capitalisme est en déclin et ce système voit s'approfondir son état de crise qui se traduit par une exploitation renforcée et un autoritarisme grandissant. Est-ce à dire que les pays socialistes sont définitivement à l'abri de problèmes mêmes sérieux qui peuvent survenir dans leur développement ? Certainement pas, l'histoire de ces pays et l'étude de la réalité actuelle nous en offrent d'ailleurs des exemples. Mais la différence — et elle est capitale — c'est que le capitalisme ne peut plus apporter de solutions réelles aux problèmes nouveaux auxquels se heurte son propre développement, les seules solutions se trouvent au-delà, dans la marche au socialisme. Par contre, les problèmes que rencontre le socialisme ont leur solution dans le cadre de ce système. »*

M. Charles Berg est exclu de l'O.C.I. (trotskiste)

M. Charles Berg, membre du bureau politique de l'Organisation communiste internationaliste (O.C.I.), réélu à ce poste lors du vingt-huitième congrès de ce mouvement le 11 février dernier *(Le Monde* du 10 février), secrétaire général de l'Allliance des Jeunes pour le socialisme (A.J.S.) *a été exclu* de l'O.C.I.

Cette exclusion fait suite à une réunion du comité central au cours de laquelle, selon la *« Lettre d'informations ouvrières »,* qui paraît tous les deux jours, il a été reproché à M. Berg d'avoir *« masqué »* l'état des finances de la *commission « province »* de l'O.C.I., d'avoir *« gonflé »* les chiffres de militants (l'O.C.I. revendique cinq mille adhérents) et d'avoir *« tenté de constituer un réseau »* à son profit au risque de mettre en péril le mouvement.

En fait l'excusion del M. erg. l'un des deux *« chefs historiques »* de l'organisation trtkiste avec M. Pierre Lambert, s'inscrit dans le cadre d'un affrontement interne. Les conflits ne s'expriment pas par l'organisation de tendances ou de courants, au sein de cette formation, réputée parmi les mouvements d'extême-gauche pour son « sectarisme », mais pour ses éliminations.

Ainsi, M. Berg, appartient à la fraction de l'OGI la plus hostile au rapprochement avec la ligue communiste révolutionnaire et avec la IVe Internationale (trotskiste) qui est souhaité par la majorité. Au congrès, M. Berg s'était, notamment, opposé à ce que l'OCI accepte la proposition faite par la L.C.R., d'organiser *« une marche de la jeunesse contre le chômage ».* De même, M. Berg s'était montré réservé à l'égard des discussions engagées avec le secrétariat unifié de la IVe Internationale. Ces discussions se sont récemment poursuivies. Les dirigeants de l'OCI ont, à cette occasion, accepté d'engager le débat sur la base des textes élaboré par le secrétariat unifié, afin de préparer le congrès mondial de la IVe Internationale.

Bibliographie

UN MÉMORIAL DE LA RÉUNION

Comme elle l'avait fait pour la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie, la société Australe-Editions a entrepris, pour la Réunion, la publication d'un *« mémorial »* rassemblant, en six volumes, textes et documents sur l'histoire de cette *île française* de l'océan Indien. Le premier volume paru — le cinquième en fait dans l'ordre *chronologique* — couvre la période 1914-1939. Les cinq autres, de 1502 à 1968, sont successivement consacrés à la Compagnie des Indes, au temps de l'esclavage, à l'évolution économique, au passage du statut de colonie à celui de département.

Luxueusement présenté, chaque volume rassemble sur quelque cinq cents pages une iconographie très riche en *fac-similés* de documents d'époque, coupures de presse, gravures et photographies. La plupart d'entre eux sont peu connus. Le texte ainsi illustré retrace la *chronologie* de l'île et donne la parole à des témoins. On y vit les grands et petits événements qui ont fait la vie de la Réunion ; ainsi, dans le cinquième volume, les élections sanglantes de 1914 (quatorze morts et plusieurs centaines de blessés pour les législatives), la participation des Créoles à la grande guerre, la dernière épidémie de peste, l'arrivée de l'électricité, etc.

Les publications bien documentées *sur l'outre-mer* sont rares. Le mémorial de la Réunion comble un vide.

★ Australe éditions, 10, rue de la Gaîté, 75014 Paris.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

ALPES-MARITIMES : un test de popularité pour M. Jacques Médecin

De notre correspondant régional

Nice. — La campagne électorale dans les Alpes-Maritimes est dominée par le retour politique du député P.R. et maire de Nice, M. Jacques Médecin. Quatre-vingt-dix candidats s'affrontent dans les dix-neuf cantons renouvelables sur les quarante-et-un qui composent l'assemblée départementale. L'opposition n'y compte que neuf élus (huit communistes, un socialiste), et la majorité n'a pas de motif d'inquiétude.

Le maire de Nice n'a guère hésité à se représenter. *« L'opinion publique*, dit-il, *se serait étonnée que je renonce à ce mandat, le premier qui m'ait été confié par les électeurs en 1961. Ma candidature*, ajoute-t-il, *est aussi une réponse aux Niçois qui ont été troublés par les spéculations faites sur mon éventuel départ. »* M. Médecin reconnaît que cette élection, après les campagnes dont il a été l'objet au cours des derniers mois, constituera pour lui un test de popularité important.

En septembre 1973, il l'avait emporté, dès le premier tour du scrutin, face à deux adversaires faiblement implantés, avec près de 62 % des suffrages exprimés. Cette fois, le ballottage semble inévitable en raison de la présence de cinq autres candidats, dont un ancien adjoint de M. Médecin, M. Jean Hancy, passé du P.S. au M.R.G., un jeune socialiste, M. Hervé Dupont, une conseillère municipale communiste, Mme Mireille Gouaux, et le secrétaire départemental du R.P.R., M. Jacques Schonbach. L'échec de la liste que l'ancien secrétaire d'État patronait aux élections municipales partielles dans le troisième secteur de Nice, le 10 décembre dernier, a incontestablement confirmé la dégradation de ses positions, révélée lors du scrutin de mars 1977.

Ce revers, paradoxalement, semble lui avoir été profitable. Une partie de l'électorat semble le tenir quitte désormais de ses erreurs et des excès de son comportement. La présence, d'autre part, dans la municipalité de quatorze conseillers d'opposition qui s'expriment librement, lui confère des qualités de démocrate dont sa conception passée de la gestion communale avait largement fait douter. Grâce à son expérience, et tout en consentant le minimum de prérogatives à ses adversaires, le maire de Nice n'a pas encore été mis en difficulté et il a même su faire preuve d'une sérénité qu'on ne lui connaissait pas. Il a pu aussi *conjurer* quelques velléités d'indépendance dans sa majorité.

L'une d'elles aurait pu le menacer sérieusement, en la personne d'un de ses adjoints R.P.R., M. Gilbert Stellardo, ancien président de l'Union patronale interprofessionnelle des Alpes-Maritimes, dont la candidature dans le cinquième canton avait été rendue publique le 19 janvier, alors que M. Médecin avait déjà annoncé qu'il se représenterait. Les pressions conjuguées et très vives de l'entourage du maire de Nice et des milieux économiques niçois ont amené M. Stellardo, qui a été opportunément désigné au conseil régional, à renoncer à cet affrontement. L'incident est au moins révélateur des craintes du maire de Nice concernant sa réélection. Si M. Médecin l'emportait avec une marge confortable, il sera en grande partie remis en selle. Si son succès est trop étroit, la présidence du conseil général pourrait alors lui être contestée.

L'ancien ministre de l'équipement, M. Fernand Icart, adversaire résolu du cumul des mandats — son suppléant à l'assemblée M. Dumas-Lairolle se présentera à sa place dans le huitième canton — et qui exerce une autorité morale certaine sur les élus de la majorité, ne cache pas pour sa part qu'il aurait éventuellement son candidat à une telle succession.

La gauche peut espérer augmenter le nombre de ses élus. Ses chances les plus sérieuses se situent, d'une part dans les dixième et onzième cantons de Nice, où les communistes partent avec une avance théorique de cinq et dix points sur les socialistes et dans l'arrière-pays, à Lantosque, où le maire, M. Michel Cardix, P.S., est favori, à Roquebillière, où le candidat communiste, M. Romain Maurel, maire de Belvédère, devrait reconquérir le siège qu'il avait occupé de 1965 à 1967. Les socialistes visent également le siège de Puget-Théniers, chef-lieu dont ils ont enlevé la mairie en 1977. Le P.C. aura du mal à défendre le siège d'Antibes-Sud détenu par l'ancien maire de Vallauris, M. Paul Derigon, qui se retire de la compétition. La majorité pourrait profiter dans ce canton des difficultés de la gauche puisque le vainqueur de M. Derigon en 1977, le socialiste M. Paul Donnet, a été amené, le mois dernier, à quitter son parti qui lui opposait un candidat. Le P.C. fonde, d'autre part, quelque espoir sur le succès de M. Georges Vassalo, qui affronte son prédécesseur à la mairie de Grasse, M. Hervé de Fontmichel, U.D.F.

GUY PORTE.

ISÈRE : l'ambition du P.S.

De notre correspondant

Grenoble. — Disposant d'une confortable majorité au conseil (30 sièges sur 50), la gauche parviendra-t-elle à renforcer ses positions dans le département de l'Isère ? C'est la principale question que soulève le prochain scrutin. La « bataille » va se circonscrire à quelques « cantons phares » où des personnalités locales briguent un siège à l'assemblée départementale ou affrontent un difficile renouvellement de leur mandat.

Ainsi, dans le canton de Saint-Egrève, M. Jean Balestas (M.R.G.), vice-président de l'assemblée départementale, affrontera son successeur depuis 1977 à la mairie de Saint-Egrève, M. Jean-François Delahais (P.S.). Les radicaux de gauche ont qualifié cette candidature « *d'atteinte à la morale politique la plus élémentaire* ». M. Louis Mermaz (P.S.), député, maire de Vienne, président du conseil général de l'Isère, a rappelé récemment que « *le M.R.G. est un parti courageux mais en voie d'extinction ou qui n'existe plus dans de nombreux départements* ». Cette appréciation s'applique à l'Isère, où la fédération des radicaux de gauche tente de maintenir sa présence dans le département. La défaite de M. Balestas priverait le M.R.G. de son dernier représentant à l'assemblée départementale.

La forte progression de la gauche lors des élections législatives de mars 1978 dans le canton de Grenoble-I devrait assurer le succès du conseiller général sortant, M. Raymond Espagnac (P.S.), malgré la présence de huit autres postulants. En 1973, treize voix seulement avaient séparé M. Espagnac de M. Guy Cabanel (Rép. ind.), actuel député de la première circonscription.

Le R.P.R., qui, pour la première fois dans l'Isère, présente ou soutient « *dix candidats sérieux* », selon l'un des responsables départementaux du mouvement, souhaite notamment arriver en tête des candidats de la majorité au premier tour dans ce canton de Grenoble-I, afin d'« *endiguer le retour sur la scène politique grenobloise* » de M. Jean-Charles Parlaud (U.D.F.), qui conduisit sans succès la liste de la majorité aux élections municipales de 1977 contre M. Hubert Dubedout. Le R.P.R., représenté à l'assemblée départementale par MM. Alain Carignon (Grenoble-IV) et Roger Genin (Grenoble-II), espère, en provoquant plusieurs primaires, mesurer, au sein de la majorité, son influence réelle, notamment dans le milieu rural où traditionnellement seuls les « indépendants » étaient candidats.

Certains socialistes nourrissent l'ambition de voir le nombre de leurs représentants approcher la barre de la majorité absolue (soit vingt-six sièges) au sein de l'assemblée départementale. Pour atteindre cet objectif, il faudrait que le P.S., qui détient actuellement quinze sièges (dix étant revendiqués par le P.C., deux par le M.R.G., trois étant détenus par des apparentés au P.S.), enlève à la majorité ceux de Bourg-d'Oisans, Heyrieux, Tullins et La Verpillière.

Il faudrait également — abstraction faite de ses espoirs à Saint-Egrève — qu'il ne « trébuche » pas dans les cantons de Valbonnais et de Mens où les deux doyens de l'assemblée départementale, MM. Paul Mistral, sénateur socialiste et Roger Brachet (M.R.G.), se retirent, ni dans les deux cantons de Vienne. M. Louis Mermaz (P.S.), maire de Vienne, député, a préféré ne pas se représenter dans le canton sud de la ville, dont il est le conseiller général sortant. Il sera candidat dans le canton nord où M. Joseph Domeyne (P.S.) a donné sa démission. — C. F.

● *M. Pierre Beaufard* (R.P.R.), maire de Monestier-de-Clermont (Isère) depuis 1977, est décédé, samedi soir 3 mars, des suites d'une crise cardiaque, au cours d'un débat auquel il participait, comme candidat aux prochaines « cantonales », avec ses trois adversaires.

HAUTES-ALPES : M. Bernard-Reymond ne se représente pas

De notre correspondant

Briançon. — Cinquante et un candidats, dont dix conseillers généraux sortants, se disputeront les quatorze sièges renouvelables des Hautes-Alpes et celui de Ribiers vacant depuis le décès récent de son titulaire, Almire Bourg (P.S.). Dans ce dernier canton, le successeur d'Almire Bourg à la mairie de Ribiers, M. Francis Coudoulet (P.S.), affrontera MM. Yves Brunel (P.C.), Albert Moullet (div. gauche), maire de Châteauneuf-de-Chabre, et Félix Moullet (U.D.F.).

Secrétaire d'État aux affaires étrangères, M. Pierre Bernard-Reymond (U.D.F.), premier adjoint au maire de Gap, ne sollicitera pas, par hostilité au cumul, le renouvellement de son mandat de conseiller général du canton de Gap centre, où il soutiendra M. Raymond Chappa (U.D.F.), adjoint au maire de Gap.

Trois autres conseillers généraux sortants se retirent. M. Emile Meurier (P.C.), maire du chef-lieu, dans le canton de Veynes, laisse la place à M. Jean-Claude Ferrero, secrétaire départemental de la fédération du P.C., auquel s'opposeront un représentant du P.S., M. Daniel Chevalier, un du C.N.I.P., M. Paul Aubin, et un de l'U.D.F., M. Robert Christinel. Dans le canton de Savines, commune dont il est maire, M. André Soubsol (P.C.) devrait succéder à M. Cornoat (div. g.) qui ne se représente pas. Dans celui de Saint-Bonnet-en-Champsaur, M. Marcel Papet, député U.D.F., maire d'Orcières, suppléant de M. Paul Dijoud, secrétaire d'État aux DOM-TOM, tentera de conserver à la majorité le mandat que détenait le maire de Saint-Léger-les-Mélèzes, M. Jean Arley (U.D.F.), face au maire socialiste de La Fare, M. Joseph Davin, à celui de Laye, M. Roger de Bardonnèche (radical de gauche), et au candidat du P.C., M. Alain Mazet.

M. B.

NORD : la rivalité P.C.-P.S. s'accentue

Un mastic ayant rendu incompréhensible, dans notre première édition du 7 mars, l'article de notre correspondant à Lille sur la préparation des élections cantonales dans le département du Nord, nous reproduisons ce texte ci-dessous.

De notre correspondant

Lille. — Une certitude dans le Nord : la gauche, nettement majoritaire dans l'assemblée départementale (43 sièges sur 70), le restera. Il est aussi vraisemblable que M. Albert Denvers (P.S.), conseiller sortant dans le canton de Gravelines, retrouvera sans difficulté son fauteuil de président du conseil général.

Le scrutin portera sur 34 sièges. Le parti socialiste compte 15 sortants sur 26 élus, le parti communiste 9 sur 17 et les formations de la majorité une dizaine sur 25. Mais, à six ans d'intervalle, on observe une grande stabilité parmi les candidats : 6 conseillers sortants seulement ne se représentent pas et, parmi eux, un ancien député R.P.R., M. Henri Blary, à Tourcoing-Nord-Est et M. Pierre Prouvost (P.S.), maire de Roubaix, à Roubaix-Est. Le nombre des candidats est à peu près le même qu'en 1973 : 158 au lieu de 154. Aux représentants des grandes formations viennent s'ajouter 9 candidats de l'ARIL, 6 du P.S.U., 4 écologistes, 1 candidat du Mouvement des démocrates, 1 « nouveau philosophe » et même un membre de l'Union des Français de bon sens...

Dans la majorité des cantons, les sortants devraient, en principe, retrouver leurs mandats. On note cependant quelques points d'incertitude, comme à Lille-Nord-Est, où M. Guy Marrheim avait conquis le siège abandonné par M. Pierre Billecoq (ancien ministre U.D.R.) grâce au maintien d'un candidat centriste au deuxième tour ; à Cambrai-Est, où M. Claude Pringalle (député R.P.R.) avait battu de justesse un communiste, en 1973, le P.C. mène une campagne dynamique pour reprendre un siège qu'il sait à sa portée. Dans les Flandres (canton de Bailleul-Nord-Est), on assistera à une lutte serrée entre deux candidats de la majorité, le sortant, M. Michel Grasse (P.R.), et le candidat R.P.R., M. Daniel Serron. D'autres surprises sont possibles, mais il est d'ores et déjà acquis que, par le jeu des désistements réciproques, on assistera au second tour à des duels gauche-majorité.

Dans la majorité, ce principe — qui n'avait pas toujours été respecté lors des scrutins précédents — a été cette fois admis, encore qu'il y ait fort peu de concertation entre le R.P.R. et l'U.D.F.

Dans huit cantons seulement, il n'y aura pas de primaires, mais ce sera le plus souvent en raison de la présence d'une personnalité fortement implantée, par exemple M. Arthur Moulin, ancien député R.P.R., à Avesnes, ou encore M. André Ammeux (C.N.I.P.), à Wormhoudt. Le R.P.R. aura vingt-cinq candidats, l'U.D.F. vingt-quatre (2 U.D.F., 10, C.D.S., 9 P.R., 2 radicaux et 1 M.S.D.F.).

On constate qu'une vive concurrence oppose le parti de M. Chirac aux formations soutenant M. Giscard d'Estaing. Si le R.P.R. tient à ne pas perdre de terrain en vue des élections européennes, il insiste surtout sur son opposition à la politique de M. Barre. Car, ici comme ailleurs, et c'est là l'élément essentiel, ce scrutin va se dérouler sur un fond de crise sociale aiguë. *« La campagne ne se fera pas dans les réunions électorales, elle est déjà engagée dans les luttes sociales. »* Cette réflexion d'un leader politique est pratiquement partagée par tous. La majorité redoute un échec comme ce fut le cas en 1976.

A gauche, la rivalité entre le P.S. et le P.C. prend, en cette période plus de relief encore. Le parti communiste, dans ses écrits et ses réunions, dénonce avec plus d'insistance le *« double langage du P.S »* que la politique gouvernementale. Dans le Valenciennois surtout, où il n'a guère prisé la participation des élus socialistes, et notamment celle de M. Mauroy aux manifestations de la sidérurgie, il critique chaque jour *« le plan Davignon accepté par le P.S. »* Il entend ainsi convaincre l'électorat que le P.C. n'est pas parmi ceux qui souhaitent le démantèlement de la sidérurgie. Pourtant, le P.S. réclame lui aussi le maintien de l'activité sidérurgique à Denain et agit dans ce sens ; il mène une campagne active et insiste sur l'attitude *« nationaliste »* du P.C. à propos de l'Europe. On occupe le terrain au mieux. Il serait étonnant qu'à gauche le rapport de forces soit sensiblement modifié au terme de ces cantonales. C'est finalement la majorité qui paraît la plus menacée, encore qu'il faudrait un déplacement de voix important pour faire tomber des sièges pour la plupart solidement tenus par les sortants.

GEORGES SUEUR.

VAUCLUSE : le vote des agriculteurs

De notre correspondant

Avignon. — Au conseil général de Vaucluse l'opposition dispose d'une confortable majorité. Les douze conseillers renouvelables devraient, à une ou deux exceptions près, conserver leurs sièges. Toutefois socialistes et communistes estiment que les effets de la crise devraient inciter une partie des électeurs à renforcer encore la gauche. Le nombre de chômeurs ne cesse de s'accroître dans le textile ; dans le bâtiment et les travaux publics le recrutement marque le pas. Le commerce vauclusien, naguère prospère, connaît une période de récession. Seule l'agriculture maintient une activité relativement satisfaisante.

Il peut suffire que la mévente s'installe sur les grands marchés de Cavaillon, Avignon et Carpentras, pour que l'électorat rural, traditionnellement plutôt marqué à droite, soit tenté de basculer dans l'autre camp. Toutefois, rien ne permet d'affirmer que ce phénomène se produira lors des dernières élections à la chambre d'agriculture, les huit administrateurs sortants du MODEF ont été évincés au profit des candidats de la confédération générale de l'agriculture. Parmi ces candidats malheureux, trois conseillers généraux communistes, MM. Georges Sabatier, maire de Bollène, René Richard, maire de Goult (dans le canton de Gordes) ; tous deux non renouvelables, ce qui n'est pas le cas du troisième : M. Camille Fare, maire de Beaume-de-Venise.

Les conseillers socialistes sortants pourraient tirer profit de la rivalité entre le P.C. et le P.S.

Du côté de la majorité, la compétition promet d'être vive du fait des nombreuses candidatures : à Apt, le conseiller sortant R.P.R., M. Jean Etienne, sera menacé par le jeune maire socialiste, M. Pierre Boyer, si celui-ci bénéficie au second tour du report des voix qui se porteront au premier tour sur M. Marc Anselme (M.R.G.), maire de Gargas.

Dans le canton d'Avignon-Sud, M. René Dubois, conseiller U.D.F. sortant, pourrait être inquiété par les candidatures de M. Guy Ravier, socialiste, secrétaire de la section du P.S. d'Avignon, et par celle de M. Jacques Bertrand, conseiller municipal communiste.

Dans le canton d'Orange-Est, M. Jacques Bérard, ancien maire et ancien député U.D.R., n'est pas non plus en très bonne posture depuis qu'il a perdu la bataille des municipales.

La présidence du conseil général devrait échoir à nouveau à M. Jean Garcin (P.S.) et le renouvellement de M. Henri Duffaut, sénateur, maire socialiste d'Avignon, devrait logiquement n'être qu'une pure formalité.

J. F.

Mises au point

● Dans nos éditions du 27 février, l'indication selon laquelle le conseil municipal de Pamiers (Ariège) est « en grande majorité socialiste » est inexacte. La section locale du P.S. nous prie de préciser que le conseil comprend 9 P.S., 2 P.C. et 2 apparentés, 13 radicaux et apparentés et une personnalité indépendante, en l'occurrence le maire, M. Gaston Bareilles.

● M. Pierre Michelin, candidat unique de la majorité dans le canton de Sainte-Menehould, (Marne), nous indique qu'il n'est pas « apparenté au R.P.R. », mais candidat de la majorité avec le soutien du R.P.R. et de l'U.D.F. *(le Monde* du 1er mars).

● Dans le canton de Langogne (Lozère), M. Marceau Crespin (R.P.R.), président du conseil général, conseiller sortant, a finalement décidé de solliciter le renouvellement de son mandat. Contrairement à ce que nous avions indiqué dans notre édition du 28 février, le maire de Langogne, M. Brunel n'est pas candidat. Le P.S. soutient le premier adjoint de celui-ci, M. Jean-Claude Chasal, candidat pour l'Union démocratique. Le P.C.F. est représenté par M. Portanier.

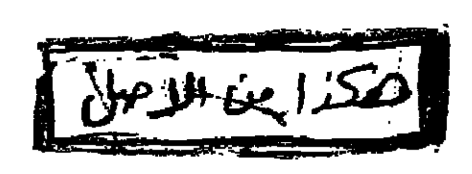
● En Haute-Loire *(le Monde* du 2 mars), c'est à tort que nous avons assuré que M. Berthold (R.P.R.) ne se représentait pas. Conseiller général sortant, il sollicite le renouvellement de son mandat dans le canton de Saint-Paulien. En revanche, comme nous le laissions entendre, M. Jean-Paul Rocrieux, inspecteur d'académie à Tulle (Corrèze), n'a pas déposé de candidature dans le canton de Montfaucon-en-Velay dont il est le conseiller général sortant.

● Une « coquille » nous a fait dire que le siège de la quatrième circonscription de la Somme avait été conquis en 1978 par le P.S. *(le Monde* du 6 mars). Il s'agit en réalité du P.C., ainsi que l'indiquait le contexte. De même, M. Gilles de Robien n'est pas « président du R.P.R. et délégué de l'U.D.F. », mais président du P.R. et délégué de l'U.D.F.

LE P.F.N. ADRESSE UN « AVERTISSEMENT » A LA MAJORITÉ

Après l'interdiction par le préfet du Bas-Rhin du meeting de l'Eurodroite prévu le 16 mars à Strasbourg, dans le cadre de la campagne pour les élections européennes, le Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), composante française de l'Eurodroite, a décidé de lancer un « *avertissement solennel* » à la majorité.

M. Alain Robert, membre du bureau politique du P.F.N., a précisé : « *Une pétition en faveur d'une totale liberté d'expression, y compris pour la droite, est envoyée à tous les candidats de la majorité aux élections cantonales : seuls ceux qui la signeront bénéficieront au deuxième tour du report des voix de la droite...* » Il a précisé que M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, porte-parole de P.F.N., a introduit un recours en Conseil d'État afin d'obtenir l'annulation de l'arrêté préfectoral. Enfin, M. Robert a indiqué qu'un meeting de l'Eurodroite aura lieu à Strasbourg avant la fin du mois d'avril, malgré l'interdiction.



Le Monde

société

LOGER ENSEMBLE A LA CROIX-ROUSSE

Une communauté indésirable

De notre correspondant régional

Lyon. — Le bâtiment carré — 320 mètres carrés sur trois niveaux — a pris des rides. Les arbres et les massifs ont perdu de leur rigueur d'autrefois. Ancrée sur le flanc de la colline de la Croix-Rousse, à quelques minutes de la place des Terreaux, la propriété Sutter, du nom de la famille qui la fit bâtir, évoque difficilement aujourd'hui ce que fut la richesse des soyeux. Bientôt ce vestige du passé sera effacé de la mémoire des Lyonnais. La ville de Lyon l'a acquise en 1977, pour 2,1 millions de francs. Le bâtiment sera rasé ; le parc de cinq mille mètres carrés conservé et aménagé en jardin public.

Personne ne se plaint de cette destination collective. Pas même les occupants actuels : sept adultes (trois femmes et quatre hommes) tous jeunes, et quatre enfants âgés de deux à six ans, qui forment la « communauté de Moulinsart ». Une communauté installée le plus régulièrement du monde, en juin 1975, avec un bail de deux ans, mais qui sait depuis 1977 — et surtout depuis juillet 1978, où une décision de justice a précisé les choses — qu'elle doit quitter les lieux. Depuis le 10 janvier, le sursis de cinq mois accordé par les magistrats, a expiré. Au-delà du 15 mars, ces onze personnes ne seront plus à l'abri d'une expulsion.

L'échéance n'est pas contestée, mais, plus elle approche, plus elle est redoutée car, malgré leurs recherches, les « Moulinsart » ne sont pas parvenus à retrouver un local comparable pour *« continuer à vivre comme ça »*. Il y a bientôt quatre ans que Michèle, psychologue, Catherine, éducatrice, Nicole, standardiste, Bruno, un autre psychologue, Bernard, monteur-câbleur, Thierry, potier, et à l'occasion *« jardinier d'enfant »* — comme disent les autres en souriant, — enfin Bernard, manutentionnaire, vivent ensemble, partagent tout, leurs ressources, leur amour, leurs enfants, les joies et les soucis du quotidien.

A les entendre évoquer paisiblement leur expérience, raconter leur évolution qui croirait qu'ils ne sont pas heureux ainsi ? Bien sûr, ils ont connu des déboires — le dernier, celui d'un couple, a même été ressenti comme un échec — mais ils ont compté aussi des arrivées et des naissances. Cette sensibilité communautaire, ils ne veulent pas la sacrifier. Bien sûr, quand la municipalité leur avait proposé des appartements — quatre F 4 et deux F 5 — à La Duchère (IXe arrondissement) dans des immeubles différents, elle ne les jetait pas sur le pavé. Mais n'était-ce pas une manière de faire capoter leur projet communautaire ?

Le groupe a longtemps cru qu'il trouverait une solution plus facilement à la campagne. En 1978, il pensait même avoir découvert « la bonne occase » à Eyzin - Pinet, à 10 kilomètres de Vienne (Isère) : 1 200 mètres carrés de surface habitable, un peu de terrain, 250 000 francs. La communauté, dont les revenus ne sont pas négligeables, plus de 10 000 francs par mois, était prête à prendre un crédit. Des architectes travaillèrent plusieurs mois sur l'aménagement de l'espace intérieur dans la perspective d'un élargissement futur de la communauté (jusqu'à vingt personnes). Le projet tomba à l'eau le 13 octobre 1978 avec le refus du permis de construire.

« On fait un peu peur »

Depuis, les « communautaires » vont d'échec en échec, heurtant leur marginalité aux normes de la société. Car il s'agit bien de cela : ils ne respectent pas les normes. *« On fait un peu peur »*, explique l'un des membres du groupe. *« Déjà, quand on commence à évoquer timidement une demande de logement pour deux couples cela fait « tiquer » régisseurs et propriétaires. Mais si on leur parle franchement d'une communauté, c'est la panique. »* Lorsqu'ils retéléphonent à l'agence immobilière *« un client miracle »* a presque toujours fait l'affaire entre-temps...

Les fonctionnaires de la ville ou de la communauté urbaine agissant à titre personnel, ont tenté parfois de débloquer la situation en certifiant, au moins, que la communauté est solvable, paie régulièrement son loyer (1 750 francs par mois) et les charges. En vain. Du côté des élus, c'est plutôt l'indifférence : *« Je croyais qu'ils avaient trouvé à se loger et que l'affaire était réglée »*, dit le conseiller délégué aux biens communautaires. La communauté urbaine dans le cadre des acquisitions foncières ne dispose pas actuellement, affirme-t-on, de villas susceptibles d'être mises à la disposition du groupe pour un temps suffisamment long. Mais elle ne manque pas, sans doute, d'immeubles anciens où pourraient être aménagés deux ou trois appartements mitoyens.

Même s'il peut paraître difficile au président de la communauté urbaine, M. Francisque Collomb, sénateur non inscrit, d'accueillir ceux que le maire de Lyon — le même M. Collomb — met dehors, on affirme dans les couloirs de l'hôtel de ville que, politiquement, personne n'est opposé à aider la communauté à se reloger. Il reste peu de temps pour le démontrer.

BERNARD ELIE.

Les « thérapeutes sexuelles » aux Communes

De notre correspondant

Londres. — La mère des Parlements était d'humeur folâtre ce mardi 6 mars. Pourtant, on y discutait d'un sujet sérieux, puisque un certain nombre de députés britanniques avaient décidé de protéger les prostituées contre les rigueurs des lois et les abus policiers. Mme Maureen Colqhoun, député travailliste, et lesbienne assez militante pour être menacée de perdre l'investiture de son parti, présentait un projet de loi visant à réformer de vieilles lois dirigées, selon elle, contre les prostituées et non contre la prostitution.

Ce projet prévoit notamment d'abolir les peines de prison qui punissent le racolage, ainsi qu'un certain nombre de règlements dont, selon Mme Colqhoun, sont seules victimes *« les plus incompétentes, les plus âgées et les plus émotives des prostituées »*, car *« les autres savent opérer avec profit dans le cadre des lois »*.

Est-il possible de considérer comme maison close un appartement dans lequel vivent deux prostituées ? Mme Colqhoun affirma que la loi oblige pratiquement ces femmes à chercher l'appui de souteneurs, voire de la Mafia, alors que, selon les psychiatres, dit-elle, elles devraient être considérées *« comme les plus anciennes thérapeutes »* de la société.

« Les couleurs de la prostitution »

Le débat s'anima avec l'intervention du révérend Paisley, grand pourfendeur de catholiques en Irlande du Nord, qui attaqua vigoureusement le projet dans l'intention de *« protéger les femmes dans la société »*. Le révérend fit rire la salle lorsqu'il évoqua le « feu vert » qui risquait d'être ainsi donné à tous les débauchés. *« Ceux qui rient connaissent les couleurs de la prostitution. J'avoue mon ignorance »*, déclara-t-il, décontenancé (1). La fin de son sermon fut marquée par un *Alleluia !* lancé de la galerie où se trouvaient un certain nombre de « thérapeutes sexuelles », qui applaudirent vigoureusement lorsque le projet de loi fut adopté en première lecture, sans se rendre compte que ce texte a très peu de chances d'être finalement adopté. Les huissiers les firent sortir non sans difficulté.

Néanmoins, le Collectif des prostituées britanniques, dirigé par Miss Helen Buckingham, qui travaille en coopération avec la très respectable baronne Vickers, a marqué un point. Après la séance, Miss Buckingham déclara qu'elle ne mettrait pas à exécution sa menace de révéler les noms des clients habituels de ses camarades de Mayfair, parmi lesquels figurent des hommes politiques, des journalistes, des membres du clergé, de l'armée, des services secrets, etc.

HENRI PIERRE.

(1) En anglais, les quartiers « chauds » des villes sont désignés sous le nom de « Red Lights districts ».

L'ENFANT TIRAILLÉ

(De notre correspondant.)

Orléans. — M. Yves Kivielowitch a été condamné, le 2 mars, par le tribunal correctionnel d'Orléans, à 1 500 francs d'amende pour non-représentation d'enfant, bien que le juge des affaires matrimoniales lui ait confié définitivement, le 30 janvier dernier, la garde du petit Michael.

En 1973, lorsque les époux Kivielowitch divorcent, Michael, alors âgé de sept ans, est confié à la garde de sa mère. Mais, en 1976, le père, qui n'a pas jusqu'ici contesté la décision du juge des affaires matrimoniales, apprend que les relations de son fils avec sa mère, qui s'est remariée, sont difficiles. L'enfant, qui s'est confié à lui, paraît malheureux, fait des fugues. Peu à peu, il prend l'habitude de rester au domicile paternel, si bien que, le 6 juin 1978, après une enquête sociale, une ordonnance modificative reconnaît de fait la situation nouvelle en accordant cette fois un droit de visite à la mère, bien que celle-ci conserve officiellement son droit de garde.

La mère ne pouvant voir Michael, comme son droit de visite l'y autorise, M. Kivielowitch est cité une première fois, le 1er septembre 1978, pour non-représentation d'enfant, et condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis. Une deuxième assignation en justice pour les mêmes motifs lui valut de comparaître à nouveau le 2 février dernier.

Ce jour-là, le président du Mouvement de la condition paternelle, M. Paul Elkaim, a notamment rappelé que, dans la législation du divorce, le code accordait au père un droit et un devoir de contrôle et de surveillance sur l'enfant, même lorsque le père n'en avait pas la garde. La neutralité de la loi, ajoutait-il, n'est pas respectée. Dans 85 % des cas, en effet, au moment du divorce, les enfants son confiés à leurs mère.

R. G.

Peut-on violer sa femme ?

De notre correspondant

Bruxelles. — *« Peut-on violer sa femme ? »* Réponse du tribunal correctionnel de Bruxelles : *« Oui, mais sans la brutaliser »*. C'est un titre en première page de *la Lanterne* du mercredi 7 mars qui résume parfaitement le jugement prononcé, lundi, contre M. Bruno Taton, vingt-trois ans, accusé d'avoir donné des coups à sa femme, Louisette, vingt ans, à qui il avait ligoté les poignets et les chevilles pour avoir des rapports sexuels qu'elle refusait, invoquant sa mauvaise santé.

L'avocat de la défense, une femme, avait rejeté la thèse du viol, disant que les traités juridiques précisent *« que le caractère illicite des rapports sexuels est indispensable pour qu'il y ait viol. Ce n'était pas le cas, dit-elle, puisque, par le mariage, la femme est obligée d'habiter avec son mari, ce qui comporte beaucoup de choses »*.

Le tribunal a largement suivi cette thèse en condamnant M. Bruno Taton à trois mois d'emprisonnement avec sursis et un franc belge (13 centimes) de dommage moral à sa femme pour coups, mais non pour viol. Dans ses attendus, le tribunal retient que si la loi de 1976 renforce le statut de la femme, elle maintient néanmoins la notion de communauté sexuelle dans le mariage. La seule faute de M. Taton a donc été de recourir à la violence. Le tribunal a probablement aussi tenu compte du fait qu'après les actes reprochés par la femme au mari, les époux ont quand même continué à faire chambre commune, et qu'ils ont même eu un second enfant, d'ailleurs abandonné à l'assistance publique. —

P. de V.

DÉFENSE

Le général Lagarde demande que les distributeurs de tracts antimilitaristes « soient soumis aux rigueurs de la loi »

Le comité Droits et libertés dans l'institution militaire (DLIM) proteste contre *« la volonté délibérée des autorités militaires d'interdire toute diffusion des idées aux abords des casernes et des trajets des permissionnaires »* à la suite de la signature, par le général Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre, d'une directives « confidentiel-défense » sur les *« menées antimilitaristes »*.

Dans ce texte, le général Lagarde appelle l'attention de ses subordonnés sur les conditions dans lesquelles sont diffusés des tracts *« à caractère antimilitariste »*. Le chef d'état-major de l'armée de terre demande que *« l'identification des informateurs* (de ces tracts) *soit poursuivie »* et que *« les distributeurs soient soumis aux rigueurs de la loi »*.

Estimant que *« la constatation discrète des faits »* relève de *« personnels en civil appartenant à la Sécurité militaire »* ou *« des services de police »*, le général Lagarde considère que *« l'interpellation* (des distributeurs), *pour éviter toute contestation possible, doit être le fait de personnels en uniforme — gendarmerie ou police — qui se tiendront en liaison discrète avec les équipes de repérage »*.

Le chef d'état-major de l'armée de terre invite ses subordonnés à *« un dépôt systématique de plainte »* chaque fois que *« l'identité des distributeurs aura été formellement établie »* et que *« le texte des tracts comportera des éléments constitutifs des délits de provocation de militaires à la désobéissance, d'injures envers l'armée, ou de diffamation de personnels militaires »*.

« Il demeure, reconnaît cependant le général Lagarde, *qu'une telle procédure ne peut être appliquée systématiquement en raison des moyens qu'elle requiert. Il vous appartiendra de saisir toute occasion favorable à sa mise en application. »*

Le DLIM, qui a rendu publique l'instruction du général Lagarde, considère qu'*« il s'agit d'un renforcement incontestable des atteintes aux libertés fondamentales des citoyens »*. *« On peut rappeler*, note le DLIM, *que, selon la loi elle-même, le droit, pour des militaires en civil, de recevoir des tracts et de les lire est pourtant incontestable. »*

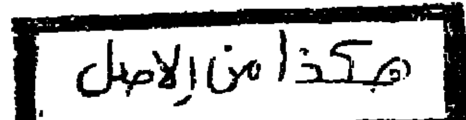
Une « police parallèle » qui n'ose dire son nom

Les textes — décrets et instructions divers — qui régissent la Sécurité militaire fixent notamment à cet organisme, relevant de l'autorité directe du ministre de la défense, *« des missions et enquêtes concernant la protection du moral, les menées subversives dans l'armée (contre-ingérence, contre-sabotage) et le contrôle des personnels militaires et civils du ministère de la défense »*, ainsi que *« des liaisons de routine avec les échelons correspondants de la gendarmerie, de la police, de la douane, etc. »*.

On assiste depuis quelques années, singulièrement depuis l'apparition en 1973-1974 des comités de soldats, à une véritable déviation des missions originelle de la Sécurité militaire qui tire profit du caractère trop ambigu ou trop vague de ses attributions officielles pour se comporter — principalement à l'encontre des appelés du contingent — comme une « police parallèle » qui n'oserait pas dire son nom.

Il est nécessaire de rappeler que les inspecteurs de la Sécurité militaire n'ont aucun pouvoir répressif et qu'ils n'ont, en conséquence, aucune qualité pour procéder à des arrestations, perquisitions et interrogatoires. Il leur a été reconnu, toutefois, la possibilité de procéder à des auditions et au recueil de témoignages ou de déclarations de personnes qui y consentiraient de leur plein gré.

● *Les missions de service public de la marine nationale.* — Une « coupe » malencontreuse a rendu incompréhensible, dans *le Monde* daté 7 mars, le texte de l'amiral Lannuzel sur les missions de service public de la marine nationale. Il fallait lire : *« A Ouessant, la permanence est assurée pour un quart par des escorteurs, voire des frégates, bâtiments trop importants pour ce travail, et pour une moitié par des dragueurs ou des remorqueurs dont la vitesse maximum est largement inférieure à celle des contrevenants qu'ils doivent poursuivre. Seuls, les avisos, bien qu'un peu trop armés en l'occurrence, sont bien adaptés à cette mission. »*



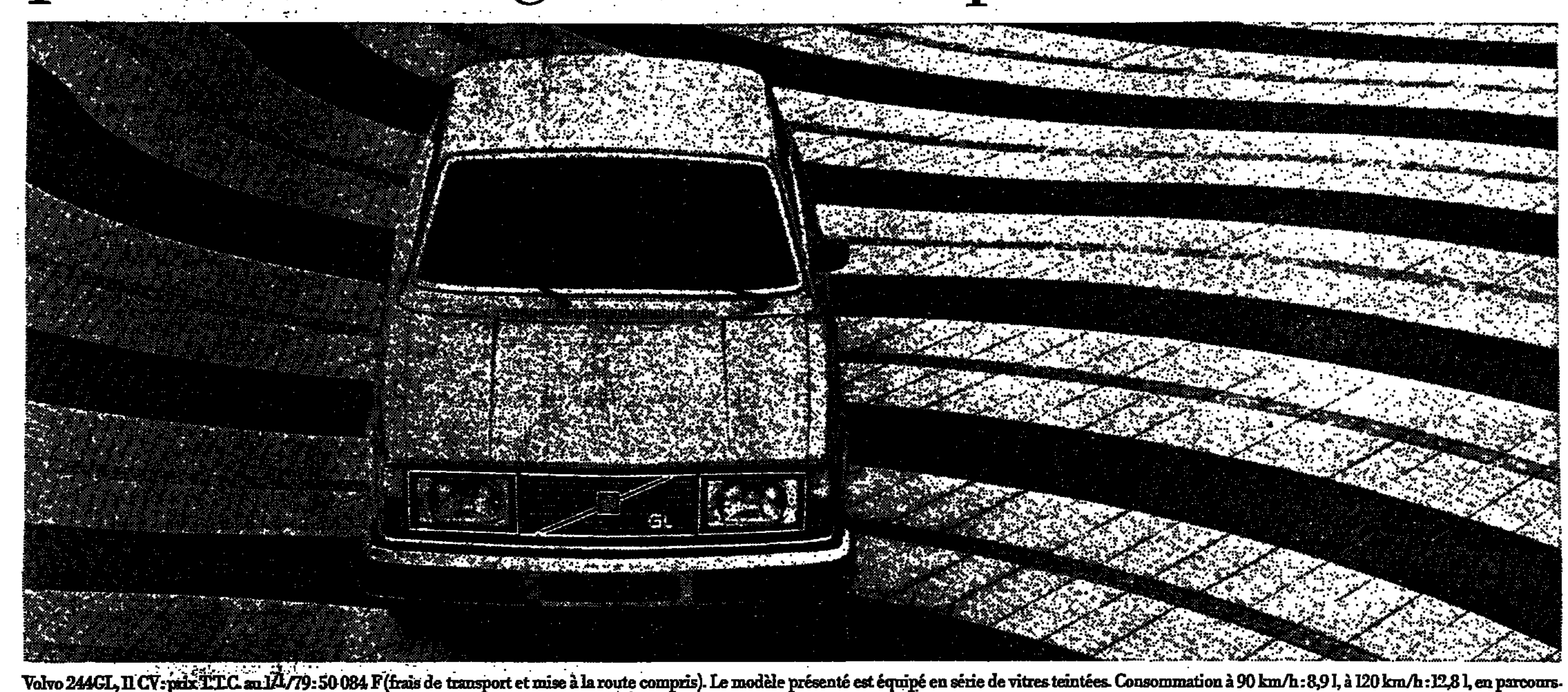
هكذا من الاصل

… violer sa femme ?

De notre correspondant

…néral Lagarde demande … teurs de tracts antimilitaristes … mis aux rigueurs de la loi

Confort n'est pas mollesse. Quand on a l'avantage d'avoir une bonne suspension, autant faire des sièges dans lesquels on ne s'enfonce pas. La différence se fait sentir à l'usage. Au bout de 300 km ou plus dans une Volvo, vous ne serez pas du tout fatigué. Cela n'est pas seulement dû à



Volvo 244GL, 11 CV: prix T.T.C. au 1/1/79: 50 084 F (frais de transport et mise à la route compris). Le modèle présenté est équipé en série de vitres teintées. Consommation à 90 km/h: 8,9 l, à 120 km/h: 12,8 l, en parcours urbain: 14,3 l.

la fermeté des sièges, cela provient aussi du confort général de la voiture où tout est net, sûr et précis: la puissance du moteur, la tenue de route, le silence.

Chacun de nos modèles a été conçu à partir de vous: vos jambes, votre dos, vos réflexes. Chaque détail, le siège chauffant* du conducteur par exemple, a pour but de créer autour de vous un univers confortable et efficace et puis de vous faire partager notre passion de la qualité. **VOLVO**

*En série sur la 244GLE.

Pour connaître le concessionnaire Volvo le plus proche de chez vous, pour essayer une Volvo ou pour recevoir une documentation complète sur tous les modèles Volvo, écrivez à Volvo-France, Division Automobiles-Service Publicité 1, chemin de la Nouvelle France, 78130 Les Mureaux.

CAPA

RELIGION

UN ENTRETIEN AVEC L'ÉVÊQUE DE CUERNAVACA APRÈS LA CONFÉRENCE DE PUEBLA

« Le socialisme est la seule solution pour l'Amérique latine »

nous déclare Mgr Sergio Méndez Arceo

De notre envoyé spécial

Cuernavaca. — *Le crâne de Yul Brynner, une soutane blanche et des savates usagées, aucune croix sur la poitrine — dernier vestige de la dignité épiscopale, — pas d'anneau au doigt, même pas celui de Vatican II. Dom Sergio Méndez Arceo, soixante et onze ans, évêque de Cuernavaca (Mexique), est, après Dom Helder Camara, un des évêques les plus en vue de toute l'Amérique latine.*

Nul n'est prophète en son pays: il ne faut donc pas trop s'étonner que la conférence épiscopale, à laquelle il appartient, ne l'ait pas choisi pour représenter le Mexique à l'assemblée de Puebla. C'est un caractère trop accentué pour être jugé représentatif. Au concile de Jean XXIII pourtant, Dom Sergio est intervenu quatorze fois : psychanalyse, franc-maçonnerie, athéisme, sont parmi les sujets alors traités par cet évêque qui a la hantise de briser le cocon ecclésiastique et de donner à la liturgie un ton populaire et joyeux. Chaque semaine depuis vingt-sept ans, l'évêque de Cuernavaca fait appel à des orchestres de mariachis (1) pour le culte dominical. Il préside personnellement la grand-messe dans sa cathédrale du seizième siècle admirablement rénovée par un bénédictin du monastère d'Emaüs. En guise de crosse, il tient à la main droite un bâton de plus de 2 mètres de haut qu'il a lui-même coupé. Son diocèse a vu naître et se rebeller Emiliano Zapata, paysan indien, champion de la réforme agraire, au début du vingtième siècle.

Dom Sergio a été récemment reçu en audience à Rome. Avec une grande cordialité, nous précise-t-il, « le pape m'a indiqué qu'il s'intéressait davantage aux hommes qu'aux dossiers — favorables ou non — transmis au Vatican ».

Mgr Méndez Arceo n'a rien d'un frondeur. Il considère le pape comme un frère aîné auquel il doit respect et obéissance, mais estime nécessaire de l'« aider » *à saisir les réalités latino-américaines qui ressemblent assez peu à celles de la Pologne.*

Historien de formation, ayant fait ses études à l'université grégorienne de Rome, Dom Sergio a pris comme sujet de thèse « l'Université autonome de Mexico » *dont il apprécie la laïcité de rigueur dans ce pays. Même en France, il ferait figure de progressiste en raison de son option socialiste dont il ne fait jamais mystère, ce qui lui vaut bien des ennemis dans un continent souvent en proie à un anticommunisme primaire. Peu lui importe : sa fidélité à l'Evangile devrait le laver de tout soupçon.*

De l'aristotélisme au marxisme

En février dernier, Dom Sergio s'est rendu à Cuba. Il a rédigé à La Havane une déclaration signée en commun par le prêtre Ernesto Cardenal, poète révolutionnaire, et par M. Alfonso Comin, du parti communisme espagnol. On y lisait, par exemple, cette citation de Fidel Castro : « Il n'existe pas de contradiction entre les desseins de la religion et ceux du socialisme. Et c'est sincèrement que je vous dis que nous devons faire une alliance stratégique entre la religion et la révolution. »

Dans un entretien qu'il nous a accordé, le 27 février, à Cuernavaca, l'évêque nous a affirmé :

« Le socialisme est la seule solution pour l'Amérique latine. Il est plus en accord avec le principe de l'Evangile que le capitalisme, à condition qu'il postule la participation politique du peuple tout entier. »

Dom Sergio nous rappelle que lors du dernier synode romain, en octobre 1977, l'archevêque de Ho-Chi-Minh-Ville avait déclaré : « L'Eglise a assumé en son temps l'aristotélisme comme véhicule du message évangélique; nous autres devons aujourd'hui assumer le discours marxiste pour l'évangélisation et la catéchèse (2). »

Il nous cite encore cette réflexion d'Ernesto Cardenal qu'il fait sienne : « La révolution est comme l'amour; quand on se donne à elle, elle vous possède de plus en plus. Mieux encore, la révolution est amour. » *Dom Sergio ajoute pour sa part :* « Le christianisme n'a pas de culture propre. Son insertion dans la culture marxiste en lutte pour la libération du peuple est en train de se réaliser dans divers secteurs de l'Eglise. Nous sommes unis dans le même amour des pauvres. »

« J'ai été très déçu, *ajoute-t-il*, que les trois évêques de Cuba présents à Puebla n'aient fait aucune déclaration dans ce sens alors que, je le sais, Mgr Francisco Oves Fernandez, archevêque de La Havane, pense comme moi. »

Manipulation

Nous avons demandé à notre interlocuteur son opinion d'ensemble sur la conférence de Puebla.

« Elle s'est mieux terminée que nous n'osions l'espérer, *nous a-t-il répondu*. Certes, le règlement interne de la conférence n'a pas été heureux. Il tendait, en effet, à manipuler les participants en les éparpillant dans de nombreuses commissions et à retarder au maximum les réunions plénières qui seules permettent des confrontations générales. C'est regrettable.

» Mais, dès le départ, les participants ont nommé eux-mêmes par voie démocratique la commission de liaison, qui a joué un rôle bénéfique. En obtenant que cette commission ne soit pas, comme prévu, élue par la présidence, les évêques se sont inspirés de ce qui s'était produit dès le premier jour du concile Vatican II.

— *Et les experts en théologie ?*

— Quand les évêques se réservent de parler théologie, on ne constate en général aucun progrès. En revanche, quand ils parlent de pastorale — ce qui est leur compétence principale, — la théologie sous-jacente est en progrès.

» A Puebla, il est frappant de constater la présence — hors les murs — de théologiens qui ont été utilisés directement ou indirectement par une cinquantaine d'évêques. L'un de ces derniers m'a dit : « *A Puebla, les malades » étaient dans l'assemblée ; les » médecins dehors.* » La stérilité relative des experts admis à l'assemblée a été reconnue, ainsi que la créativité de ceux qui se trouvaient à l'extérieur.

Gratitude du cardinal Lorscheider envers les théologiens de la libération

— *Que pensez-vous des réunions parallèles qui se sont tenues en ville ?*

— J'ai été impressionné par l'important événement ecclésial que constituent ces réunions composées de théologiens, de sociologues, de laïcs venus de partout. Les experts exclus ont offert spontanément et avec humilité leurs services : ils ont travaillé d'arrache-pied. Des évêques, tel Mgr Proñao, ont accepté de prendre la parole à ces réunions publiques. Des laïcs ont préparé des revues de presse très complètes et les ont fait distribuer aux membres de l'assemblée. Le cardinal Lorscheider lui-même, coprésident de la conférence, a tenu à exprimer sa reconnaissance aux théologiens et à leurs collaborateurs, car l'Esprit-Saint souffle aussi sur eux.

— *Quelle est la tendance qui, à votre avis, l'a emporté à l'assemblée ?*

— Le centrisme. Le radicalisme de l'Evangile — son authentique subversion — n'a pas été suffisamment reconnu. Les documents conclusifs, trop longs, ont souffert de redites. Mais on peut se réjouir que, à plusieurs reprises, on y ait parlé de « libération ». Le pape, quoi qu'en ait dit la presse locale, n'a pas réprouvé la théologie de la libération. Quant aux « magistères parallèles », les conclusions n'y font que deux allusions discrètes ; il n'y a eu aucune condamnation. Au-delà de l'effervescence sur ce point, disons pour notre part qu'il conviendrait plutôt de parler de « ministères », de « charismes divers » et de la nécessaire participation à l'autorité de tous les membres de l'Eglise.

— *N'est-il pas regrettable que la conférence n'ait fait aucun geste et que la suggestion du prieur de Taizé, par exemple, d'élaborer un plan quinquennal de réduction des richesses superflues de l'Eglise n'ait pas eu d'écho ?*

— Certes, car les gestes sont plus importants que les paroles. Le prieur de Taizé a, en outre, été empêché de communier. C'est plus que regrettable. Le peuple attend des gestes de notre part, modestes ou non. »

Mgr Mendez Arceo nous rappelle avec satisfaction que les travaux de restauration de sa propre cathédrale ont débuté le jour du 14 juillet, cinq ans avant le concile. Il nous montre, d'autre part, ses mains nues et sa poitrine sans croix.

Les limites de la propriété privée

« *Pensez-vous que la visite du pape au Mexique aura autant servi les aspirations des catholiques de ce pays que le prestige de Jean Paul II ?*

— Cette visite est le signe indubitable d'une grâce de Dieu. Toutefois, elle a été marquée, comme tout événement humain, par des ambiguïtés. La foule qui a acclamé le pape portait en elle une espérance indéfinie ; elle a parfois été séparée de Jean Paul II, comme à Monterrey, par les grands capitaines de l'industrie.

— *Que pensez-vous des propos de Jean Paul II concernant la théologie de la libération ?*

— L'accusation la plus forte faite par Jean Paul II concerne une certaine forme de la théologie de la libération qui emploie une analyse marxiste de la société. Mais ce n'est pas la première fois que la théologie, en général, utilise un outil d'une telle nature. Si l'origine et la valeur relatives de cette analyse sont reconnues, tout devient clair et on ne voit pas les conséquences fâcheuses qui pourraient en découler.

— *Que pensez-vous de la formule du pape :* « Toute propriété privée est grevée d'une hypothèque sociale » ?

— C'est une formule ingénieuse : elle laisse intacte l'existence de la propriété privée alors que l'expression plus classique de « fonction sociale » de la propriété implique l'usage pluriforme de cette propriété, jusqu'à obtenir que les moyens de production ainsi que les terres puissent être collectifs afin d'éviter l'exploitation de l'homme par l'homme.

— *Est-il exact que vous ayez invité le pape à venir à Cuernavaca ?*

— Oui, c'était à l'aéroport, et j'ai ajouté que mon diocèse était celui du révolutionnaire Zapata. Le pape a souri, puis il m'a donné l'accolade et m'a dit : « *A bientôt* ». Je compte, en effet, me rendre à nouveau à Rome prochainement. C'est notre devoir à tous d'informer le pape. »

HENRI FESQUET.

(1) Petits orchestres ambulants de six ou sept personnes (guitaristes, violonistes, flûtistes, trompettistes) auxquels on fait souvent appel dans les mariages, d'où leur nom.

(2) Allusion à saint Thomas d'Aquin, qui a construit sa philosophie à partir de celle d'Aristote. On a pu dire qu'il avait « baptisé » celle-ci.

Les textes-sources de la « libération intégrale »

Sur quels critères juger la théologie de la libération ? Il est d'autant plus utile de les expliciter que les jugements les plus contradictoires, les plus confus et les plus partiaux ont été portés, avant, pendant et après la conférence de Puebla.

Deux références incontestées sont de nature à clarifier les idées. D'une part, l'Evangile lui-même ; d'autre part, l'exhortation apostolique de Paul VI *Evangelii Nuntiandi* (8 décembre 1975) qui a été citée maintes fois à Puebla par Jean Paul II et par les évêques.

L'EVANGILE :

● Dans Matthieu XIV, 17 et versets suivants, Jésus multiplie les pains et les poissons pour donner à manger à la foule qui avait faim.

● Dans Matthieu encore : ceux qui entreront dans le royaume des cieux sont ceux qui ont donné à manger et à boire à ceux qui avaient faim et soif. Ceux qui iront au feu éternel sont ceux qui ont refusé de donner à manger et à boire à ceux qui en ont besoin. « *Tout ce que vous avez omis de faire au moindre de mes frères, c'est à moi-même,* conclut Jésus, *que vous ne l'avez pas fait.* » (XXV, 34 à 46.)

● « *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais encore de toute chose qui sort de la bouche de Dieu.* » (Jésus, Matthieu IV, 4.)

L'EXHORTATION DE PAUL VI :

● « *L'Eglise a le devoir d'annoncer la libération de millions d'êtres humains et d'aider cette libération à naître, de témoigner pour elle, de faire qu'elle soit totale. Cela n'est pas étranger à l'évangélisation.* »

● « *Entre évangélisation et promotion humaine, il y a des liens profonds d'ordre anthropologique et d'ordre théologique. Le plan de la Rédemption atteint les situations très concrètes de l'injustice à combattre et de la justice à restaurer. Il est impossible d'accepter que l'œuvre d'évangélisation puisse négliger les questions extrêmement graves concernant la justice, la libération, etc. Si cela arrivait, ce serait ignorer la doctrine de l'Evangile de l'amour envers le prochain.* »

● « *Beaucoup de chrétiens généreux [...] ont fréquemment la tentation de réduire la mission de l'Eglise aux dimensions d'un projet simplement temporel [...]. C'est pourquoi nous soulignons la nécessité de réaffirmer clairement la finalité spécifiquement religieuse de l'évangélisation.* »

Il ressort de ces textes que lorsque l'Eglise pense libération, elle pense indissociablement libération intégrale, soudant, sans les confondre, le domaine temporel (nourrir le corps) et le domaine spirituel (conversion du cœur).

Le maréchal Lyautey aimait à affirmer : « *La plupart des erreurs des hommes viennent de ce qu'ils mettent la conjonction « ou » là où il faudrait mettre la conjonction « et »*, ou encore Jacques Maritain : « *Distinguer pour unir.* »

C'est dire que l'Eglise n'a pas à être « centriste », pour reprendre l'expression de Dom Mendez Arceo. Sous prétexte de juste milieu, le centrisme fait un bout de chemin avec tel ou tel au risque d'adopter des demi-mesures et de se prêter à des compromissions. En revanche, l'Eglise a à choisir le « centre », c'est-à-dire la rigueur et l'exigence. Quand un projectionniste de cinéma veut mettre une image au point sur l'écran, il ajuste par retouches successives l'objectif jusqu'à ce qu'il obtienne une parfaite netteté : telle est, en quelque sorte, la démarche onéreuse du théologien qui doit articuler tous les aspects de la réalité. Le propre de la vérité catholique est d'être récapitulatrice. Il est plus facile d'exclure que de purifier et d'assumer (fût-ce l'analyse marxiste) : ainsi le veut la loi de l'Incarnation. — H. F.

Cinq livres sur l'Église latino-américaine

De ce côté-ci de l'Atlantique, le fait catholique latino-américain est l'objet d'un intérêt constant. Le nombre des ouvrages qui lui sont consacrés en témoigne. C'est que cette Eglise, de par le respect qui l'entoure, du haut en bas de sociétés encore peu laïcisées, sa présence aux endroits les plus reculés, la solidité de son organisation, les appuis internationaux dont elle dispose, est le seul corps social qui ait résisté au grand maelström militaire latino-américain. Elle est ainsi devenue, presque toujours contre sa volonté, un « lieu politique ». « Porte-voix des sans-voix », asile pour les persécutés, allié nécessaire de tout projet de reconstruction sociale : c'est à ces titres, plus peut-être que pour des apports théoriques originaux — comme la « théologie de la libération », — que les Églises latino-américaines intéressent aujourd'hui les observateurs.

« UN LIEU POLITIQUE »

A propos du Chili (1), Charles Condamines relève, cependant, une première ambiguïté : l'Eglise a-t-elle jamais été autre chose qu'un « lieu politique » ? Chapelain des conquistadores à l'époque coloniale, « aumônier de la bourgeoisie » lorsque celle-ci devient une force sociale, l'homme d'Eglise n'est-il pas, aujourd'hui, plus à l'aise sous les régimes autocratiques de droite qu'il ne l'était au cœur d'une expérience socialiste ? Relevant les erreurs de la hiérarchie chilienne à l'époque de Salvador Allende, certaines déclarations catastrophiques du cardinal archevêque de Santiago dans la période immédiatement consécutive au coup d'Etat de 1973, l'actuel renouveau de prospérité des « *bonnes œuvres* », le regain de considération qui entoure à présent les ministres du culte catholique au Chili, Charles Condamines demande : l'Eglise se pose-t-elle, par rapport au fascisme, « *en complice ou en résistante* » ? On devine sa réponse.

Que son interrogation paraisse saugrenue à l'heure où tant de catholiques sont martyrisés au nom de leur foi ; inopportune, alors que l'Eglise est la seule force qui peut encore élever la voix contre la tyrannie : Charles Condamines a pu le noter au silence qui a accueilli son ouvrage. Ne serait-ce que pour en réfuter la thèse, il importe cependant d'avoir lu ce livre.

∴

Du réformisme à la dictature militaire en passant par l'espérance révolutionnaire, l'Eglise chilienne a accompagné, avec plus ou moins de bonheur, un processus politique que l'on pourrait qualifier désormais de « classique » en Amérique latine. Celle du Brésil l'a fait aussi — et depuis plus longtemps : quinze ans bientôt. En ce sens, elle a été, et demeure, une sorte de « laboratoire » pour les chrétiens qui s'interrogent sur leur place dans ce monde. « *Je crois en la justice (2)* », proclame Don Pedro Casaldaliga, évêque de Sao-Felix-de-Arraguaia, aux limites de la grande forêt amazonienne et il prend le parti des paysans pauvres de son Mato-Grosso. Son livre est le récit de ses combats quotidiens (au péril de sa vie parfois) contre les injustices faites aux humbles par les représentants d'un pouvoir dont la fin ultime est la puissance.

∴

Don Pedro Casaldaliga se proclame lui-même « *révolutionnaire* » (encore que « *non-violent* »). L'Eglise peut-elle, alors, peser d'un poids décisif en faveur de changements indispensables dans des sociétés aussi injustes que celles d'Amérique latine ? Examinant les acteurs et analysant leur rôle concret, Marcio Moreira Alves (3), ancien député de l'opposition « cassé » en 1968, conclut que l'Eglise brésilienne, malgré de notables exceptions, « *est traditionnellement un des éléments de la structure conservatrice du pays* ». Son analyse, il est vrai, se ressent d'une époque, aujourd'hui dépassée, où les révolutionnaires considéraient les chrétiens comme une sorte de « *main-d'œuvre qualifiée* » qu'ils pourraient éventuellement gagner à leur cause.

∴

La vérité est, sans doute, que l'Eglise réagit souvent, en Amérique latine comme ailleurs, en fonction des événements — pragmatisme qui est sans doute le secret de sa longévité. On le voit bien à lire *les Conversions d'un évêque* (4). Pourquoi, demande José de Broucker à Dom Helder Camara, avez-vous, en 1931, l'année de votre ordination, créé une « *légion du travail* » qui était d'inspiration salazariste et corporatiste ? Pourquoi avez-vous cru, jadis, à « *l'intégralisme* » — cette version tropicale du fascisme ? Parce que, répond l'archevêque de Recife, « *la foule avait tellement faim et soif d'une parole d'espérance, d'une parole d'amour* »...

Cet homme, qui a plus agi qu'aucun autre pour faire progresser la cause des opprimés, reconnaît, encore, qu'il a été hostile, avec tant d'autres catholiques, à « *la République* », à « *la démocratie* ». Aujourd'hui, en avance sur l'époque, il admet que le mot « *socialisme* » ne lui fait pas peur. On sent bien que cette évolution intérieure, de « *conversion* » en « *conversion* », est sous-tendue par une vision du destin de l'homme, non de celui de la cité. Peut-être y a-t-il encore bien des déceptions à venir pour ceux qui, sur ce continent qui a vu naître les « Chrétiens pour le socialisme », considèrent l'Eglise catholique comme une force politique de progrès...

∴

Charles Antoine ne pose pas la question en ces termes. « *Si le pape retournait en Amérique latine* », a-t-il écrit alors que Paul VI était encore sur le trône de Pierre (5), « *il verrait là-bas que, dans les larmes, de souffrance et de joie, la sève de l'Evangile coule à flots. La Parole de Dieu est redevenue source de vie...* »

A travers de courts récits tirés de l'humble réalité quotidienne, souvent dramatique, l'auteur montre comment, en Amérique latine plus peut-être que nulle part ailleurs, les chrétiens « *témoignent du Christ ressuscité devant tous les gouverneurs Felix ou les rois Agrippa réunis* ». La foi qui renverse les montagnes saurait-elle renverser seule « *les technocrates militaires de l'âge industriel* » qui, « *au nom de la civilisation occidental et chrétienne* », oppriment « *des dizaines de millions de pauvres* » ?

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) *Chili, l'Eglise catholique, 1958-1976*. Edition de l'Harmattan. 45 F.

(2) *Je crois en la justice*. Au Cerf. 36 F.

(3) *L'Eglise et la Politique au Brésil*. Au Cerf. 48 F.

(4) *Les Conversions d'un évêque*. Seuil. 29 F.

(5) *Le Sang et l'Espoir*, Editions le Centurion. 27 F.

● *Dom Helder Camara*, archevêque de Recife (Brésil) fera au Collège de France (salle 8) le vendredi 16 mars à 17 heures, une conférence sur le sujet suivant : « Le Tiers-Monde interpelle l'Europe ».

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que *le Monde* du 8 février a indiqué qu'Ernesto Cardenal avait été accueilli à l'intérieur de l'assemblée épiscopale de Puebla. La manifestation organisée par ce Nicaraguayen, prêtre, poète et homme politique, l'était dans la ville comme l'indiquait le contexte de l'article de notre envoyé spécial.

JUSTICE

RENCE DE PUEBLA

Les textes-sources
la « libération intégrale

glise latino-américaine

POLITIQUE »

PRÉSIDENT DE CHAMBRE A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

M. Pierre Aguiton est visé par une procédure de récusation

Ancien conseiller technique de M. Michel Poniatowski lorsque celui-ci était ministre de l'intérieur, M. Pierre Aguiton, magistrat, aujourd'hui président de chambre à la Cour de sûreté de l'État, est visé par une requête aux fins de récusation. Cette requête s'appuie sur l'article 668 du code de procédure pénale qui dispose : « Tout juge ou conseiller peut être récusé (...) si le juge ou son conjoint se trouve dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'une des parties. »

En effet, M[es] François Nativi, Jacques-Antoine Martini et François Stefanaggi, avocats de deux des trente et une personnes arrêtées après les attentats imputés au Front national de libération de la Corse, ou revendiqués par lui (*le Monde* du 8 juin 1978), rappellent que M. Aguiton exerce ses fonctions dans une juridiction dont le ressort — en fait, — s'étend sur tout le territoire de la République (article 698 du code de procédure pénale), que le magistrat, au moment de cette nomination, exerçait un mandat de conseiller général du canton de Brecey, puis de maire de cette ville, que ce dernier poste lui confère la qualité d'officier de police judiciaire sur le territoire de la commune.

Les avocats ajoutent que M. Aguiton est président de la commission économique du conseil régional de Basse-Normandie et qu'il s'est, en vain, deux fois, présenté aux élections législatives : en 1973 comme républicain indépendant, en 1978 comme U.D.F.-P.R.

Or, indique la requête en récusation, conformément au statut de la magistrature, « *l'exercice des fonctions de magistrat est incompatible avec l'exercice d'un mandat de conseiller général ou municipal dans le ressort de la juridiction à laquelle appartient le magistrat* » ; que, de plus, la nomination elle-même du magistrat comme président de la chambre de contrôle de l'instruction n'était pas possible.

En outre, M[e] Nativi et ses confrères considèrent que M. Aguiton remplit aussi les conditions de récusation énoncées au paragraphe 9 de l'article 668 : « *s'il y a eu entre le juge et une des parties toutes manifestations assez graves pour faire suspecter son impartialité* ». Comme, devant la Cour de sûreté de l'État, les poursuites sont engagées « *sur l'ordre écrit du ministre de la justice* », celui qui a participé à la nomination se trouve aussi être une des *parties* au procès, en l'espèce l'accusation.

Cette demande de récusation est directement liée à un dossier dont vient d'être saisie la chambre de contrôle de l'instruction, que préside M. Aguiton. En effet, MM. Jean Nicoli et Jean-Pierre Colombani, les deux détenus au nom de qui la requête est formulée, avaient déposé le 19 février une demande de mise en liberté qui fut rejetée le 26 par une ordonnance de M. Jacques Seguin, premier juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'État. Il fut donc fait appel de l'ordonnance... devant la chambre de contrôle.

Conformément à la loi, il appartient au premier président de la Cour de sûreté de l'État, M. Pierre David, de donner suite ou non à la requête. Mais la loi ne lui fixe pas de délai. C'est aussi pourquoi les avocats ont demandé par requête séparée à M. David qu'il soit sursis au jugement de cet appel, jusqu'à la solution de la procédure qu'ils ont engagée contre M. Aguiton, présentement président de la chambre de contrôle de l'instruction à la Cour de sûreté de l'État.

A la Cour de cassation

LE POURVOI DE DANIEL DEBRIELLE A ÉTÉ REJETÉ

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Faivre, vient de rejeter le pourvoi formé par Daniel Debrielle contre deux condamnations distinctes qui lui ont été infligées par la cour d'assises de Paris le 30 juin dernier : d'une part, sept années de réclusion criminelle pour menaces de mort, séquestration, violences avec préméditation commises sur des surveillants de prison, en raison de sa participation à la mutinerie de la prison de Lisieux le 5 juillet 1976 et, d'autre part, quatre années pour tentative d'évasion (*Le Monde* daté 2-3 juillet 1978).

L'un des trois moyens de droit invoqués à l'appui du pourvoi a été particulièrement soutenu par M[e] Philippe Waquet. L'article 5 du code pénal prévoit qu'en cas de conviction de plusieurs crimes ou délits la peine la plus forte est seule prononcée. Mais une dérogation est apportée à cette règle par l'article 245 du code pénal selon lequel la peine prononcée pour évasion ou tentative d'évasion doit être cumulativement subie avec celle encourue par le prévenu pour le crime ou le délit en raison duquel il était détenu.

M[e] Waquet soutenait qu'en l'espèce la règle du « non-cumul » édictée par l'article 5 restait applicable, les violences ayant valu à son client d'être condamné à sept ans de réclusion criminelle étant concomitantes à la tentative d'évasion.

Statuant sur le rapport de M. Jean Bonnay, conseiller, et les observations de M. Fernand Davenas, avocat général, les magistrats suprêmes, pour ne pas suivre M[e] Waquet dans son argumentation, ont tenu compte du fait que la cour et le jury avaient ordonné que la peine de sept ans de réclusion criminelle se confondrait avec celle de douze ans de réclusion criminelle prononcée contre lui le 21 octobre 1977 par la cour d'assises du Calvados pour des vols qualifiés qui motivaient sa détention à la prison de Lisieux.

Le procès qui a abouti à cette condamnation à douze années de réclusion criminelle est l'objet d'une demande en révision, déposée le 15 juin dernier par Daniel Debrielle. Le comité et Henri Juramy, défenseurs de Danielle Debrielle. Le comité d'action des prisonniers (CAP) vient d'annoncer que ces avocats allaient déposer un nouveau mémoire pour la révision de ce procès, « *montrant*, déclare le CAP, *comment un rapport de juge d'instruction ne démontrant rien est repris par la chambre d'accusation qui le résume à sa convenance et en fait un document qui accuse* ».

LE PROCÈS DE M. PÉTRIDÈS

L'erreur de M. Francelet

Après les plaidoiries des avocats des neuf coïnculpés de MM. Paul Pétridès et Marc Francelet, M[e] Joannès Ambre a, pendant une heure trente minutes, soutenu, mardi 6 mars, à la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, la cause de M. Marc Francelet. Ce dernier n'a jamais contesté les faits pour lesquels il est poursuivi, et son défenseur a souligné qu'il avait apporté « *sa part de vérité* » dans ce débat, tout en rappelant la différence de traitement entre son client et M. Pétridès. En effet, M. Marc Francelet a fait quinze mois de détention provisoire auxquels il faut ajouter les quatre mois d'emprisonnement et l'amende de 280 000 francs auxquels il a été condamné pour fraude fiscale.

« Les démarches » de M. le contrôleur général

Autre sujet d'étonnement pour M[e] Ambre, « *les démarches* » du contrôleur général, M. Pierre Ottavioli, qui « *éclaire d'un jour singulier* » cette affaire. Il a indiqué que, contrairement à ce qu'avait déclaré le chef de la brigade criminelle, le procès-verbal d'audition de M. Pétridès, qui a été transmis dix mois plus tard au magistrat instructeur et à la demande de ce dernier, ne l'a pas été parce que le juge avait mis fin à la commission rogatoire générale. Celle-ci n'ayant été retirée à M. Ottavioli que quelques jours plus tard.

M[e] Ambre a demandé que son client ne retourne pas en prison afin qu'il puisse « *tourner définitivement la page* ». L'avocat lyonnais a fait écho au réquisitoire de M. Jean-Louis Guyot au cours duquel André Malraux a été cité à plusieurs reprises, pour souligner « *qu'à l'âge de Marc Francelet, André Malraux était en état d'arrestation ou menacé de l'être parce qu'il s'était laissé aller à emprunter, pour en faire une analyse exhaustive, quelques-uns des panneaux sculptés d'Angkor* ». Tout cela pour prouver « *qu'un homme n'est pas définitivement enfoncé dans l'erreur* ».

La dernière audience de ce procès a lieu ce mercredi 7 mars avec les plaidoiries des avocats de M. Pétridès.

La C.G.T. condamnée après une « grève d'enthousiasme »

Le tribunal de grande instance du Mans, siégeant en audience civile, a condamné mardi 6 mars le syndicat C.G.T. pour « *abus de droit syndical* » à propos d'une « *grève d'enthousiasme* » aux usines Renault du Mans, en février-mars 1975. La direction de la régie Renault estimait que cette grève était une « *grève de coulage qui consistait à ralentir la production, les ouvriers restant à leur poste et cassant les cadences* », et demandait plus de 29 000 000 de francs de dommages et intérêts, « *en remboursement d'heures de présence très largement improductives* » (*le Monde* du 8 février).

Le tribunal a estimé qu'il y avait « *effectivement eu en la circonstance procédé illicite et faute grave* » de la part du syndicat. Il a désigné un expert pour évaluer le montant du préjudice subi par la régie Renault et la somme qui doit lui être allouée en réparation des heures improductives. Il a également condamné la C.G.T. à verser 1 franc de dommages et intérêts en réparation du préjudice commercial subi par la Régie.

Les avocats qui avaient plaidé pour la C.G.T., M[es] Daniel Landry et Francis Jacob, ont annoncé leur intention de faire appel de ce jugement, indiquant que « *pour la première fois en France a été prise une décision qui porte atteinte au droit syndical en son principe* ». — (*Cor.*)

● *La propriétaire d'une ferme de la Loire-Atlantique est expulsée à la demande de ses locataires.* — Un couple de fermiers de Mésanger (Loire-Atlantique), M. et Mme Pellerin, ont obtenu, mardi 6 mars, de la cour d'appel de Rennes, l'expulsion de leur propriétaire d'une maison située dans le domaine — « la Pinsonnière » — dont ils sont locataires. Chassés de ce domaine en juin 1975, les époux Pellerin avaient obtenu, en avril 1978, de cette même cour de Rennes, d'y être réintégrés (*le Monde* daté 16-17 avril 1978). La propriétaire des lieux, Mme Chassanite, avait toutefois refusé de céder sa maison personnelle, située à proximité

● RECTIFICATIF. — M. Alain Delame, dont le nom avait été cité parmi les signataires d'un texte protestant contre la condamnation de quatre « autonomes » et publié dans *le Monde* du 22 février, précise, tout en ne mettant pas en cause la bonne foi de M. Félix Guattari, qu'il n'a pas donné son accord à la signature de ce texte.

● *Un ancien gardien de la paix condamné.* — Gardien de la paix à Grenoble, estimé de ses chefs, fils d'un gardien de la paix, Gérard Vialard, vingt-huit ans, nîmois d'origine, était aussi un « braqueur » expérimenté. Il avait commis deux hold-up, en compagnie d'un comparse assez falot : contre un café-P.M.U., le 6 mars 1977, à Nîmes (il était armé) et contre une agence du Crédit Lyonnais, dix-sept jours plus tard.

Mardi 6 mars, aux assises du Gard, l'avocat général, M. René Barselo, a eu des mot très durs pour Gérard Vialard : « *Il n'y a pas d'indulgence pour vous qui avez contribué à accroître la psychose de peur devant l'insécurité que vous étiez chargé de combattre.* » Les jurés gardois ont surenchéri en condamnant Vialard à douze ans de réclusion, deux ans de plus que la peine réclamée par le ministère public. Son complice, Rémi Bourguet, a été condamné à six ans de la même peine. — (*Corresp.*)



JUSTICE

A GRENOBLE

Quatre étudiants de la F.N.E.F. poursuivis après un attentat qui avait coûté la vie à un de leurs camarades

De notre correspondant

Grenoble. — Quatre étudiants en droit — MM. Jérôme Watrelot, Jean-Pierre Laurent, Augustin Chomel et Michel Gautron — qui occupèrent jusqu'en avril 1977, respectivement, les fonctions de président, vice-président, secrétaire général et secrétaire général adjoint de la Fédération générale des étudiants de Grenoble (F.G.E.G.), affiliée à la Fédération nationale des étudiants de France (F.N.E.F.), ont comparu, mardi 6 mars, devant le tribunal correctionnel de Grenoble. Ils avaient participé, dans la nuit du 8 au 9 avril 1977, à une « expédition punitive » contre le local syndical de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-Unité syndicale), situé dans les bâtiments de l'U.E.R. de droit sur le campus de Saint-Martin-d'Hères *(le Monde* du 12 avril 1977).

L'opération avait fort mal tourné, puisque le seul « militant » de la F.G.E.G. qui les accompagnait, M. Guy Drivière (vingt-six ans), avait péri au milieu des flammes en manipulant un engin explosif de fabrication artisanale.

La surprise des Grenoblois grandit quand ils apprirent l'identité des auteurs de l'attentat. Parmi eux, en effet, aucun de ces « extrémistes » dont les agissements, supposés, étaient dénoncés depuis longtemps dans la presse locale. Les responsables de l'opération étaient les fils d'un directeur de service administratif départemental, d'un professeur d'université, d'un cadre supérieur et d'un médecin. La mère de l'un d'eux est avocate. L'enquête de personnalité révéla qu'ils étaient *« tous les quatre équilibrés et sérieux »*.

Arrêtés quelques heures après l'explosion, les quatre jeunes gens reconnurent avoir voulu « venger » un autre attentat commis, onze mois auparavant, contre le local grenoblois de la F.N.E.F. et dont ils accusaient l'UNEF d'être responsable.

Inculpés d'incendie volontaire le 9 avril 1977, ils furent remis en liberté le 10 juin. Le juge d'instruction chargé du dossier, M. François-Régis Croze, avait tenté de faire retenir la qualification criminelle de l'affaire, mais elle fut renvoyée devant le tribunal correctionnel ; les quatre étudiants étant inculpés de dégradation de monuments publics, de dommages à la propriété mobilière, d'homicide involontaire, d'incendie et complicité d'incendie. L'avocat de l'UNEF, partie civile, ayant soulevé l'incompétence du tribunal, celui-ci a rejeté cette demande.

Le substitut du procureur de la République, M. François-Louis Coste, a dénoncé dans son réquisitoire *« le geste terroriste »* des membres de la F.N.E.F., *« qui relève plus de l'intolérance que d'une action non réfléchie »*. Il demanda au tribunal *« une peine qui soit marquée d'une certaine indulgence, mais sans faiblesse, et susceptible d'être subjectivement vécue comme une peine effective »*. Il fit remarquer que, pour avoir *« brisé des vitrines »* dans le quartier de la gare Saint-Lazare, plusieurs jeunes gens ont été condamnés, récemment, à trois ans d'emprisonnement. M. Coste réclama pour chacun des prévenus trente mois d'emprisonnement, dont vingt-quatre avec sursis.

La défense rappela le climat d'intolérance et *« la montée de la violence »* au cours de l'année 1976, sur le campus de Saint-Martin-d'Hères pour expliquer *« l'affreuse bêtise »* de ses clients, *« embarqués comme des naïfs et des incompétents »* dans cette affaire. Elle a demandé au tribunal de ne pas *« hypothéquer leur avenir »*.

Jugement le 3 avril.

CLAUDE FRANCILLON.

Un réseau de bookmakers est démantelé à Paris

Après une enquête de dix-huit mois menée par les policiers de la brigade des jeux et des courses de la préfecture de police, M. Alain Sauret, juge d'instruction à Paris, a procédé, les 5 et 6 mars, à dix-huit inculpations qui mettent fin aux agissements d'un important réseau de bookmakers. L'un des dirigeants de cette organisation de paris clandestins sur les courses de chevaux, est un retraité, âgé de soixante-huit ans, M. Roger Labelle, grand mutilé de guerre, qui limitait les risques de ces opérations de bookmaker en misant lui-même au bureau du Pari Mutuel Urbain, établi 36, rue Vivienne (deuxième arrondissement).

Plusieurs propriétaires d'écuries de chevaux de course, des industriels et des commerçants auraient figuré parmi la clientèle de cette officine que fréquentaient aussi Constantin Goulandris, un armateur et propriétaire de chevaux grec, aujourd'hui décédé, impliqué dans d'autres affaires d'infraction à la législation sur les courses. Ce dernier avait joué en cinq jours la somme de 220 000 F auprès de l'un des bookmakers inculpés.

L'extrême discrétion des bookmakers, qui opéraient surtout par téléphone, a été prise en défaut grâce à des écoutes ordonnées par le juge d'instruction. Les concurrents déloyaux du P.M.U., qui assuraient à leur clientèle des gains anonymes et l'avantage de ne pas faire baisser la cote officielle du P.M.U., auraient drainé, en 1978, 24 650 000 F d'enjeux.

Quatorze inculpés ont été écroués : neuf retraités, MM. Labelle, Daniel Mikukowski, soixante-deux ans, Ernest Piller, soixante-douze ans, Edouard Le Stang, soixante-trois ans, Issac El Gherabli, dit « M. Jacques », quatre-vingt-un ans, Amédéo Borri, soixante et un ans, Armand Sebaoun, soixante et un ans, Propère Sitrouk, soixante-trois ans, Léon Ben Aïly, soixante et un ans, un restaurateur, M. William Benessiano, soixante-cinq ans, deux cafetiers, MM. Nestor Renard, cinquante-trois ans et Antoine Canonici, soixante ans, un barman M. Benoît Magliocco, cinquante ans, et l'un des principaux clients de l'organisation M. Lucien Sapir, cinquante-trois ans, négociant en meubles de bureau.

Les quatre inculpées sont des femmes qui ont été laissées en liberté : Mme Denise Prioux, cinquante ans, gérante de bar, l'épouse de M. Benessiano, soixante-quatre ans, Mme Odette Michellier, cinquante-six ans et Mme Marie-Hélène Bihusis, quarante-huit ans.

● *Les magistrats du tribunal de grande instance d'Annecy* expriment dans un communiqué leur *« indignation devant le comportement d'un groupe de médecins et membres de profession médicale »* lors du prononcé du jugement concernant le docteur Robert Basile. *« En des termes largement constitutifs d'outrages, ce groupe a cru bon d'exprimer sa désapprobation en adressant insultes et invectives aux membres du tribunal siégeant en audience publique,* déclarent les magistrats. Tout en rappelant l'existence de voies de recours ouvertes à tout condamné, et sans donner à cet incident plus d'importance qu'il n'en mérite, ils ajoutent que *« de telles manifestations ne sauraient les impressionner ni entamer leur détermination de continuer à remplir leur mission en toute indépendance et dans la conscience de leurs responsabilités »*.

LE MAIRE DE SAINT-ÉTIENNE SE PORTE GARANT DE LA SÉCURITÉ DE M. DURAFOUR

Répondant à la lettre que lui avait adressée, le 5 mars, M. Michel Durafour pour faire état de « menaces de mort » et lui rappeler la responsabilité qu'il avait de la « sécurité de ses administrés », M. Joseph Sanguedolce, maire (P.C.) de Saint-Etienne, écrit à son tour à son prédécesseur à la mairie, qui est aussi ancien ministre du travail : *« Je mesure parfaitement bien les craintes qui sont les vôtres, en ce qui concerne votre sécurité, dans ce contexte économique dramatique. » « Vous participez,* fait aussi remarquer M. Sanguedolce, *aux choix et orientations mis en pratique par le gouvernement, dans le secteur économique en particulier. »* Il ajoute : *« Conscient de mes responsabilités de premier magistrat de la ville de Saint-Etienne, je pense qu'il est effectivement nécessaire que des mesures soient prises, afin que votre sécurité, celle des vôtres et de vos biens, soit assurée, tout comme d'ailleurs doit être assurée la sécurité de tous les citoyens de cette ville. »*

M. PHILIPPE SIGURET INSPECTEUR GÉNÉRAL DES MONUMENTS HISTORIQUES

M. Philippe Siguret, conservateur régional des bâtiments de France, est nommé inspecteur général des monuments historiques chargé des sites et paysages.

[Agé de quarante-sept ans, M. Siguret est ancien élève de l'Ecole nationale des chartes. Directeur des services d'archives de l'Orne de 1963 à 1969, il a été conservateur régional des bâtiments de France pour la Basse-Normandie de 1970 à 1975, puis directeur régional des affaires culturelles à Caen.]

ÉDUCATION

Les carrières universitaires

● Une « quinzaine d'action » pour la défense des assistants et des vacataires

Les universitaires sont appelés à de nouvelles actions pour la défense des assistants non titulaires et les vacataires des disciplines littéraires et juridiques. Une quinzaine d'action, décidée par le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), a commencé le mardi 6 mars. Elle pourra, selon les sections, prendre la forme de grèves, d'interventions auprès des rectorats, de blocages du fonctionnement administratif ou pédagogique des universités. Le SGEN appelle aussi ses sections à se mettre en grève les 8 et 9 mars, *« partout où cela est possible »*.

Tandis que le SGEN s'adresse aux enseignants de toutes les disciplines, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN), de son côté, appelle ceux des disciplines littéraires et juridiques à une grève nationale le mardi 13 mars.

Les deux syndicats demandent le renouvellement dans leurs fonctions de tous les assistants non titulaires sans condition de durée et la prise en compte des revendications des vacataires, qui portent, notamment, sur leurs salaires et leur intégration sur des postes budgétaires.

Les assouplissements successifs apportés au décret du 20 septembre 1978 relatif à ces personnels *(le Monde* des 28 septembre, 13 et 20 octobre 1978 et 8 février 1979) ont toutefois limité les risques de licenciement à la prochaine rentrée. Au cours d'une récente réunion avec les recteurs, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, aurait d'autre part accepté la possibilité de renouvellement illimité pour les assistants qui n'ont pas de poste d'origine dans l'enseignement secondaire. Pour ces derniers, les renouvellements seraient de cinq ans. Cependant la plupart d'entre eux étant agrégés, ils devraient être avant ce terme titularisés en tant que maîtres-assistants.

Au cours de la même réunion, le ministre a ajouté que les renouvellements prononcés pour la prochaine rentrée ne seraient pas une ultime possibilité mais que les universités pourraient renouveler une nouvelle fois leurs personnels s'ils elles le souhaitaient.

● Les enseignants associés demandent « une procédure de titularisation »

L'Association des enseignants associés de l'enseignement supérieur (1) (ADAS), créée à la suite du décret du 8 mars 1978, qui limite à quatre ans le maintien en fonction des personnels associés, a annoncé récemment sa volonté d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur *« les conséquences désastreuses de ce décret »*. Ces enseignants entendent réagir pour *« défendre leurs collègues en place condamnés à quitter l'université d'ici à 1982, et demander l'organisation d'une procédure de titularisation »*.

Ils rappellent que *« ces personnels, recrutés dans tous les milieux professionnels, en fonction de leur compétence et de leur notoriété, en assurant l'enseignement de disciplines nouvelles et en faisant bénéficier les étudiants de leur expérience ont, depuis dix ans, joué un rôle déterminant dans l'ouverture de l'université sur l'extérieur et montré qu'ils répondent à un besoin de plus en plus ressenti. »*

Craignant que les nouvelles dispositions ne tarissent le recrutement de professionnels qualifiés dans des domaines qui vont de la gestion aux technologies industrielles en passant par l'urbanisme ou les arts plastiques, l'ADAS souhaite proposer des solutions et débattre de l'application des textes actuels avec le ministère des universités. Trois syndicats étaient représentés à cette conférence de presse : le Syndicat national de l'enseignement supérieur (S.N.E.-Sup., FEN), le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) et la Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur.

(1) ADAS, 49, avenue Trudaine, 75009 Paris.

DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE PRÉSENTENT UNE CHARTE POUR UNE « AUTRE ÉCOLE »

L'Association de parents pour l'évolution de l'enseignement catholique (APEEC) a présenté, au cours d'une conférence de presse, une charte qui exprime les projets et les recherches de ses adhérents pour « *une autre école* ». L'APEEC, a été créée en 1972 par « *un groupe de chrétiens de milieux populaires* » et est essentiellement implantée dans les départements de l'Ouest. Elle regroupe, selon ses responsables, environ 5 000 familles.

Cette association entend « *promouvoir une école libérée, c'est-à-dire ni étatisée, ni soumise à des intérêts particuliers* ». Elle refuse la domination de l'école par tout groupe de pression et estime « *que chacun doit pouvoir s'exprimer librement dans une école réellement pluraliste* ». Considérant que la « *guerre scolaire est dépassée* », l'APEEC souhaite « *que se retrouvent autour d'une recherche commune tous ceux qui, dans l'enseignement privé ou dans l'enseignement public, veulent libérer l'école du centralisme bureaucratique et de l'emprise des intérêts particuliers* ».

La liberté dans l'enseignement, (liberté d'expression, de réunion...), l'ouverture aux changements et le dépassement du dualisme scolaire sont les conditions définies par l'APEEC pour la réalisation d'une « *autre école* » qui redevienne « *l'école de tous* ».

● *Manifestation de lycéens à Mulhouse.* — Plusieurs centaines d'élèves du lycée Montaigne de Mulhouse (Haut-Rhin) se sont mis en grève, lundi 5 mars, pour protester contre la « *répression* » dont ils s'estiment victimes. Rejoints par les élèves de deux autres lycées et d'un lycée d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.), ils ont manifesté sans incident dans les rues de la ville. Mardi 6 mars, la grève s'est poursuivie, et mille cinq cents à deux mille lycéens se sont à nouveau retrouvés dans les rues de Mulhouse, provoquant quelques perturbations dans la circulation. Les responsables administratifs du lycée Montaigne, qui ont reçu mardi matin une délégation d'élèves se sont déclarés « *surpris par cette flambée de colère* », tout en reconnaissant qu'ils viennent de réintroduire un contrôle plus strict des absences.

CONGÉ LE 12 MARS POUR LES ÉLÈVES PARISIENS

Le lundi 12 mars, tous les établissements d'enseignement public de Paris (écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées) seront fermés. Cette journée de vacances supplémentaire est celle attribuée — comme dans chaque commune — par l'inspection académique sur demande du maire.

Le rectorat et le conseil de Paris avancent plusieurs raisons pour justifier le choix de cette date, connue depuis octobre 1978. Comme certains établissements ont congé habituellement le samedi matin, le choix d'un samedi les aurait, par comparaison, « lésés ». Les autorités, par ailleurs n'ont pas voulu allonger les vacances normales, ni raccourcir le troisième trimestre déjà amputé par les examens. Enfin, le mois de mars était le seul sans aucun jour de congé. Il reste que ce lundi sans écoles posera à bien des parents un problème supplémentaire de garde d'enfants.

Les surprises de la « globalisation »

Ce que chiffrer veut dire...

Au moment où se met en place la carte des classes qui seront ouvertes et de celles qui seront fermées à la rentrée prochaine, les conséquences des décisions prises dans les bureaux ministériels et fixées par les textes officiels apparaissent sur le terrain. Non sans quelques surprises...

La note publiée dans l'article *« Les rigueurs du redéploiement »* *(le Monde* du 6 mars) à propos des seuils d'ouverture et de fermeture des classes élémentaires — fixés par une circulaire du 15 avril 1970, dite « Grille Guichard » — appelle une précision. Dans le cas d'une école de cinq classes, le seuil minimum au-dessous duquel une classe *doit* être fermée est de 116 élèves, et le maximum au-dessus duquel une classe *peut* être ouverte, de 165 ; lorsque l'école compte quatre classes, pour en ouvrir une cinquième, le seuil maximum est de 120. On constate donc qu'à 116 élèves on *doit* fermer, mais qu'il faut remonter à 120 pour *pouvoir* ouvrir. Quand le nombre de classes augmente, la différence est encore plus importante. Dans une école de dix classes, au-dessous de 261 élèves, on *doit* fermer une classe, mais il faut atteindre 296 élèves dans une école de neuf classes pour *pouvoir* en ouvrir une dixième (voir ci-dessous).

Ces chiffres, on le voit, ouvrent des marges d'interprétation que les inspecteurs d'académie utilisent depuis plusieurs années selon leur gré ou selon la pression des enseignants, des parents et des élus locaux.

Cette année, comme le montrait l'article, de nouvelles possibilités d'appréciation sont laissées au soin des inspecteurs par la « globalisation » des effectifs. La circulaire préparant la rentrée de 1979, indique que, pour établir la base de calcul d'ouverture et de fermeture de classes, *« doivent être considérés dans leur ensemble les effectifs d'un même groupe scolaire (c'est-à-dire les écoles construites sur un terrain d'un seul tenant) et, selon votre appréciation, ceux d'écoles très voisines »*. Cette notion d'*« écoles très voisines »* est suffisamment vague pour donner libre cours au zèle de certains inspecteurs. Jusqu'à quelle distance deux écoles sont-elles encore « très voisines ».

C. V.

1 école + 1 école = – 1 classe

De notre envoyé spécial

A Marseillan, petite ville de l'Hérault de trois mille cinq cents habitants — quarante mille l'été — située au bord de l'étang de Thau, on pesta encore plus qu'ailleurs contre la globalisation. *« Le ministre est né chez nous, mais il veut nous prendre un poste »*, s'indigne un instituteur.

Les deux écoles ne comptant que deux cent quarante élèves. Or, selon la grille Guichard, il en faut au moins deux cent soixante-et-un pour avoir droit à dix classes. *« C'est une escroquerie,* explique le maire — communiste — M. Gilbert Ribes. *Nos deux écoles sont des établissements distincts, situés à deux endroits différents, avec chacune sa gestion et ses méthodes pédagogiques. En comptabilisant les élèves selon l'ancien [illegible] (école par école), Marseillan garde ses dix classes, car l'une et l'autre école, séparément, restent au-dessus de la barre fatidique (cent dix-neuf et cent vingt et un élèves). »* La globalisation, si elle est appliquée strictement, lui fait perdre un poste d'instituteur.

Le maire a constitué un épais dossier pour tenter de convaincre l'administration : il y a joint les listes nominatives de tous les élèves actuellement scolarisés sur la commune, ainsi qu'une liste d'*« engagements de parents »*, dûment signés, annonçant leur installation à Marseillan dès la prochaine rentrée. *« Nous avons donc trente-deux enfants de plus garantis pour la rentrée, mais l'administration ne veut pas en tenir compte »*, constate avec humeur M. Ribes. Pour lui comme pour ses dix instituteurs, cette menace de suppression au pays natal du ministre n'est pas seulement *« un mauvais coup du pouvoir »*, c'est aussi une trahison. — R. C.

La délégation à la condition féminine d'Ile-de-France et les livres pour enfants

L'école devrait « donner une autre image de la femme »

Si les manuels scolaires continuent de donner aux femmes et aux hommes des rôles stéréotypés, un courant « progressiste » s'amorce en revanche dans les livres d'enfants. Telle est la conclusion d'une étude sur l'*« image de la femme dans les manuels scolaires et les livres d'enfants »*, faite au cours des années 1976 à 1978 par la délégation régionale à la condition féminine d'Ile-de-France et présentée récemment par Mme Jacqueline Wolfrom, déléguée régionale.

Au cours de cette étude, la délégation a travaillé en collaboration avec les associations féminines et familiales de la région. La grille d'analyse appliquée aux manuels scolaires et aux livres d'enfants a retenu cinq critères : la diversité des tâches (les femmes et les hommes pratiquent-ils les mêmes activités ?), la responsabilité (qui a l'initiative de la décision ?), la diversité des types de relations au sein de la *famille* et de la société, les attitudes « féminines » et « masculines » et enfin l'aspect physique.

Dans les manuels scolaires, les petites filles « *suivent papa* », « *ont peur* » ; on les voit s'asseoir dans un canot tandis que leurs frères rament vigoureusement, mettre une robe neuve et tricoter en laissant aux garçons le soin de « *planter des salades et salir leur salopettes* ». Même scénario chez les parents où la mère n'apparaît que pour laver les vêtements et faire la vaisselle.

Si un certain nombre de livres d'enfants en restent aux stéréotypes, une nouvelle littérature enfantine a vu le jour au cours des années passées. La femme y apparaît dans des situations sociales et des activités familiales plus variées. Malheureusement, ce type d'ouvrage reste encore peu diffusé et mal connu.

La délégation régionale à la condition féminine, soulignant que « *l'école devrait être le lieu de promotion de la volonté de donner une autre image de la femme et contribuer à favoriser la non-discrimination entre les sexes* », propose de remplacer les anciens livres par des manuels mieux adaptés, de faire appel aux parents pour le choix de ces ouvrages et de renouveler les titres des bibliothèques enfantines.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

هكذا من الاصل

...prises de la « globalisation »

...chiffrer veut dire...

... + 1 école = – 1 classe

...le devrait « donner ...e image de la femme

QUE



BACCALAUREATS

Voici la première machine à laver commandée par un mini-ordinateur.



Miele présente les premiers lave-vaisselle, machine à laver et sèche-linge commandés par un mini-ordinateur.

Ce nouveau pas en avant est conforme à la philosophie Miele. Créer des machines chaque fois plus fiables, apportant pendant des années et des années un service irréprochable.

Cette nouvelle génération de machines assure une durée de vie encore plus longue, grâce au cerveau électronique qui garantit un fonctionnement encore plus précis et rigoureux.

La majorité des éléments de commande mécaniques sujets à l'usure sont supprimés et remplacés par le mini-ordinateur (un micro-processeur ayant en mémoire près de 2 000 instructions et dont les composants électroniques sont rigoureusement inusables et indéréglables).

Ce mini-ordinateur permet en plus la bonne marche du système à touches digitales sensibles. Vous avez le confort d'utilisation le plus moderne.

Cette nouvelle génération Miele est encore plus efficace, encore plus performante, encore plus rassurante.

Vous pouvez compter sur ces machines. Ce sont des investissements qui garantissent une grande tranquillité d'esprit.

Miele

Miele S.A. - 9, avenue Albert Einstein - 93151 Le Blanc-Mesnil

LE FESTIVAL DU SON

Le bond en avant des cassettes

Conçue à l'origine pour la parole et non pour la musique, la cassette a été plébiscitée par les utilisateurs. Cet engouement a conduit les fabricants à améliorer considérablement les techniques de fabrication.

Malgré le zèle de ses ardents thuriféraires, persuadés dans les années 50 que la bande magnétique allait supplanter le disque, le magnétophone à bobines n'est jamais devenu un appareil véritablement « grand public ». Raison essentielle : son maniement était trop délicat, les bobines trop fragiles, les risques de débobinage accidentel trop grands. Il a fallu attendre l'invention de la cassette, en 1963, pour que l'enregistrement magnétique ne soit plus réservé à quelques *happy few*. La cassette n'était pas conçue pour l'enregistrement de la musique, encore moins pour la haute fidélité. Mais les acheteurs l'ont plébiscitée parce qu'elle était simple et sans problèmes : vingt-neuf millions de cassettes vierges ont été vendues en France pendant l'année 1978, soit 25 % de plus que l'année précédente.

Cet engouement, qui allait de pair avec de sérieuses exigences de qualité musicale, a conduit les techniciens à d'importants progrès : la substitution pour certaines bandes du chrome au fer et le système d'enregistrement Dolby sont les deux plus connus, mais il y en a bien d'autres. Il a conduit aussi les industriels à de gigantesques investissements pour maîtriser et parfaitement contrôler un processus de production fort complexe et où les chausse-trapes sont légion.

La cassette est d'un emploi simple, elle est légère et a une durée raisonnablement longue. Tous ces avantages pour l'utilisateur ont leur rançon à la production, au point que les sociétés qui produisent la bande ou qui la conditionnent sont finalement peu nombreuses. Il y a bien sûr beaucoup de marques, et chacune a de nombreux modèles. Mais les raisons, souvent purement commerciales, de cette floraison ne doivent pas masquer que bien des cassettes apparemment sans rapport ont une origine commune.

Faire une cassette, c'est d'abord fabriquer la pâte magnétique qui enregistrera l'information sonore. C'est ensuite la déposer sur un film plastique à la fois solide et fin, qui sera découpé en longues bandes. C'est, enfin, insérer une longueur déterminée de cette bande dans le boîtier plastique, la cassette proprement dite, qui protégera la bande et permettra son défilement régulier devant les têtes d'enregistrement et de lecture.

Aucune de ces opérations n'est simple, aucune ne souffre l'improvisation si l'on veut simplement obtenir une cassette qui fonctionne, qui fournisse un son audible et ayant quelque rapport avec ce que l'utilisateur attend, qui ne vomisse pas dès la troisième utilisation un affreux confetti de plastique froissé, qui partira directement dans la plus proche poubelle. Et l'on veut non seulement tout cela, mais aussi de la haute fidélité !

Des aiguilles microscopiques

La pâte magnétique enrobe les cristaux du matériau aimantable, oxyde ferrique (Fe_2O_3) ou bioxyde de chrome (CrO_2), dans un liant qui permettra la fixation des cristaux sur le support : les cristaux, *en forme d'aiguille, ont une longueur* inférieure au micron. Leur petitesse et la régularité de leur disposition dans la pâte conditionnent directement l'enregistrement des harmoniques aigus et le bruit de fond de *la bande. Pendant et après sa* fabrication, la pâte est constamment brassée pour éviter les dépôts et les « grumeaux » de cristaux d'oxyde. Des additifs divers — lubrifiants, produits dispersants, solvants — *améliorent l'homogénéité* du mélange et facilitent son étalement sur le film.

Celui-ci est le plus souvent en polyester, fabriqué en larges rouleaux pour de très nombreux usages. D'abord obtenu en couche épaisse, rigide et cassante, il acquiert sa souplesse et sa tenue mécanique par un étirement qui va réorganiser les longues chaînes moléculaires — cela dans des conditions bien définies de température.

La fabrication se faisant en continu, le polyester forme un ruban de plusieurs mètres de large. Il est facile de tirer dans le sens de la longueur, il est moins aisé de donner la même traction en largeur : une méthode est de saisir les bords du ruban dans des pinces fixées sur deux chaînes qui accompagnent le ruban en s'écartant progressivement. Il faut contrôler en continu l'épaisseur du film. On utilise l'absorption de certains rayonnements pour mesurer cette épaisseur, qui peut être dix fois plus faible que celle d'un cheveu.

Le couchage de la pâte sur le film est sûrement l'opération la plus délicate : l'épaisseur de la couche de pâte doit être constante à quelques dixièmes de micron près. Dès qu'elle est déposée, le film passe dans un fort champ magnétique qui oriente *tous les cristaux d'oxyde dans* le sens de la longueur. Viennent ensuite diverses phases de séchage graduel et traitements mécaniques qui vont comprimer la couche de pâte et lui donner le poli de surface nécessaire à un bon défilement *devant les têtes du magnétophone.*

De nombreux contrôles optiques et magnétiques sont faits pendant le traitement de la couche pour détecter les zones défectueuses. Dans certains cas, une couche de *vernis conducteur est appliquée au* revers du film de polyester. Cela améliore son poli, et cela évite qu'à l'enroulement la couche magnétique ne se charge d'électricité statique qui attirerait les poussières.

Il existe aussi des bandes à double couche qui permettent d'allier les avantages des deux oxydes de fer et de chrome. Très schématiquement, le chrome convient mieux à l'enregistrement des aigus, le fer à celui des graves. On dispose alors sur le film une première couche d'oxyde ferrique, puis une seconde, plus fine, de dioxyde de chrome, qui sera presque seule magnétisée par les champs magnétiques faibles que crée la tête quand le son est aigu. Quand il est grave, le champ magnétique est plus intense, traverse la couche chromée, et va « impressionner » l'oxyde de fer.

Finalement, le ruban est découpé en bandes de 3,81 millimètres de large pour l'utilisation en cassettes. Celles-ci sont fabriquées en général à vide, à partir de deux flancs moulés entre lesquels prennent place *les deux axes d'enroulement — sur* lesquels on a fixé un peu de bande amorce. Ainsi, toutes les opérations d'assemblage se font sans aucun risque pour la bande magnétique. Ensuite, on coupe la bande amorce *et on insère par collage la bande* magnétique entre les deux amorces, ce qui se fait sans aucune intervention humaine, et donc avec le minimum de risques pour la fragile couche magnétique.

MAURICE ARVONNY.

Haute fidélité et acoustique : les conditions d'écoute

Nous avons vu dans un précédent article (« le Monde » du 6 mars) les redoutables problèmes acoustiques que pose la prise de son. Voici maintenant, à l'autre bout de la chaîne, ceux de l'écoute.

Disque, bande magnétique ou émission de radio sont enregistrés dans des milieux acoustiques dont la prise de son tient un compte plus ou moins grand, selon l'option esthétique qui y a présidé. *Mais l'audition du* message sonore ainsi fixé fait à son tour intervenir un nouveau milieu acoustique, celui du local d'écoute, dont les propriétés vont très probablement interférer avec celles qui ont été captées lors de la prise de son. Ainsi se trouve posé l'un des plus délicats problèmes touchant à la restitution musicale à domicile.

Dans sa prétention à une fidélité à l'original, la restitution sonore se trouve entravée par des limitations de deux ordres : technique et acoustique. Malgré le recours aux matériels les plus perfectionnés, l'installation d'écoute est en *effet assujettie aux caractéristiques* relativement médiocres des supports d'enregistrement (auxquels le disque audio-digital ouvre des perspectives étonnantes) et des transducteurs électro-acoustiques, les haut-parleurs et leurs enceintes. On sait que la dynamique, qui exprime le plus grand écart admissible entre les sons les plus faibles et les plus intenses, dépasse rarement, pour un disque écouté dans des conditions de reproduction courantes, une valeur moyenne de l'ordre de 30 décibels. Or, il n'est pas rare que l'audition en direct d'une œuvre pour grand orchestre, écoutée à proximité, atteigne et même dépasse une dynamique de 70 décibels ; la différence d'intensité est de 40 décibels, soit dix mille fois. De même, tout système électro-acoustique, si performant soit-il, introduit diverses sortes de *distorsions* (d'amplitude, d'intermodulation, harmonique...), qui contribuent à faire obstacle à la recherche d'une identité du son reproduit avec le son capté.

Mais les obstacles les plus grands sont d'ordre acoustique. C'est l'acoustique même de la pièce dans laquelle les sons ont à être reproduits, acoustique dont on ignore d'ailleurs ce qu'elle devrait être idéalement, puisque les prises de son la supposent de *diverses natures. Ce sont aussi les* caractéristiques physiologiques du système auditif de chaque individu — courbe de réponse, atténuations ou même surdités à certaines fréquences, — et tout le système psycho-acoustique de l'association de l'oreille avec le cerveau, qui fait intervenir des phénomènes nombreux, complexes et déterminants (habitudes d'écoute, terrain culturel de l'auditeur, nature de l'attention portée aux messages sonores...).

Une restitution musicale de qualité doit donc impérativement faire appel à des corrections de plusieurs types pour tenter d'outrepasser ces limitations acoustiques, et cela de façon appropriée à la nature de la source écoutée. Or, il faut bien constater qu'aujourd'hui encore de nombreux spécialistes présumés prétendent se passer de toute correction d'écoute, en particulier de celles mises à la disposition des auditeurs sur la plupart des amplificateurs sous forme de « réglages de tonalité ». Ils obéissent ainsi à une sorte de mystique janséniste selon laquelle *un maillon de chaîne électro*-acoustique devrait ses caractéristiques optimales à la linéarité de sa courbe de réponse.

Mais ce purisme idéaliste est sans cesse contredit par la pratique : raisonner de la sorte, c'est tout simplement oublier que la chaîne de reproduction sonore doit être considérée dans la totalité de ses éléments élémentaires, depuis le lieu d'enregistrement jusqu'au cerveau de l'auditeur. La courbe de réponse de ce système particulièrement complexe étant tout sauf linéaire, il faut au contraire, chaque fois qu'une distorsion de non-linéarité ne peut être éliminée là où elle se produit, tenter de l'annuler par une distorsion inverse sur un autre maillon.

La solution *a priori* la plus satisfaisante consiste à utiliser un casque d'écoute stéréophonique, qui possède l'avantage considérable d'éliminer les deux maillons les plus critiques de la chaîne : enceinte acoustique et local d'écoute. Il offre de plus la possibilité de faire des retouches appropriées à chaque canal *auditif de tout* individu, corrigeant ainsi déficiences et déséquilibres de l'audition. Son isolement des bruits ambiants et la faculté d'écouter à niveau élevé sans pertuber l'entourage augmentent la dynamique disponible *et favorisent les conditions* pratiques d'écoute en appartement. Sa courbe de réponse plus étendue dans le grave et son prix de revient moins important achèveraient d'en faire le transducteur idéal, si ces avantages ne se payaient de certains inconvénients, rédhibitoires pour nombre d'auditeurs : le port sur la tête d'un accessoire relié par un fil à l'amplificateur, l'écoute égoïste d'une source virtuelle située dans le crâne et non devant soi, la suppression de l'impact physique. Ce type d'audition convient mal aux enregistrements à *microphones* multiples.

L'écoute par haut-parleurs demeure donc la plus généralement pratiquée. Mais elle exige une correction acoustique qui commence par une intervention sur l'emplacement des haut-parleurs et la nature du local. La disposition des enceintes acoustiques doit répondre à certaines conditions que les meilleurs constructeurs ne manquent pas de préciser : surélévation pour éviter les réflexions parasites sur le sol (génératrices de résonances graves), écartement des murs et des angles, rapports de distances et d'angles des haut-parleurs entre eux et avec l'au*ditoire*...

Le local lui-même, pour lequel une classification des rapports de dimensions a pu être établie par ordinateur, doit être « attaqué » selon certains axes préférentiels ; il doit, en outre, être *aménagé et traité pour éviter* résonances et échos, empêcher la formation d'ondes stationnaires et posséder une réverbération correcte, point trop élevée. Il existe bien des façons, plus ou moins empiriques et conciliables avec *la vie quotidienne, de par*venir à ces résultats — encore que, nous l'avons vu, le local type ne puisse être défini avec précision.

Le problème des sons graves

Un local bien traité peut se prêter à une diffusion sonore se rapprochant de celle de la salle de concert, par le biais d'enceintes acoustiques à faible directivité ou omnidirection*nelles* (comme le système direct/réfléchissant du Dr Bose). Bien utilisés, ces procédés offrent l'avantage d'une écoute d'ambiance naturelle. En faisant jouer à plein l'acoustique du local d'écoute, ils exigent que celle-ci soit particulièrement bien adaptée, sous peine d'entraîner une confusion de l'image sonore. Ici encore, le résultat final est lié à la façon dont la prise de son aura tenu compte de l'acoustique à l'enregistrement : une prise de son multimicrophonique et une acoustique faiblement réverbérée trouveront dans la participation active du local d'écoute un pré*cieux auxiliaire.*

L'une des principales limitations acoustiques imposées par le local d'écoute affecte la restitution des sons graves : une relation physique élémentaire lie les dimensions de la pièce aux *fréquences les plus basses* qui peuvent y être engendrées. Encore faut-il que celles-ci soient émises par les haut-parleurs avec toute l'amplititude nécessaire, ce qui exige des enceintes acoustiques très volumineuses — handicap particulièrement lourd à supporter en stéréophonie, où il en faut deux.

Aussi, reprenant une idée déjà ancienne, des constructeurs français (Prodisc, avec la chaîne « Arcane », puis 3 A), suivis aujourd'hui par de nombreux autres, ont-ils réalisé des systèmes « triphoniques ». Ceux-ci se basent sur le fait que la localisation stéréophonique n'est assurée que par les fréquences élevées, que de petites enceintes suffisent à reproduire ; après filtrage électronique, les fréquences basses communes aux deux canaux seront émises par une seule enceinte, communément appelée « caisson de graves », laquelle peut prendre *la forme d'une table basse*, le haut-parleur spécialisé diffusant alors vers le sol qu'il utilise comme réflecteur. Les sons graves n'étant pas directifs, la position de ce caisson dans la pièce d'écoute est totalement indifférente. *Cette formule ingénieuse* et efficace peut être appliquée soit en chaînes complètes, soit comme maillon additionnel pour des chaînes existantes.

Pour améliorer le rendement et la qualité des fréquences basses, on a *également cherché* à tenir compte des déformations imposées à la membrane des haut-parleurs à ces fréquences, en fonction de la réaction des ondes sonores dans le milieu d'écoute : c'est l'asservissement, imaginé dès 1924 et mis en œuvre sous des formes techniques différentes depuis une dizaine d'années (Servo-Sound — KM, d'abord, puis Philips, 3A et Cabasse, principalement). Que la *contre-réaction* des enceintes asservies *s'exerce* par détection de vitesse, d'accélération ou de pression, elle a pour effet de diminuer la distorsion et d'améliorer le rendement dans le grave, profit particulièrement appréciable pour les enceintes acoustiques de taille modeste. Mais elle ne suffit pas à corriger totalement les irrégularités de réponse dues à l'acoustique du local d'écoute.

Le moyen le plus décisif de correction *acoustique consiste* à agir sur l'amplification par l'intermédiaire d'une série de filtres réglables, *qui en atténuent ou en* renforcent le gain aux fréquences où l'acoustique renforce ou atténue les sons reproduits. Les irrégularités de réponse étant très ponctuelles, le nombre des filtres devrait être considérable ; mais en se bornant à intervenir tous les tiers d'octave, ou toutes les demi-octaves (soit en trente ou vingt points de la courbe), on peut parvenir à un résultat approché très satisfaisant. Avec dix points de fonctionnement seulement, le résultat est déjà très appréciable.

Ces filtres se trouvent regroupés en un nouveau maillon électronique des chaînes haute fidélité : l'égaliseur ou égaliseur-correcteur. Sa mise en œuvre nécessite en principe un appareillage complexe et coûteux (microphone étalon et analyseur en temps réel), destiné à relever avec précision la courbe de réponse globale de la chaîne de reproduction depuis le point d'audition ; mais une oreille sensible peut procéder par tâtonne*ments et avec le temps, obtenir* une correction précise et efficace. On se trouve ainsi placé dans les conditions acoustiques optimales, sans se priver de pouvoir les modifier pour les enregistrements qui le nécessiteraient. En effet, la correction *optimale étant* mise au point et répétée, il est possible de la modifier au gré des disques écoutés, par exemple en améliorant le rendu de disques anciens ou en supprimant les « toniques » de certains enregistrements.

GILLES CANTAGREL.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Dessins de la collection Bonnat au Louvre

Le trésor de Bayonne

par ANDRÉ FERMIGIER

BAYONNE, c'est Bonnat. Avec ses remparts, ses arceaux, sa cathédrale si fièrement couronnée de flèches du siècle dernier qu'on lui donnerait le bon Dieu sans confession, avec ses quais, son Adour et sa Nive (quelles promenades en remontant leur cours, quelle douceur, que d'aimables verdures !), Bayonne est la plus jolie ville du Sud-Ouest, la dame de compagnie de l'illustre Biarritz et de Saint-Jean-de-Luz, célèbre par ses mariages royaux et son bon basque, naguère et peut-être encore aujourd'hui un des lieux les plus chics de France. Une dame de compagnie de lignée d'ailleurs plus ancienne et de si bel accueil qu'on ne manquera pas de lui rendre visite avant de prendre congé, de franchir la frontière ou d'aller vers vous, Béarn aux superbes toitures, pays basque des eaux pures et des femmes fidèles.

Pourtant, disions-nous, Bayonne, c'est Bonnat. Léon Bonnat (1833-1922), qui, natif du lieu, passa enfance et jeunesse à Madrid, où son père, ruiné, avait ouvert une librairie française, fut l'élève de Federico Madrazo, séjourna à Rome, voyagea en Orient (sous la houlette de Gérome), s'imposa dans les dernières années de l'Empire par quelques tableaux religieux qui lui valurent de disputer à son ami Carolus-Duran le titre de « Velasquez français ». Et qui fut surtout le portraitiste acclamé, adulé, accablé de commandes, des gloires politiques et de la plupart des célébrités mondaines, culturelles et financières de la IIIe République dans ses aspects modérés et conservateurs : Bonnat, c'est le portrait de Thiers ou du cardinal Lavigerie comme Manet est le portrait de Clemenceau.

Grand-croix de la Légion d'honneur, directeur à perpétuité de l'Ecole des Beaux-Arts, célèbre jusqu'en Amérique d'où les milliardaires venaient prendre leur tour à la porte de son atelier, on comprend que Bayonne ait été fière d'un tel fils. Lors de la visite du président de la République en 1913, la ville était décorée d'arcs de triomphe où l'on pouvait lire : « Vive Poincaré ! Vive Bonnat ! ». Ou : « A Bonnat, le premier Bayonnais, à Poincaré, le premier Français », et le jour de la mort du peintre, le conseil municipal, délibérant dans les larmes, commanda que l'on mît les drapeaux en berne et demanda aux commerçants de fermer leurs magasins. Comme Valenciennes pour Carpeaux, Bayonne avait beaucoup fait pour Bonnat dans ses jeunes années. Il s'acquitta somptueusement de sa dette en léguant à sa ville natale l'ensemble des collections que fortune, passion et grand goût lui avaient permis d'accumuler au cours de sa vie.

Rénové, le musée Bonnat rouvrira bientôt ses portes et, pour annoncer l'événement, l'on nous présente un choix des admirables dessins qui sont le point fort de la collection. Il s'agit aujourd'hui des dessins français du dix-neuvième siècle et nous verrons l'année prochaine les dessins des écoles étrangères, qui sont peut-être encore plus remarquables, puisque Raphaël y voisine avec Corrège et Titien, et Rembrandt avec Michel-Ange.

Michel-Ange a été la passion de Bonnat, et c'est un dessin de Michel-Ange qui fut son premier achat, un *Adam et Eve* qui avait appartenu à Philippe de Chennevières. Si doux qu'aient été alors les prix par rapport à ceux, en général atroces, d'aujourd'hui, on imagine bien qu'un tel chef-d'œuvre ne fut pas acquis pour une bouchée de pain. Bonnat n'hésitait jamais à payer très cher les feuilles qu'il convoitait : il alla jusqu'à 12 000 francs (or !) pour l'*Erasme* de Dürer, acheta 15 000 francs un dessin de Rembrandt et un dessin de Léonard.

Il avait d'ailleurs été formé à *la meilleure école, celle d'His* de la Salle, un des grands collectionneurs du milieu du siècle, qui était un voisin de palier place Vintimille, où il avait son atelier. *« La première fois qu'il me fit les honneurs de sa collection, j'en sortis ébloui. Ravi de mon enthousiasme, cet homme excellent me fit cadeau d'un croquis de Rembrandt qui fut bientôt suivi d'un Poussin. Plus tard, il compléta ses bienfaits en m'offrant un Watteau. »* On a rarement de tels voisins de palier, et le récit de cette situation super-balzacienne se continue ainsi : *« Ces trois dessins ont été le point de départ de ma collection. Je ne connais rien de plus émouvant, de plus attendrissant que d'avoir chez soi un dessin du plus grand maître : Michel-Ange. »*

C'est merveilleux, en effet, comme sont merveilleux les dessins des maîtres du début du siècle, que l'on peut voir à Flore. David, tout d'abord, représenté en particulier par trois études pour les *Horaces*, d'une fermeté, d'une éloquence, d'une noblesse plus que romaines. Prud'hon, qui apparaît dans sa grâce la plus exquise *(la Reine Hortense)*, comme dans ses moments de fureur presque sacrée. Guérin, Girodet, dont Bonnat a su retenir les aspects les plus sombres, les plus passionnés, les plus dignes de la muse tragique qui a épargné aux peintres de l'Empire les corrections, parfois un peu aigres, du néo-classicisme. De merveilleux et terribles Géricault *(le Supplicié, Ugolin)*. Un portrait de Chassériau d'une rare intensité polychrome. Et, bien sûr, Ingres.

Il est là tout entier dans sa ferveur antique, dans ses ambitions de peintre d'histoire, dans ses *plus franches études comme* dans ses moments un peu pincés ou redondants (voir l'étude pour le *Saint Symphorien* d'Autun), dans la dévotion aussi, et l'élégance avec laquelle il sait rendre un sourire, une étoffe *(Madame Alexandre Bénard)*, un regard, dans son humour encore, et c'est le portrait de ce couple anglais exécuté à Rome en 1816, où une jeune femme penche sous un petit chapeau à plumes un visage que visiblement la vie intérieure ne ravage pas.

Ingres, mais aussi Delacroix, auquel Bonnat portait une égale vénération, et dont une magistrale étude pour *Sardanapale* réchauffe quelques paysages peut-être minces, à côté des feuilles de Corot, Jules Dupré, Flandrin, Rousseau (et même Troyon), accrochées non loin d'eux. Orientaliste lui-même au début de sa carrière, et hispanisant convaincu, Bonnat a bien vu le talent de Dehodencq, de Marilhat, et si tous ses goûts le portaient vers le grand style, le caractère, l'expression, comme



le montrent ses Barye ou tel crayon de Millet *(les Scieurs de long)* d'une foudroyante vitalité, il a *su retenir, et* c'est là un des aspects les plus instructifs de l'exposition, des artistes de moindre éclat, mais pour lesquels le beau dessin n'avait pas de secret : Bellel, Bertin, Heim, Lehmann, Tassart. Ou encore Léon Cogniet, qui fut son professeur, et dont le couple de pêcheurs unit le beau savoir romain à la vérité si touchante et neuve de l'Italie lamartinienne.

Et ensuite ? Ensuite, on s'en doute, c'est un peu moins bien ou c'est autre chose. Si décevante que soit, dans le trésor de Bayonne, l'absence de Degas, que Bonnat connaissait pourtant fort bien, un homme qui incarnait la tradition académique dans ses aspects les moins conciliants, et les plus honnis, ne pouvait pas admettre la nouvelle peinture, sinon à travers Puvis de Chavannes, qui décora son hôtel de la rue de Bassano, et il n'y a pas de plus mauvaises conseillères en matière de goût (et de n'importe quoi) que les longues vieillesses chargées d'honneurs.

La contrepartie de cette indifférence massive, on la trouvera dans les dessins des peintres officiels qu'assez vite il préféra à ses amitiés de jeunesse. Certains sont de toute beauté, comme ce profil de femme de Luc-Olivier Merson ou la *Tête d'homme au grand chapeau*, de Meissonier. D'autres, qui sont de Bastien-Lepage, Detaille, Gervex et nous montrent le visage de l'artiste, barbiche soignée sous le chapeau haut de forme, évoquant assez bien le milieu où il vécut. Pourtant, on voudrait en savoir davantage. Connaisseur incomparable des maîtres, Bonnat n'était pas lui-même un grand dessinateur si l'on en juge par les exemplaires assez médiocres, à l'exception d'un autoportrait de 1852, exposé à Flore. Mais le peintre était d'une tout autre envergure et Jacques-Emile Blanche, qui l'a jugé sans complaisance, remarquait qu'il *« eut pour défenseurs les meilleurs artistes de sa génération : Manet, Fantin, Degas »*. Bonnat, sa carrière, son œuvre, ses modèles, c'est aussi un grand chapitre d'histoire.

★ Musée du Louvre, pavillon de Flore. Jusqu'au 30 avril.

Architecture de ville

Retour à l'urbanité ?

UNE exposition attire tout particulièrement les hommes de l'art, au moment où le conseil des ministres discute de questions d'architecture. Il s'agit du rendu d'un concours pour la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. On n'y trouve que des visiteurs concernés, tous penchés sur les plans et les dessins de façades, curieux d'évaluer les solutions qu'ils proposent. Ce qu'ils apportent de neuf. Ou bien d'ancien, réactualisé. Et s'ils paraissent si intéressés, c'est qu'on y trouve par avance une illustration des préoccupations gouvernementales.

Ce renouvellement, qui s'est spontanément manifesté chez les architectes en réaction à l'esthétique moderniste, est, en effet, réclamé par une institution, l'Etablissement public de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. A Cergy, l'architecture de la première tranche de la ville nouvelle déjà réalisée est une tentative de casser les boîtes fonctionnalistes, avec une architecture colorée en terrasse, au jeu décoratif souvent gratuit. Pour la nouvelle ville, les architectes doivent maintenant imaginer un « îlot urbain ».

L'îlot est une notion traditionnelle, assez vague, pour devenir un mythe, mais qui exprime bien le désir de sortir de cet urbanisme de barres et de tours. Il avait été demandé aux architectes que cet îlot ait une forte image urbaine, afin que cette fois, après avoir construit tant de non-villes, on fasse enfin une vraie ville à la campagne; à bonne échelle, avec des immeubles bas, plutôt alignés sur la rue. Que celle-ci s'ouvre sur des places. Qu'on y trouve une végétation abondante ; une architecture de toits diversifiés ; des espaces architecturés ; des architectures de passages, d'impasses, de culs-de-sac, bordés à l'occasion de maisons comme dans ces villas et hameaux résidentiels parisiens.

Où a-t-on déjà vu des maisons plus ou moins semblables ? Dans les rues de Londres et surtout à Amsterdam, dans l'extension de la ville conçue par l'architecte Berlage au début du siècle et réalisée durant l'entre-deux-guerres. C'est de ce côté que la génération d'architectes d'après 1968, qui a largement participé au concours de Cergy-Pontoise, a puisé son nouveau savoir sur l'architecture de l'habitat. Un habitat où l'ornementation symbolique est au service de la maison familiale.

Il y a dix ans à peine, l'architecture qui s'était en France enfermée dans une abstraction de plus en plus desséchée cherchait un second souffle dans le modèle méditerranéen, avec des volumes brisés en terrasses. Elle se tourne aujourd'hui vers les modèles du Nord, architecture à petite échelle, intimiste.

L'enseignement dans ce domaine n'ayant jamais été assumé par l'Etat. Dans une école des Beaux-Arts éclatée, les unités pédagogiques s'y sont attelées, mais livrées à elles-mêmes, sans moyens, avec un corps enseignant insuffisant, mal rétribué et sans statut. Selon certains, non seulement l'Etat n'avait rien fait pour l'enseignement du logement, mais il aurait presque organisé son pourrissement, dans la logique d'une architecture industrielle assumée par les techniciens, les ingénieurs et les entreprises. C'est à ce prix que s'est constituée une industrie du bâtiment forte et prospère pendant les années d'expansion économique.

Autre réalité économique, autre philosophie architecturale. Voici qu'on conçoit l'architecture non pas comme l'esclave d'une industrie du bâtiment, mais comme la réponse à un refus du modernisme à l'emporte-pièce et à une revendication pour l'amélioration de la ville qui déboucherait sur une amélioration de la vie. Hélas ! le concours d'idées est une chose et le processus de production de la ville, une autre. Sous une apparence d'innovation, celui-ci est toujours ce qu'il fut naguère. Les architectes ont été invités à proposer des formes nouvelles, mais elles sont destinées à être plaquées sur un plan d'urbanisme défini avec précision et rigueur.

Il ne s'agit donc pas de l'invention d'une ville. En outre, les formes proposées sont souvent inspirées, sinon empruntées, à un passé ancien ou récent. Si les créations de l'Ecole d'Amsterdam furent une production culturelle des années 30, elle-même inspirée dans une certaine mesure par l'espace urbain du Moyen Age, quel ancrage sensible et culturel peut-elle avoir dans le Cergy des années 80 ?

Mais le plus grave, c'est que cette réactualisation de recettes anciennes n'est qu'un jeu de façades. Lorsqu'on examine les plans des logements, on voit bien que le dedans, l'« habité », reste quasi inchangé, reposant toujours sur les mêmes critères d'indigence définis par la bureaucratie. Dans cette architecture touchante d'éclectisme, il n'y a que le décor qui change.

JACQUES MICHEL.

★ S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi.

NATIONAL GALLERY, « EAST WING »

L'anti-Beaubourg

*On inaugurait, il y a neuf mois, l'« East Wing » de la National Gallery de Washington et la qualité du bâtiment fit alors l'unanimité de la presse (*le Monde *du 6 juin 1978). Aujourd'hui, le nouveau musée fait déjà partie du paysage de la capitale, et c'est cette intégration si rapide d'une architecture nouvelle dans une ville fort classique qui étonne : une réussite ?*

LE visiteur français, francocentrisme oblige, ne peut s'empêcher de faire la comparaison avec Beaubourg. Pourtant, les deux bâtiments n'ont rien de comparable, sauf le prix — l'« East Wing » a coûté près de 95 millions de dollars — et, pour partie, la fonction de musée. Beaubourg cultive la dissonance, c'est une fausse note de plus dans le concert sauvage de Paris, décidément rebelle aux chefs d'orchestre, qu'ils s'appellent Haussmann ou Bofill. On peut détester ce fouillis de tuyauteries, comme on a détesté la tour Eiffel, mais le charme, ou la malédiction, de Paris, c'est aussi d'être un vieux grenier trop riche qu'on n'arrivera jamais à « ranger » complètement. Que serait Paris s'il n'y avait que des rues de Rivoli ? Les improvisations de l'histoire sont chez nous plus fortes que la raison.

Washington est tout le contraire : on ne désespère pas d'y construire la ville idéale, celle même dont l'Enfant dessina le plan. Aucune dissonance donc, mais l'harmonie d'un espace ordonné par la géométrie, et non pas la répétition ennuyeuse des mêmes formes : le génie de l'architecte new-yorkais d'origine chinoise Pei est d'avoir su résister à la tentation de pasticher le néo-classicisme du bâtiment voisin de la National Gallery. La nouvelle East Wing n'est pas néo-classique, mais classique — comme on peut l'être à la veille des années 80. Beaubourg est une machine qui nous montre tous ses rouages, des engrenages où l'on est happé comme le Charlot des *Temps modernes*; ce n'est pas toujours facile ! L'East Wing est abstraite, dépouillée : seulement deux triangles qui s'emboîtent ; on se promène dans une vaste figure de géométrie, les angles y sont tranchants comme des lames, et on se sent un peu étranger à toute cette mathématique trop pure où seul bouge un grand mobile de Calder. Le caractère monumental — le marbre et le verre dominent — impressionne le visiteur, mais sauvegarde sa liberté : les distances sont maintenues, et *on ne vous demande ici que* d'admirer, alors que Beaubourg vous compte, vous avale et vous digère.

***

Doit-on avouer que le dépouillement du bâtiment américain se prête mieux aux expositions que Beaubourg, dont l'intérieur a, jusqu'à présent, résisté à toute tentative d'organisation ?

Le grand vide central de la National Gallery donne accès à divers circuits d'expositions — gratuits, comme *ils devraient* l'être en France, — aux entrées à peine visibles, parfaitement indépendantes les unes des autres, et qui sont comme autant de chapelles où chacun va retrouver son saint, en toute tolérance : ce mois de février, on trouvait, en plus des tableaux modernes habituellement exposés — parmi lesquels la famille de saltimbanques, de Picasso — une exposition Grandma Moses. Ne parlons pas de Munch, dont les œuvres ont été présentées à Paris il y a quelques années et l'exposition américaine fermait ses portes le 19 février. Mais Grandma Moses est peu connue du public français, trop enclin à voir toute la peinture naïve à travers le seul douanier Rousseau, dont l'artiste américaine ne se rapproche en fait que très superficiellement. Les toiles exposées réconcilient le goût du détail des choses et le sens de l'espace ; on pense à ces peintres siennois du quinzième siècle, qui glissent dans quelque vaste paysage mystique un petit canard, clin d'œil d'artiste ou hommage à la diversité de la création. Grandma Moses est de cette école-là, et sa « naïveté » est plus la marque d'un amour encyclopédique des choses qu'un refus ironique de techniques trop éprouvées. Par son souci du détail, elle a préparé — avec tendresse — le chemin que devaient prendre les hyperréalistes américains.

En consacrant une exposition à Bernard Berenson, vingt ans après sa mort, la National Gallery a *pris davantage de risque*. B.B., comme l'appelaient ses familiers, conseiller, quelquefois courtier des grands collectionneurs américains, rémunéré par le célèbre marchand Duveen, est très étroitement lié à l'histoire de la National Gallery, dont il a commenté la plupart des tableaux italiens, avant qu'ils ne soient accrochés sur les cimaises du musée. Juger Berenson, c'est donc aussi juger le choix des tableaux de la Renaissance de la National Gallery : le mérite de l'exposition est de ne pas esquiver la difficulté, de montrer la fragilité de certaines attributions, les limites de la « méthode Berenson », les ambiguïtés d'un connaisseur proche du monde des marchands, et dont les attributions — les fameuses hites — valaient de l'or. N'importe, Berenson, plus synthétique que son *prédécesseur Morelli, qui* croyait pouvoir reconnaître un peintre aux détails de la morphologie d'une main, plus précis que Pater, trop porté au discours général sur la peinture, a été un des premiers, avec Bode, à faire un *effort de rigueur* scientifique dans l'étude des œuvres d'art, jusqu'alors examinées d'un seul point de vue historique, ou collectionnées par des amateurs. A ce titre, il reste le patron des études modernes, même si, par son mode de vie, il ressemble plus à Mariette qu'à Panofsky et rappelle que pour constituer une collection — privée ou publique — il faut sans doute beaucoup de science, mais aussi de l'amour, un peu de passion, et même quelque ruse.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

SUITE ALLEMANDE-BERLIN

Le Festival vient de se terminer à Berlin, le rêve noir de Bob Wilson se poursuit à la Schaubühne. La neige ne couvre plus les rues, les rencontres théâtrales de printemps se préparent, puis ce seront, pendant l'été, les Horizons d'Afrique et la fête en plein air, et ce sera l'automne, les semaines des Arts. Berlin a choisi d'être une capitale culturelle internationale pour rester une grande ville. Elle a choisi le prestige des musées, des grands théâtres dramatiques et lyriques, elle laisse venir à elle les « subcultures », elle offre à ses habitants et à ses touristes sa fièvre d'érudition et de distractions. Et le mur.

Les intellectuels de l'Est qui partent ou doivent partir de chez eux s'arrêtent dans cette « banlieue de la R.D.A. », pour la plupart. Nous regardons ce qui se passe à Berlin et ce qui s'y fait. Un chauffeur de taxi freine devant une ruelle sombre et dit en anglais : « C'est là que Bob Fosse a tourné « Cabaret ».

Un rêve d'hiver

DANS tous les cabarets de *toutes* les capitales du *monde*, Zarah Leander prête sa voix militaire aux lèvres noires des clowns blafards dont les jambes *noueuses*, en bas résille, trébuchent et se bousculent sur une scène trop petite. Ils tendent leurs bras qui font craquer les longs gants rouges : « *Herrein messieurs mesda-mes* »... Et l'ombre des bars donne une jeunesse précaire aux *serveurs* minces, uniformément blonds. Dans toutes les capitales du monde, et à Berlin naturellement. Touristes, vous ne serez pas déçus. Prenez l'Orient-Express avec l'espoir d'y rencontrer la blonde X 23 en manteau de cuir, vous irez jusqu'à Kreutzberg où, dit-on, est née Marlène.

L'Orient-Express, c'est ainsi que *les* Berlinois nomment le *métro* qui dessert ce quartier dont les façades sombres et cossues abritent aujourd'hui les travailleurs immigrés turcs, grecs, yougoslaves. Ils sont nombreux et, dans les écoles, un enfant sur deux vient des terres méditerranéennes, Berlin n'est pas seulement la vitrine publicitaire de l'Occident, c'est une cité industrielle dont les prolétaires vont faire leurs emplettes de l'autre côté de Check Point Charlie. Le samedi, ils ont tout leur temps, et le change les fait riches.

Ils habitent, derrière les façades sombres et cossues, des appartements vétustes, sans aucun confort, dont le loyer, même converti en francs, est dérisoire. Des intellectuels, des artistes, commencent à *les* rejoindre, avec leurs salles de bains, leurs gros poêles à charbon et leurs livres. Question de prix sans doute et autre chose : l'expérience d'un retour, une manière de se ré-enraciner là où les maisons datent d'avant, là où elles ont résisté aux bombardements. A Berlin, plus encore peut-être qu'en R.F.A., le besoin est profond de ne pas lâcher les fils reliant à une histoire qui n'est pas uniquement celle du III[e] Reich. Creuser plus loin et chercher d'où repartir.

Des pans de murs calcinés se dressent, décors d'une pièce qui ne se jouera plus jamais. Le Reichtag est toujours debout, poussiéreux, inutile. Pour le cas où la métropole redeviendrait une capitale, le siège du gouvernement ? Le train fantôme (c'est son nom) part d'une gare triste gérée par l'administration de Berlin-Est qu'il traverse sous terre, à plusieurs reprises, sans s'arrêter. L'Ouest et l'Est jouent à saute-mouton, il n'y a plus de *rose* des vents.

Dans la tourmente de l'hiver, la neige aveugle deux sphinx qui gardent l'entrée du zoo (situé au centre, forcément, la banlieue, c'est déjà l'autre Allemagne) silencieux, vide comme un cimetière déserté par ses morts. Le paysage ressemble à un mirage; à une photo rayée, mouvante, au milieu du blanc qui ensevelit doucement les voitures. Enseignes rouges des salles de bal à *boules* scintillantes, à téléphone et télex à chaque place pour les rendez-vous, vestiges soigneusement conservés des années 50. Brasseries authentiquement anciennes, où sur les tables de bois patiné, on boit du vin de tous les fruits. Vieux bar discret dont les lampes s'assombrissent *sous* des écheveaux de confetti pâlis. Le juke-box a trois petits tubes en néon, clignotant faiblement aux décibels légers des disques démodés que le serveur à cheveux blancs accompagne d'une voix de mêlé-cass, tandis que rêvent quelques homosexuels robustes. Salon viennois très sobre, de style XVIII[e] siècle, avec des pâtisseries succulentes, des joueurs d'échec, un piano noir sur lequel s'alanguissent des guirlandes blanches, un petit orchestre à répertoire rétro dans le murmure retenu des conversations. Avec une ambiance d'avant l'Anschluss. Il ne faut pas lâcher le moindre fil reliant un jour au jour suivant, de peur que le mirage ne s'évanouisse.

COLETTE GODARD.

Les intellectuels

LES plaisirs de l'esprit ne sont pas les seuls dans cette île entourée de terre qui vit la nuit autant que le jour, et ce n'est pas le cas partout en R.F.A.

« Ici, il n'y a pas de temps mort, le brassage social et cosmopolite est permanent, les contacts aimables et faciles. » Les Berlinois heureux exercent un métier qui leur permet de voyager souvent sans souci d'argent. La population a diminué ; elle est tombée au-dessous de 2 millions malgré les avantages : moins d'impôts, pas de service militaire et, pour les jeunes couples, des prêts d'installation, dont les intérêts, déjà faibles, diminuent à chaque enfant. En tout cas, la légende de la ville morte peuplée de rentiers gavés de gâteaux ne se vérifie pas sur place. *« Tant qu'à vivre en Allemagne, autant vivre à Berlin... »* Malgré l'enfermement. Malgré la frontière. *« On n'y pense pas. »*

Le mur est une promenade touristique, une tour Eiffel sinistre en somme. On vous emmène au bord de la Spree, où, il y a quelques années, des enfants se sont noyés parce que, sur l'une et l'autre rive, les gardes ne se décidaient pas à violer le no man's land du fleuve. Après plusieurs morts, des règlements ont été mis au point. *« On n'y pense pas. »* On vous fait remarquer la sphère métallique sur l'antenne télévision de Berlin-Est. Quand le temps est gai, le soleil y dessine une croix. Le vrai miracle serait que la croix brille dans le ciel neigeux... Klaus Grüber fait répéter son prochain spectacle (un monologue) dans la poussière et les toiles d'araignée d'un hôtel fermé depuis la guerre, tout près de la plate-forme d'où l'on contemple l'autre côté, comme dans un diorama.

Vie et passivité

Les Berlinois peuvent-ils ne pas y penser ? Eux qui, minute après minute, font exister leur ville-mirage trouvent la preuve de son existence dans l'afflux des intellectuels de l'Est qui ont choisi Berlin ou ont été contraints de le faire. *« On les vend sur le marché de la presse et de la télévision sous le label « signataires de la pétition contre l'expulsion de Bierman »* (1), a écrit dans *Der Spiegel* Jorg R. Mettke. Il décrit ceux qui ont dû partir et ceux qui, dans la même foulée, ont obtenu un passeport fédéral. Ils n'étaient pas connus chez eux et ne le sont pas davantage ici. On les adapte aux clichés fabriqués par l'Ouest : résistance idéaliste des artistes en tant qu'avant-garde démocratique. Lutte sans compromission en faveur des droits de l'homme. L'esprit sans pouvoir finit par succomber devant le pouvoir sans esprit, l'intelligentsia choisit

(1) Rolf Bierman, chanteur populaire contestataire expulsé en 1976 de la R.D.A. (voir son interview *dans le Monde* du 21-1-1978).



LES PLAISIRS DE L'ESPRIT

« B *Ulrich Eckhardt, est le* Ulrich Eckhard, *est le lieu de notre mémoire historique. Le mot-clef de son mode de vie est le maintien de son identité, et son identité se définit par la culture. Le choix a été fait. Berlin est une ville assistée ; elle ne peut pas exister sans l'aide de la R.F.A. dans le domaine de l'industrie comme dans celui des arts. »*

Ulrich Eckhardt dirige la Festspiels et a la charge de cinq festivals annuels. Les divers salons vidéo et autres ne dépendent pas de lui. Il reçoit, moitié de l'Etat, moitié de la municipalité, 12 millions. Soit 70 % de son budget ; le reste est fourni par les recettes. La même somme que la Schaubühne. Le Schiller Theatre reçoit 25 millions, l'Opéra 45. Il s'agit toujours de deutschemarks, à 2,30 F minimum.

« Nous n'avons pas de théâtre à nous et peu de personnels, mais nous sommes autonomes, et c'est l'essentiel, dit Ulrich Eckhardt.

» Le premier festival a été fondé en 1951, dans l'espoir de soigner le grand choc de la guerre et de faire revenir chez eux les exilés. L'été, il y avait le cinéma et, en automne, les Semaines des arts qui attiraient le monde comme l'éponge attire l'eau. Nous cherchions le dialogue Est-Ouest, le mur l'a arrêté. La rupture a changé nos orientations.

» Les Semaines des arts (le Festival) proposent des manifestations interdisciplinaires, structurées autour de thèmes précis. Il y a eu les années 20, le cirque. Cet automne, ce sera le naturalisme berlinois entre 1880 et 1900, influencé par Zola. Nous voudrions faire connaître cette époque qui a vu la naissance de la social-démocratie, immédiatement interdite par Bismarck. C'est en cette fin de siècle, et non dans les années 20 comme on le croit souvent, que s'est fait jour le réalisme critique. Nous cherchons à cerner la position des auteurs de ce temps, politiquement engagés, mais usant de méthodes discutables. Est-ce un hasard si on ne les joue plus ?

» Ces auteurs ont traité du prolétariat victime de l'industrialisation, situation typiquement berlinoise, et dont l'architecture porte témoignage. Les dommages de guerre payés par la France ont enrichi une bourgeoisie de parvenus qui s'est fait construire de belles maisons massives — on les voit encore à Kreutzberg — tandis qu'était fondé le Théâtre du peuple, la Volksbühne. Le thème est relativement étroit, mais riche de questions. Je lance un appel aux hommes de théâtre... En 1980, nous travaillons en coproduction avec le Festival d'automne sur le personnage de Stravinski. En 1981, sur la Prusse...

» Les Semaines représentent l'ensemble de manifestations le plus important. Ni fourre-tout, ni célébration du répertoire. Le contraire de Salzbourg, d'ailleurs les prix des places sont abordables. Les avant-gardes internationales s'y confrontent et, par exemple, à côté des grands concerts, des journées sont consacrées à de jeunes compositeurs — cette année ce sont les femmes — avec écoute d'enregistrements, expositions, conférences, rencontres.

» Comme il faut bien que les Berlinois connaissent le théâtre allemand, ont été organisées les Rencontres : les dix meilleurs spectacles de l'année, sélectionnés par un jury de critiques. Parallèlement sont donnés une série de spectacles ; l'an dernier, ils tournaient autour du cabaret expressionniste. Les Rencontres auront lieu du 10 au 31 mai et du 24 mai au 4 juin, le Grips Theater accueille des troupes internationales pour la jeunesse, puisque nous sommes dans l'année de l'enfance.

» Le Festival du film, les Semaines, les Rencontres font le bilan des expériences et s'adressent à un public a priori *intéressé. L'été, une fois tous les deux ans, nous organisons sous le titre* Horizon, *un rassemblement du tiers-monde également interdisciplinaire. En 1979, c'est l'Afrique noire qui est représentée. Et un Festival tout à fait populaire, plein d'orchestres et de théâtres de rue, de défilés, de parades, qui joue sur la topographie de la ville tout entière, sur les liens avec le passé dans les lieux chargés d'histoire. »*

Après l'été l'automne, ainsi tournent avec les saisons les incitations aux plaisirs de l'esprit. — C. G.

Thomas Brach,

JORG R. METTKE parle également dans son article de Thomas Brach, homme de théâtre et poète. Les critiques le placent à côté de Kafka, ses œuvres vont être publiées en français (1). Fils d'un artisan juif émigré en Angleterre, il avait deux ans quand ses parents sont revenus chez eux en 1947. Il a exercé plusieurs « jobs » manuels, a suivi des études de journaliste, s'est fait renvoyer pour ses articles satiriques, a monté un spectacle sur le Vietnam dans une organisation de jeunesse dont il a été exclu pour gauchisme et existentialisme. A été condamné à deux ans et trois mois de prison en 1968 pour avoir protesté contre l'invasion de la Tchécoslovaquie. A été libéré sous caution et envoyé dans une usine de transformateurs à Berlin. A travaillé aux archives Brecht, a fait du cinéma, est devenu écrivain indépendant. A passé la frontière en décembre 1976. Il habite un grand appartement nu, aux fenêtres sans rideaux. Il y a une violence retenue dans son corps ramassé, un humour cinglant dans ses yeux très noirs. Bien qu'il soit arrivé dans « la charrette » de Bierman, il dit être là parce que son amie, qui est comédienne, et lui ont reçu une bourse pour faire du théâtre.

« Il n'y a rien là d'idéologique, *dit-il.* Je ne suis pas dépaysé, les deux côtés de Berlin sont pris dans la même mentalité prussienne : manque d'humour, obstination, faculté d'oubli. Ici, en plus, il y a l'américanisation et la situation particulière à une ville qui est comme le sommet d'une montagne sans la montagne, une branche qui doit fleurir loin de son arbre, et sans cesse prouver son existence.

» Je suis venu pour travailler mais, parce que je viens d'où je viens, je suis collé à une mode qui ne m'intéresse pas, celle de la dissidence. Une mode s'oublie et l'oubli peut être à la mode. Dans la mode, on peut classer les réactions émotionnelles provoquées par la diffusion d'*Holocauste*. Pendant trente ans, on a pu « oublier » la question juive. Pendant trente ans, on s'est désintéressé de la République démocratique allemande. La vague de réactions, la vague d'intérêt durera quelques mois et puis viendra l'oubli... Voilà pourquoi je ne veux pas de l'étiquette « dissident ». Ici, on traque dans mes écrits des allusions à l'Est. Quand mes pièces sont jouées à New-York, elles sont vues pour ce qu'elles sont. La littérature reflète le « background » politique de l'auteur, c'est vrai, mais elle doit le dépasser. Elle ne peut pas se substituer à la réalité lorsque cette réalité va de travers

— *De travers ?...*

» L'absence de rapport entre les sphères politiques et une saine opinion politique. Par exemple,

(1) Un recueil de nouvelles traduites par Marie-Louise Audiberti, *Les fils meurent avant les pères* paraît en septembre dans la collection « Hachette-Littérature » dirigée par Nicole Casanova, qui organise le 22 mars à 18 heures au Goethe Institut une rencontre avec plusieurs écrivains allemands.

هكذا من الاصل

SUITE ALLEMANDE-BERLIN

de l'Est en état provisoire

la liberté et se soustrait à toutes sortes de persécutions en franchissant la frontière. Ainsi, la « *nouvelle émigration* » conforte la bonne conscience de l'Allemagne fédérale.

L'attitude de Bierman a démontré la vanité de ces clichés. Il se considère en exil, et ne veut pas de nouvelle patrie, pas même sa ville natale, Hambourg. Jurgen Fuschs garde sa valise prête pour le retour, ses caisses de déménagement lui servent de table. Il craint de se laisser corrompre par cette société de vie chère, que le jargon du SED mystifie et nomme « *la jungle du capitalisme* ». Karl Bolle, trente-cinq ans, expulsé après six mois de prison, a voyagé ailleurs et n'a rencontré qu'un peuple anesthésié par la prospérité. Il craint, lui, d'en arriver à confondre vie et passivité.

« *Nous avons été déversés ici comme sur une décharge publique* »... Ils sont à Berlin-Ouest en transit, espérant le retour, cramponnés — malgré tout — à cette banlieue de la R.D.A. « *Cinq déracinés tiennent debout plus longtemps qu'un seul* », telle est leur devise. Ils plaisantent amèrement les charlatans de la dissidence, à l'ombre de qui a été rachetée leur liberté. La R.F.A. paye chaque année des sommes considérables afin qu'ils puissent et venir et rester. Peu de gens sont au courant de ce trafic.

Les transfuges ne veulent pas former une communauté d'émigrés, mais s'attardent dans les cafés jusqu'à 3 heures du matin, ensemble, parlant des amis restés là-bas ou qui vont les rejoindre. Certains refusent farouchement le titre d'exilé, ils ont rarement plus de vingt-cinq ans. « *Des purs produits de la R.D.A.* », dit Bierman. Ils se sont débarrassés de l'Etat-père, courbent l'échine, accablés par leur Œdipe, et risquent de devenir des épaves comme on en a vues dans les années 50.

Exil et intégration

Une ligne de démarcation sépare les réfugiés, selon qu'ils s'adaptent confortablement et supportent le « bonus de la dissidence » ou qu'ils gardent leurs illusions. Les uns ne souhaitent *rien d'autre que de travailler*, de gagner de l'argent, d'être reconnus. Les autres attendent que la situation politique change, ou espèrent la changer. La poétesse Sarah Kirch rejette elle aussi la notion d'exil. Son passage de la frontière lui a semblé trop banal pour être comparé à quelque chose qui, voilà quarante-cinq ans, était une lutte politique entraînant une question de vie ou de mort. Les dirigeants de la SED, elle le sait, verraient avec bienveillance sa « rémigration », mais elle ne reviendra pas tant que le livre de Rudolf Bahros Buch, *l'Alternative*, ne sera pas en vente dans toutes les librairies de la République démocratique. Et si la République fédérale glissait davantage à droite, elle irait ailleurs.

« Hans Joachim Schädlich, quarante-deux ans, professeur, linguiste, auteur de nouvelles, est peut-être le seul qui parvienne à maintenir un équilibre entre le mot « exil » — qui lui semble exotique — et l'« intégration » — qui lui semble impensable. Il ne veut ni oublier les séquelles de sa vie passée ni rejeter la réalité de son existence actuelle. L'expression « auteur allemand » lui paraît valable seulement si elle désigne un homme ayant la chance de pouvoir explorer et décrire les deux Allemagnes. Il se méfie du schématisme des slogans, se défend de symboliser la mauvaise image de marque de la R.D.A. Les intellectuels et le pays traversent une période de mauvais temps, il ne faut pas en conclure qu'il est invivable. »

Selon Franziska Groszer, trente-trois ans, écrivain, les gens de l'Ouest s'habituent mal à ce que les réfugiés de l'Est restent fidèles au socialisme. En arrivant, elle pensait qu'il était nécessaire de s'organiser. Depuis elle a changé d'avis.

« *Dès que l'on s'enferme dans un groupe, on ne fait que s'épier, s'observer, se méfier les uns des autres.* »

« *Le mot exilé désigne les gens qui s'obstinent à rester assis entre deux chaises, à rester immobiles entre deux étaux, au risque d'être laminés* », dit Eberhard Cohrs, chanteur populaire en R.D.A. et dont le calendrier est plein. Il ne demande rien de plus.

(*Extraits d'un article de Jörg R. Mettke publié dans le* Spigel.)

élève indiscipliné

si un ancien nazi est candidat à la présidence de la République fédérale allemande, les journaux crient, jouent les Cassandre. Le vrai scandale est dans le seul fait que cela soit possible. Si après trente ans un criminel peut se faire une conscience neuve, c'est que le mal est profond.

— *Où voyez-vous les origines de ce mal ?*

» En R.F.A., on n'a pas voulu se confronter au passé. En R.D.A., au contraire, on analyse à mort l'histoire allemande. Et si des jeunes arborent des croix gammées, c'est seulement une manière de s'attaquer aux tabous, de contester la génération de leur père. Je ne vois pas là le signe de tendances au néo-nazisme.

» Le fascisme n'a pas commencé avec la destruction des synagogues. Il était là et on ne savait plus comment revenir en arrière, comment revenir sur ce qui avait été fait. Le danger des *Berufsverbote* (interdits politiques) n'est pas dans la mise à pied de quelques professeurs, mais dans le climat d'intimidation et de peur qui pèse sur les universités. Pour s'en défendre, on ratifie des lois ambiguës et elles demeurent. Ainsi s'insinue le fascisme.

» Aux Etats-Unis, j'ai vu à la télévision une émission sur Martin Luther King où le meurtrier exposait les motivations de son acte. Ni Baader ni Ensslin n'ont eu la possibilité de faire la même chose. Un ami m'a raconté qu'il était à l'aéroport de Francfort quand les haut-parleurs ont annoncé les morts de Stammheim. Les gens ont applaudi, certains se sont mis à chanter « *So ein Tag, so Windershéun wie heute* »... (Oh le beau jour). Chanson à boire et chant de gloire repris en chœur en cas de victoire d'une équipe allemande dans un championnat de football.

— *Réaction de peur, flambée de fascisme ?*

» Le fascisme a brisé les deux grands courants naturels de la culture. D'une part, son bagage, sa tradition. D'autre part, le communisme en tant que force d'opposition. Il a développé une classe de petits-bourgeois mélancoliques, repliés sur leurs problèmes privés.

» La différence Est-Ouest est dans le rapport promesses-réalité. La République démocratique allemande est seulement plus pauvre, ses citoyens souffrent d'un complexe d'infériorité. Ils sont administrés par une grande entreprise, unique : l'Etat, qui leur a promis un pays idéal. A partir de là, l'entière *responsabilité de ce qui ne va* pas lui est imputée. Manière de rejeter les responsabilités individuelles à l'égard du sort commun.

» Il ne faut pas oublier que la République fédérale allemande et la République démocratique allemande sont les meilleures élèves à l'école des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. De si bonnes élèves, qu'elles peuvent, à leur tour, donner des leçons à leurs voisins d'Est et d'Ouest. Les hommes de ma génération ont du mal à s'indentifier à leur pays. D'où notre malaise.

— *Mais vous, votre modèle ? Votre modèle littéraire ?*

» Brecht. La littérature contemporaine doit forcément se confronter à lui. On peut ne pas l'apprécier, on ne peut pas l'ignorer. Je ne me suis jamais intéressé à ses écrits théoriques, ils sont le corset de son théâtre. Mais il a libéré le langage de l'académisme venu du dix-huitième siècle. Il a transformé en écriture poétique le parler populaire. Et c'est plus important que de savoir s'il était un bon communiste ou de discuter sur l'efficacité de la distanciation. Brecht est aussi essentiel que Luther ou Goethe (quelques-unes des œuvres de Goethe). Quand on pense qu'il est contemporain de Hauptmann et de Toller, on mesure à quel point son théâtre était révolutionnaire en son temps. Comparativement, celui d'aujourd'hui est très en arrière. Le « sérieux » de l'art allemand, tellement apprécié à l'étranger, n'est que grimace de mal au ventre. »

Thomas Brach se reconnaît libertaire, mais non pessimiste, et il en donne pour preuve qu'il peut vivre dans un pays avec lequel il n'est pas d'accord. Il a déclaré à Jorg R. Mettke qu'effectivement l'Allemagne, l'Allemagne de l'Ouest retourne vers son passé, mais que la question reste : la R.D.A., est-ce l'avenir ?

La capitale du jeune cinéma

COMME le Festival de Moscou qu'il précède de plusieurs années dans l'histoire des festivals, le Festival de Berlin est d'abord *le* festival d'une capitale, d'une grande capitale qui, même divisée en deux, réduite au seul « Berlin-Ouest », garde assez de prestige et d'éclat pour bien se distinguer des festivals touristiques comme Cannes et autrefois Venise. Le trait de génie de l'actuel directeur de Berlin, Wolf Donner, aura consisté à ramener son festival en *plein hiver*, attirant ainsi un public énorme, public essentiellement jeune, qui afflue dans presque toutes les salles où sont projetés les films : compétition proprement dite, Forum du jeune cinéma (dirigé par Ulrich Gregor), plus les sections informatives, la rétrospective (consacrée cette année à Rudolph Valentino et à la comédie musicale allemande de 1933 à 1944), les films pour enfants.

Grand prix du Festival de Berlin (Ours d'or) décerné par un jury éclectique où siégeaient Ingrid Caven, Romain Gary, Julie Christie, entre autres, *David* de Peter Lilienthal pourrait être placé dans la postérité de *Holocauste* dont on sait l'accueil obtenu en Allemagne. Un jeune garçon juif, dans une Allemagne non caricaturée où coexistent la violence nazie et la volonté d'ordre et de paix d'une petite bourgeoisie guidée par une foi aveugle en la *justice*, échappe à *la police* après l'arrestation de ses parents. Il fait tous les métiers, se faufile dans le Berlin populaire, et réussit finalement à quitter l'Allemagne. Le film a pour lui sa sincérité, sa sensibilité, sa vérité, à partir d'un mode de récit très traditionnel.

Hors compétition, mais dans le cadre des projections officielles du Festival, *Geheime Reichssache* (Secret d'Etat), de Jochen Bauer reste le film le plus troublant vu à Berlin cette année. Deux caméras cachées ont filmé le procès des complices du colonel von Stauffenberg qui avait tenté d'assassiner Hitler le 20 juillet 1944, dans son quartier général sur le front oriental. Jochen Bauer et son scénariste, le journaliste politique Karl-Heniz Janszen, insèrent ces images dans une analyse de la montée et de la défaite du nazisme : analyse intelligente, didactique, qui retourne pour le grand public allemand le mythe de la trahison de certains officiers supérieurs. Les images originales d'époque, environ la moitié du film, constituent un des documents les plus extraordinaires jamais présenté au cinéma : des hommes humiliés, presque tous venus de l'aristocratie, affrontent la mort devant un président du tribunal en délire. Ce film inégal, qui échappe presque à son « auteur » si on peut dire, fruit d'un très long travail de recherche, risque de trouver en Allemagne un écho considérable.

Le Forum présentait de son côté, et dans une grande salle de la ville, presque toujours pleine quand il s'agissait de films nationaux, dix-sept films allemands choisis. Film non berlinois à l'opposé des deux précédents, *Flamme Empor* (La Flamme qui brille), de Eberhard Schubert traite des mouvements de jeunesse à la veille de l'avènement du nazisme. Dans une nature romantique, divers groupes de jeunes se confrontent : des jeunes nazis, les jeunes communistes qu'ils redoutent, d'autres jeunes de mouvements apolitiques qui prônent le retour à la vie naturelle et exaltent l'Allemagne de la culture. Une discussion passionnée et passionnelle s'engageait après la projection dans le foyer du cinéma, sans micro, sans directeur de débat, entre le metteur en scène, des membres de son équipe, et des spectateurs préoccupés de l'influence d'un tel film sur la jeunesse. Ne va-t-il pas troubler les consciences, n'a-t-il pas tort de montrer la *Hitler Jugend* comme une espèce de boy-scoutisme politisé, sans plus ? Les avis divergent : une jeune femme professeur redoute le mal à venir, le metteur en scène affirme que les jeunes qui ont déjà vu le film ont très bien compris sa démarche, que pour eux ne subsistait aucune équivoque.

On retombait dans la discussion fondamentale qui préoccupe aujourd'hui quiconque prétend aborder la réalité par le cinéma : où commence, où finit l'impression de réalité, où situer la morale du réel *in se* au cinéma ? Comment mélanger documentaire et fiction ? Pour Rudolf Thome et Cynthia Beatt, les auteurs d'un des films les plus discutés et les plus ambitieux du Forum, *Beschreibung einer Insel* (Description d'une île), tout cinéma se veut ethnographique, le but du film, bien que la *société de production (berlinoise)* se nomme Moana Productions en l'honneur de Robert Flaherty, consiste autant à montrer les auteurs au travail qu'à faire parler les indigènes de l'île d'Ureparapara, dans les Nouvelles-Hébrides, où la petite équipe cinématographique a vécu six mois, dans des circonstances difficiles.

Dans la plus pure tradition rossellinienne, le *flot des événements*, même les plus dramatiques, s'écoule sous une apparence de calme olympien : *le cinéma* n'a pas à dramatiser des vies, ni à forcer le sens. Rudolf Thome lui-même n'intervient *jamais* dans l'image, par contre sa collaboratrice, l'Anglaise Cynthia Beatt, a joué sa propre expérience durement vécue. Ni dans la tradition de Flaherty-Leacock, de respect absolu d'une supposée objectivité des mœurs décrites, ni dans celle de Perrault, de *recréation* dramatique à partir du réel interprété comme un livre *ouvert*, ce film déroutant a le mérite de poser, de manière pas toujours convaincante, le *rapport* du « voyeur » (l'équipe de tournage d'abord, puis les spectateurs) et du « vu » (les indigènes et l'équipe elle-même dans ses rapports avec l'île. Seul le principal cinéaste, Rudolf Thome, est *curieusement absent*, *omniscient*, perpétuant le mythe du créateur au-dessus de la création qu'il prétend démystifier).

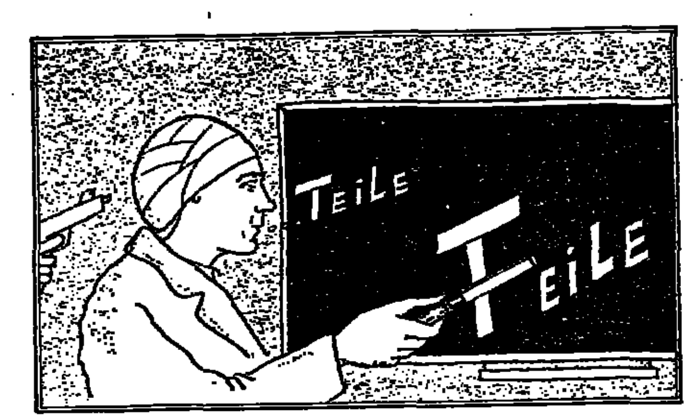
C'est à ce même rapport fondamental du réel et de la fiction que nous invite Hellmuth Costard, l'auteur de *Der Kleine Godard* (le Petit Godard) qui vient de remporter le prix de la critique allemande, doté de 5 000 marks de récompense. Le Curatorium du jeune cinéma allemand rejette un projet de Costard parce qu'il n'a pas su proposer un scénario détaillé à la commission de sélection. Le film recrée ce processus, fait intervenir le vrai Godard, ami de Costard, insiste sur la qualité de marchandise du produit cinéma. Film somnambulique qu'on aurait dû intituler « Godard et son double », tant les deux auteurs marchent selon des lignes parallèles.

C'est pourtant hors d'Allemagne, grâce à un *très* long film italien d'un collectif de quatre personnes *réuni* autour de Marco Bellochio, *la Macchina Cinema*, présenté également au Forum du jeune cinéma, que le mythe du cinéma, ou plutôt *son démontage, acquerrait une force*, une chaleur réellement communicatives. A quoi bon les films ? Bellochio et ses amis plongent dans la folie du cinéma à l'italienne, ce monde mythique qui n'a probablement aucun équivalent au monde. Chacun cherche à accomplir sa passion par le cinéma : l'amateur de cinéma expérimental en super 8 comme Marco Ferreri dans l'industrie, notre compatriote Tina Aumont comme Daniela Rocca, l'ancienne interprète de Pietro Germi *(Divorce à l'italienne)*, aujourd'hui réduite à la misère, quoique encore jeune, mais rêvant toujours de Cinecitta. Bellochio renouvelle l'expérience de sa très belle adaptation de *la Mouette* de Tchékhov tournée en extérieurs et en son direct pour la télévision, travaille l'Italie à travers le son direct, avec une finesse, un sens du romanesque, une complicité, une affection pour ses personnages, qui par *moments nous* donnent *l'illusion* d'assister à un événement cinématographique.

La réussite exceptionnelle du Forum du jeune cinéma cette année, la qualité de sa sélection, le refus des modes, auront probablement *leur répercussion dans les années* à venir. Suite au *départ* de Wolf Donner après ce Vingt-Neuvième Festival de Berlin, Moritz de Hadeln, citoyen britannique fixé en Suisse où il a dirigé de 1971 à 1977 le Festival de Locarno, prend à partir de cette année la direction de Berlin qu'il assume conjointement avec Ulrich Gregor, chacun devant travailler dans son domaine spécifique, mais *représentant désormais* à égalité le Festival de Berlin en Allemagne et à l'étranger. Les deux directeurs ont signé *l'un* et l'autre un contrat de cinq ans et sont d'accord pour créer une meilleure coordination entre leurs deux manifestations.

LOUIS MARCORELLES.

une sélection



« Le Couteau dans la tête » vu par Bonnaffé.

cinéma

UN BALCON EN FORÊT
de Michel Mitrani
Dans la forêt des Ardennes, pendant les mois de la « drôle de guerre », un jeune lieutenant français attend son destin. Exacte et belle transposition du roman de Julien Gracq. Le temps de la nature, des saisons et de la mort.

LE COUTEAU DANS LA TÊTE
de Reinhard Hauff
Cinéaste de la réalité contemporaine allemande, Reinhard Hauff parle ici de politique. Un homme est blessé à la tête d'un coup de revolver. Les uns disent qu'il est une victime de la répression policière, les autres un dangereux terroriste. Or cet homme a perdu la mémoire. L'interprétation douloureuse et hantée du grand acteur Bruno Ganz domine le film.

SLOW DANCING
de John D. Avildsen
La présence de New-York, la rude cité, dans un mélodrame poétique et tendre où un journaliste de faits divers s'éprend d'une danseuse qui ne dansera qu'un seul soir. Fascinante résurgence des mythologies hollywoodiennes du spectacle-rêve par le cinéaste de Joe, *c'est aussi l'Amérique et de* Rocky.

PRISONNIERS DE MAO
de Véra Belmont
La machine à fabriquer le citoyen modèle. Un beau film qui provoque des réflexions au-delà même du cas relaté.

ET AUSSI : *Utopia*, d'Iradj Azimi (des images d'une beauté constante, la quête de bonheur et de révolte d'un étrange pèlerin) ; *Un si joli village...*, d'Étienne Périer (la vitalité de Victor Lanoux et la finesse de Jean Carmet pour un très bon récit) ; *le Candidat Coco la Fleur*, de Christian Lara (le premier film antillais, subtil et politique) ; *les Chaînes du sang*, de Robert Mulligan (étude de mœurs de la « petite Italie » new-yorkaise) ; *Perceval le Gallois*, d'Eric Rohmer (le Moyen Age ressuscité dans son étrangeté).

théâtre

DISPARITIONS
au Centre Georges-Pompidou
A la recherche d'un animal qui ressemble à un animal qui n'existe pas, un boulanger africain, un avocat des causes perdues et un castor grand comme deux hommes font du catch dans la mer bleue. D'après Lewis Carroll, spectacle super délirant de Richard Demarcy.

L'ETOILE DU NORD
au Montparnasse
Rêve policier dans le huis clos d'un wagon. Mélancolie des gares, poésie des rails, burlesque des rencontres. Rire, mélodrame et mort. Le groupe TSE porte Méliès sur scène et la mythologie du mystère. Un éblouissement et mieux encore.
ET AUSSI. — *Hamlet-Machine*, à Saint-Denis (Heiner Muller, Jean Jourdheuil, Gérard Desarthe, Arlette Chosson, Jean Dautremay) ; *Têtes mortes*, à la Cartoucherie de la Tempête (l'imperceptible sourire de Samuel Beckett) ; *Dominique Lavanant* à la cour des Miracles (drôle, dure, intelligente toujours).

musique

L'IRCAM
à l'Opéra-Comique
Trois œuvres attractives au nouveau programme de l'IRCAM, salle Favart : Aventures et Nouvelles Aventures *de Ligeti, musique très dramatique où le compositeur laisse au metteur en scène le choix du sujet ; les* Huit chants pour un roi fou, *de Peter Maxwell-Davies, étranges et déchirants, et une création de Georges Aperghis, dont le titre est tout un programme :* Je vous dis que je suis mort, *d'après Edgar Poe. Avec l'Ensemble intercontemporain, sous la direction de Jacques Mercier (les 14, 15 et 16 mars).*

LE STABAT DE ROSSINI
Malgré sa célébrité, le Stabat Mater *de Rossini, une de ses dernières œuvres, n'est pas son chef-d'œuvre ; il le savait bien, lui qui écrivait à un journaliste :* « Tâchez de ne pas trop blaguer sur le mérite de mon *Stabat*, car il faut éviter qu'on se f... de vous et de moi ! » *Mais Giulini, à la tête des chœurs et de l'orchestre de Paris, peut transfigurer cet oratorio, plus théâtral que religieux, avec des solistes tels que Mirella Freni, Lucchetti et T. Krause. Au même programme, la 4e* Symphonie *de Schubert (Palais des Congrès, le 8, à 20 h. 30 ; le 9, à 19 h. 30 ; Champs-Elysées, le 10, à 17 h. 30).*

FAURÉ A AMIENS
Un mois de musique française à la Maison de la culture d'Amiens permet d'entendre toute la musique de chambre piano et cordes de Fauré, un monde d'une extrême richesse (du 8 au 11 mars), avant l'intégrale des œuvres piano et vents de Poulenc (15-17 mars), par les solistes de Pupitre 14.

S.I.M.C. FRANCE
La section française de la Société internationale de musique française présente, en six concerts donnés par Radio-France, les œuvres qu'elle a sélectionnées dans la production actuelle : Risset, Savouret, Grisey, Levinas (le 9), Moens, Masson, Vandenbogaerde (le 10, à 14 h. 30), Darasse, Tessier, Constant (le 10, à 20 h. 30), les trois derniers concerts ayant lieu à la fin du mois. Un intéressant panorama, à un moment où la musique contemporaine trouve peu d'occasions de s'exprimer (Maison de Radio-France).

PIANISTES
Un monument du piano : à quatre-vingt-trois ans, Wilhelm Kempff nous donne encore les trois « sonates - testament » de Beethoven, opus 109, 110 *et* 111 *(Pleyel, le 8; autres programmes à Poitiers, le 10 ; Nantes, le 13). Et la jeune génération est représentée par J.-L. Prats, grand prix Marguerite-Long 1977 (Gaveau, le 7), et G. Oppitz, grand prix Rubinstein 1977 (Gaveau, le 8 mars).*

ET AUSSI : Dvorak, Britten, Brahms, par le Quatuor Gabrieli (Radio-France, le 8) ; *le Chant de la Terre* de Mahler, par l'Orchestre de Bordeaux, dir. E. Bergel, avec P. Hoffmann (Bordeaux, les 8, 9 ; Villeneuve-sur-Lot, le 10) ; Berlioz, Brahms, Schumann, par l'Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, avec P. Amoyal et F. Lodéon (Pleyel, le 9 ; Evry, le 10) ; *Leçons de ténèbres*, de C. Morales (Saint-Germain-des-Prés, les 9, 16, 23, 30 mars) ; Beethoven, Webern, Stravinsky, Schubert, par le Quatuor Berg (Gaveau, le 10) ; *Liturgies byzantines*, par l'Ensemble Th. Vassilikos (Radio-France, le 11) ; *la Flûte enchantée*, mise en scène J.-Cl. Riber, avec P. Schreier (Genève, le 13, etc.) ; *Mathilde de Sabran*, de Rossini (Radio-France, le 13, à 20 h.).

danse

THE YEAR OF THE HORSE
à l'Opéra de Paris
Carolyn Carlson prise par le zen. Une des réalisations les plus dépouillées, les plus sereines de l'éternel voyage de la chorégraphie aux sources de l'imagination poétique.
ET AUSSI : Première du Théâtre chorégraphique de Rennes à la Maison de la culture (Ballets de Gigi Cacileanu, 6 et 7 mars) ; Concours de chorégraphie de Bagnolet (9-10 mars). Spectacle Stravinski par le Ballet-Théâtre français de Nancy (9-10-11 mars) ; La grande parade des mimes à la Cité universitaire internationale de Paris.

expositions

BRUNELLESCHI
à la chapelle de la Sorbonne
Une exposition de photos et de maquettes pour célébrer la naissance, il y a six cents ans, du grand architecte florentin qui a donné une ligne, un rythme, un espace à la ville des Médicis.

GRAVURES DE ZAO WOU-KI
à la Bibliothèque nationale
Depuis 1949, les estampes d'un des tout premiers maîtres de l'abstraction lyrique, qui associe la maîtrise subtile de la calligraphie et le souffle d'un peintre d'aujourd'hui.

CREMONINI
à la galerie Claude-Bernard
Les œuvres, de 1975 à 1978, d'un peintre qui pose le tableau comme un espace complexe d'échanges et de relations conflictuelles, où se cristallise une quête de l'humain, dans la dignité d'une peinture de très haut niveau.

DESSINS DU MUSÉE DE BAYONNE
au Louvre
Lire notre article page 19.
ET AUSSI : *Chardin*, au Grand Palais (la perfection du métier et le ton grave d'un maître du dix-huitième siècle) ; *Kandinsky* (peintures inédites des musées soviétiques), *Magritte* (rétrospective pour un prince du surréalisme), *Oscar Niemeyer (l'architecte de Brasilia), au Centre* Georges-Pompidou.

variétés

BERNARD LAVILLIERS
à l'Hippodrome de Paris
Fils de Ferré et du rock, Lavilliers frappe avec des mots et des notes de plus en plus forts, de plus en plus sensibles. A voir plutôt qu'à écouter: tous ses albums ont été jusqu'ici victimes d'une très mauvaise réalisation.

DANIEL VIGLIETTI
au Petit Forum des Halles
Blessures et espérances du continent latino-américain par un frère uruguayen de Pablo Milanes et Luis Llach.

GIOVANNA MARINI
à Saint-Denis
Elle vient d'Italie, et sa voix vient des terres chaudes. Elle est à la chanson ce que Dario Fo est au théâtre. Elle dit les peines et la joie grave de ceux que l'on n'écoute jamais. Elle est la voie de la vie.

jazz

SUNNY MURRAY
à la chapelle des Lombards
A découvrir à l'infini, la finesse de vibration d'une musique à l'étrange technique. Bruissements de cymbales, rumeurs de tons : Sunny Murray, inaltérable.

TANIA MARIA
au Théâtre de la Ville
La pianiste-chanteuse la plus étonnante qui se soit affirmée depuis la révélation de Nina Simone.

هكذا من الأصل

Le temps des Luxembourg à Cologne

La douceur élégante de 1400 en Europe centrale

par ANDRÉ CHASTEL

SI l'on est attiré par les époques profondément divisées, anarchiques et confuses, et par là d'un rare pittoresque, on songe volontiers à la fin du quatorzième siècle. C'était pour Huizinga, l'automne pluvieux, pourri, et plutôt hystérique du Moyen Age. Deux papes qui s'excommunient l'un l'autre, se partagent une Europe gonflée d'hérésies et pleine d'évasions mystiques ; le pouvoir, indéfiniment contesté, tourné, froissé, est ressenti comme un fardeau insoutenable par l'empereur Wenceslas, surnommé l'ivrogne. Les Ottomans investissent les Balkans et ont le plaisir d'écraser l'imprudente chevalerie chrétienne dans la plaine, à Nicopolis (1390). Les maisons de France et d'Angleterre se font des misères à l'ouest ; et n'oublions pas au milieu de ses tapisseries d'hommes sauvages et de héros, jouant avec des cartes toutes neuves, notre petit Charles VI qui a perdu « Temps de douleur et de tentation », écrivait le grand et grave Eustache Deschamps.

Ce n'est pas du tout ce tableau-là qu'a voulu déployer la belle et passionnante exposition de Cologne consacrée aux « Parler et l'art en Europe au temps des Luxembourg ». Et on ne peut mieux la présenter qu'en rapportant comment les organisateurs ont été amenés à dégager, à travers un demi-millier de sculptures, miniatures, *tableaux, tapisseries* et *orfèvreries*, répartis sur deux étages, l'aspect positif, vivace, et... maniéré de l'Europe centrale à la veille de 1400. Les Luxembourg, ce sont les princes qui ont dirigé l'empire : Charles IV (1347-1378), le responsable de la « Bulle d'or », et son fils Wenceslas (1378-1400), dont la cour à Prague enchanta les Bohémiens. De la Meuse à l'Oder, dans cette massive zone centrale, évoluent, avec une incroyable rapidité, des maîtres d'œuvre ingénieux et actifs, justement ces « Parler », qui commencent par Cologne et finissent à Prague avec des ramifications un peu partout : Nuremberg, Berne, etc.

La superbe cathédrale Saint-Guy, qui couronne le Hradchin, enferme les tombeaux des princes, comme Saint-Denis, mais, par une initiative particulièrement intéressante, qui semble bien venir de Peter Parler, le triforium comporte une galerie de bustes ; ceux des princes de la dynastie avec leurs épouses, mais aussi des architectes de la cathédrale. Tout le monde connaît ainsi les cheveux ras, la barbe courte de Peter Parler avec, sur son manteau, le blason fameux à l'équerre. Le fier symbole se retrouve sur la poitrine d'une somptueuse et étrange console colorée de Cologne; cette forte blonde, couronnée de rameaux d'armoise, peut-être une Eve, à qui une femme de la famille aura prêté ses traits, a tout naturellement servi d'enseigne à l'exposition.

La galerie des « belles madones »

L'idée a été d'abord de regrouper thématiquement le plus grand nombre possible de pièces datables, en tenant *compte des dernières acquisitions* de l'érudition. D'où une réunion incomparable de ces Vierges à l'enfant légèrement déhanchées, s'enveloppant dans un grand drapé en « Y », qu'on nomme les « belles madones » *(Schöne Madona)*. Le cœur de tous les amateurs de sculpture médiévale a dû défaillir à l'annonce de cette assemblée de jeunes mères, tendres et souriantes, à laquelle participent des géantes comme la belle Vierge de Breslau (Varsovie), celle de Dantzig, un peu postérieure, toute couronnée d'or et de fleurs. On a supposé que le type aurait été créé à Prague par l'indispensable Peter. Peut-être. Parfois, la silhouette s'alourdit et la figure cède à une minauderie provinciale. Mais la fécondité du modèle a été extraordinaire : une sainte Catherine, en bois de tilleul, conservée à Carlstein, a adopté la flexion du « beau style » ; *elle semble danser sur le gnome* vaincu, l'empereur qui lui voulait du mal. Trente ans plus tôt, André Beauneveu avait sculpté la statue presque colossale de la sainte qui se trouve aujourd'hui à Courtrai et que l'on n'a pas hésité à convoquer à Cologne ; c'est une des grandes pièces de la plastique médiévale, claire, monumentale et délicate au possible. Inversement, la sainte Dorothée mutilée (Brême) a été pliée à la limite de l'incurvation. Le style oblige.

Et à Cologne même ? Il y a quelques madones de pierre au grand front nu et au sourire pointu. Mais l'actualité a fourni une bonne attraction. Les travaux de la cathédrale ayant amené la dépose de cinq statues du portail nord de la façade — celui de la tour — et de six éléments des voussures (des moulages vont, comme il est raisonnable, les remplacer *in situ)*, on a transporté le tout à la Kunsthalle, où ces pièces participent à l'enquête sur la maison Parler puisque le neveu Heinrich a travaillé aux groupes très fouillés des voussures. Mais la grande force de la cité rhénane était toute dans l'orfèvrerie et la peinture. L'exquis autel de Saint-Nicolas, tout en finesse, moelleux et douceur, de Konrad von Soest suffit à illustrer le style tendre des peintures. Les reliquaires en forme de tour gothique peuplée de statues miniatures relèvent du jouet et du tour de force artisanal. Mais l'affaire devient sérieuse, quand on voit présentés côte à côte les grands parchemins célèbres de Strasbourg, d'Ulm, de Cologne... où les maîtres d'œuvre ont tracé toutes les moulures, les pinacles et les fleurons des clochers à construire. On revient ainsi au thème récurrent de la « Loge » du maître d'œuvre, qui ranime une foule de petites sculptures : culs-de-lampe, stalles, masques et bouffonneries.

Le vitrail en grisaille, c'est-à-dire blanc et jaune, de l'abbaye d'Altenberg rappelle le réseau de lignes qui servent à tout dans l'usage gothique et l'éclaircissement des verrières. Pas de prolongement chez les Parler. Pas plus que dans la tapisserie. Le musée des cloîtres de New-York a prêté une des pièces de la tenture des héros — probablement *Hector*, — fameux ouvrage français de 1385 environ, qui développe dans la laine, avec une rare finesse, les mêmes encadrements, les mêmes floritures, les mêmes superpositions. On ne pouvait mieux rappeler à quel degré de rigueur était parvenu le système formel du gothique.

Automates et machines modernes

Et à Prague ? On a rarement une occasion aussi justifiée de rechercher les liens entre la Bohême et l'Allemagne. Charles IV voulait donner à Prague les édifices propres à une cité impériale : il fonda à Karlstein un château féodal et féerique destiné à conserver les insignes impériaux et des reliques de la croix. Un des panneaux largement conçus du peintre Théodoric sert de témoin. Les gisants des tombeaux en pierre sombre aussi. La statue de saint Georges en bronze, à laquelle Peter Parler a pu participer, donne le ton. Un choix de miniatures rappelle l'épanouissement de l'art du livre quand le chancelier était Jean de Neumark, l'ami de Pétrarque. Mais ce chapitre, s'il est agréablement illustré, passe un peu trop vite. Les fantaisies de Wenceslas, grand amateur de livres, ornant sa Bible de petites figures d'hommes sauvages et de servantes au bain, les marges pleines d'entrelacs, demandaient trop de place. En revanche, l'exposition ouvre brillamment sur le *Coq* automate de Strasbourg, quelques engins et le recueil étonnant de machines de Kyeser, toutes créations qui répondent à un esprit moderne, scientifique, technologique même.

Que devient l'« automne du Moyen Age » ? Nous en comptons les feuilles éparses, curieux de saisir, à travers les mouvements d'une famille de grands artisans fiers de leur blason « à l'équerre », les solidarités des métiers et au-delà de celles-ci les singularités de l'époque. Et dans celles-ci le revers positif et même heureux de ce qui, dans d'autres perspectives, apparaît comme un temps de désespoir et de démission. Les ouvrages des artisans, les meubles, les statues, témoignent d'une continuité, d'une quotidienneté, qui sont aussi une pierre de touche historique.


Console féminine des Parler vers 1340, Cologne.

Dans une exposition de cette ampleur, les contrastes ou, si l'on préfère, les polarités doivent apparaître, si elle est bien conduite. L'allée des « belles madones », représentantes flexibles du « beau style », est recoupée par les vis-à-vis d'ouvrages tragiques : le crucifix dit de Wroclaw (Breslau), un des suppliciés atroces, dont les Catalans n'ont pas le monopole, répondant à une pietà tourmentée, à un groupe gigantesque de Sainte-Elisabeth de Breslau, *colorée*, gesticulant, populaire. C'est probablement dans la même église qu'on avait installé quelques années plus tôt la plus délicate, la plus rose, la mieux drapée des « belles madones », qu'on puisse citer. On prend ainsi vivement la mesure d'une époque dans une de ces oppositions qui se retrouvent à tous les siècles. Mais cette fois, grâce à la confrontation d'œuvres venues de vingt pays, dont certains où l'on ne va pas tous les jours. Il faut bien que petit à petit nous apprenions l'Europe.

★ Les Parler et le « beau style » (1350-1400) : art en Europe au temps des Luxembourg. Exposition organisée par Anton Legner, cinq cents numéros. Catalogue-manuel en trois volumes (soixante-dix auteurs). A la Kunsthalle de Cologne. Jusqu'au 18 mars.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

KANDINSKY. Trente peintures des musées soviétiques (4e étage). Entrée : 10 F. Jusqu'au 26 mars.

RENE MAGRITTE. Rétrospective. — Entrée : 10 F Jusqu'au 9 avril.

JOHANNES ITTEN ET SON ENSEIGNEMENT. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 2 avril.

ŒUVRES CONTEMPORAINES DES COLLECTIONS NATIONALES. Accrochage II. — Jusqu'au 2 avril.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. — Jusqu'au 9 avril.

WILFREDO LAM. La jungle. — Jusqu'au 2 avril.

SARKIS. — Jusqu'au 2 avril.

OSCAR NIEMEYER. — Jusqu'au 16 avril.

ATELIER AUJOURD'HUI 13 : A. GOVERNATORI ET J. ECHEVARRIA. — Jusqu'au 26 mars.

Centre de création industrielle

LE TEMPS DES GARES (5e étage). — Jusqu'au 9 avril.

MUSEES

CHARDIN (1699-1779). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F, le samedi : 6 F (gratuite le 23 mars). Jusqu'au 30 avril.

AVANT LES SCYTHES, préhistoire de l'art en U.R.S.S. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 6 avril. Jusqu'au 30 avril.

RICHESSES ARTISTIQUES DU CANTON DE BELLE-ILE-EN-MER. — *Grand Palais, porte D.* Sauf sam. et dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

DESSINS FRANÇAIS DU XIXe SIECLE, DU MUSEE BONNAT A BAYONNE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore. entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 8 F ; dimanche : 4 F. Jusqu'au 30 avril.

L'ENLEVEMENT DES SABINES, de *Poussin.* — *Musée du Louvre* (voir ci-dessus). Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Du 10 mars au 31 mai.

JOSE-CLEMENTE OROZCO (1883-1949). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuité le dimanche. Jusqu'au 13 mai.

MAURICE SAVIN (1894-1973). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 mars.

UN CERTAIN ART ANGLAIS. — Sélection d'artistes britanniques 1970-1979. — ARC-Paris, au Musée d'art moderne *de la Ville de Paris* (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 mars.

CHARLES LOUPOT, affichiste. — Musée de l'Affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : *5 F.* Jusqu'au 11 mars.

L'AFFICHE ET LE FUMEUR. — Musée du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'à fin mars.

LA RUCHE ET MONTPARNASSE. 1902-1930. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-49). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

ZAO WOU-KI. Œuvre gravé. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au *22 mars.*

VOLTAIRE. Un homme, un siècle. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 avril.

PIERRE CORDIER. Chimigrammes. — Bibliothèque nationale. Galerie de photographie, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

SECRETS D'ELEGANCE : 1750-1950. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 20 avril.

HENRY MAURICE CAHOURS. — *Musée de Montmartre*, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim. de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 mars.

REGARDS SUR LE QUARTIER DU MARAIS 1979 : l'artisanat, la *pierre, le quotidien.* — *Centre d'information,* 68, rue François-Miron (887-74-31). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 18 h.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

A LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN. Photographies. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 15 mai.

TANGATA. LA VISION MAORIE DE L'HOMME. — *Musée de l'homme,* hall d'entrée (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 16 avril.

CENTRES CULTURELS

BRUNELLESCHI. Œuvres et hypothèses. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. Jusqu'au 28 mars.

FLORENCE AU TEMPS DE BRUNELLESCHI. — Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 15, quai Malaquais. Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

SIXTEEN HAAGE. Gravures. UNE SOCIETE OUVERTE A TOUS : les handicapés en Suède. — Centre culturel *suédois, 11, rue Payenne* (271-72-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

TENDANCES ACTUELLES : Ancel, Cadiou, Gelzer, Gorse, Poumeyrol, etc. — Hôtel de Ville de Paris (salle Saint-Jean), entrée rue Lobau. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 25 mars.

CHRISTIAAN HUYGENS (1629-1695). — LE MONDE DE GRIETJE KOTS : masques, marionnettes, dessins. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Tous les jours (sauf le 24 mars), de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 27 mars.

LA PEINTURE SOUS VERRE. — Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 12 avril.

JOACHIM PALM. Eaux-fortes. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 16 mars.

JEAN BATAIL, REGIS DEPARIS, QUEFFURUS, VITO TONGIANI. — Fondation nationale des arts graphiques et *plastiques, 11, rue Berryer* (433-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 8 avril.

DE BELLEVILLE A CHARONNE. Promenade historique à travers le 20e arrondissement. — Collections du Musée Carnavalet. Mairie annexe du 20e arrondissement, 6, place Gambetta. De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

XXe ANNIVERSAIRE DE LA REVOLUTION CUBAINE. 450 artistes avec Cuba. — UNESCO, 7, place Fontenoy. Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 15 mars.

VARLIK. Peintures « techniques mixtes ». — Cité internationale des arts (salles Sandoz), 18, rue de l'Hôtel-de-Ville. De 13 h. à 19 h. Du 9 au 22 mars.

XAVIER VALLS. Peintures, aquarelles, dessins. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). De 10 h. à 20 h. Jusqu'au 5 avril.

TAPISSERIES. Structure, matière, *couleur.* — *Maison du Danemark,* 142, avenue des Champs-Elysées (359-02-02). De 12 h. à 19 h. ; dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 1er avril.

L'AUTRE REALITE. Le legs du surréalisme à l'art canadien. — Centre culturel canadien, 5, *rue de Constantine* (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 19 avril.

PICASSO (1970-1972). Cent cinquante-six gravures et leurs soixante-seize états préparatoires. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-63-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 18 mars.

SCIENCE-FICTION AUX ETATS-UNIS. Quatre artistes contemporains. Hommage à H.-P. Lovecraft. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 17 mars.

L'ART DE LA PATE DE VERRE. — Louvre des antiquaires, 2, place du *Palais-Royal* (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre Jusqu'au 15 mars.

IBERE CAMARGO. Galerie Debret, 28, rue La Boétie (359-00-03). Jusqu'au 30 mars.

B. LINDSTROM. Lithographies récentes. — Centre culturel et chorégraphique, 119, avenue du Général-Leclerc (541-02-82). Sauf dim., de 14 h. à 23 h. Jusqu'au 8 avril.

MOHAMED SABRI. Pastels. — Service culturel d'Egypte, 111, boulevard Saint-Michel (633-75-67). Sauf sam. et dim., de 16 h. à 21 h. Jusqu'au 30 mars.

HUKAHEE. L'art indien aux Etats-Unis. — Espace Cardin, 1, avenue Gabriel (266-17-30). Jusqu'au 31 mars.

GALERIES

BELLMER DOMINGUEZ, MAN RAY. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'à la mi-mars.

VILLE MATRICE/VILLE MATRICULE : Dessins de Bigo, Birga, Gialminiet, Pages, Picart, etc. — Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 20 mars.

ATTERSEE, GIRONCOLI, PICHLER, PIERRE WEISS. Dessins. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 31 mars.

MARIELLE BABOURDIN - DOMINIQUE LENFANT. — Art et culture, 90, rue de Rennes (548-12-51). Jusqu'au 9 avril.

BOIS ANIMALIERS ANCIENS, 10, rue Gît-le-Cœur (329-09-92). Jusqu'au 31 mars.

L'ATTA-FAIX. — Galerie K.-Pissarro (C. Duvernois, dir.), 59, rue de Rivoli (233-45-17). Jusqu'au *17 mars.*

IL Y A, de J. Berne, sérigraphies de J. Dubuffet. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'à fin mars.

IMAGERIE POPULAIRE VIETNAMIENNE. Estampes populaires vietnamiennes. — La Route du thé, 157, rue Saint-Martin. Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 19 mars.

MARGUERITE PASCO et STEPHANE HAZERA. — Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 17 mars.

YAEL AMBASH. — Galerie Nane Stern, 25, *avenue de Tourville* (705-08-46). Jusqu'au 24 mars.

AVATI. Manières noires en couleur (1969-1979). — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 31 mars.

HANS BELLMER. — Galerie Belline, 28 bis, boulevard de Sébastopol (277-38-46). Jusqu'au 13 mars.

WIL BLOMMERDE. fusains. Galerie, 48, rue Beaubourg (278-53-50). — Jusqu'au 22 mars.

ANDRE BRASILIER. — Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32). Jusqu'à fin avril.

ANDRE CHABOT, Espace cryptique. — Galerie J.-P. Lavigne, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 31 mars.

AUREL COJAN. — Galerie C.-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 31 mars.

COUTURIER. Sculptures et dessins. — *Galerie Valmay, 22, rue de Seine* (354-66-75). Jusqu'au 15 mars.

CREMONINI. Peintures récentes. — Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'au 25 mars.

OLIVIER DEBRE, Œuvres récentes. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 15 mars.

CECILE DEUX. L'Atelier du graveur. — Galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'en mai.

DUBRUNEAUT, tapisseries et dessins. — Galerie R. Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 24 mars.

DUFOUR, Peintures. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 21 mars.

DUNOYER DE SEGONZAC. Chefs-d'œuvre gravés. — Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 28 avril.

FILLIOU. Dessin sans dessein. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 14 avril.

FOLON, Aquarelles. — Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-02-22). Mars-avril.

GARGALLO. — Galerie C Martinez, 12, rue du Roi-de-Sicile (278-30-11). Jusqu'au 30 mars.

GIROD DE L'AIN. — Galerie C. Dubois, 352, rue Saint-Honoré (260-54-83) Jusqu'au 21 mars.

ANNIE GRAMAIN. — Galerie Baudoin-Lebon, 38, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 14 avril.

JACQUES HARTMANN, peintures et dessins (1972-1979). — Galerie J. Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 31 mars.

EMILE HECQ. Vingt ans de peinture. — *Le Balcon des arts, 141, rue* Saint-Martin (278-13-03). Jusque fin mai.

PAUL KLEE. Trente marionnettes. — Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-38). Jusqu'au 31 mars.

JIRI KOLAR. — Galerie C., 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 31 mars.

MOHAN KUMAR. Peintures. — *Galerie Vieletay, 23, rue de l'Abbé-*Grégoire (222-12-76). Jusqu'au 28 mars.

ANNE LAURE. Tapisseries de basse lisse. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-81-82). Jusqu'au 30 mars.

LOUIS MAZOT. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 24 mars.

MERKLEN. Pièges à humain, sculptures. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 18 avril.

NEIMAN. — Closerie des Lilas, 171, *boulevard du Montparnasse* (326-70-50). Jusqu'au 18 mars.

HOMMAGE A IMRE PAN. — Galerie de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (033-71-44). Jusqu'au 31 mars.

PANA-FIEU. Peintures et encres. — *Galerie de l'hôtel Astra, 29, rue* Caumartin (260-15-15). Jusqu'au 23 mars.

FRANCISCO PEINADO : Jeux cruels, vingt peintures récentes. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-68). Jusqu'au 18 mars.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. Fenêtre. — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 15 mars.

PIERRE RESTANY. Un critique, une collection. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 5 avril.

SAURA. Peintures récentes. — *Galerie Stadler, 51, rue de Seine* (326-91-10). Jusqu'au 31 mars.

BRUNO SCHMELTZ. — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67).

ANTONIO SEGUI. « Personnes ». Peintures, pastels, dessins. — Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 21 mars.

YVON TAILLANDIER. Indian news, peintures sur papier journal 1976-1979. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne (705-55-04). Jusqu'au 31 mars.

TELEMAQUE. Haut lieu selle (collages 1977-1978). — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au *22 mars.*

NICOLAS VALABREGUE. L'Œil, sculptures. — Galerie C. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 30 mars.

JEAN-PIERRE WATCHI. — Galerie Creer, 33, rue Saint-Honoré (261-78-30). De 14 h. à 20 h.

GOTTFRIED WIEGAND. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 17 mars.

LAURENT WOLF. Peintures et dessins. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 7 avril.

REGION PARISIENNE

ARGENTEUIL. André Maurice : Terre et ailleurs, peintures. — Galerie du centre culturel municipal, 3, rue des Gobelins (961-25-29). Sauf dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 17 mars.

BOULOGNE-BILLANCOURT. L'enfant et son costume. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-81-80). De 10 h. à 23 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 12 mars.

BRETIGNY. Suffoli, Cassinet, Martinez, Peclard, Vanarsky, Wiame. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

CACHAN. Le travail des enfants au XIXe siècle. — Centre culturel communal, Hôtel de ville (664-12-15, poste 318) De 8 h. à 12 h. et de *13 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 15 mars.*

CHELLES. Alain Leterrier : peintures/rituels. — Foyer des expositions, Centre culturel, place des Martyrs-de-Chateaubriand.

CRETEIL. L'Afrique à travers son art. — M.J.C. Club, rue Charpy (899-75-40). Jusqu'au 15 mars.

GENNEVILLIERS-VILLAGE. Images de plein air aujourd'hui : Cueco, Latil, Le Soui'ch, Parre, *Schlosser.* — Galerie municipale E.-Manet, place Jean-Grandel. Sauf dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 17 mars.

LE VESINET. Ex-voto, peintures du dix-septième au vingtième siècle. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot.

MARLY-LE-ROI. Formes et matières. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal. *De 10 h.* à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

NEUILLY-SUR-SEINE. « Buchenwald ». Dessins et aquarelles exécutés au camp, de janvier 1944 à avril 1945, par J. Lamy. — Centre culturel A.-Lopez, 12, rue du Centre. Sauf dim., de 14 h. 30 à 17 h. 30. Jusqu'au 24 mars.

PONTOISE. Eloge du petit format (collection P. Bourut). — Jusqu'au 15 avril. — Robert Mazas. Peintures. — Jusqu'au 17 mars Musée, place de l'Hôtel-de-Ville (031-93-00).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Istvan Arany, peintures - Edys Merendet, sculptures. — Musée Véra, place A.-Malraux. *Jusqu'au* 12 mars.

ST-QUENTIN-EN-YVELINES. Peraud, sculptures. — Centre culturel de La Villedieu à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

VILLEPARISIS. Galtis. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 22 avril.

VITRY-SUR-SEINE. Novembre à Vitry 1969-1979. — Galerie municipale (680-85-20). *Sauf mercredi, de* 14 h. à 20 h. Jusqu'au 25 mars.

EN PROVINCE

ANGERS. Sous les pavés, la page... affiches de J.-J. Martin. — Musée des beaux-arts (88-94-65). Jusqu'au 31 mars.

AMIENS. Maison de la culture : Diem Phung Thi. Jusqu'au 25 mars. — *Martine Rassineux. Mousses et* murs. Jusqu'au 27 mars. — Ludicus. Jusqu'au 1er avril.

LE HAVRE. Miro, estampes. — Musée des beaux-arts, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 2 avril.

LYON. Ferréol. — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges de Lyon-Perrache. Jusqu'au 28 mars.

NANTES. Magdeleine Vessereau. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 26 mars.

NICE. Festival Inde : scènes musicales de l'Inde, miniatures de 1590 à 1868. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). — L'Inde vue par Claude Sauvageot. Photographies. — Galeries des Ponchettes, 77, quai des *Etats-Unis* (85-65-23). *Jusqu'en avril.* — Le droit de regard. — Villa Arson, 20, avenue S.-Liégard (51-30-00). Jusqu'au 18 mars.

ROUEN. Jardins en France, 1760-1820. Pays d'illusion, terre d'expériences. — Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 15 mars.

LES SABLES-D'OLONNE. Jacques Damase, trente ans d'édition. Jean-Jacques Passera et ses amis. — Musée de l'Abbaye-Sainte-Croix. Jusqu'au 25 mars.

SAINT-ETIENNE. Véronique Filozof (1904-1977). Dessins et gouaches. — Maison de la culture (25-35-18). Jusqu'au 25 mars.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), le 7 à 20 h. ; le 10, à 19 h. 30 ; le 13, à 20 h. 30 : Lulu ; les 8 et 14, à 19 h. 30 : G.R.O.T.P. : le 11, à 18 h. 30 : concert de musique de chambre.
SALLE FAVART (742-59-69), le 7, à 19 h. 30 : Tom Jones ; le 14, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 7, 10 et 14, à 14 h. 30, les 8, 9, 10, 12 et 13, à 20 h. 30 : Ruy Blas ; le 7, à 20 h. 30 : la Puce à l'oreille ; le 11, à 14 h. 30, le 14, à 20 h. 30 : la Jalousie du barbouillé ; les Fourberies de Scapin.
CHAILLOT (727-81-15), Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Boesman et Lena.
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : les Trois Sœurs.
PETIT ODEON (325-70-32), (L.), 18 h. 30 : le Jour et la Nuit ; les 13 et 14, à 21 h. 30 : Tohu-bohu.
T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Maître Puntila et son valet Matti ; le 10, à 14 h. 30 : films ; le 8, à 20 h. 30 : Nicolas Peyrac ; Béatrice Arnac ; le 11, à 20 h. 30 : Art Ensemble de Chicago.
PETIT T.E.P. (797-96-06) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Inculpation pour violation de la loi sur l'immoralité.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12) (mardi) : Débats ; le 8, à 18 h. 30 : Lectures feuilletées ; le 12, à 18 h. 30 : Musique industrielle, musique populaire. — Théâtre, le 7, à 19 h. 30, les 8, 9 et 10, à 20 h. 30 : Disparitions.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Rose de Noël ; le 11, à 18 h. 30 : Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Brahms, Tchaïkovsky).
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 7, 8, 9, 10, à 18 h. 30 : Tania Maria ; les 13 et 14, à 18 h. 30 : Renaud ; les 9 et 10, à 20 h. 30, le 11, à 14 h. 30 : les Chemins de fer ; les 7, 8, 13 et 14, à 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation, les 7, 10, 11 et 14, à 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne. — Théâtre du Jardin, les 7, 8 et 9, à 14 h. 30, les 10 et 11, à 16 h. : Ballets Ethery Pagava ; les 13 et 14, à 14 h. 30 : Compagnie de danse M. Blaise.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) (D., L.), 20 h. 15 : Quand ?

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Délire à deux ; 22 h., mat. sam., 18 h. 30 : Madame le Rabbin.
AMERICAN CHURCH (551-38-90), J., V. et S., 20 h. 30 : En attendant Godot (en anglais).
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Mon père avait raison.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : la Culotte.
ATELIER 7 (18e), J., V. et S., 17 h. : le Drame des constructeurs.
ATHENEE (742-67-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Les papas naissent dans les armoires ; II : les Thermes vénitiens.
BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. : Citrouille.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h. 30 : l'Opéra de quat'sous.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Tempête (328-36-36), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Têtes mortes.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (271-82-20), les 7, 13, 20 h. 30 ; le 11, 18 h. : Un tas de sable.
CITE INTERNATIONALE (589-67-57), Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Roi Lear ; Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Beau Sang ; Resserre : Mime parade, avec à 20 h. 30 : S. Dalmon, jusqu'au 10 ; à 21 h. 45 : N. Luc, jusqu'au 10, à partir du 13, à 20 h. 30 : Nomo ; à 21 h. 45 : M. Valdez.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., 16 h., dim., 15 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
ESSAION (278-46-42) (D.), I : 18 h. 30 : le Contre-Pitre ; 20 h. 30 : le Rachat ; 22 h. : le Silence épuisé (D., L.), 18 h. 30 : Contre la peine de mort ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit.
LA FORGE (371-71-89), les 10, 11, 18 h. 30 : Le pupille qui veut être tuteur.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 20 h. 15, mat. dim., 17 h. : Toutes les mêmes, sauf maman.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise, la Pétroleuse.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Folies du samedi soir.
LUCERNAIRE (544-14-27 (L.), 12 h. 30 : Une saison en enfer ; I : (D.), 18 h. 30 : Bonsoir, Rose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit ; II : (D.), 18 h. 30 : Une heure avec F.-G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 20, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Cauchemar de Bella Mannigham.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MODERNE (874-94-28) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Comme tu me veux.
MOGADOR (285-28-80) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 14 h. 30 : l'Opéra de quat'sous.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., 17 h., dim., 15 h. : l'Etoile du Nord.
OBLIQUE (805-78-51), 22 h. 30, mat. dim. 18 h. 30 (dern.) : Elektra.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : les Aiguilleurs.
ORSAY (548-38-53) I. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 : Diderot à corps perdu ; II : les 7, 10, 13, 20 h. 30 ; le 11, 15 h. et 18 h. 30 : Zadig ; les 8, 9, 20 h. 30 : Harold et Maude.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Tout pour le tout.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : Laurence ; V., S., D., 18 h. 30 : Clowns et comédiens de rue.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., Sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.
PRESENT (203-02-55), 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. (dern.) : Zut ; à partir du 13 à 20 h. 45 : Spectacle Labiche.
RANELAGH (288-64-44), le 7, 20 h. 30 : la Cantate à trois voix ; (D., L.), 22 h. : Chopelia (à partir du 9).
RENAISSANCE (208-89-75) (S., D.), 14 h. 20 : les Femmes savantes.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 : Grand'peur et misère du IIIe Reich.
STUDIO-THEATRE 14 (539-88-11) (D., L.), 20 h. 45, mat. J., Mardi, 14 h. 30 : les Plaideurs.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
THEATRE 18 (293-60-42) (D. soir, Mardi), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : Labiche.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 15 : Arlequin superstar.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : la Foraine.
THEATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), le 10, 20 h. 30 ; le 11, 15 h. : la Passion à Ménilmontant.
THEATRE 13 (627-36-20), Mer., J., V., Sam., 20 h. 30, Dim., 15 h. (dern.) : les Gens du Marais.
THEATROSPHERE - ODEON (329-70-53) (D.), 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le Dampezo.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : Changement à vue.
TROGLODYTE (326-02-87) (D., L.), 20 h. : J'aurais tant voulu vous parler d'amour. Mer., 14 h. 30, dim., 15 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
LES BLANCS-MANTEAUX (887-97-58). (D.), 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Isabelle Mayereau ; II., 22 h. 30 : A. Valardy.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en 80 jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h. 30 : J. Bourdon ; 22 h. : Tempo Riou - Pouchain ; II. 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.) : 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. : Dominique Lavanant ; (D., L.), 21 h. : Gilbert la Paille ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
DIX-HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 30 : David Mac Neil ; 22 h. : Pierre Péchin ; 23 h. : Bruant Super Star.
LE FANAL (233-91-17) (D., L.), 19 h. 30 : Annette Lugand ; (D.), 21 h. 15 : le Président.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h. : Bernard Dimey.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
NOUVEAU CHIC PARISIEN (627-28-09) (D.), 21 h. : l'Objet de mes hommages.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 30 : V. Gillet ; 22 h. : Alain Ricard.
LE PLATEAU (271-71-00) (D.), 20 h. 30 : le Train des épouvantes ; 22 h. : Chœur débile ; (Mer.), 18 h. 30 : A la recherche de M. Proust ; (J., V., S.), 18 h. 30 : le Grand Ecart.
LE POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 21 h. 30 : Magnifique... Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
LE SELENITE (033-53-14) (Mar.), I : 23 h. : Au bordel amer ; II : 21 h. : Conte à rebours ; 22 h. 30 : Salut Paname.
LA SORBETIERE (272-88-48) (Mar., V., S.), 21 h. 30 : Quel cirque.
LA SOUPAPE (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : Vania.
LA TANIERE (337-74-38), les 7, 8, 9, 10, 20 h. 45 : Chantal Grimm ; 22 h. 30, le 7 : Annkrist. Le 8 : P. Deny. Le 9 : C. Dente. Le 10 : J. Barthes. Le 11 : B. Halliant. Le 12 : P. Litoust.
THEATRE DES 400-COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye bye baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier, le 9, à 21 h. : Yvan Dautin ; le 11, à 15 h. 30 : Mime Pradel.
ARCUEIL, salle J.-Vilar, le 9, à 21 h. : Une femme qui s'affiche.
ARGENTEUIL, salle J.-Vilar, le 9, à 20 h. 45 : Alan Stivell.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (D. soir, L., J.), 20 h. 15, mat. dim. 16 h. : Platonov.
BOULOGNE, T.B.B. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : le Philanthrope.
BRETIGNY, salle des Sociétés, le 9, à 21 h. : Guitarra Da Camera (Molino, Bousch, Villa-Lobos).
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 8, à 21 h. : Tempête Pluriel.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, M.J.C., le 10, à 20 h. 30 : Ch'Tullo, Palm Beach.
CHAMPIGNY, salle J.-Vilar, le 10, à 21 h. : Claude Jacquin ; Soleil dans la Tête, le 10, à 21 h. : Musiciens du conservatoire de Champigny (Vivaldi, Paganini).
CHATILLON-SUR-SEINE, M.J.C., le 10, à 20 h. 30 : Trio Jazz-Rock.
CHEVILLY-LARUE, C.C. A.-Malraux, le 10, à 20 h. 30 : le Combat ; le 13, à 20 h. 30 : Ensemble instrumental B. Fonteny.
CHOISY, Théâtre P.-Eluard, le 9, à 21 h. : Workshop de Lyon ; le 10, à 21 h. : Patrick Deny.
CLAMART, C.C. J.-Arp, le 9, à 20 h. 30 : Suzana Rinaldi ; le 13, à 20 h. 30 : C. Nabert (Debussy).
COLOMBES, M.J.C., le 10, à 20 h. 30 : Armand Lemal Jank.
CORBEIL-ESSONNES, C.C. P.-Neruda, le 9, à 20 h. 30 : Gotcha.
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 8, à 20 h. 30 : Vegetator's ; le 10, à 20 h. 30 : le Grand Ecart.
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont, le 10, à 20 h. 45 : Una Ramos.
CRETEIL, Maison A.-Malraux, le 10, 20 h. 30 ; le 11, à 15 h. 30 : Baroufe à Chioggia.
DAMMARIE-LES-LYS, M.J.C., le 9, à 20 h. 30 : Imago.
ELANCOURT, APASC, le 9, à 21 h. : Groupe UNIT (de Mozart à Berio).
EVRY, Agora, le 9, à 21 h. : le Mariage de Figaro ; le 10, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, direct. J. Fournet ; sol. : P. Amoyal, F. Lodeon (Berlioz, Brahms, Schumann) ; le 13, à 21 h. : Ensemble vocal M. Bouvet.
FONTAINEBLEAU, théâtre municipal, le 13, à 21 h. : F. Clidat (Liszt, Scriabine, Ravel, Granados).
FONTENAY-LE-FLEURY, C. C. P.-Neruda, le 10, à 21 h. : les Justes.
GOUSSAINVILLE, C.C. P.-Neruda, le 10, à 21 h. : Orchestre Pro Arte de Paris (Mozart, Beethoven, Schumann).
ISSY-LES-MOULINEAUX, théâtre municipal, le 13, à 20 h. 30 : Orchestre d'harmonie de la police nationale.
MAISONS-LAFFITTE, église Saint-Nicolas, le 11, à 17 h. : R. Tambyeff (Bach, Franck, Widor, Alain).
MALAKOFF, Théâtre 71, (Sam. soir, D., L.), 21 h., mat. sam. 17 h. : le Revizor.
MARLY-LE-ROY, Maison J.-Vilar, le 10, à 21 h. : Procede Guimard Delaunay ; le 11, à 16 h. 30 : Cris, nuit, lune, nuages et quelques gaudrioles. — Auditorium du groupe Drouot, le 10, à 21 h. : Ensemble instrumental de France, sol. : J.-P. Wallez (Mozart).
MEUDON, C.C., le 10, à 21 h. : Cat Anderson, R. Fonseque.
MONTREUIL, salle des fêtes, le 7, à 11 h. et 14 h. 30 : Susan Buirge ; le 10, à partir de 16 h. : Huit heures pour l'Amérique latine ; le 12, à 21 h. : Art Ensemble of Chicago. — Auditorium du Conservatoire, le 13, à 20 h. 30 : Nu Creative Methods.
MONTROUGE, Faculté de chirurgie dentaire, le 7, à 20 h. 30 : J.-M. Juillerat (Schumann, Liszt, Chopin, Bach, de Falla).
NANTERRE, Maison de la culture, les 6, 8 et 10, à 20 h. 30 : Pablo Milanes, Silvio Rodrigues. — M J C. Daniel-Féry, le 10, à 20 h. 30 : Jazz.
NEUILLY, M.J.C., les 7, 8, 9 et 10, à 21 h. 30 : Alpha-Oméga.
ORSAY, M.J.C., le 10, à 21 h. : J.-M. Trassard, P. Giammartini et J.-F. Dupont.
PONTOISE, Théâtre des Louvrais, les 7 et 8, à 21 h. ; le 10, à 16 h. : Volpone.
RIS-ORANGIS, Eglise, le 9, à 21 h. : Euterpe de Paris (musique ancienne). — Salle R.-Desnos, les 9 et 10, à 20 h. 30 : J. Di Donato.
SAINT-CYR-L'ECOLE, C.C. E.-Triolet, le 10, à 20 h. 30 : Yvan Dautin.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (D soir, L.), 20 h. 30 ; mar., 19 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : Hamlet Machine ; les 9 et 10, à 23 h. : Armande Altai ; le 11, à 18 h. : J.-J. Rousseau. A partir du 13, à 20 h. 45 : Giovanna Marini.
SAINT-GRATIEN, Forum, le 9, à 21 h. : Là où le bien et le mal s'affrontent ; le 10, à 21 h. : Sugar Blue.
SARTROUVILLE, Théâtre, les 10 et 13, à 21 h. : Ça respire encore.
SCEAUX, les Gémeaux, le 10, à 16 h. 45, 18 h., 21 h. : Trio à cordes S. Collot.
SENLIS, Fondation Cziffra, le 11, à 17 h. : G. Lefèvre, C. Huve (Bach, Tchaïkovski, Ravel, Schumann).
SEVRES, Eglise Saint-Romain, le 13, à 21 h. : Trio classique de Paris (Schubert, Beethoven).
SURESNES, C.L. Lagrange, le 9, à 20 h. 30 : L. Vercambre et J.-Y. Lacombe.
VERSAILLES, Théâtre Montansier, les 9 et 10, à 21 h. : les Etoiles de l'Opéra de Paris ; le 13, à 21 h. : les Mouches.
LE VESINET, C.A.L., le 9, à 21 h. : les Petits Chanteurs à la croix de bois ; le 7, à 21 h. : les Cosaques du Don.
VINCENNES, Théâtre d'animation, les 7, 10 et 11, à 15 h. : le Marquis de Carabas.
YERRES, C.E.C., le 9, à 21 h. : Dharma Quartet.

Cinéma

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 7 MARS

16 h. : les Montagnards sont là, de J. B. Blistone ; 18 h. : la Tête d'un homme, de J. Duvivier ; 20 h. : le Voleur de L. Malle ; 22 h. : Cinéma cubain : Baie des Cochons, de M. Herrera.

JEUDI 8 MARS

16 h. et 18 h. : Cinéma cubain (16 h. : Histoires de la révolution, de T. Gutierrez Alea ; 18 h. : Mémoires du sous-développement, de T. Gutierrez Alea) ; 20 h. : Hommage à L. Malle : la Petite ; 22 h. : Tout va bien, de J.-L. Godard.

VENDREDI 9 MARS

16 h., 18 h. et 20 h. : Cinéma cubain (16 h. : le Jeune Rebelle, de J. Garcia Espinosa ; 18 h. : la Première Charge à la machette, de M. O. Gomez ; 20 h. la Cantate du Chili, de H. Solas) ; 22 h. Curandero, de Y. Perez Barreto et M. A. Barratier ; les Dieux thérapeutes, de Y. Perez Barreto (en leur présence).

SAMEDI 10 MARS

16 h. : le Procès, de O. Welles ; 18 h. : Cinéma cubain : les Aventures de Juan Quinquin, de J. Garcia Espinosa ; 20 h. : Hommage à L. Malle : Lacombe Lucien ; 22 h. : Prima della rivoluzionne, de B. Bertolucci.

DIMANCHE 11 MARS

15 h., 18 h. et 22 h. : Hommage à L. Malle (15 h. et 18 h. : l'Inde fantôme ; 22 h. : Viva Maria) ; 20 h. : Cinéma cubain : 55 frères, de J. Diaz.

LUNDI 12 MARS

Relâche.

MARDI 13 MARS

16 h. et 18 h. : Cinéma cubain ; 21 h. : la Nuit claire, de M. Hanoun (en sa présence).

MERCREDI 7 MARS

15 h., 17 h. et 19 h. : Panorama du film ethnographique (15 h. : R. Flaherty : Moana ; 17 h. : P. Fejos : Solitude ; 19 h. : Gardner : Dead birds) ; 21 h. : Cinéma cubain : D'une certaine manière, de S. Gomez.

JEUDI 8 MARS

15 h., 17 h. et 19 h. : Panorama du film ethnographique (15 h. : R. Flaherty et W.S. Van Dyke : *Ombres blanches* ; 17 h. : J. Rouch : Chronique d'un été ; 19 h. : Y. Ozu : le Chœur de Tokyo) ; 21 h. : Cinéma cubain : l'Alphabétiseur, d'O. Cortazar.

VENDREDI 9 MARS

15 h., 17 h. et 19 h. : Panorama du film ethnographique (15 h. : L. Emmer : les Héros de la banquise ; 17 h. : J. Ivens : l'Italie n'est pas un pays pauvre ; 19 h. : P. Strand et L. Hurwitz : Native land) ; 21 h. : Cinéma cubain : A vous la parole, de M. O. Gomez.

SAMEDI 10 MARS

15 h., 17 h. et 19 h. : Panorama du film ethnographique (15 h. : J. M. Straub et D. Huillet : Non réconciliés ; 17 h. : B. Brecht et S. Dudow : Ventres glacés ; 19 h. : G. W. Pabst : la Rue sans joie) ; 21 h. : Cinéma cubain : L'autre Francisco, de S. Giral.

DIMANCHE 11 MARS

15 h., 17 h. et 19 h. : Panorama du film ethnographique (15 h. : Dziga-Vertov : Kino Pravda ; la Sixième partie du monde) ; 17 h. : L. Bunuel : Terre sans pain ; M. Pagnol : Joffroy ; 19 h. : J. Renoir : Toni) ; 21 h. : Cinéma cubain : la Dernière Cène, de T. Gutierrez Alea.

LUNDI 12 MARS

Panorama du film ethnographique (15 h. : A. Cavalcanti : Rien que des heures ; P. Prévert : Paris mange son pain ; 17 h. : G. Pozzi-Bellini : Il piano delle Zitelle ; A. Lallem : Elles ; S. Sandok : Tziganes ; Charbonnier-Aurenche : les Pirates du Rhône ; Y. Bellon : Goemons) ; 19 h. et 21 h. : Cinéma cubain.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ADOPTION (Fr.) (**) : La Pagode, 7e (705-12-15).

ALERTEZ LES BÉBÉS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82).

L'ARBRE AUX SABOTS (It.), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

L'ARGENT DE LA BANQUE (A.) (*), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Passy, 16e (288-62-34).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

AU NOM DU FURHER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90).

BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).

BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It.) v.o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES BIDASSES EN VADROUILLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LES BRONZÉS (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

LES BURLESQUES DE MELIES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LE CAVALEUR (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).

LES CHAINES DE SANG (A.) (*), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o., v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CINEMA PAS MORT MISTER GODARD (Fr.-Am., v. amér.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : *Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)* ; Ternes, 17e (380-10-41).

COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANTE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LE CONTINENT DES HOMMES POISSONS (It., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

COUP DE TETE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; P.L.M.-Saint - Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LE CYCLE (Ira., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

DAGUERREOTYPES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Paramount - City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'ESPRIT DE FAMILLE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Quartier - Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

LA FILLE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain - Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), hor. spéc.

FURIE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Calypso, 17e (758-10-68).

LA FUREUR DU DANGER (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).

GALACTICA (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88), Cambronne, 15e (734-42-96).

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GOUT DU SAKÉ (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-33).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70).

MAIS OU ET DONC ORNICAR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; *14-Juillet-Bastille, 11e* (357-90-81).

MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90).

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) H. sp. ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

PARLONS-EN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Studio Etoile, 17e (380-19-93) H. sp. leine, 8e (073-56-03) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Madeleine 8e (073-56-03) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).

PRISONNIERS DE MAO (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE ROI DES GITANS (A., v.o) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; (le 12, H. sp.).

SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.o.-v.f. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE SUCRE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

SUPERMAN (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LA TERRE AU VENTRE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).

UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

UN BALCON EN FORET (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

UNE POIGNÉE DE SALOPARDS (It., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

Les films nouveaux

ECOUTE VOIR..., film français d'Hugo Santiago : Richelieu, 2e (233-56-70), *Hautefeuille, 6e* (633-79-38), Paris, 8e (359-53-99), Nation, 12e (343-04-67) Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Olympic, 14e (542-67-42), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES CHIENS (*), film français d'Alain Jessua : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), St-Germain Huchette, 6e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE COUTEAU DANS LA TETE, film allemand de Reinhard Hauff ; v.o. : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LES HEROINES DU MAL (**), film français de Walerian Borowczyk : Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Balzac, 8e (359-52-70), Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).

VIVA EL PRESIDENTE, film franco - mexicano - cubain de Miguel Littin : v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

CHRONIQUE ALBANAISE, film franco-albanais de Jean Bertolino : v.o./v.f. : Olympic, 14e (542-67-42).

SLOW DANCING, film américain de John G. Avidsen : v.o. : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : A.Bazin, 13e (337-74-39).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v. o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v. f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : 16), Cambronne, 15e (734-42-96) ; *U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)*.

FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix Nivert, 15e (374-95-04).

FRANKENSTEIN Jr (A., v. f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

FREAKS (A., v. o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf mar.).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).

LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LA GRANDE TROUILLE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)

IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).

LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LISZTOMANIA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

MAHLER (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).

MARIE POUR MÉMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.-v.f.) : 70 mm : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), H. Sp.

ORANGE MECANIQUE (A., v. f.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Sp.

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champo, 5e (033-51-60).

SEBASTIANE (Ang., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Spéciale.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

UNE AUSSI LONGUE ABSENCE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LE VISITEUR (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), H. Sp.

VALENTINO (Ang., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (380-10-40).

Les festivals

L'HOMME REGARDE L'HOMME, Palais des Arts, 3e (272-62-98). — I. : Cinéma et Enfance, les 7, 8 : Cinéma et Education en France et ailleurs ; le 9 : Enfance et Violence, avec le Seigneur des mouches (en présence de P. Brook) ; le 10 : Films faits par des enfants ; les 11, 12 : la TV et les enfants ; le 13 : les Enfants d'ailleurs. — II. : Panorama des tendances actuelles du cinéma direct : le 7, les Elections ; le 8 : Chili ; le 9 : Psychanalyse et Cinéma direct ; le 10 : le Nouveau Cinéma québécois ; le 11 : Tiers-monde et Cinéma ; *le 12 : les Prisons* ; le 13 : les Gamins de Bogota. — III. : Rétrospectives : les 7, 8 : Cinéma documentaire allemand (1918-1939) ; le 9 : Basil Wright ; le 10 : Paris pendant la guerre ; le 11 : Carte blanche aux archives de l'INA ; le 12 : l'Australie noire ; le 13 : l'O.N.F. (1939-1979).

VIIIe FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION (v.o), Rex, 2e (236-83-93), le 8, à 20 h. : les Rendez-vous du petit matin ; 20 h. 15 : les Evadés de l'espace ; 22 h. : Summer of Fear. — le 9, à 20 h. 15 : Tourist Trap ; 22 h. : Mary, Bloody Mary ; le 10, 20 h. : Devil Time V ; 21 h. 40 : Alien Factor. — le 11, à 20 h. : le Motard de l'Apocalypse ; 20 h. 15 : Dominique ; 22 h. : la Quatrième Rencontre. — le 12, à 20 h. : l'Anatomiste ; 20 h. 15 : Inn of the Damned ; 22 h. : Night of Fear. — le 13, à 20 h. : le Phénomène ; 20 h. 15 : La maison aux fenêtres qui rient ; 22 h. : The Bermuda Depths.

ROBERT BRESSON, Olympic, 14e (542-67-42), Mer., J. : Lancelot du lac ; V. : Quatre Nuits d'un rêveur ; S. : Pickpocket ; D. : le Diable probablement ; L. : Un condamné à mort s'est échappé ; Mar. : Une femme douce.

SEMAINE DE L'ENSEIGNEMENT DU CINEMA, Action République, 11e (805-51-33), Mer., 14 h. : Dora et la Lanterne magique ; 16 h. : Nanouk l'Esquimau ; 18 h. : le Roman d'un tricheur ; 20 h. : la Bandera ; 22 h. le Bandit. — J., 14 h. : les Deux Marseillaises ; 16 h. : la Jeune Fille au carton à chapeau ; 18 h. : Avec le sourire ; 20 h. : Lumières de Paris ; 22 h. : Police spéciale. — V., 14 h. : L'homme qui ment ; 16 h. : la Femme sur la Lune ; 18 h. : Jérôme Perreau, roi des barricades ; 20 h. : l'Etrange Mme X... ; 22 h. : les Sœurs de Gion. — S., 14 h. : Vernisat ; 16 h. : Je suis un autarcique ; 18 h. : Un certain jour ; 20 h. : Jofroi ; 22 h. : la Couronne de fer. — D., 14 h. : la Pyramide humaine ; 16 h. : Muriel ; 18 h. : la Tour de Nesle ; 20 h. : Juliette ou la Clef des songes ; 22 h. : les Yeux sans *visage. — L., 14 h. : Guerres civiles* en France ; 16 h. : Tartuffe ; 18 h. : Sarati, le Terrible ; 20 h. : la Belle Etoile. — Mar., 14 h. : l'Escadron Volapuk ; 16 h. : C-M de Griffith ; 20 h. : l'Or dans la rue ; 22 h. : The Man I Love.

MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), v.o., Mer., D. : Chercheurs d'or ; J., Mar. : Monkey Business ; V. : la Soupe au canard ; S. : Une nuit à l'Opéra ; L. : Plumes de cheval.

5 GRANDS FILMS AMERICAINS, Acacias, 17e (754-97-83), v.o., 13 h. 30 : Une étoile est née ; 16 h. : The Missouri Breaks ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. : New-York, New-York ; 22 h. (+ V., S. 24 h.) : The Rocky Horror Picture Show.

TOUT AGNES VARDA, Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h. : les Créatures ; 14 h. : la Pointe courte ; 16 h. : le Bonheur ; 18 h. : Cléo de 5 à 7 ; 20 h. : Daguerreotypes ; 22 h. : l'Une chante, l'Autre pas ; 24 h. : Lions love.

Cinéma

Les séances spéciales

A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
L'AN 01 (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 45.
FLIPPER CITY (A., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar. 21 h.
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), Mer. S., D., 14 h. et 16 h.
PORTRAIT D'UNE ENFANT DECHUE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
RETOUR (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. 21 h.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : le Docteur Jivago.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-98) : Superman ; la Fureur du danger ; Un si joli village.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : l'Esprit de famille ; Superman ; la *Fille; Coup de tête; les Chiens (*)*.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : Intérieurs ; l'Argent des autres.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : Nosferatu, fantôme de la nuit ; la Flûte enchantée ; le Temps des vacances.
LES MUREAUX, Club AB (474-38-90) : les Chiens (*) ; l'Invasion des profanateurs. Mardi, 20 h. : *le Tournant de la vie. — Club YZ :* le Continent des hommes-poissons; Superman.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : l'Amour en fuite. — Cinécal (976-38-17) : Tintin et le lac aux requins ; le Cavaleur. — CAL (976-32-75), jeudi, 21 h. : Providence ; sam., 15 h. : les Cavaliers.
MANTES, Domino (082-04-06) : Ces flics étranges venus d'ailleurs ; les Yeux de Laura Mars ; les Héroïnes du mal (**). — Normandie (477-02-35) : le Faiseur d'épouvantes ; dim., 21 h. : Jeremiah Johnson.
MAULE, Etoiles (478-85-74) : les Dents de la mer (deuxième partie).
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Ces flics étranges venus d'ailleurs ; les Chiens (*) ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; Superman ; Mar., 21 h. : *l'Incompris*.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-63) : Pair et impair.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Coup de tête ; Un si joli village.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Et la tendresse, bordel ? les Héroïnes du mal (**) ; Un si joli village ; le Gendarme et les Extra-Terrestres.
VERSAILLES, *Cyrano (950-58-58) :* le Gendarme et les Extra-Terrestres ; Un si joli village ; les Héroïnes du mal (**) ; le Faiseur d'épouvantes ; Martin et Léa. — C2L (950-55-55) : Et la tendresse, bordel !. — Club (950-17-96) : Jésus de Nazareth ; Hitler, un film d'Allemagne ; Girl Friends ; les Damnés ; Cabaret.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : l'Arbre aux sabots.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Slow Dancing ; Galactica ; le Temps des vacances ; le Continent des hommes-poissons.
BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14) : les Chiens ; Coup de tête ; Superman ; le Chat qui vient de l'espace.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Chat qui vient de l'espace ; les Yeux de Laura Mars ; les Chaînes de sang.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Ecoute voir ; Et la tendresse ? Bordel ! ; les Chiens (*) ; Coup de tête ; le Gendarme et les Extra-Terrestres.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : Pair et impair ; Dernier amour. — Val Courcelles (907-44-18) : Furie ; le Joueur de flûte de Hamelin ; la Femme qui pleure ; Fritz the Cat ; Girlfriends.
GRIGNY, France (906-49-96) : Galactica ; Nosferatu, fantôme de la nuit. — Paris (905-79-60) : L'or était au rendez-vous ; les Filles du régiment.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Salo ou les cent vingt journées de Sodome ; la Menace ; Remember my Name; les Rendez-vous d'Anna; la Femme gauchère ; Sonate d'automne.
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : Superman ; Un si joli village; Et la tendresse ?... Bordel !; Je vous ferai aimer la vie.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-*85-72) : le Cavalier ; la Fureur du* danger.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : les Chiens (*) ; Et la tendresse, bordel !
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : les Bidasses en vadrouille.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : le Cavaleur.
CHAVILLE (926-51-96) : le Temps des vacances : mer., 21 h. : le Crabe-Tambour.
COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83) : le Cycle ; le Juge et l'Assassin.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : le Cavaleur.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : les Yeux de Laura Mars ; Nosferatu, fantôme de la nuit.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : les Dents de la mer (2e partie) ; le Pot-de-vin ; les Douze Travaux d'Astérix.
NEUILLY, Village (722-63-05) : Un si joli village.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : le Gendarme et les Extra-Terrestres ; les Héroïnes du mal (**).
Studio (749-19-47) : les Bidasses *en vadrouille* ; le Continent des hommes-poissons ; Superman.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Molière.
Gémeaux (660-05-64) : Mer., 19 h. : l'Enfant sauvage ; 21 h. : Lilith ; V., 20 h. : Géant.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Piranhas ; l'Adolescente ; F.I.S.T.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) Perceval le Gallois ; Jeremiah Johnson ; American Grafitti.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Ces flics étranges venus d'ailleurs ; Le chat qui vient de l'espace ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; Et la tendresse, bordel ? ; Prado : Galactica ; Retour.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Alertez les bébés ; la Voix de son maître ; la Vie, t'en as qu'une.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Superman, Nosferatu, Fantôme de la nuit ; les Bidasses en vadrouille.
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27 : Une histoire simple.
Salle Giono (847-18-27) : Pair et impair.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : les Chiens (*) ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; l'Esprit de famille.
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : le Gendarme et les Extra-Terrestres ; le Continent des hommes-poissons; la Fureur du danger.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Superman.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Superman ; les Héroïnes du mal (**); le Continent des hommes-poissons; Le chat qui vient de l'espace ; le Jeu de la mort ; la Fille.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Le chat qui vient de l'espace ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; Un si joli village ; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; la Fureur du danger ; les Héroïnes du mal (**).
VINCENNES, Palace : Confidences pour confidences.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, centre Jean-Vilar (657-11-24) : Mon oncle.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Drôle d'embrouille ; mardi soir : les Rendez-vous d'Anna.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Et la tendresse, bordel ! ; Coup de tête ; la Fille ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; les Chiens (*).
CHOISY - LE - ROI, C.M.A.C. (890-89-79), mardi, 21 h. : l'Argent des autres.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Le chat qui vient de l'espace ; les Héroïnes du mal (**) : Superman : Un si joli village ; Ces flics étranges venus d'ailleurs : la Fureur du danger. — La Lucarne : Nous nous sommes tant aimés.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : Confidences pour confidences.
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Superman.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Un si joli village ; Slow dancing ; Le chat qui vient de l'espace.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : le Roi des Gitans ; les Bidasses en vadrouille ; la Cage aux folles.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52), Le chat qui vient de l'espace ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; le Continent des hommes-poissons ; l'Esprit de famille. — Port : les Héroïnes du mal (**).
FONTENAY - SOUS - BOIS, Kosmos (876-41-70) : Un mariage ; Remember my name.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Intérieurs (v.o.) : le Temps des vacances.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Viva el presidente ; les Chiens (*) ; Et la tendresse, bordel ! ; les Bidasses en vadrouille ; Coup de tête ; le Gendarme et les extra-terrestres.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : le Continent des hommes-poissons ; l'Argent de la banque ; le Gendarme et les extra-terrestres.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Et la tendresse, bordel ! : le Gendarme et les Extra-Terrestres ; le Continent des hommes-poissons : Jack l'éventreur : Ecoute voir : la Fureur du danger. — Gamma (981-00-03) : Coup de tête ; Le chat qui vient de l'espace ; le Faiseur d'épouvantes.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : les Héroïnes du mal (**) ; le Continent des hommes-poissons ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; les Chiens (*).
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Coup de tête ; Un si joli village ; Le chat qui vient de l'espace ; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; les Héroïnes du mal (**) ; le Continent des hommes-poissons ; Martin et Léa. — Marly : les Chiens (*).
GARGES-LES-GONESSE, salle Renoir (986-35-31) : le Témoin.
GONESSE, Théâtre J. Prévert (985-21-92) : la Clé sur la porte.
SAINT-GRATIEN, Tolles (989-21-89) : les Bronzés ; Jeremiah Johnson ; l'Homme de marbre.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : le Continent des hommes-poissons ; Un si joli village ; les Héroïnes du mal (**) ; Coup de tête ; le Roi des Gitans.

Concerts

(Voir aussi les salles subventionnées et municipales.)

MERCREDI 7

PALAIS DES CONGRES, 18 h. : Florilège des violons avec R. Pasquier, E. Krivine...
SALLE GAVEAU, 18 h. 45 : Quatuor Bernède (Schubert) ; 21 h. : J.-L. Prats, piano (Beethoven, Schumann, Ravel, Chopin, Liszt).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : L. Petrova-Boinay, soprano, J.-C. Gardes, piano (chants russes et romances tziganes) ; 21 h. : A. Sabouret, piano, S. Milliot, violoncelle (Duparc, Poulenc, Schumann).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Vis (Gade, Grieg, Bruckner).
MUSEE D'ART MODERNE, 20 h. 30 : Hommage à N. Lachartre, avec J. Castagner, B. Sylvestre, Quintette à vent de Paris...
EGLISE NOTRE - DAME DES CHAMPS, 21 h. : Quatuor Loewenguth (Schubert, Beethoven, Milhaud.
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : A. Chenour, O. Thary, G. Druelle (Haydn, Beethoven, Brahms).

JEUDI 8

EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 45 : Ensemble vocal et instrumental A. Muzerelle (Mozart, Requiem).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : C. Vienet, M.-F. Sargentini (Bach, Paganini, de Falla, Szymanowski, G. Burgos, C. Hugonnard-Roche (Bach, Debussy, Prokofiev) ; 21 h. : M. Oudar, piano (Beethoven, Chopin, *Liszt*).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Quatuor Gabrieli (Brahms, Britten, Dvorak).
PALAIS DES CONGRES, 18 h. : voir le 7 ; 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. C.-M. Giulini, chœur de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Schubert, Rossini).
CENTRE MANDAPA, 21 h. : Musique de l'Inde du Nord, avec U.F.A. Kahn et U.N.A. Khan, chant, A. Parikh, sitar.
SALLE PLEYEL, 21 h. : W. Kempf (Beethoven).
EGLISE SAINT-ELOI, 20 h. 30 : Ecole de musique de Pratteln/Muttenz (Bach, Vivaldi, Mozart, Britten).
SALLE GAVEAU, 21 h. : G. Oppitz (Beethoven, Schubert, Liszt).
ST-MICHAEL'S CHURCH, 20 h. 30 : M.-C. Alain, orgue (Bach).
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 30 : Orchestre régional Bayonne-Côte basque, dir. D. Dechico, sol. P. Fontanarosa (Bach, Mozart, Honegger, Poulenc).
EGLISE SAINT - LOUIS D'ANTIN, 12 h. : F. Rieunier, orgue (Liszt, Messiaen, Alain).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, *20 h. 30 : J.-J. Dupuy,* piano (Cage).
LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. : voir le 7.

VENDREDI 9 MARS

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Berlioz, Brahms, Schumann).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Academy of Saint-Martin in the Fields (Bach, Mozart, Mendelssohn).
SALLE GAVEAU, 21 h. : E. Richepin, piano (Debussy, Schumann, Chopin).
RADIO - FRANCE (Studio 105), 20 h. 30 : Ensemble de l'Itinéraire, dir. A. Louvier. Sol. A. Cazalet, cor, participation du G.R.M. (Levinas, Risset, Savouret, Grisey).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : M. Tagliaferro, piano (cours publics).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 21 h. : Ensemble A Sei Voci (C. de Morales : Leçons des Ténèbres).
ASSOCIATION FRANCE - U.R.S.S., 19 h. 30 : P. Benhalem, piano (Bach, Mozart, Beethoven, Chopin, Liszt, Prokofiev).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 et 21 h. : voir le 7.
PALAIS DES CONGRES, 19 h. 30 : voir le 8 ; 18 h. : voir le 7.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : voir le 8.

SAMEDI 10 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 30 : voir le 8.
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30.
RADIO-FRANCE, 10 h. et 20 h. 30 : Ensemble Ars Nova, dir. P. Burwik (Darasse, Milhaud, Tessier, Constant) ; 14 h. 30 : Quintette de cuivres Ars Nova, quatuor Parrenin, *Ensemble* d'instruments à cordes (Ravel, Moën, Masson, Vandenbogaerde).
SALLE GAVEAU, 17 h. 15 : Quatuor Alban Berg (Schubert, Webern, Stravinsky, Beethoven).
RANELAGH, 18 h. 30 : G. Garcin, flûte, J. Raynaut, piano (Henze, Scriabine, Poulenc, Boulez, Debussy, Lenot, Miroglio).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : J.-P. Saclé, orgue (Bach, Alain, Duruflé).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : C. Bonaldi, violon, L. Sgrizzi, clavecin (Haendel, Bach, Tartini, Albinoni).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Voir le 7.

DIMANCHE 11 MARS

ORSAY, 10 h. 45 : K. Gilbert, clavecin, A. Marion, flûte (Bach).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : P. Pélissier, O. Bensa (Bach, Telemann, Vivaldi, Ravel, Britten).
AMERICAN CHURCH, 18 h. : C. Bon, R. Brautigaum (Locatelli, Respighi, Badin, Schubert).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup (Charpentier, Matsumara, Beethoven, Rachmaninov).
SALLE GAVEAU, 10 h. et 17 h. 30 : Orchestre des Concerts Oubradous (Bach, Mozart, Haydn).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Ensemble vocal T. Vassilikos (musique traditionnelle de Grèce).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Voir le 10.
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : H. Panneton, orgue (Schumann, Vivaldi, Bach).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : P. Gazin, orgue, M. Poss, soprano (Bach).
SALLE ROSSINI, 17 h. 30 : A. Loewenguth, L. Cabel (Bach, Brahms).
TROGLODYTE, 18 h. 30 : C. Mège, St. Dubois (Mozart, Crumb, Bizet).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Voir le 7.

LUNDI 12 MARS

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre de chambre P. Kuentz, sol. A. Grumiaux (Mozart).
SALLE GAVEAU, 21 h. : M. Boustcheva (Beethoven, Scriabine, Prokofiev).
ATELIER, 20 h. 45 : Quintette à vent de Paris (Chaynes, Hindemith). Ensemble de cuivres « Da Camera » (Louvier, Poulenc, Schuller).
ATHENEE, 21 h. : T. Krause, baryton, I. Gage, piano (Brahms, Sibelius, Schumann).
THEATRE ESSAION, 21 h. : G. Gratigny, piano (Schumann).
THEATRE PRESENT, 20 h. 45 : Quintette à vent Nielsen (Henze, Stockhausen).
CITE DES ARTS, 21 h. : Trio Rizier (Ravel, Brahms, Schubert).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Quatuor Orphidia, musique baroque et classique. — 21 h. : F. Buffet, piano (Liszt, Debussy).

MARDI 13 MARS

SALPETRIERE, 12 h. 30 : F. Fortier, violoncelle, T. Brooks, danse, improvisations.
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : H. Honegger, violoncelle (Bach).
GAVEAU, 21 h. : G. Poulet, violon, D. N'Kaoua, piano (Schubert, Schumann, Beethoven, Debussy).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. 45 : Ensemble Galliard (Beethoven, Mozart, Prévost, Dohnanyi).
EGLISE SAINT-IGNACE, 20 h. 45 : O. Jutten, orgue (Buxtehude, Bach, Mendelssohn, Tournemire).
CERCLE INTERALLIE, 21 h. : J.-L. Haguenauer, piano (Brahms, *Debussy, Granados, Chopin*).
SORBONNE, 20 h. 30 : G. Joy, piano (Auric, Dutilleux, Bartok).
CITE INTERNATIONALE, 21 h. : Quatuor Via Nova (Schubert, Beethoven).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Quatuor Parrot (Frescobaldi, Corelli, Telemann, Cavanna). — 18 h. 30 : même ensemble (Telemann, Bach, Vivaldi).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : R. Trouard, piano (Schubert, Liszt).
PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : Concert du mardi, avec J. Berbié, K. Chastain (Beethoven, Schumann, Ravel, Debussy).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Arana ; chœur de Radio-France, dir. A. Boulfroy (Rossini, Mathilde de Sabran).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 et 21 h. : Voir le 12.
CENTRE MANDAPA, 21 h. : M. Locquyt, guitare (les courants de la musique méditerranéenne).
MAISON DE LA BELGIQUE, Cité internationale, 21 h. : Musica Nova (Beethoven, Schubert, Krauss).
AMERICAN CENTER, 20 h. 30 : The Composers String Quartet (Chostakovitch, Debussy, Paganini, Barab).

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Pierre Perret.
FORUM DES HALLES (236-26-56), jusqu'au 10, 18 h. 30 : Karumanta ; 20 h. 30 : D. Viglietti. Le 12, 20 h. 30 : Gilles Méchin, Anachronic Jazz Band, Joëlle Léandre, Anne Sylvestre.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 21 h. 30 : Julos Beaucarne.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Coluche.
MAISON DES AMANDIERS (797-19-59), le 9, 20 h. 30 : Jack-Le Pull.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h., mat. dim., 14 h. 30 : Claude Nougaro (dern. le 11). A partir du 13 : Gérard Lenorman.
PALAIS DES CONGRES (758-22-66), les 10, 12, 13, 21 h. ; le 11, 17 h. : Serge Lama.
PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. 14 h. 15 et 17 h. 30 ; mat. mer. 15 h. : Holiday on Ice.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Sylvie Joly.
THEATRE OBLIQUE (805-78-51), les 12, 13, 20 h. 30 : Lamine Konte.
THEATRE DES NOUVEAUTES (771-52-76) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim. 17 h. : Ph. Clay.
THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D.), 22 h. : Jean-Claude Vannier ; 20 h. 30 : Roger *Siffer*.

Les comédies musicales

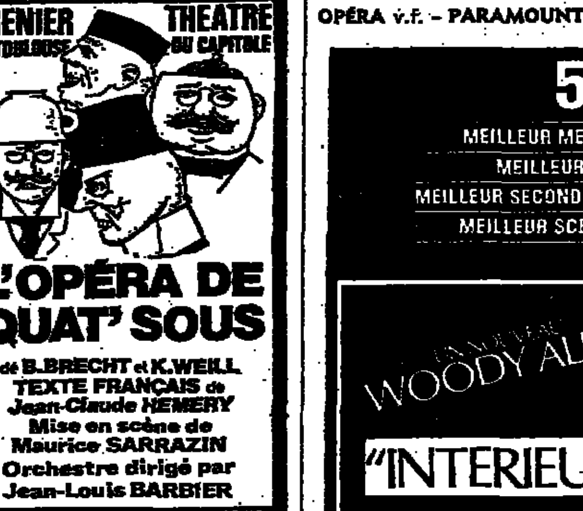
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. : la Fugue.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Gospel Caravan.
RENAISSANCE (208-18-50) (Mer., Dim. soir), 20 h. 45, mat. Sam., 15 h. 30, Dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : la Perle des Antilles.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (Dim. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. : Attention fragile.

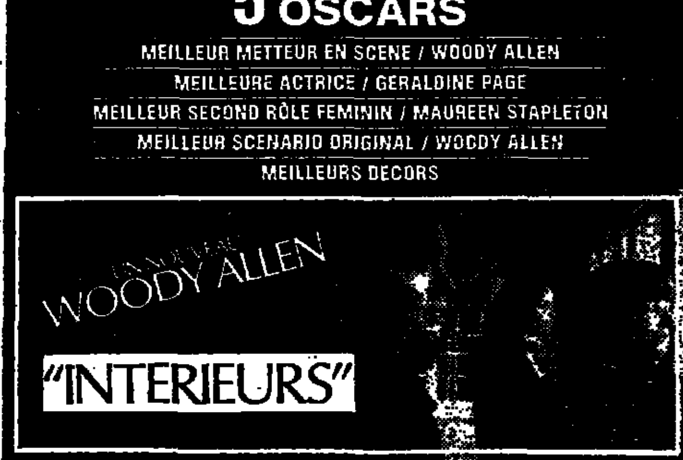
Les chansonniers

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Et voilà l'travail.

La danse

THEATRE D'ORSAY (548-38-53) (D., L.), 18 h. 30 : Danse poème de l'Inde.
ESPACE PIERRE-CARDIN (266-17-30), 20 h. 30 : le Cercle, J. Horror et J.-C. Ramseyer. Jusqu'au 10.
C.I.S.P., le 10, 20 h. 45 : Ensemble Musiche E Danze Antiche, danses et musique de la Renaissance.









VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 21 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	19 h. à 23 h. 30. Vue sur agréable jard. Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de renne. Canard.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicales Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

LE CLAIR DE LUNE F/dim. s., lun. 24, rue du Pont-Neuf, 1er, 233-68-21	Jusqu'à 23 h. Style Bistrot, cuisine soignée. Environ 80 F serv. compr. le vendredi : pot-au-feu des Halles aux 3 viandes 40 F (tout compris).
CHEZ KATY 508-40-10 17, rue J.-J.-Rousseau, 1er. T.l.jrs	Jusqu'à 22 h. 30. Spéc. Marocaines dans cadre typique : Pastilla 35. Méchoui 38, Tagines 28. Couscous 20 à 38. Ses pâtisseries. Menu 24 F.
DARKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert J. 23 h. 30.
LA TOUR HASSAN Rés. F/dim. ● 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas. Déjeuners, Diners, Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
LE GABRIELLE D'ESTREES F/D. 69, r. des Gravilliers, 3e. 274-57-81	Dans son ancien hôtel, sous ses authentiques et énormes poutres de 1550. Jusq. 23 h. Spéc. de viandes : 20 Grillades, 6 Brochettes.
ASSIETTE AU BŒUF-POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule « Bœuf » pour 28.50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Ambiance musicale. Desserts faits maison.
LES JARDINS DU MARAIS 15, r. Charlot, 3e. F/dim. 272-08-65	Nouveau plaisir à ne pas manquer. Cadre original, intime, charmant pour apprécier les bienfaits d'une excellente cuisine.
CHEZ JANOU F/sam. et dim. 33, rue des Tournelles. 3e. 272-28-41	Place des Vosges. Jusqu'à 23 heures dans un authentique bistrot. Cuisine familiale : Rôti de veau charentais au cognac 32. Desserts.
LE GRENIER SUR L'EAU 271-03-39 14, rue du Pont-Louis-Philippe. 4e	Jusqu'à 23 h. 30. l'aimable accueil d'une jeune équipe. Cadre 1930 authentique, ambiance feutrée. Cuisine originale. Déjeuners d'affaires.
RELAIS BELLMAN F/sam. s. et d. 37, rue François-Ier, 8e. 359-33-01	Jusq. 22 h. Cadre élégant, confort. Bar, salle climat. Cuis. franç. tradit. Sole aux courgettes. Gratin de nouilles, Fricassée de lapereau.
TOKYO, 9, rue de l'Isly, 8e. T.l.jrs	387-19-04. J. 22 h. Spéc. Jap. et Barbecue Coréen. P.M.R. : 45. 50 F.
LA MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 28,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Desserts faits maison. Ouvert le dimanche.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 28.50 F s.n.c. Desserts faits maison. Le soir jusq. 1 h. du mat. Décor d'un bistro d'hier. Ouv. le dimanche.
KATOU 359-07-83 79, rue La Boétie, 8e. F/dim.	Jusqu'à 1 h. Cadre élégant et typique. Salle climatisée. Spéc. africain. : Tiébou Dieuné, Bourakhé, Poufou, Maffé aux gombos et spéc. franç.
LA MAISON DU VALAIS F/dim. 20, rue Royale, 8e 260-22-72	J. 23 h. Cad. typiq., calme, conf. Spéc. (et cave) Suisses et Franç. Trad. MENU des MAYENS av. viande séchée, Raclette et Fendant 86 F t.c.
DOUCET EST 206-40-62 8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.jrs	J. 24 h. Cadre nouv. au rez-de-chaussée : Brasserie, menu 26 F s.n.c. et carte. Rest. gastronomique au premier. Spéc. du Chef. Ses Poissons.
FRERE JACQUES 380-13-91 4, r. Gal-Lanzerac (Etoile). F/S.-D.	Crottin Chavignol chaud, salade au lard, tarte aux poireaux, poissons au beurre blanc, ris de veau aux girolles, tarte citron.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-20 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners, Diners, Soupers après minuit. Huitres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie, Salons.
FLO PRO. 13-59 63, rue Saint-Denis, 10e. F/dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris, ouverte jusqu'à 2 heures du matin. Ses spécialités. Foie gras frais 25 F. BANC D'HUITRES.
LE SALAMMBO 727-71-91 121, avenue Victor-Hugo, 16e. T.l.j.	Jusq. 23 h. 30. Nouv. cadre 1930 confortable et douillet. Ses grillades de 20 à 36 F, ses poissons et plats du jour - PARKING proche.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, avenue R.-Poincaré, 16e. F/dim.	Jusqu'à 22 h. 15. Entrée. Tourteau frais décortiqué 25, Salade foie gras 27 F, Carré d'agneau aux herbes pour deux personnes 78 F.
LE GRAND VENEUR 574-61-58 6, r. P.-Demours, 17e. F/S. midi, D.	Magret de canard, Cassoulet au confit d'oie, Crêpes soufflées, Timbales de homard, Sole Grand Veneur. Salon pour réceptions. Park.
CHEZ GEORGES 547-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son Gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé le samedi.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/dim. 123, av. Wagram, 17e Parking ass. (Salon pour réceptions). 227-61-50	Menu 76 F t.c. Déj. d'aff. Diners. Carte. Coquill. St-Jacques aux cèpes. Foie gras canard chaud aux raisins, Magret, Cassoulet, Paella, Soufflé framboises, Fruits de mer. Gibiers de saison. Accueil jusqu'à 23 h.
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée, vivier de Saumon de fontaine - Ecrevisses. P.M.R. : 100 F.

RIVE GAUCHE

AU VIEUX PARIS ODE. 79-22 2, place du Panthéon, 5e. F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : saucisson d'oie farci, foie gras de canard, confits, piperade, chipirons à la basquaise. Sa cave. P.M.R. 70 F
AU COCHON DE LAIT 326-03-65 7, rue Corneille, Odéon. F/dim.	Nouvelle direction GINETTE. La soupe de poissons avec rouille. Le « vrai » coq au vin. Le cochon de lait à la broche. Spécialités du chef. Salons 10 à 70 couverts. Repas d'affaires, réceptions.
LAPEROUSE 326-68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 28.50 F s.n.c., jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison. Ouv. le dim.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 28,50 F s.n.c. Décor classé monument historique. Desserts faits maison. Jusqu'à 1 heure du matin. Ouvert le dimanche.
SHINTOKYO T.l.jrs 22, rue Delambre, 14e. 326-45-00	Jusqu'à 23 h. Spéc. Japonaises : SOUKIYAKI - SASHIMI - Barbecue Coréen - Grillades à votre goût... préparées par vous. P.M.R. : 50 F.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi. 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais, Barbue aux petits légumes, Filet de sole « Françoise », Lapereau sauté au vinaigre de Xérès.
TAVERNA D'UMBERTO 734-63-45 148, rue de Vaugirard, 15e.	Spécialités italiennes, ouvert tous les jours. Métro Pasteur.
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 266, r. de Vaugirard, Mo Vaugirard	Restaurant-Brasserie. La fine cuisine, les produits de notre Alsace et les huitres vous y seront servis dans une des plus belles salles de Paris (350 places). Décor alsacien. Plat du jour en brasserie env. 22 F.
AUBERGE DES DEUX SIGNES 46, rue Galande, 325-46-58. F/dim.	Sa carte auvergnate et gothique. Ses poissons, ses viandes. Salons de 15 à 30 couverts. Cellier jusqu'à 100 personnes. Parking Lagrange.

SOUPERS APRÈS MINUIT

DESSIRIER T. les jrs, 754-74-14. 9, place Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades

GUY 6, r. Mabillon, ODE. 87-61. Saint-Germain-des-Prés. Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978. Feijoda - Churrascos - Camaroes

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e. 633-62-09. Choucroute - Spécialités

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis. 200-19-90. HUITR. FRUITS de MER, Crustac., Rôtiss.

PINKUS à Montmartre, 17, rue Damrémont, 252-17-98. Ouv. ts les jrs jusqu'à 2 h. Spéc. foie vol. Pinkus (terr. poissons)

BRASSERIE - TABAC PIGALLE Pl. Pigalle. 606-72-90. Choucroute. Bières Löwenbräu. BANC D'HUITRES

LES VIEUX MÉTIERS DE FRANCE 13, boulev. Auguste-Blanqui (13e). 588-90-03 - Fermé dim. et lundi. Soupers aux chand. - Foie gras. Poissons - Huitres - Crustacés

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19. Cadre élégant et confort. T.l.jrs. De midi à 1 h 15 mat. Grill. Poiss. BANC D'HUITRES

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-24. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h à 2 h mat. 574-17-24. 80, av. Grande-Armée. POISSONS. SON BANC D'HUITRES. Spéc. de viandes de bœuf grillées

MERVEILLE DES MERS 292-20-14, CHARLOT Ier, 522-47-08. 123 bis, boulevard de Clichy (18e). Son banc d'huîtres - Poissons

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e. ODE. 79-34. Huitres - Poissons - Vins de pays

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse. 326-70-50 - 033-21-68. AU piano Yvan Mayer

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

MAISON D'ALSACE 39, Ch.-Elys. 359-44-24. Foie gras. Choucroutes. Bc huitres. Boutique de Produits régionaux. Sa boutique de comestibles

AU PIED DE COCHON Le fameux restaurant des Halles. Fruits de mer - Grillades. 6, rue Coquillière, 236-11-75 +

TERMINUS NORD Ts les jours. 824-48-72. Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes. 23, rue de Dunkerque (10e)

JULIEN Tous les soirs jusq. 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e). 770-12-06

LE GRAND CAFÉ BANC D'HUITRES REFRIGERE. POISSONS - GRILLADES. 4, bd des Capucines - 742-75-77

RADIO-TÉLÉVISION

L'EMPLOI A LA S.F.P.

M. de Clermont-Tonnerre remet un document aux syndicats

Une nouvelle rencontre entre M. Antoine de Clermont-Tonnerre, président-directeur général de la S.F.P., et l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. a lieu ce mercredi à 14 heures. Lors de ce rendez-vous, qui succède à une réunion de plus de quatre heures tenue le mardi après-midi 6 mars, M. de Clermont-Tonnerre remettra aux représentants syndicaux un document où, leur a-t-il déclaré, il établit *« la synthèse de l'ensemble des discussions poursuivies depuis quinze jours, et les conséquences de celles-ci sur la question de l'emploi à la S.F.P. »*

Les syndicats, qui, après l'entrevue que leur a accordée M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, le lundi 5 mars, annonçaient une nouvelle grève étendue à toutes les sociétés issues de l'O.R.T.F. s'ils n'obtenaient pas de *« résultats concrets »*, soumettront à une assemblée générale des personnels — qui devait avoir lieu ce mercredi à partir de 12 heures — les propositions faites par M. de Clermont-Tonnerre.

D'ores et déjà, le président-directeur général de la société a annoncé de nouvelles sources de financement, provenant d'une part (pour 7 millions) du Fonds de création audio-visuelle et du C.N.C. (Centre national de la cinématographie), et d'autre part d'un accroissement des commandes des Antenne 2 pour un esomme équivalente (celles-ci, de 263 millions en 1979, passeraient à 270 millions de francs).

Selon M. de Clermont-Tonnerre — qui avance, seulement un mois après le début du conflit, des données peut-être « en réserve », — la première commande, obtenue grâce à l'élaboration d'une *« politique de courts métrages et de documentaires »*, pourrait faire travailler un secteur sous-employé à la S.F.P. (Antenne 2, de son côté, s'intéresse surtout à la vidéo et aux prestations de services propres aux Buttes-Chaumont).

Le président de la S.F.P. s'en tiendra-t-il à ces nouvelles ? Dans tous les cas, les sommes concernées pèsent relativement peu par rapport aux pertes déjà entraînées par la grève. Et lui suffira-t-il de confirmer sa dernière proposition de réduction du nombre de licenciements immédiats envisagés (379 au lieu des 424 dont il faisait état le 7 février, soit 26 en moins) ? Et saura-t-il convaincre les syndicats de la bonne issue des travaux du groupe qui, sous la présidence de M. Le Menestrel, doit étudier les possibilités de reclassement des licenciés ? Dans chaque camp, on fait le point, et l'examen, pendant l'assemblée générale, de la synthèse élaborée à la direction pourrait marquer une phase nouvelle dans les négociations. Si le document comporte des éléments neufs.

● *L'émission pédagogique normalement diffusée par le C.N.D.P.* (Centre national de documentation ptdagogique) sur Antenne II, de 15 h à 17 h 25, a été interrompue le mardi 6 mars, vers 15 h 15, par des grévistes de la S.F.P. Ceux-ci ont fait irruption sur le plateau 'dun studio de l'INA, à Bry-sur-Marne, où l'émission était tournée en direct. Les programmes d'Antenne II n'ont repris qu'à 17 h avec un numéro du magazine « Fenêtre sur... ».

MERCREDI 7 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : *Cinéroman*, d'après le livre de R. Grenier, réal. S. Moati, avec G. Laurent, P. Frantz, M. Biraud, J. Dufilho. (Rediffusion.)

Dans un vieux cinéma délabré, un adolescent s'éveille à la magie des images.
Cinéroman *vient d'obtenir le Prix de la critique internationale des magazines de télévision au Festival de Monte-Carlo, d'où cette heureuse rediffusion.*

22 h. 15, Magazine médical : La voix humaine.

Quelle est la différence entre la « voix » et la « parole » ? (avec le professeur G. Freche, le psychanalyste M. Sapir, deux acousticiens, E. Leipp et M. Castellengo et un électro-acousticien, J. Sapaly).

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Daniel Guichard) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Sports : Football (Coupe d'Europe des clubs champions Nottingham Forest-Grasshoper Zurich).

En Eurovision, en direct de Nottingham.

22 h. 20, Magazine de variétés : Salle des fêtes.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels : Travail manuel ; 18 h. 30, Pour les jeunes : Euréka ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre dans les régions (Le carrier du cratère, de J. Bernard et J.-M. Venuti) ; 19 h 10, Journal ; 19 h 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE CONFORMISTE, de B. Bertolucci (1970), avec J.-L. Trintignant, S. Sandrelli, D. Sanda, P. Clémenti, G. Moschin (Rediffusion.)

Un Italien, hanté par un souvenir d'enfance (il croit avoir tué un homosexuel), s'est efforcé de « rentrer dans le rang » en adhérant au parti fasciste. Il est chargé d'abattre un émigré politique en France.
Une très belle adaptation du roman d'Alberto Moravia. Des recherches esthétiques pour un film-portrait qui sonde l'âme et le cœur d'un homme.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, La science en marche : Vivre plus longtemps ;

20 h., La musique et les hommes : Purcell, homme de théâtre ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Paroles et écrits du bocage.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., XXIe Festival international du son : kiosque ; 19 h. 5, Concert de jazz ;

20 h., Orchestre de la Suisse romande, avec L. Boucher, pianiste : « Images » (Quinet) ; « Premier concerto en sol majeur » (Ravel) ; « Symphonie en si bémol majeur, opus 20 » (Chausson) ; 23 h., Ouvert la nuit ; 1 h., Douces musiques.

JEUDI 8 MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Le roi qui vient du Sud (Construire la France 1596-1601), de C. Brulé, réal. M. Schirk, avec H. Virlojeux, C. Engelbrecht, K. Grunberg, B. Lavalette...

Henri IV fait face à l'opposition, aux ombres et aux orages, il épouse la Médicis, qui lui donne un dauphin. Le maréchal de Biron trahit.

21 h. 30, Magazine : L'événement ; 22 h. 35.
Le conflit sino-vietnamien, la sidérurgie lorraine ; le Mexique ; la maladie des enfants de Naples.

22 h. 35, Ciné-première.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Hélico ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 55, L'invité du jeudi ; 17 h. 25, Sports : Cyclisme (Paris-Nice) ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Nicolas Peyrac) ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Dramatique : la Servante, de *V. Haim, réal. L. Iglesis.* Avec J. Topart, M. Schiltz, C. Brosset.

22 h. 10, Magazine Première : Russel Sherman, pianiste.

Ce pianiste américain interprétera trois œuvres de Liszt « Sonnet de Pétrarque », la « Valse oubliée n° 2 », la « Neuvième étude transcendentale » dite « Ricordanza ».

22 h. 50 Spécial buts : Coupe d'Europe.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre dans la région (La planète des oiseaux, de M. Paradisi) ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : UN SILENCIEUX AU BOUT DU CANON, de J. Sturges (1973), avec J. Wayne, E. Albert, D. Muldaur, L. Dewhurst, C. Gulager.

Un lieutenant détective de Los Angeles démissionne pour mener sa propre enquête sur la mort d'un ami et s'attaque à des trafiquants de drogue.
Film policier de facture classique qui tient en haleine. John Wayne mène le jeu.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : D. Matic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... les langages de l'espace (l'espace artistique et le champ du désir) ; à 8 h. 32, Les puritains : John Milton ; à 8 h. 50, Les enfants des nuages ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « Nouvelles Histoires magiques », de G. Breton ; 11 h. 2, Semaine de création hongroise : Bartok, Sarai, Bozay ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Décharge », de B. Beck ; 14 h. 47, Départementales : le Festival de Carcassonne ; à 16 h. 50, Libre appel : les énergies du tiers-monde et la crise mondiale ; 17 h. 32, Semaine de création hongroise : Dohnanyi, Weiner, Lajtha ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : le scanner ;

20 h., « Latin american trip », d'A. Calveyra, réal. : A. Dave ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : paroles et écrits du bocage.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ; 13 h., Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Radio scolaire ; 14 h. 20, Musique-France ; 14 h. 30, Historique de la Société internationale de musique contemporaine ; 15 h., XXIe Festival international du son : Radio-Cologne, Radio-Belge, Radio-Grande-Bretagne ; 16 h. 30, « la Nuit transfigurée » (Schoenberg) ;

18 h. 2, XXIe Festival international du son : kiosque ; 19 h. 5, Concert de jazz ;

20 h. 30, En direct du Grand Auditorium de la Maison de Radio-France... « Quatuor n° 3 » (Britten), « Quatuor n° 10 en fa majeur » (Dvorak), « Quatuor en ut mineur » (Brahms), par le Quatuor Gabrieli ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : variations autour des Italiens, variations sur un thème de Rossini (Chopin), de Paganini (Brahms) ; 23 h., Aux frontières de l'écrit ; 1 h., Douces musiques.

HISTOIRE

LE DÉBAT SUR HOLOCAUSTE

GOUFFRES

(Suite de la première page.)

A l'écouter, on s'étonnait — le moyen de faire autrement ? — de la précision de cette formidable entreprise scientifique, industrielle et parfaitement rentable, destinée à inscrire dans les faits les fantasmes d'un dément qui ne voyait dans les juifs et les gitans, ces peuples sans mère-patrie, sans feu ni lieu, ces éternels errants, que de la « vermine » mot obsessionnel, leitmotiv de tous les discours du IIIe Reich.

On avait la gorge nouée à écouter le témoignage de Mme Galut, une tzigane déportée avec trois cents des siens. Dix seulement sont revenus. Les autres, elle aurait préféré — et personne ne lui donnait tort — les voir gazer tout de suite dès leur arrivée à Auschwitz, plutôt que d'assister à leur mort lente, à coups de pelle, de trique, de privations, d'humiliations, de tortures de toutes sortes.

Le récit de M. Conley Shirley, mmebre du service de renseignement des Etats-Unis qui est entré à la libération dans certains camps sur les talons de l'armée américaine, soulevait le cœur, littéralement.

A S.V.P. deux questions revenaient, toujours les mêmes. D'abord : est-ce que cela se savait ? Est-ce que les alliés étaient au courant de ce qui se passait ? A quoi M. Bursztyn, né en Allemagne, arrêté en France, aujourd'hui citoyen israélien, a répondu, à l'exemple des invités aux débats organisés par la troisième chaîne allemande le mois dernier : oui, cela se savait. Et cela se chantait, sur l'air martial de « Quand le sang juif coulera de nos couteaux, la vie sera meilleure. » *Dans tous les pays occupés, si on ne le savait pas, c'est parce qu'on ne voulait pas savoir et l'on n'a pas fini de s'interroger sur la scandaleuse discrétion des états-majors et des gouvernements en guerre avec Hitler. Sans oublier celle du Vatican. Et pourquoi les juifs se sont-ils laissés embarquer, égorger comme des moutons ? Mme Veil a très bien décrit le lent, l'imperceptible engrenage : un tampon sur votre carte d'identité, l'obligation d'aller retirer l'étoile jaune, en échange de trois points textiles et de la coudre sur son manteau ; l'interdiction d'entrer dans les cafés, les cinémas, et puis l'arrestation, le Vel-d'Hiv, Drancy, et la suite...*

Comment imaginer en 1939, en 1940, et même en 1942, la réalité de la solution finale, le sort réservé à des familles entières, sort bien plus terrible — confirmait Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier — que celui des résistants, des prisonniers politiques de toutes nationalités qui peuplaient les camps. Promiscuité, chantage, mystification, telles étaient les armes des bourreaux contre toute tentative de révolte, d'où qu'elle vienne d'ailleurs. Il y en a eu pourtant, le film le montre bien, et c'est miracle !

Oui, ce qui caractérise, si les mots ont encore un sens, ces génocides, ce qui les distingue, Mme Veil a eu raison de le rappeler, de tout ce qu'on a vu avant et depuis — sauf peut-être les Arméniens et les Cambodgiens — c'est l'anéantissement systématique de deux ethnies, ce sont ces soins maniaques pour que rien ni personne, pas un vieillard, pas un malade, pas un nourrisson n'échappent au massacre, c'est cette volonté d'effacer de la surface de la terre un peuple entier.

On n'a pas assez insisté sans doute sur le triste rôle joué par Vichy, surtout comparé à la mauvaise volonté mise par l'armée et la police italiennes à appliquer les lois raciales de Mussolini. Et il a fallu — bizarre qu'ils ne l'aient pas compris d'eux-mêmes — convaincre les jeunes gens retour d'une visite à Auschwitz, présents sur le plateau, de l'absolue nécessité de préserver le camp pour qu'il reste à jamais ce qu'il est, un musée, un mémorial de la déportation, un monument aux victimes du plus grand crime commis contre l'humanité.

Le chancelier Schmidt nous disait avoir cosigné un projet de loi destiné à lever la prescription prévue en septembre 1979 outre-Rhin. Puisse-t-il être suivi par son Parlement.

CLAUDE SARRAUTE.

LA MISE EN CAUSE DE M. ROBERT HERSANT

Au cours du débat, l'un des jeunes participants a demandé à Mme Simone Veil comment elle expliquait qu'un patron de presse puisse avoir tenu sous l'occupation des propos antisémites, ainsi que le rapportait « *un hebdomadaire paraissant le mercredi* ». Visiblement agacée, le ministre a répondu qu'il ne fallait pas confondre « *collaborateur et nazi* ». Son interlocuteur lui a alors cité le passage auquel il avait fait allusion. Cette réplique n'a pas suscité de réponse.

Le Canard enchaîné du 28 février, sous le titre « *Hersant casseur de vitrines* », reproduisait le texte d'un reportage paru le 24 août 1940 dans un journal québécois, *l'Action catholique*. Intitulé « *Manifestations antisémites à Paris* », l'article indiquait :

« *Un groupe de jeunes Français paradant dans les Champs-Elysées se sont livrés à des manifestations antisémites violentes, criant « A bas les juifs ! » et brisant les vitrines de plusieurs établissements israélites.* »

Le journaliste avait alors interrogé le responsable de Jeune Front, organisateur de cette manifestation. Il écrivait : « *Son chef, Robert Hersant, a déclaré au cours de la manifestation de mardi que ce n'était que le commencement et qu'on allait pourchasser tous les juifs et les francs-maçons,* « parce qu'ils sont responsables de la désorganisation de la France ».

NATZWILLER-STRUTHOF
Le seul camp en France

NUIT ET BROUILLARD

L'univers concentrationnaire a laissé aussi sa trace sur le territoire français, où, dans l'Alsace alors annexée, fut établi à partir de 1941 le camp de Natzwiller-Struthof. C'était, à 750 mètres d'altitude, un petit camp : dix-sept baraques pour recevoir, en principe, trois mille internés : on en entassa jusqu'à huit mille. En trois années, on en fit mourir quinze mille des quarante mille qui y passèrent. Ce fut le lieu d'anéantissement de la plupart de ceux que le IIIe Reich avait décidé d'étiqueter « N.N. », « *Nacht und Nebel* » (« *Nuit et Brouillard* »). Ils pouvaient être juifs, tziganes, « politiques », résistants. Ils pouvaient arriver là directement ou y être acheminés depuis les camps les plus lointains, y compris Auschwitz.

Lieu d'extermination, le Struthof le fut de toutes les manières, les ordinaires et les autres. Une équipe de médecins nazis, que l'on jugea en 1952, choisissaient les hommes et les femmes sur lesquels ils expérimentaient leur vaccin sur le typhus ou éprouvaient la capacité de résistance au gaz phosgène préalablement administré: trente-six séries d'expériences en 1942, vingt-quatre en 1943, douze en 1944.

Pour l'ordinaire des jours, les questions qui furent posées en 1954 aux gardiens et à leurs chefs devant le tribunal militaire de Metz en donnent une idée : « *Vous avez uriné sur des agonisants ?* », « *Vous avez fouillé les plaies d'un prisonnier avec un bâton ?* », « *Vous avez dansé sur des mourants ?* », « *Vous avez fait accroupir un tzigane le dos à un poêle chauffé au rouge et des épingles dans les talons ?* »

Aujourd'hui, le Struthof est devenu un haut lieu aménagé, stylisé. On peut y voir les bâtiments où l'on pendait, où l'on expérimentait, ainsi que la chambre à gaz, hors de l'enceinte des barbelés. Mais il ne reste — reconstituées — qu'une de ces dix-sept baraques qui existèrent jusqu'aux années 50, délavées, délabrées, et qui demeuraient hantées de désespérance et de mort. — J.-M. Th.

L'extermination des tziganes

Selon Maurice Colinon — *Des inconnus parmi nous, les gitans* (SPES, 1968), — les premiers déportés tsiganes arrivèrent à Dachau en 1936.

L'année suivante, une ordonnance décrétait que les tsiganes « *mettaient la société en péril* ». Du 12 au 18 juin 1938, au cours d'une « *grande semaine d'épuration* » décidée par Himmler, des milliers de tsiganes furent envoyés dans des camps de concentration. Un nouveau décret les condamne pratiquement à mort, à l'exception — provisoire — de deux groupes préservés « *au bénéfice de la loi sur la protection des monuments historiques* ». Himmler, dans un premier temps, édicte la stérilisation des hommes, des femmes et des enfants de plus de douze ans.

L'extermination des tsiganes fut décidée le 27 septembre 1939. Un grand nombre furent fusillés en Yougoslavie occupée par les « oustachis » pro-allemands : 28 000 selon les statistiques officielles yougoslaves ; 18 000 autres furent gazés à Auschwitz-Birkenau. D'autre encore à Treblinka et à Belsen. Plusieurs milliers d'autres furent fusillés en Pologne et en Russie occupée.

Mme VAILLANT-COUTURIER

Fille de l'éditeur Lucien Vogel, Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier, née le 3 novembre 1912 à Paris, épousa Paul Vaillant-Couturier, député communiste sous la IIIe République et rédacteur en chef de l'Humanité *(décédé en 1937) et fut elle-même reporter photographe.*

Déportée à Auschwitz et Ravensbrück, elle fut à son retour désignée comme déléguée à l'Assemblée consultative provisoire et membre de deux assemblées constituantes au sein du parti communiste. Elue en 1946, député de la 4e circonscription de la Seine, elle fut vice-président de l'Assemblée nationale jusqu'en 1958. Battue en 1958, elle fut à nouveau élue député de la Seine (52e circonscription) en 1968, puis du Val-de-Marne (1re circonscription) et siégea jusqu'en 1973. Elle a épousé en deuxièmes noces, en 1949, M. Pierre Villon, député communiste.

Mme Vaillant-Couturier est vice-présidente de l'Union des femmes de France et de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes.

A Vincennes

LA PROJECTION D'UN FILM SUR LE NAZISME EST INTERROMPUE

Un engin incendiaire a été lancé, mardi 6 mars vers 21 heures, dans la cabine de projection du Centre culturel Georges-Pompidou de Vincennes, où venait de commencer la diffusion du film documentaire « Au nom du Führer », première manifestation d'une semaine contre le racisme et l'antisémitisme. L'opérateur a été légèrement brûlé à la main ; la copie du film et les appareils de projection ont été endommagés.

L'ensemble de notre peuple doit vivre avec son passé
déclare à Antenne 2 le chancelier Schmidt

M. Helmut Schmidt, chancelier fédéral d'Allemagne, a répondu, dans une interview diffusée le mardi 6 mars au cours du journal de 20 heures à Antenne 2, aux questions de Patrick Poivre d'Arvor. Voici quelques extraits de ses réponses :

« *Je ne peux pas juger le film en tant qu'œuvre d'art, c'est le travail du critique d'art ou du critique cinématographique, ce n'est pas mon rôle. Mais, par contre, ce que je peux juger, c'est de l'effet extraordinaire de ce film. Je me félicite personnellement que ce film ait été montré en Allemagne. J'aurais souhaité également qu'il soit montré en République démocratique allemande, parce que là, également, beaucoup de gens avaient exprimé le désir de voir ce film, lequel d'ailleurs a été projeté dans de nombreux autres pays, et partout il a suscité beaucoup de réactions. Des millions de gens l'ont vu en tout cas, chez nous, et les gens qui l'ont vu ont été particulièrement frappés par ce film. Dans les familles, on a beaucoup discuté, les gens en ont beaucoup discuté dans le tramway, dans le métro. Au Parlement allemand nous en avons également discuté, dans les écoles, partout, l'on a parlé de ce film ; ainsi, par lui, par l'émotion qu'il a suscitée, je crois qu'on peut dire que le thème des crimes du national socialisme a trouvé un regain d'actualité. Même si ce film, çà et là, pèche par certaines imprécisions, certaines insuffisances, je crois malgré tout qu'il représente quelque chose de très important. Il y a beaucoup de gens que cela aide à voir dans leur passé, plus peut-être qu'une description froide et objective telle qu'on peut la trouver dans un livre d'histoire. Des jeunes, dans notre pays, des millions de jeunes ont mieux compris leur passé. Je crois et je pense que, à l'heure actuelle, ils peuvent mieux comprendre que ces crimes abominables des nazis, ces millions de juifs assassinés, leurs concitoyens juifs assassinés, n'ont pas surgi comme ça d'un jour à l'autre du vide, mais qu'il y a eu toute une série d'enchaînements, d'étapes psychologiques qui ont conduit à cette dénaturation épouvantable. Cela a commencé par des manifestations au cours desquelles on a foulé aux pieds la dignité des hommes et pas seulement en Allemagne, mais dans d'autres pays. N'oublions pas aussi toutes les difficultés qui ont entraîné la crise économique à la à cette époque des boucs émissfin des annnées 20. On cherchait saires pour expliquer les malheurs que chacun subissait et on voulait pouvoir en décharger la responsabilité sur quelqu'un. On a conduit les gens, on les a incités à le faire, tout en foulant aux pieds la dignité d'autres êtres humains. Les deux éléments ont conduit à un renforcement de l'intolérance, ensuite à ce que l'on taxe de responsable l'ensemble du système démocratique. On a commencé à maîtrise le système démocratique et puis, en définitive, ce qui s'est passé, c'est que l'on a fait du peuple juif dans son ensemble le bouc émissaire pour beaucoup de choses et on lui a prêté toute une série de responsabilités de maux. Ces étapes ont conduit à la négation du droit, à la négation de la Constitution et, en définitive, ont débouché sur le meurtre, sur l'assassinat de millions de personnes. Il me semble que cela est particulièrement important, surtout en cette période où il y a un regain de terrorisme dont souffre en particulier mon pays. Il est important que ces choses soient rappelées à l'opinion publique. Il faut que les jeunes voient bien quel est le parallélisme de ces enchaînements d'étapes psychologiques qui ont conduit jadis à des millions de morts, et qui aujourd'hui conduisent à des actes terroristes qui entraînent aussi des morts de entraînent aussi la mort de sonnes (...).* »

Une résurgence du sentiment anti-allemand ?

Quant à une résurgence possible du sentiment anti-allemand « *c'est un risque que le réalisateur a pris, c'est un risque qu'en Allemagne nous devons également assumer. Mais je m'empresse d'ajouter que, d'après l'expérience que nous avons eue de la diffusion de ce film aux Etats-Unis et maintenant en France, je ne suis pas inquiet de voir une résurgence du sentiment anti-allemand. En fait, ces craintes ne se sont pas avérées, et d'ailleurs ce serait injuste parce que la grande masse des Allemands qui vivent aujourd'hui n'étaient pas nés à l'époque de Hitler, ou bien n'étaient pas encore nés, ou bien étaient encore des enfants dont la plupart n'allaient pas encore à l'école. Pratiquement, donc, il n'y a plus que très peu de gens en Allemagne qui peuvent être considérés comme co-responsables de ce qui s'est passé à l'époque. Mais il faut également dire que les Allemands qui vivent aujourd'hui sont responsables de l'avenir et sont responsables du fait que ce genre de chose ne puisse pas se reproduire en Europe.*

Il est certain que ce passé constituera pendant encore très longtemps un handicap au niveau de la politique étrangère allemande. Le chancelier fédéral Adenauer en avait conscience, le chancelier Brandt aussi, moi aussi; nous en avons conscience et cela restera vrai à l'avenir (...). Ceux qui sont de l'autre côté, dans l'autre Allemagne, je crois qu'eux aussi sont concernés, il faut qu'ils se sentent concernés, y compris leur direction communiste, par cette nécessité de vivre avec le passé de l'ensemble de notre peuple. »

« *Chez les juifs,* a dit encore M. Schmidt, *une conviction très profonde tend à se faire jour et se développe de plus en plus : celle que, dans leur très grande majorité, les Allemands de la République fédérale n'ont pas de sentiments antijuifs, que dans notre pays l'on s'efforce en tout cas — à tou tle moins sur le plan matériel — de réparer les préjudices moraux et physiques qui ont été subis.* »

A propos de la loi sur la prescription des crimes qui devrait entrer en vigueur à la fin de 1979, le chancelier fédéral a rappelé qu'il avait été l'un des signataires d'un texte qui prévoit que la prescription n'interviendrait pas. Ce projet de loi sera discuté au printemps par le Bundestag.

Le passé sera-t-il un obstacle à la construction européenne ?

« *Ce ne sera en aucun cas un obstacle si nous autres, Allemands, nous renonçons à l'avenir comme nous l'avons fait jusqu'ici, à nous séparer de notre histoire. J'ai la conviction profonde que la coopération des Etats et des peuples européens, mais en particulier la coopération entre les Allemands et les Français, se poursuivra et connaîtra des progrès substantiels à l'avenir.* »

Une prise de position de l'épiscopat allemand

Dans le débat suscité dans la République fédérale par la présentation d'*Holocauste*, la hiérarchie catholique s'est manifestée par une déclaration du secrétariat de la conférence épiscopale où l'on pouvait lire ces lignes, venant à la suite d'une citation de l'encyclique *Mit brennender Sorge*, du pape Pie XI, dirigée contre le culte de la race :

« *Il est d'autant plus difficile aujourd'hui de comprendre que l'Eglise n'ait pas pris une position nette et concernant les faits immédiats, soit lors du boycott des commerces juifs le 1er avril 1933, soit lors de la promulgation des décrets de Nuremberg sur la race en septembre 1935 soit lors des débordements consécutifs à la « nuit de cristal » du 9-10 novembre 1938.* »

Ce document peut être lu dans deux perspectives : celle d'*Holocauste*, où le personnage de Bernard Lichtenberg, curé de l'église Sainte-Edwige de Berlin, est bien mis en lumière. Il y représente symboliquement la protestation de l'Eglise catholique allemande en novembre 1938. Arrêté en 1941, il mourut à Dachau en 1943. Le secrétariat de l'épiscopat allemand évoque sa figure à la fin du document, et suggère seulement qu'il « *est difficile de comprendre* » pourquoi il a été aussi seul.

L'autre perspective, c'est celle de la très longue discussion, née au lendemain de la guerre, mais qui s'est surtout développée à partir de 1960, sur le comportement de l'Eglise catholique vis-à-vis du IIIe Reich et de son idéologie. Elle a fourni matière à d'innombrables publications où beaucoup de questions demeurent malgré tout irrésolues. A preuve le débat toujours pendant entre historiens sur le point de savoir si, oui ou non, le parti du centre a donné les pleins pouvoirs à Hitler en mars 1933, puis a prononcé sa propre dissolution, en échange de la signature du Concordat (1).

Or le texte du secrétariat de la conférence épiscopale (dépourvu certes de l'autorité que lui aurait donné la signature même des responsables) n'apporte rien de neuf ni dans l'argumentation ni dans le retour sur soi-même. Ce qui explique peut-être que la presse allemande lui ait si peu fait écho. Une réponse argumentée, sur un ton de polémique excessive, lui a été apportée dans la *Frankfurter Rundschau* du 19 février. Elle non plus n'innove pas.

De part et d'autre, on cite toujours quelques évêques — Preysing, Galen, de Saint-Raphaël. On évoque les nécessités et les périls d'une prise de position pontificale, et la signification des phrases à double sens.

Un point pourtant mérite d'être relevé, à propos de l'encyclique *Mit brennender Sorge (avec un souci brûlant)* du 14 mars 1937, toujours présentée comme une condamnation du nazisme. A croire que personne ne la lit plus ! En fait, le terme de *national-socialisme* n'y est inscrit nulle part. Ce document met en garde contre le néopaganisme et le « christianisme allemand » forgé par certains séides d'Hitler. Il est incomparablement moins précis que l'encyclique condamnant nommément le communisme *(Divini Redemptoris)* promulguée au même moment.

Le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, ne manqua pas de souligner les différences de ton et d'objet à l'ambassadeur d'Allemagne venu protester. Les textes diplomatiques en attestent (2).

Tout ce dossier ne se manie pas sans passion ni sans une certaine idée de ce qu'il faut attendre de Rome dans les affrontements idéologiques et devant les persécutions ou les utilisations du catholicisme. Mais l'épiscopat allemand est-il quitte des mots que, même après tant d'années, il n'a pas encore prononcés ? Pourquoi ne produit-il pas les documents, pourtant connus et publiés, qui témoignent que l'initiative et le premier jet de l'encyclique vinrent du cardinal Faulhaber ? Et lui suffit-il d'affirmer qu'il ouvre toutes ses archives aux historiens ?

J. N.

(1) Cf. : *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, octobre 1978, deux articles de Konrad Repgen et Klaus Scholder, marquant des opinions diverses sur la signature du Concordat de 1933.

(2) Ces précisions sont développées dans le chapitre consacré à l'encyclique dans : *Alfred Grosser et autres, dix leçons sur le nazisme*, Fayard, 1977.

● *Une note de l'inspection générale de l'enseignement primaire de la Seine* du 31 janvier 1942 communique aux directeurs d'école une circulaire du secrétaire d'Etat à l'éducation nationale : celle-ci évoque le cas « *des fonctionnaires possédant des noms ou des prénoms à consonance hébraïque ou ayant des ascendants présumés israélites* ».

« *Cela constitue à l'égard des intéressés une présomption d'appartenance à la race juive suffisante pour qu'il soit dès lors légitime de leur demander d'apporter la preuve qu'ils ne sont pas juifs au regard de la loi* ».

Tel est un des documents réunis sous le titre « Le dossier juif » par MM. Gérard Sylvain etGérard Le Marec et qui sont mis en vente cette semaine.

A propos du témoignage sur Kurt Gerstein

Des lecteurs du Monde *se sont étonnés de lire, dans le rapport de Kurt Gerstein cité dans la « déclaration d'historiens » sur la « politique hitlérienne d'extermination »* (le Monde, *21 février), que dans la chambre à gaz de Belzec sept à huit cents personnes s'entassaient sur 25 mètres carrés. Signataires de la déclaration, MM. Léon Uoliakov et Pierre Vidal?Naquet nous adressent la mise au point suivante :*

Nous avons écrit que le récit de Kurt Gerstein, qui, chrétien ardent et membre de la SS, avait, pour le compte de celle-ci, visité les camps d'extermination de Belzec et de Treblinka au mois d'août 1942, était « indiscutable sur l'essentiel ». Cela voulait dire, en bon français, que, comme pour la grande majorité des témoignages humains, on pouvait en discuter certains détails. Il est clair, en effet, que, dans une pièce de 25 mètres carrés, on ne peut guère entasser, en tenant compte du nombre des enfants, plus de trois cents personnes. Cela signifie tout simplement que Gerstein s'est trompé soit sur les dimensions de la pièce, soit sur le nombre des victimes. Cette erreur s'explique aisément : la précision en matière de chiffres n'était pas la qualité prédominante de Gerstein, et il avait vécu dramatiquement sa visite à Belzec.

Reste ce qui est précisément l'essentiel. Kurt Gerstein, lieutenant SS, ingénieur chimiste chargé par les autorités SS des problèmes de la désinfection, a-t-il, oui ou non, assisté, le 20 août 1942, à l'arrivée d'un train de déportés juifs à Belzec et a-t-il été le témoin de l'extermination à l'oxyde de carbone de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants ? La réponse est : oui, sans le moindre doute. Kurt Gerstein, dans son rapport rédigé le 26 avril 1945, avait signalé qu'il avait été accompagné par le professeur Wilhelm Pfannenstiel, de l'université de Marburg. Or celui-ci, déposant à Darmstadt le 6 juin 1950, tout en contestant certains détails du récit de Gerstein, qu'il s'agisse des chiffres avancés par celui-ci ou du rôle et des propos qui lui étaient prêtés, n'en déclara pas moins : « Après avoir coupé les cheveux » aux femmes, on conduisit tout » le chargement dans un bâtiment de six chambres. A ma » connaissance, quatre seulement » furent utilisées. On enferma » ces hommes dans les chambres » où furent introduits les gaz » d'échappement d'un moteur. » Gerstein constata qu'il fallait » environ dix-huit minutes pour » que le calme fût rétabli à l'intérieur de celles-ci. Lorsqu'on » y conduisit les juifs, elles étaient » éclairées à l'électricité et tout » se déroula dans le calme. Mais, » lorsque la lumière s'éteignit, » des hurlements se firent entendre, puis s'apaisèrent peu à » peu (1). »

Par ailleurs, Gerstein, immédiatement après sa visite à Belzec et à Treblinka, s'était confié à un diplomate suédois, le baron von Otter, qui fit rapport à son gouvernement. Que celui-ci ait attendu le 7 août 1945 pour communiquer le récit de Gerstein aux alliés (2) met en cause le courage de ce gouvernement neutre, non la véracité du récit de Gerstein. Il serait possible de donner d'autres détails, mais on s'en voudrait d'insister.

(1) Saül Friedländer, *Kurt Gerstein ou l'ambiguïté du bien*. Paris, Casterman, 1967, page 111.

(2) L. Poliakov et J. Wulf, *Le IIIe Reich et les juifs*. Paris, Gallimard, 1959, pp. 122-124.

STE

doit vivre avec son pass

e chancelier Schmidt

rigueur du sentiment anti-allemand

e prise de position

l'épiscopat allemand

La vérité sur la « solution finale »

En marge de la déclaration des historiens français sur la politique hitlérienne d'extermination (« le Monde » du 21 février 1979), nous avons demandé à M. François Delpech, maître-assistant à l'université de Lyon II et secrétaire général du comité régional d'histoire religieuse, qui a longuement étudié ce problème, une synthèse de ce qu'on appelle désormais l'holocauste.

par FRANÇOIS DELPECH

TRENTE-QUATRE ans après la découverte des camps et du génocide, malgré la multiplicité des témoignages, des documents et des travaux de toutes sortes, une véritable campagne se développe. Visant à réhabiliter les nazis, sans le dire ouvertement pour ne pas heurter de front l'opinion publique, elle met en cause tantôt le nombre des victimes, tantôt les procédés d'extermination. Mais, quel que soit l'angle d'attaque, l'objectif est toujours de faire douter de la réalité de l'holocauste, pour disculper les assassins de leur forfait le plus voyant.

Les « révisionnistes » utilisent tous une vieille méthode polémique dont l'efficacité n'est plus à démontrer : *l'hypercritique*. Le procédé consiste *à chercher dans l'immense littérature*, forcément très inégale, qui a été consacrée à la persécution nazie, des erreurs ou des exagérations qu'ils montent en épingle et ressassent indéfiniment pour jeter la suspicion sur l'ensemble et tout nier en bloc.

Il y a beau temps que les historiens dénoncent la critique exagérée et tiennent pour vrai ou pour très probable tout fait attesté par deux sources indépendantes et bien informées, sous réserve de vérification ultérieure ? Ils acceptent volontiers et *même* souhaitent les objections et les remises en question, pourvu qu'elles soient raisonnables et fondées sur des arguments sérieux. Tel *n'est* pas le cas actuellement dans la campagne qui tend à faire douter de la réalité de l'holocauste.

Il est cependant délicat de répondre à l'hypercritique, car on risque de se noyer dans le détail et de perdre de vue le dessin d'ensemble. *J'ai eu autrefois un collègue qui* tirait argument des différences entre les sources françaises, anglaises et allemandes pour nier l'existence de Jeanne d'Arc et de Napoléon.

Trois certitudes

1) Les grands chefs nazis ont ordonné et organisé l'holocauste en 1941.

Hitler a annoncé publiquement que l'anéantissement de la race juive dans toute l'Europe *(Vernichtung)* était une éventualité très probable dans un discours prononcé au Reichstag pour l'anniversaire de son arrivée au pouvoir, le 30 janvier 1939. Il est revenu sur ce thème dans deux autres discours du Reichstag, *le 30 janvier 1942 et le 30 janvier 1943*. En 1942, le massacre était déjà largement amorcé. Nous n'avons pas d'ordre écrit, daté et signé, du Führer. Il n'y en a probablement jamais eu, pour ne pas laisser de trace. Pour la même raison, les instructions données aux exécutants ont souvent été verbales ou utilisaient les euphémismes bien connus : « solution finale » *(Endlösung)* ou « traitement spécial » *(Sonderbehandlung)*. Malgré ces précautions, nous avons assez de témoignages et de documents pour reconstituer ce qui s'est passé (1).

Dès leurs premiers pas, les nazis n'ont cessé de crier leur haine des juifs et des communistes et de réclamer leur élimination. Mais Hitler n'avait pas de plan préétabli et semble avoir hésité jusqu'aux premiers mois de la guerre. Le génocide ne figure pas *explicitement* dans le programme initial du parti, ni dans *Mein Kampf*, ni dans la propagande ultérieure.

De 1933 à 1940, priorité *a* été donnée à la création des camps de concentration, pour briser l'opposition communiste et non communiste. Les juifs ont été privés de la nationalité allemande, brimés, spoliés, rançonnés. Beaucoup ont été déportés ou expulsés. Mais il n'était pas encore question d'extermination physique. Après l'occupation de la Pologne, la Gestapo et les SS s'attaquent immédiatement aux dirigeants polonais, à l'Eglise et aux juifs. Ces derniers sont battus, volés, parqués dans les ghettos, astreints au travail forcé. Mais ce n'est pas encore la solution finale. Pendant toute cette période, Himmler, Heydrich et leurs acolytes (dont Eichmann) ont constamment poussé à *l'émigration*, puis à la constitution de réserves juives en Pologne, dans la région de Lublin, ou à Madagascar. Ces projets n'ont été abandonnés qu'après le tournant décisif du printemps 1941.

Un pas de plus a été fait au début de la guerre, en septembre 1939, quand Hitler a ordonné la liquidation des aliénés et des incurables. La *réalisation* du plan « Euthanasie », qui devait rester secret, a été confiée à des médecins SS sous *le* contrôle de *fonctionnaires* de la Chancellerie du Reich. Six centres ont été aménagés à cet effet. Les malades qui y étaient envoyés étaient tués dès leur arrivée. Le plus souvent par piqûres. Mais quelques-uns ont été gazés, car c'est là qu'ont été expérimentées les premières chambres à gaz. Les familles étaient avisées que les victimes étaient décédées des *suites* de *leur maladie*. Mais *personne* n'était dupe. Les réactions de l'opinion allemande et les protestations des Eglises ont obligé les nazis à reculer (du moins en paroles, car l'euthanasie a *continué* plus discrètement pendant toute la guerre et a fait des *dizaines* de milliers de victimes).

Compte tenu de cet incident, l'holocauste a été organisé hors d'Allemagne, sur le front russe, puis en Pologne. La décision initiale a été prise au printemps 1941, pendant la préparation de l'offensive contre l'U.R.S.S. (juin 1941). La raison de cette escalade est évidente. Hitler avait fait preuve jusque-là *d'une* certaine *prudence* dans ses agressions successives. En rompant avec Staline, il brûle ses vaisseaux et perd désormais toute mesure. C'est le début d'une lutte à mort pour la domination du monde, qui implique dans son esprit l'anéantissement de tous ceux qu'il considère comme ses pires ennemis. Quatre *Einsatzgruppen* (groupes d'intervention S.S.) ont été chargés de suivre les armées allemandes et de liquider les juifs, les commissaires politiques et les partisans. Ces unités très spéciales ont assassiné des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, avec l'aide de soldats de la Wehrmacht et de milices auxiliaires recrutées parmi les antisémites locaux en Ukraine et dans les pays baltes. Nous savons avec quelle férocité elles se sont acquittées de leur mission par leurs journaux de marche, *par les rapports de leurs chefs* et par les aveux de ceux d'entre eux qui ont été jugés à Nuremberg, notamment les généraux SS Pohl, le grand maître des camps de concentration, et Ohlendorff, commandant de l'Einsatzgruppe D, qui opérait sur le front ukrainien.

Après ces brillants débuts, l'extension du génocide à tous les juifs d'Europe a été décidée dans la foulée. Le 30 juillet 1941, Goering a confié à Heydrich le soin de préparer *« une solution finale de la question juive dans les territoires européens sous l'influence allemande »* (2). Il semble que Heydrich ait d'abord envisagé de déporter les juifs au-delà de Lublin, dans la zone d'action des *Einsatzgruppen*. Mais Himmler en a décidé autrement vers la fin de l'été 1941. Nous savons, par les témoignages d'Eichmann et *du commandant d'Auschwitz, Hoess*, qu'il a ordonné d'organiser le massacre en Pologne, dans des camps spéciaux (Belzec, Chelmno, Sobibor, Treblinka); et dans les camps de concentration déjà ouverts pour les Polonais, qui ont été transformés en camps « mixtes », et le sont restés jusqu'à la fin de la guerre (Struthof, Auschwitz, Madjanek). La mise en œuvre a été rapide. Le 20 janvier 1942, Heydrich a réuni une quinzaine de hauts dignitaires du régime à Wannsee, près de Berlin, pour organiser l'acheminement de tous les juifs des pays occupés vers les camps d'extermination polonais. Les premiers convois formés en Allemagne étaient déjà en route. Ils se sont multipliés un peu partout à partir du printemps 1942. La machine était désormais lancée. Elle a fonctionné à plein rendement jusqu'en novembre 1944.

Tous les grands SS que nous venons d'évoquer — et bien d'autres — ont reconnu qu'il s'agissait bien de tuer indistinctement tous les juifs. Himmler a été particulièrement clair sur ce point dans plusieurs discours confidentiels, dont le texte nous a été conservé par ses secrétaires. Il présentait l'holocauste tantôt comme *« une page de gloire, qui n'a jamais été écrite et ne le sera jamais »*, tantôt comme une opération d'épouillage: *« Une question de propreté qui sera bientôt réglée (...) Nous n'avons plus que vingt mille poux, et après toute l'Allemagne en sera débarrassée. »* Il expliquait aussi pourquoi il faisait tuer les femmes et les enfants : *« Je ne me sentais pas autorisé à exterminer, c'est-à-dire à assassiner et à faire assassiner les hommes, et à laisser grandir les enfants qui se vengeraient sur nos enfants et nos descendants. Il fallait prendre la décision difficile de faire disparaître ce peuple de la terre »* (3). Eichmann a également reconnu sa participation au crime. Il a même déclaré au cours de son interrogatoire : *« Je suis prêt à expier aujourd'hui tous ces horribles forfaits (...). Je ne demanderai pas de pitié, car je ne la mérite pas »* (4). Comment peut-on encore nier après de telles déclarations, toutes concordantes ?

2) Près de six millions de juifs ont péri dans la catastrophe.

Le chiffre de six millions de morts a été avancé au procès de *Nuremberg* et *repris au procès* Eichmann à Jérusalem, sans que les deux cours se soient préoccupées de l'établir avec précision, car leur rôle n'était pas de faire des statistiques, mais de juger un crime dont l'étendue n'était pas douteuse. Il ne s'agit donc que d'un ordre de grandeur, mais cet ordre de grandeur est tout à fait plausible et sérieux, *ne serait-ce que parce qu'il a été* proposé à Nuremberg par deux SS haut placés, Hoettl et Wislíceny, qui le tenaient eux-mêmes d'Eichmann. Ce dernier l'a d'ailleurs confirmé, seize ans plus tard, au cours de son procès. Il a, en effet, parlé une fois de six millions et une fois de cinq, mais sans tenir compte la seconde fois des victimes des *Einsatzgruppen* sur le front russe, qu'il estimait lui-même à un ou deux millions.

Il est difficile d'arriver à des chiffres plus précis, car les archives des camps ont été en grande partie détruites. Elles avaient d'ailleurs été falsifiées au départ, car les SS n'enregistraient qu'une partie des décès et les camouflaient systématiquement en morts naturelles. Cela n'a pas empêché les spécialistes de se mettre au travail avec les matériaux existants. Trois méthodes (indirecte, directe et mixte) ont été tour à tour employées. Elles ont permis d'aboutir à des résultats crédibles, très voisins les uns des autres, et surtout très proches des six millions traditionnels.

La méthode indirecte a été proposée dès 1946 par le statisticien américain J. Lestchinski. Elle procède par soustraction, à partir des dénombrements de la population juive avant et après la guerre. Il suffit de défalquer les survivants pour obtenir le nombre de victimes. Prenons l'exemple de la France, où il y avait environ trois cent mille juifs en 1939 et un peu plus de deux cent mille en 1945. La soustraction donne près de cent mille disparus. En récapitulant pays par pays, on arrive en chiffre rond à six millions. Cette méthode est simple, pratique, mais *un peu approximative. Dans la plupart* des pays, en effet, on ne recense pas les juifs à part. La seule exception notable est l'U.R.S.S. Il faut donc recourir, sauf pour la Russie, à des évaluations dont on sait le caractère aléatoire. Il faudrait d'autre part tenir compte des changements de frontières, des mouvements de population et des autres causes de mortalité. Les chiffres bruts doivent être examinés de près et corrigés pour éliminer toute erreur. Cela dit, tous les auteurs qui ont utilisé la méthode indirecte ont abouti après pondération à un total proche de 5 millions 900 000. Seule exception, l'historien anglais Reitlinger est arrivé à un total compris entre 4 200 000 et 4 600 000, mais en partant d'estimations volontairement sous-évaluées par un souci de prudence respectable mais non motivé (5).

La méthode directe a été suggérée par L. Poliakov en 1951. Elle procède par addition, à partir des quelques éléments statistiques dont nous disposons sur les convois de déportés et sur le nombre de victimes des camps et des *Einsatzgruppen*. Cette méthode est plus logique, plus rigoureuse, mais elle est plus difficile à mettre en œuvre par suite des destructions d'archives. Il est possible de calculer le nombre de victimes dans les pays où la documentation est convenable. C'est le cas pour la France, où l'on arrive à un total compris entre quatre-vingt mille et quatre-vingt-dix mille, en additionnant les victimes de la répression en France et les déportés non rentrés. Mais ce calcul n'est pas possible dans les pays où les sources sont insuffisantes. Au niveau européen, il faudrait connaître avec précision le nombre de victimes de chaque camp et de chaque *Einsatzgruppe*. Or nous n'en avons que des évaluations approximatives, notamment pour Auschwitz. Nous savons qu'Auschwitz a été, de loin, le plus meurtrier des camps d'extermination. Mais les estimations varient entre deux millions, chiffre admis par la plupart des historiens occidentaux, et quatre millions, chiffre avancé au lendemain de la guerre par les Soviétiques. En partant de l'hypothèse haute, les historiens des pays de l'Est arrivent à un total supérieur à sept millions, ce qui paraît exagéré. En partant de l'hypothèse basse, L. Poliakov est arrivé à 5 millions 300 000. Ce chiffre, plus plausible, n'est cependant qu'un minimum, car il ne tient pas compte des juifs assassinés dans leur pays d'origine ni des victimes des ghettos (6).

La méthode mixte, plus complexe, permet d'aboutir à des résultats plus précis et plus sûrs. Esquissée par L. Poliakov en 1956, elle vient d'être reprise et développée de manière très convaincante par G. Wellers. Ces deux auteurs ont eu le mérite d'attirer l'attention sur un document capital. Il s'agit d'un rapport sur l'état d'avancement de la solution *finale remis à Himmler par l'inspecteur* du service statistique SS, Korherr, en mars 1943. Ce rapport a été jugé si remarquable qu'on lui en a demandé un second, plus succinct, destiné au Führer. Notons au passage que Korherr a été prié de remplacer l'expression *« traitement spécial »* par l'euphémisme *« évacuation »*. Ce second rapport parle de six cent mille juifs déjà décédés et de deux millions six cent mille déportés au 31 mars 1943. Ces chiffres ont pu être vérifiés pour les pays où les archives de la gestapo ont été conservées. Cette vérification a montré qu'ils étaient rigoureusement exacts. Par contre, le rapport Korherr est incomplet pour l'U.R.S.S. et les pays baltes, car il ne couvre pas toute la zone des combats. Il doit donc être complété pour ces régions et pour la période postérieure au 31 mars 1943. C'est possible pour l'U.R.S.S. par la méthode indirecte, grâce aux recensements soviétiques. C'est également possible pour la France, la Belgique, les Pays-Bas et la Hongrie, par la méthode directe. En procédant ainsi, on arrive à un premier total incontestable de cinq millions (7). Et ce n'est pas tout, car il faut encore tenir compte des autres pays pour lesquels nous n'avons que des estimations, notamment de la Roumanie. En prenant, pour ces derniers, les chiffres les plus raisonnables, on aboutit à un total minimum de cinq millions cinq cent mille, qui est sans doute encore inférieur à la réalité.

3) L'existence et l'utilisation massive des chambres à gaz ne sont absolument pas niables.

L'attitude de ceux qui persistent à nier l'existence des chambres à gaz est absurde et dérisoire. Dès lors que près de six millions de juifs ont péri dans la catastrophe, qu'importe la manière ? En outre, les chambres à gaz n'ont été qu'un moyen parmi d'autres. Du début jusqu'à la fin, les SS ont utilisé toutes les méthodes d'assassinat possibles, sans en excepter aucune : en premier lieu, la fusillade, mais aussi la faim, le travail forcé, les coups, la pendaison, l'eau, le feu, le poison, la torture, les expériences médicales, le désespoir, le typhus. Et les chambres à gaz.

Au début, les *Einsatzgruppen* ont procédé surtout par fusillades. Mais très tôt, dès l'été 1941, l'encadrement a commencé à s'inquiéter. Non par pitié pour les victimes, mais pour le moral de la troupe. La décision de recourir au gazage collectif en Pologne et sur le front russe a été prise à l'automne 1941, en partie pour ménager la sensibilité des bourreaux, mais surtout pour améliorer le rendement. Le commandant supérieur SS pour la région de Lublin, Globocnick, et les commandants des camps d'extermination, dont Hoess pour Auschwitz, ont reçu d'Himmler l'ordre de procéder aux installations et aux expériences nécessaires en collaboration avec les spécialistes de la chancellerie du Reich, qui s'étaient fait la main sur les malades mentaux et les incurables au début de la guerre. Au printemps 1942, les *Einsatzgruppen* ont été dotés de camions spécialement aménagés pour gazer les occupants avec les gaz d'échappement des moteurs Diesel. Vers la même époque, les premières *chambres à gaz* ont commencé à fonctionner régulièrement à Chelmno, à Belzec, à Treblinka et dans tous les camps situés en Pologne, notamment à Auschwitz, où le procédé a été amélioré par l'emploi du Zyklon B. En 1943, le développement d'Auschwitz est devenu tel qu'il a fallu ajouter aux deux chambres primitives d'Auschwitz II - Birkenau les quatre immenses blocs chambres à gaz-crématoires qui ont permis de gazer et d'incinérer plusieurs milliers de personnes par jour. L'ensemble a fonctionné à plein rendement jusqu'à la révolte du Sonderkommando d'octobre 1944. Et pendant tout ce temps et jusqu'à la fin de la guerre, les SS ont continué à fusiller et à assassiner de toutes les manières, à Auschwitz et ailleurs.

Par contre, il est certain qu'il n'y a pas eu de chambre à gaz *permanente* dans les camps de concentration « ordinaires » situés sur le territoire du Reich. Bien que ces derniers aient fait de nombreuses victimes, le but premier du système concentrationnaire n'était pas l'extermination générale et immédiate mais l'élimination des opposants et leur liquidation progressive par les mauvais traitements et le travail forcé.

Toutefois, cette distinction n'est pas absolue. Les SS n'ont pas cessé de fusiller et de torturer dans les camps de concentration comme dans les camps d'extermination. Il y a même eu ici ou là des gazages ponctuels. *Nous* savons par des témoignages concordants que des déportés ont été gazés au Struthof, en Alsace, pour les expériences médicales du Dr. Hirt. D'autres déportés ont été piqués ou gazés dans les centres d'euthanasie implantés à proximité des camps, notamment à Hartheim près de Mauthausen. Un certain nombre d'anciens déportés *affirment* enfin que des chambres à gaz auraient été aménagées tout à fait à la fin dans plusieurs camps et dans les kommandos les plus durs, en particulier à Ravensbrück et Mauthausen. Sur ce point, les avis divergent, mais il est sûr que le système concentrationnaire a tourné à l'extermination différée. Ce que nous savons des différences de mortalité d'un camp à l'autre est très éclairant : 14 % à Buchenwald, où la résistance a été précoce et efficace, 20 à 30 % dans les camps « ordinaires », plus de 40 % au Struthof, à Flossenburg et dans les kommandos les plus terribles, 70 à 90 % dans les camps d'extermination polonais. Il y a bien eu d'un camp à l'autre de nettes différences de degré dans l'horreur. Mais c'est partout la même folie meurtrière.

Tout cela est aujourd'hui bien connu et abondamment prouvé par les récits des survivants, par les aveux des SS et par les archives des camps. Notamment par la correspondance et par les aveux des chefs des *Einsatzgruppen*, par le rapport de Gerstein, ce SS repenti qui s'est suicidé *en 1945, après avoir* tenté d'alerter l'opinion internationale en 1942. Par les récits de Hoess et d'autres plus petits SS. Par la correspondance échangée avec les firmes qui ont construit les quatre grands ensembles d'Auschwitz II et fourni le Zyklon B. Et par les remarquables travaux de L. Poliakov, O. Wormser-Migot (8) et G. Wellers, pour ne citer qu'eux.

Les arguties et la vraie question

Face à cette accumulation de preuves concordantes, les « révisionnistes » *nient* tout en bloc et en détail, sans le moindre argument sérieux. Que nous disent, en effet, les « révisionnistes » ?

— Aucun ancien déporté n'aurait jamais vu de ses yeux une chambre à gaz ? Mais si ! Peu de gens ont survécu après avoir vu de leurs yeux une chambre à gaz, mais des survivants des Sonderkommandos ont témoigné aux divers procès des criminels de guerre. En outre de nombreux déportés ont vu leurs camarades entrer dans les antichambres de la mort et ressortir en fumée.

— Les récits de Gerstein et de Hoess seraient des faux écrits sous la torture dans les prisons alliées *ou* remaniés par des éditeurs malhonnêtes ? Mais non ! Il y a des erreurs et des exagérations dans ces deux textes écrits après coup, dans un contexte accablant, par des hommes qui allaient mourir. Mais on ne torturait pas dans les prisons alliées. A la différence de ce qui s'est passé ailleurs, les criminels nazis se sont tous défendus. Et, si le détail de leurs textes est parfois fautif, le fond a pu être vérifié. Le rapport Gers*tein a été confirmé par le témoi*gnage des ecclésiastiques qu'il a rencontrés en 1942, notamment l'évêque Dibelius et le pasteur Niemöller, et par les documents diplomatiques suédois. Le récit de Hoess a été confirmé par le témoignage du SS Pery Broad (9).

Dans les documents relatifs à la construction des quatre blocs d'Auschwitz II, le mot *Vergasung* signifierait *carburation* et *Vergasungskeller* la pièce où se préparerait le mélange gazeux qui alimenterait les crématoires ? En réalité, en allemand, *Vergasung* peut signifier *carburation*, mais signifie aussi *asphyxie par le gaz*. C'est un terme du vocabulaire militaire employé dans ce sens pendant la première guerre mondiale. *Vergasungskeller* veut bel et bien dire *chambre à gaz*. Les néo-nazis allemands utilisent toujours ces expressions pour désigner les gazages et les chambres à gaz, même quand ils en nient l'existence (10).

Les gazages auraient été techniquement impossibles parce que les chambres conservées ne sont pas hermétiques et parce qu'un passage de Hoess (fortement sollicité) ne mentionne pas le délai nécessaire pour l'aération avant l'ouverture de la porte ? Quelle absurdité ! On ne peut pas argumenter sur l'état actuel des chambres, car elles ont toutes été *détruites* (sauf à Madjanek). Celles qu'on montre aujourd'hui ont été restaurées pour témoigner, non pour servir. Quant au délai d'aération, tous les témoignages, dont celui de Hoess, en mentionnent la nécessité. Croit-on vraiment que les nazis étaient incapables de tuer ?

Dans le même ordre d'idées certains relèvent des erreurs et des exagérations dans le film *Holocauste*. Il y a en effet quelques erreurs de détail dans ce film excellent et salubre. Mais le fond est juste et il n'y a aucune exagération, au contraire. La réalité a été mille fois pire.

En vérité, la question n'est pas là. Le seul problème de l'histoire de l'holocauste est celui des responsabilités : comment tout cela a-t-il été possible ? Comment a-t-on pu laisser faire ? Comment expliquer que les nazis aient trouvé des complices ?

On m'objectera sans doute qu'il y a eu des résistants. Quelques-uns en effet, en nombre infime en Allemagne. Un peu plus en France et ailleurs, surtout après 1942. Qu'il soit permis à un universitaire lyonnais de rappeler que le grand historien Marc Bloch et l'étudiant chrétien Gilbert Dru ont été fusillés à Lyon, avec beaucoup d'autres, pour avoir dit non au nazisme. La supérieure d'un couvent lyonnais, Sœur Elisabeth de la Compassion, est morte à Ravensbrück en offrant sa vie pour une de ses camarades, comme le P. Kolbe, ce franciscain polonais d'Auschwitz que l'Eglise a récemment béatifié.

Mais, dans l'ensemble, quel long silence !... Que de complicités !...

(1) Voir sur ce point le grand livre de L. Poliakov, *Bréviaire de la haine*, 1951 (réédité en livre de poche en 1974), et l'excellente mise au point récente de J. Billig, *la Solution finale de la question juive*, 1977.

(2) Procès de Nuremberg, PS 710.

(3) La seule traduction française des discours d'Himmler publiée sous le titre *Discours secrets*, en 1978, est partielle mais excellente. Voir notamment pp. 159, 169 et 203-210.

(4) L. Poliakov, *le Procès de Jérusalem*, 1963, pp. 31-35.

(5) J. Lestchinsky, *Crisis, catastrophes and survival*, 1948 ; G. Reitlinger, *The Final Solution*, 1953.

(6) L. Poliakov, *Note sur le chiffre total des victimes juives ; Revue d'histoire de la seconde guerre mondiale, 1956*. Cet article a été reproduit dans la réédition du *Bréviaire de la haine* en livre de poche.

(7) G. Wellers, *la « Solution finale » et la mythomanie néo-nazie, le Monde juif*, 86, 1977.

(8) O. Wormser-Migot, *le Système concentrationnaire nazi*, 1968.

(9) L. Poliakov, *le Dossier Kurt Gerstein ; le Monde juif*, 36-37, 1964.

(10) F.J. Scheidl, *Geschichte der Verfehmung Deutschlands ; Die Wahrheit über die Millionenvergasung von Juden*, Vienne, 1967.

CARNET

Naissances

— Mme André Guéchot,
Mme Jean Ruprich-Robert,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petite-fille,

Delphine,

chez Jérôme et Michèle.
Paris, le 23 février 1979.

— Florent et Nicole L'Hernault, Camille,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Tristan

Paris, le 3 mars 1979.
9, rue Gounod, Paris-17e.

Décès

— Mme Jean Bernard,
M. et Mme André Loie et leurs filles,
M. et Mme Philippe Bernard,
M. et Mme Pierre Bernard et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Bernard et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BERNARD

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Médard d'Eyrans (33650), le 5 mars 1979.

— Mme Lucien Cayron,
Ses enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien CAYRON,

enlevé aux siens brutalement le 5 mars 1979, dans sa cinquante-troisième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 8 mars 1979, à 10 h. 30, en l'église d'Auffargis (78).
7, allée des Comtes-de-Montfort, 78-Auffargis.

— On annonce le décès, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

Mme Jeanne-Céline CUBAYNES,
née Rol

mère de notre confrère Georges Cubaynes, correspondant du « Monde » à Toulouse. Les obsèques ont eu lieu à Pradines (Lot).

— Mme Brigitte Imbert-Vier,
Simon, Faustine et Frans Imbert-Vier,
Mme Huguette Imbert-Vier,
ont la douleur de faire part du décès de

Patrice IMBERT-VIER,

survenu le 3 mars 1979 à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 7 mars 1979.

8, rue Garancière, 75006 Paris.

— Mme Pierre Jeandeau, son épouse,
Mme Andrée Jeandeau, en religion sœur Marie-Dominique du Christ,
Mme Françoise Jeandeau,
ses filles,
M. et Mme Michel Guillet et Frédéric,
Miles Marie-Laure et Sophie Gérard,
ses petit-enfants et arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Pierre JEANDEAU,
inspecteur général honoraire de la Banque de France,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 2 mars 1979, dans sa quatre-vingt-onzième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu le 6 mars à Neuilly-sur-Seine, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, rue Angélique-Verien, 92300 Neuilly-sur-Seine.
Couvent de Béthanie, à Fontenailles, par Ecommoy 72220.
23, boulevard d'Argenson, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Léon Liberman,
M. et Mme Romain Liberman et leurs enfants,
Les familles London, Guttmann et Muller,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon LIBERMAN,

survenu le 4 mars, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 12 mars, à 9 h. 15, au columbarium du Père-Lachaise.
52, boulevard de Ménilmontant, Paris-20e ;
37, rue de Ponthieu, Paris-8e.

— On nous prie d'annoncer le décès brutal, survenu le 6 février 1979, au cours d'une mission auprès des Nations unies à Genève, du

professeur Joseph NAFFAH,
professeur à la faculté de médecine de Beyrouth,
secrétaire général du Conseil national de la recherche scientifique au Liban,
président du Rotary Club de Beyrouth,
diplômé de la faculté de médecine de l'université de Paris.

— Saint-Fons, Saint-Chamond.
Les familles Rivory et Massardier, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Cellard et Payre,
font part du décès de

M. Emile RIVORY,
ingénieur ICAM,

rappelé à Dieu le 3 mars 1979, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
Les funérailles ont eu lieu le mardi 6 mars 1979, à Saint-Martin-en-Coïalleux (Loire 42).

— Neuilly-sur-Seine, Sceaux.

Le comte et la comtesse Patrice de Saint Seine, ses enfants,
Le comte et la comtesse Robert de Saint Seine,
Chantal, Eric, Yveline,
ses petits-enfants,
M. et Mme Georges Underwood,
M. et Mme Yvan Underwood,
M. et Mme Charles Underwood,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu du

colonel Robert A. SOLBORG,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,
officier de l'ordre de Léopold Ier de Belgique,

le 5 mars 1979, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 mars, à 16 heures, en la cathédrale américaine, 23, avenue George-V, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Colombier-Fontaine, Paris.
Mme Jean-René Stirnemann et son fils Jérôme,
M. et Mme André Stirnemann,
M. et Mme Marc Stirnemann et leurs enfants,
Mme Th. Stirnemann,
Mme W. Baumann,
Les familles Calliods, Messagier, Cassagne, parentes et alliées,
font part du décès accidentel du

docteur
Jean-René STIRNEMANN

à l'âge de trente-trois ans.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 7 mars, au temple de Colombier-Fontaine.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-II, mercredi 7 mars, à 14 heures, salle des commissions, M. André Cappe : « Le principe de la liberté de la mer. »

— Université de Paris-IV, mercredi 14 mars, à 9 h. 30, salle L.-Liard, Mlle Huguette Gilbert : « Elomire hypocondre ou les médecins vengés. Comédie par M. Le Boulanger de Chalussay. Edition critique. »

— Université de Paris-IV, mardi 27 mars, à 14 h. 30, salle L.-Liard, M. Mohammed Osman Ibrahim-Sharif : « La crise des valeurs morales et la condition de la femme dans le Soudan contemporain. »

Communications diverses

NANE STERN,
25, avenue de Tourville, 75007 Paris ; tél. : 705-08-48,
vous invite à venir voir des peintures de

Yaël AMBASH,

du 27 février au 24 mars 1979, du mardi au samedi, de 15 h. à 20 h. 30.



PRESSE

Première enchère au « Progrès »

La procédure de mise aux enchères privées, agréée par le Tribunal de commerce de Paris, pour la propriété du quotidien « le Progrès », de Lyon, est entrée dans sa phase ultime. Un « premier tour » — sans résultat — a eu lieu le lundi 5 mars entre les familles Brémond et Lignel, qui détiennent chacune la moitié du capital (« le Monde » du 25 janvier).

Un second tour est prévu le 12 mars et un autre, si nécessaire, le 19 mars, qui constituerait la date-butoir des enchères. Rappelons que cette négociation ne vaut que pour « le Progrès », sans incidences directes sur les sociétés de services créées à la suite des accords avec « le Dauphiné libéré ».

AU GROUPE AIGLES (« Le Progrès » - « Le Dauphiné »)

Les syndicats de journalistes entendent normaliser la situation des « pigistes »

De notre correspondant régional

Lyon. — Les représentants syndicaux des journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.C., C.G.T.) de l'agence AIGLES (groupe de presse *le Progrès, le Dauphiné libéré*) ont exprimé le 2 mars le « *vif mécontentement* » causé par l'attitude de la direction à l'égard des pigistes employés par la société « *Nous n'agissons pas en qualité de défenseurs des pigistes, mais de la profession tout entière* », ont pris soin de préciser les porte-parole de l'intersyndicale.

En plus des quatre cent quatre-vingt-dix journalistes professionnels protégés par un contrat de travail, l'agence emploie, selon les porte-parole syndicaux, cent cinquante pigistes — dont un petit nombre détenteurs de la carte professionnelle — qui ne bénéficient d'à peu près aucune garantie : pas de feuille de salaire, couverture sociale inexistante ou très insuffisante. Ils risquent un licenciement sur simple injonction verbale et sans indemnité, « *sans compter les pressions qui peuvent être exercées sur de telles catégories de personnel* »

Une décision de justice, confirmée par la cour d'appel de Lyon (1), rendue en 1978, en faveur de l'un de ces pigistes licenciés abusivement par la société AIGLES, avait donné à penser aux journalistes que la nouvelle jurisprudence pourrait servir de base de négociation à l'ensemble des problèmes. Ils espéraient notamment obtenir l'intégration des « pigistes permanents » et la fixation d'un salaire minimum pour les autres.

La direction générale avait semblé souscrire à cette idée d'une discussion d'ensemble, mais, après trois réunions, les représentants de l'intersyndicale ont considéré que la direction n'apportait que des « *réponses parcellaires à un problème de fond* » et que — fait plus grave — à travers les mesures proposées elle remettait en cause les dispositions de la convention collective et de l'accord d'entreprise. Les membres de l'intersyndicale considèrent que l'attitude de la direction équivaut à une « *rupture des négociations* ».

Seront considérés ainsi les cas où les postes de journalistes — chefs d'une agence locale d'information par exemple — sont tenus par des fonctionnaires ou des agents de sociétés nationalisées (S.N.C.F., éducation nationale, etc.). « *Dans la vallée du Gier (Loire) l'information sur les événements sociaux graves qui se produisent régulièrement en ces temps de crise est faite exclusivement non par des professionnels. A Saint-Etienne, le responsable de la rubrique sociale de* la Tribune-le Progrès *n'est pas salarié de l'entreprise.*

« *Chaque fois qu'il le faudra nous irons en justice et les cinq syndicats seront parties au procès* », ont précisé les délégués syndicaux.

En attendant, ils ont demandé au préfet du Rhône — préfet de la région Rhône-Alpes, — de réunir la commission mixte prévue par la loi de mars 1935 pour fixer la liste des entreprises de presse ayant accepté un salaire minimum et seules habilitées alors à recevoir la publicité d'Etat.

A la direction du groupe Aigles, on considère que les cas litigieux importants, qui avaient été signalés, ont été régularisés. Au-delà, fait-on remarquer — étant donné que l'agence Aigles emploie quelque quatre mille correspondants, — il serait « excessif » de penser régler tous les cas d'espèce, « dans l'intérêt bien compris de la profession ».

BERNARD ELIE.

(1) La cour d'appel de Lyon (chambre sociale) a confirmé, le 28 novembre 1978, le jugement rendu le 18 janvier de la même année par le tribunal d'instance de cette ville, condamnant la société AIGLES à payer à M. Raymond Huot, journaliste, employé d'avril 1973 à mai 1977 par la société, non seulement un rappel de salaires et diverses sommes complémentaires se rapportant à ceux-ci, mais également 20 000 F de dommages et intérêts pour « licenciements sans cause réelle ni sérieuse ».

Ancien porte-parole de l'O N U au Proche-Orient

ALBERT GRAND EST MORT

Albert Grand, qui fut longtemps le porte-parole de l'ONU au Proche-Orient, vient de mourir à Paris à l'âge de soixante-sept ans.

Après avoir collaboré très jeune au Quotidien, *Albert Grand avait travaillé au* Petit Journal, *avant d'entrer à l'agence Havas. Correspondant à Londres, puis envoyé spécial en Espagne pendant la guerre civile, il fut un moment emprisonné à Salamanque par les franquistes, et il fallut une intervention diplomatique de la France pour le libérer.*

En poste à New-York quand survint la guerre, il fut un des premiers à rompre avec Vichy, et travailla pour l'agence britannique Reuter. Dès 1941 et jusqu'en mai 1943, il publia aux Etats-Unis, pour le public américain et les Français en exil, un bulletin d'information sur la Résistance, France Speaks. *Son activité le mit en rapport avec de larges milieux et de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Cordell Hull et Alexis Léger, dont il devint l'intime.*

Venu à Londres, il s'engagea dans la marine de la France libre, et participa à la libération de la Guadeloupe, puis aux campagnes d'Italie et de France. Démobilisé, il reprit enfin le métier qui le passionnait, le journalisme, en travaillant au quotidien Libération. *Le nouvel* Intransigeant, *dirigé par Léon Rollin, l'envoya de nouveau aux Etats-Unis comme correspondant. Mais ce journal ayant sombré, Albert Grand entra au service d'information des Nations unies à New-York.*

Sa carrière allait se dérouler presque entièrement à l'étranger, d'abord en Corée du Sud, puis au Proche-Orient. Il y arriva avec le comte Folke Bernadotte en fin 1948, puis fut l'un des collaborateurs de Ralph Bunche, séjourna en Lybie, et devint à Jérusalem officier de presse et conseiller diplomatique adjoint auprès des commandants successifs de l'U.N.T.S.O., ou Organisation des Nations unies pour la surveillance de la trêve, après la première guerre israélo-arabe.

Une grande rigueur intellectuelle, alliée à un sens exigeant de l'information, firent de lui pendant dix-huit années le porte-parole très écouté des Nations unies, collaborateur indispensable des représentants de l'organisation internationale, source toujours sûre d'informations pour les journalistes venus du monde entier. Il se considérait comme resté l'un d'entre eux, et en était l'ami respecté et populaire. La durée exceptionnelle de sa mission, et le fait qu'il fût l'un des rares personnages qui pouvaient circuler librement et constamment entre Israël et les pays du monde arabe, lui avaient valu le renom mérité d'un des meilleurs experts internationaux sur le conflit israélo-arabe.

Retiré en Normandie depuis sa retraite en 1971, il s'était vu confier la tâche d'opérer le dépouillement et le classement des papiers et archives politiques laissés par Alexis Léger.

ROBERT GUILLAIN.

M. ANDRÉ DILIGENT PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ NORD-ÉCLAIR ÉDITIONS

Le conseil d'administration de la société Nord-Eclair Editions vient d'élire M. André Diligent pour succéder à M. Jean Catrice, son président, décédé récemment. M. Diligent, qui était dans la Résistance et à la Libération, l'adjoint de M. Catrice à la direction de l'information pour la région du Nord, a été député et sénateur du Nord. Il est actuellement secrétaire général du C.D.S.

M. Jules Clauwaert reste directeur général, M. Jacques Catrice, fils de M. Jean Catrice, devient vice-président secrétaire.

M. Diligent, en acceptant ses nouvelles fonctions, a souligné son attachement à la structure de la société Nord-Eclair Editions qui assure l'indépendance de l'équipe rédactionnelle (1), et a affirmé la nécessité d'une information pluraliste qui échappe à l'influence des partis et des groupes d'intérêts. Demandant que ne soient pas confondues ses responsabilités politiques et celles de président de Nord-Eclair Editions, M. Diligent a dit son désir que l'information reste confiée à des professionnels guidés par le seul souci du service aux lecteurs.

(1) La réalisation technique de *Nord-Eclair* a été prise en charge, depuis 1975, par le groupe Hersant.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

EMIRATS ARABES UNIS
GOUVERNEMENT D'ABU-DHABI

Département de l'Electricité et des Eaux
P.O. BOX 629
ABU-DHABI - E.A.U.

recrute ingénieurs compétents et techniciens pour travailler dans l'Emirat d'Abu-Dhabi

Le département de l'Eléctricité et des Eaux d'Abu-Dhabi aux Emirats Arabes Unis cherche des ingénieurs et des techniciens pour travailler à la centrale électrique de UMM AL NAR (capacité maximum 1.000 MW).

La Centrale comprendra :

1) Des turbines à gaz et à vapeur de 60 MW ;
2) Des chaudières génératrices de 365 tonnes par heure ;
3) Des unités de dessalement de 40 millions de gallons par jour ;
4) Des installations de commutation de 220/132 KV SF6, Haute Tension ;
5) Un laboratoire de chimie.

Des ingénieurs qualifiés et expérimentés sont recrutés pour les départements suivants :

UMM AL NAR POSTE N° 1/1. - Fonctionnement
UMM AL NAR POSTE N° 1/2 - Entretien mécanique
UMM AL NAR POSTE N° 1/3 - Entretien électrique
UMM AL NAR POSTE N° 1/4 - Entretien de l'appareillage

Les ingénieurs doivent avoir soit un diplôme en électricité ou en construction mécanique, soit être membre d'une école des Arts et Métiers, avec une expérience d'au moins huit ans.

Les ingénieurs pour l'entretien électrique et l'entretien de l'appareillage doivent avoir une expérience dans une centrale électrique, dans l'entretien de l'appareillage et de l'électronique, dans l'entretien électrique et particulièremnet dans les relais, dans l'équipement en haute tension et bas voltage. Expérience huit à douze ans.

Les ingénieurs pour l'entretien mécanique doivent avoir une expérience dans l'entretien mécanique de la centrale électrique, particulièrement dans les chaudières génératrices, les turbines à gaz et à vapeur et l'équipement combiné. Expérience huit à douze ans.

Les ingénieurs de fonctionnement doivent avoir de préférence une expérience dans les postes de répartition des charges.

Les ingénieurs de dessalement, avec une expérience dans les usines de dessalement pour le projet, le commandement, le fonctionnement et l'entretien. Expérience cinq à huit ans.

Le superintendant adjoint, avec une expérience dans le fonctionnement et l'entretien des turbines à gaz et des centrales Diesel. Expérience dix à quinze ans.

NOMBRE D'INGÉNIEURS RECRUTÉS :

1) SIX INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE
— Deux ingénieurs en chaudières génératrices
— Deux ingénieurs en turbines à vapeur
— Deux ingénieurs en dessalement.

2) TROIS INGÉNIEURS EN ÉLECTRICITÉ
— Deux ingénieurs en protection
— Un ingénieur en haute tension.

3) QUATRE INGÉNIEURS EN APPAREILLAGE
— Deux ingénieurs en électronique (de préférence avec expérience dans l'entretien du système de contrôle des chaudières)
— Deux ingénieurs de contrôle (avec bonne connaissance des systèmes hydrauliques et pneumatiques).

4) SUPERINTENDANT ADJOINT de la CENTRALE
— Un superintendant adjoint pour la centrale électrique de AL AIN.

Des très bonnes conditions de travail sont offertes, avec salaire exempt de taxes, et autres avantages, en rapport avec les qualifications, l'expérience et la capacité.

Le contrat est établi pour une durée initiale de 2 ans (renouvelable).

Ces candidatures, avec les références indiquées ci-dessus pour le numéro du poste désiré, devront être accompagnées de tous les certificats de qualification et d'expérience nécessaires, pour une étude plus rapide du dossier, et adressées à l'adresse suivante :

DÉPARTEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES EAUX
P.O. BOX 629 - ABU-DHABI - E.A.U.

AFRIQUE NOIRE
DIRECTEUR de PRODUCTION

Usine céramique spécialisée dans les produits émaillés recherche

SON DIRECTEUR DE PRODUCTION

Ingénieur de formation, il aura une expérience d'au moins 5 ans dans un poste de responsable de fabrication d'une unité céramique.
Placé sous l'autorité du Directeur général, il aura la responsabilité totale de la production.
— Rémunération motivante p. candidat de valeur.
— Avantages expatrié.
— Possibilité évolution carrière.
Adresser C.V., photo et prétentions ss n° 11.624 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

POUR MISSION URGENTE
EN COTE-D'IVOIRE
EQUIPE D'ARCHITECTES recherche
DÉCORATEUR
grande créativité.
TÉL. : 263-73-72

IMPORTANT CENTRE D'INFORMATIQUE A L'ÉTRANGER, recherche

SON CHEF DE CENTRE

Poste à pourvoir immédiatement

Indispensable être ingénieur Diplômé d'une Grande Ecole

Avoir :
— Une expérience de 10 ans de direction de projets d'informatique.
— Une culture scientifique de premier plan.
— Des qualités d'organisateur et d'animateur.

Tous les avantages habituels des contrats d'expatriés.

Ecrire en joignant C.V. détaillé à I.S.T., 36, rue du Mont-Thabor, 75001 PARIS.

THE CLEM CORPORATION S.A.

recherche

POUR L'AFRIQUE DU NORD

INGÉNIEURS DIPLOMÉS
EXPERTS EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

Minimum : 5 ans d'expérience.

Pour la réalisation d'un réseau comprenant téléphone, téléimprimeurs et transmission de données à basse vitesse.

Rémunération élevée - Nette d'impôts.

Logement ou indemnité de logement.

Ecrire à : THE CLEM CORPORATION S.A. 20, av. Général-de-Longueville, *1150 BRUXELLES - BELGIQUE*

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique recrute pour l'année *1979-1980* et en vue de leur affectation dans les *Universités d'Alger, d'Oran, de Constantine et d'Annaba* et les Centres Universitaires de Tlemcen, Batna, Tizi-Ouzou, Sétif, Sidi-Bel-Abbès et Mostaganem, des Professeurs, Maîtres de Conférence, des Maîtres Assistants et des Assistants dans les disciplines suivantes :

— Mathématiques
— Physique
— Chimie
— Géologie
— Géographie
— Électronique
— Électrotechnique
— Mécanique
— Génie civil
— Hydraulique
— Architecture et Urbanisme
— Chirurgie dentaire
— Biologie
— Sciences politiques
— Journalisme
— Psychologie appliquée
— Sociologie
— Bibliothéconomie
— Droit
— Sc. commerciales
— Sciences économiques
— Démographie

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Sous-Direction du Personnel, 1, rue Bachir-Attar, Alger, Algérie.

Les demandes de candidature doivent être accompagnées d'un bref curriculum vitae.

---

emplois internationaux emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

direction technique au nigeria

Les Brasseries Kronenbourg développent à l'étranger des activités d'assistance technique. Pour renforcer l'équipe spécialisée dans ces interventions, elles recherchent un ingénieur. La première mission qui lui sera confiée sera de participer à la construction d'une brasserie au Nigéria, d'en recruter et former le personnel technique, d'assurer le démarrage des installations puis de prendre en charge la Direction Technique de cette brasserie. Avant son départ, il bénéficiera d'une période de formation aux méthodes et procédures Kronenbourg. Cette mission effectuée, les Brasseries Kronenbourg lui confieront de *nouvelles responsabilités.*

Cette fonction intéresse un ingénieur (INA, ENSIAA, ENSAIA, de préférence), ayant acquis au moins 3 ans d'expérience à des postes opérationnels dans l'industrie alimentaire. La connaissance de l'Anglais est indispensable. Une première expérience de la vie à l'étranger serait un atout important.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. *JC 17 M* à Jean-Claude PICOT - BSN-Gervais Danone, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

Pour le développement d'un

CENTRE INFORMATIQUE EN AFRIQUE

C.A. 4 millions F.F. - Groupe multinational ayant son siège à Paris, recherche

DIRECTEUR DE CENTRE

La responsabilité comporte :
- *Traitements.*
- *Etudes.*
- *Relations commerciales.*

Adresser C.V. et prétentions à n° 7.242.

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

A KINSHASA (Zaïre) importante firme de décoration d'intérieur cherche

ARCHITECTE-CONCEPTEUR

capable de produire les projets et conduire les chantiers. Adresser C.V et référence sous n° 11.575 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Allemagne. - L'EURO-SPRACHSCHUL-ORGANISATION rech. professeur de français à partir d'août-septembre 1979 pr contrat de 1 à 2 ans renouvelable. Allemand nécess., langue ccIale souh. C.V., photo et diplômes à EURO-SPRACHSCHULE, Herstallstr. 39 D-8750 Aschaffenburg, RFA. Interviews « PARIS » Avril/Mai 1979.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche pour AFRIQUE NOIRE

JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMES ÉLECTROMÉCANIQUE

I.A.E. APPRECIE. Anglais indispensable. Adresser C.V. et prétentions à : n° 688, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

P.M.E. Siège région Paris recherche

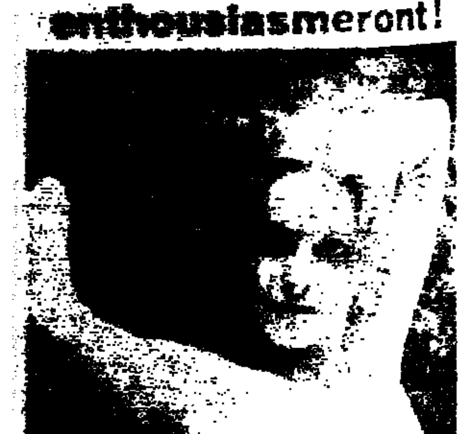
AGENT TECHNIQUE DE CHANTIER
(niveau B.T.S.)

chargé de la mise en route et de la maintenance d'equipements hydromecaniques de manutention (utilisation principalement offshore) et possédant :
— bonne pratique de l'hydraul. et des ensemb. mécano-soud.;
— notions d'électricité;
— pratique de l'anglais.
Adr. C.V. et photo à DEXA, sous référ. X 148, 57, rue de Richelieu, 75002 Paris, qui tr.

SOCIETE
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
recherche

CHEF COMPTABLE

Envoyer C.V. et photo sous la référence 5.966 à L.T.P. 31, boulevard Bonne Nouvelle, 75082 Paris - Cedex 02, qui transmettra.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux

CHAMBRE de COMMERCE et D'INDUSTRIE de MORLAIX

pour seconder le Responsable du Service dans sa mission de PROMOTION DES HOMMES et des Entreprises, accueille

CONSEILLER(E) EN FORMATION

(30 ans minimum)

ses études (économie/gestion - type ESC/IAE/ESSEC + ... de bonnes connaissances en Droit/Sciences Humaines...) son expérience professionnelle font de lui un généraliste efficace et accompli dans le fonctionnement des P.M.E. le cheminement personnel (Prof + autre...) aura déterminé une motivation forte pour la formation des adultes et développé des qualités d'animateur.
sa conception de la Formation lui permettra d'être en harmonie avec la politique de la Chambre et de s'intégrer à l'équipe.
Partenaire de Réflexion à travers l'analyse de situations de Formation, il aide à favoriser la dimension sociale de l'entreprise bretonne.
Ecrire référence 354, C.V. manuscrit et explicatif - photo rémunération actuelle

CCI MORLAIX Finistère Nord

CEIP 29 — CONSEIL D'ENTREPRISES
5 av. du Lycée, 29210 MORLAIX
Informations et réponses à tous.

IMPORTANTE
SOCIETE d'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT
recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE (X-ESE-ENST-ENSIMAG...)

Réf. 183

INFORMATICIEN 3 à 10 ans d'expérience pour développement de systèmes logiciels scientifiques complexes.

INGENIEUR GRANDE ECOLE (X-ENST-ECP)

Réf. 184

pour études générales de traitement du signal, en particulier images.

INGENIEUR GRANDE ECOLE (ESE-ENSI)

Réf. 185

pour études et essais de dispositifs sous ultravide mettant en jeu des faisceaux d'ions intenses.

Adresser curriculum vitæ et prétentions sous N° 45077 en précisant référence du poste à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Usine Moderne de l'Est (400 personnes), Fabrications Mécaniques grande série pour l'automobile, faisant partie d'un puissant groupe international en expansion

recherche

CHEF DU SERVICE

Planning, Organisation et Contrôle Quantitatif de la Production.
Niv. B.T.S. ou équivalent, 5 à 10 a. d'expér. de gestion de production planning, approvisionnement, ordonnancement de production en grande série, utilisant l'informatique.
Mission : Il sera responsable de l'établissement et de la coordination des programmes de Production en fonction des programmes des industries clientes. Il devra décider des modifications et priorités liées aux incidents de production, en liaison avec les services oclaux et les clients. Anglais parlé efficacement indispensable.
Poste d'avenir stable.
Adr. C.V. dét. s/référ. 838 à SELETEC
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX.

G.I.A.T. - A.R.E. - Ets d'Etat de fabrications mécaniques

recherche

UN INGÉNIEUR

A. & M., Centrale ou E.N.S.I. Nationalité française exigée.
Fonction : chef d'un service de mécanique, appareillages, ensembles mécaniques.
Expérience professionnelle souhaitée en usinage et montage.
Débutant possible.
Adresser C.V. et prétentions à : ATELIER DE CONSTRUCTION B.P. 504, 42328 ROANNE.

CAUDEBEC-LES-ELBEUF
L'Association chargée de la gestion des restaurants scolaires recherche pour l'ouverture de la cuisine centrale le 1-6-79

UN GESTIONNAIRE

ayt gde expér. prof. et conn. le principe de la chaîne froide, pour 900 repas par jour.
Adr. cand. et prét. à la Mairie de Caudebec-lès-Elbeuf, 76320.

Notre société implantée en

HAUTE-SAVOIE

Rattachée au Groupe CARPANO et PONS rech. pour son DÉPARTEMENT MÉCANIQUE HOMME DE MÉTHODE ET D'ORGANISATION

INGÉNIEUR

30 ans minimum. Expér. direction A.T. Mécanique
Forte aptitude aux communications, ne craignant ni les responsabilités, ni les actions sur le terrain.
Possibilités de promotion.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à M. FALLION, B.P. 108, 74302 CLUSES

SOCIÉTÉ IMPORTANTE DU NORD
CHAUDRONNERIE MÉCANIQUE

recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

(40 ans environ)

Pour prendre la responsabilité d'un service d'ordonnancement planning.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : L'O.P.N., Serv. LVS, 1, rue des Sept-Agaches, 59042 LILLE CEDEX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
cherche

INGÉNIEUR

De formation mécanique
pour analyse et programmation sur ordinateur

GRANDE VILLE de PROVINCE

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 1.721 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 06, qui transm.

OREAM Picardie cherche

ÉCONOMISTE

plusieurs années d'expérience en aménagement du territoire

O.R.E.A.P., Préfecture de Région
51, rue de la République, 80009 AMIENS Cedex.
Tél. (22) 92-16-78 (poste 625).

Nous sommes une

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

(5.000 personnes)
en forte expansion depuis plusieurs années

Pour faire face à ce développement rapide, nous recherchons, pour étoffer notre division études informatique, un

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Il participera à la mise en place d'un nouveau gros système (télétraitement, base de données).

Ce poste s'adresse à un candidat désireux d'évoluer vers l'analyse, connaissant le langage COBOL et ayant déjà une expérience sur gros système.

Adresser C.V. détaillé + prétentions à n° 1.169, CONTESSE Publicité.
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Discrétion absolue.

Filiale d'un Groupe Pharmaceutique
(1.000 personnes)
300 km de PARIS

recherche

CADRE DE PRODUCTION

Etroitement intégré à la Direction de l'Usine, il *prendra en charge un département jouissant* d'une certaine autonomie et en pleine expansion.

Ingénieur, de 28 ans minimum, de préférence mécanicien, le candidat idéal devra justifier une expérience de 3 à 5 ans en Production ou au sein d'un Service Méthodes. Il sera un animateur et un gestionnaire, et saura s'adapter aisément à des techniques nouvelles.

La rémunération, fonction de l'expérience, se situera entre 80.000 et 110.000 francs.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions réf. 21.719 sur enveloppe à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui transmettra.

offres d'emploi — offres d'emploi

Nous sommes un des premiers groupes français de
DISTRIBUTION DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
Nous recherchons un

DIRECTEUR de DIVISION

pour assumer la responsabilité totale d'une activité autonome au sein du Groupe, en fixer la stratégie de développement, l'animer sous tous ses aspects et en contrôler la gestion. Cette activité (CA actuel 500 millions) est appelée à un grand avenir.

Ce poste de TRES HAUT NIVEAU, situé à PARIS, convient à

- une PERSONNALITE de PREMIER PLAN
- de 33 ans minimum
- ayant à son actif une réussite probante, de préférence dans les produits de grande consommation.

La rémunération ne sera pas inférieure à
300.000 francs
la première année.

Adressez votre candidature s/réf. 5314 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

DEMANDEURS D'EMPLOI inscrits à l'ANPE

FORMATIONS GRATUITES et REMUNEREES

Pour cadres de niveau d'études supérieures, littéraires, scientifiques ou techniques, ou d'expérience équivalente.

Techniques Informatiques de Gestion

- Initiation à l'économie et gestion d'entreprise.
- L'ordinateur et ses différents composants.
- Analyse et programmation.

Durée : 7 mois dont 1 mois 1/2 en entreprise.

Gestionnaire d'Entreprise

- Comptabilité générale et analytique • Contrôle budgétaire • Droit fiscal et des affaires ...

Durée : 6 mois dont 1 mois en entreprise.

La Fonction Commerciale

pour réussir une carrière dans la Vente ou l'Administration des Ventes.

Durée : 5 mois 1/2 dont 1 mois 1/2 en entreprise.

Début des stages : 23 Avril 1979
Lieu : PARIS   Nombre de places limité.



Pour inscription, adresser lettre de candidature, CV et bulletin d'inscription ANPE :
37 rue de Châteaudun 75009 Paris

Cerci SOCIÉTÉ D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE

dans des ensembles livrés "clé en main" employant 500 personnes, à Paris et dans les agences régionales.
FILIALE DU GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

Recherche
Pour Paris et Evry

1 - Ingénieurs débutants

- Pour réalisation de systèmes temps réel.
- Connaissances en informatique ou automatique souhaitées.

2 - Chefs de projets

"TEMPS RÉEL".

- Diplômés, possédant expérience en informatique de 3 à 5 ans.
- Connaissances des matériels P.D.P. 11, MITRA ou SOLAR appréciée.

Adresser votre candidature manuscrite avec C.V. détaillé à Direction du Personnel CERCI - 56, rue Roger-Salengro - 94120 FONTENAY-S-BOIS

METTRE EN ŒUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE

INGENIEURS

Ingénieur développement
Supports magnétiques

Il participe aux activités de développement liées à toute la gamme de produits audio-visuels professionnels.
Définit les méthodes de contrôle et d'évaluation des produits, en détermine les améliorations à apporter. Il assure donc les relations techniques avec les services commerciaux, production, recherche ainsi qu'avec la clientèle.
Ingénieur diplômé (ENSI ou éq.)
Connaissance des produits audio-visuels souhaitée, ou première expérience contrôle fabrication de série. (réf. 223M).

Ingénieur d'études

Diplômé ENC ou équivalent, spécialisé dans les broyages et dispersion de pigments, il a impérativement une première expérience dans le domaine des peintures, vernis, résine.
Il sera notamment à court terme chargé de la conception et mise au point d'un nouveau procédé de broyage. Par la suite, il en assurera la mise en production destinée à évoluer vers une utilisation industrielle.
Anglais indispensable.
Allemand souhaité.
(réf. 224M).

ALPHA CDI
59, rue-Saint-Didier - 75 116 PARIS.
Merci de nous adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) en rappelant la référence du poste.

LABORATOIRE CENTRAL
DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
Banlieue Sud-Ouest

recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

pour études et développement de systèmes de traitement de signal.

Goût de l'analyse, rigueur du raisonnement, travail en équipe — compétences en électronique et bon niveau mathématiques.

Anglais lu obligatoire.
Nationalité française exigée.

Env. C.V. dét. et prét. sous le n° 1.628 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — PARIS (1er).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
D'ÉLECTRONIQUE

recherche d'Urgence

ÉLECTRONICIEN

(SUPELEC, INSA Rennes, ESIEE...)

pour études de conception de circuits intégrés à la demande :
— définition et réalisation de circuits en numérique ou linéaire.
Ce poste peut convenir à un débutant ou à un Ingénieur ayant de 1 à 3 ans d'expérience.

Lieu de travail : Banlieue SUD.

Env. C.V. et prét. sous le n° 1.728 à CONTESSE Publicité, 20, av. l'Opéra, 75040 Paris Cedex, qui tr.

STÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL

cherche

COLLABORATRICE
Service Etudes Economiques

Etudes supérieures, économiques, commerciales.

Anglais courant (parlé, écrit) espagnol.

Adr. C.V., photo, lettre manuscrite et prét., n° 1.785, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

LÉONARD PARFUMS

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Le candidat devra être un excellent vendeur et avoir une parfaite connaissance de l'anglais et si possible de l'espagnol pour traiter les problèmes de distribution de parfums dans le monde entier.

Adr. C.V. détaillé, photo et prét. à M. BURGAUD, 19, av. de l'Opéra. — 75001 PARIS.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ESTHETICIEN INDUSTRIEL

Dans le cadre de ses nouveaux projets la Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii HONEYWELL BULL offre

POSTE A RESPONSABILITE ESTHETIQUE INDUSTRIELLE

L'intéressé sera chargé de l'étude de diverses gammes de produits.

Le poste nécessite :
- expérience confirmée de 5 à 8 ans en création industrielle;
- connaissances pratiques en organisation et sens des directives;
- anglais souhaité.

Les lettres de candidatures manuscrites avec c.v., photo et prétentions sont à adresser sous Réf. E 10 à Cii HONEYWELL BULL, *Direction du Personnel GTI/RP A 2/267* - Avenue Jean-Jaurès 78340 Les CLAYES-SOUS-BOIS.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

HARRIS — COMMUNICATION AND INFORMATION PROCESSING

recherche

ANALYSTE BUDGETAIRE

(BUDGET ANALYST)

HARRIS - MARINONI, fabricant français de machines rotatives offset destinées à l'Imprimerie de labeur et de journaux (C.A. 200 millions FF., dont 70% à l'exportation, effectif 600 personnes), filiale du groupe U.S. Harris Corporation (Electronique et Arts graphiques, C.A. 1 milliard $, 18.000 personnes) recherche pour Montataire, près de Chantilly (Oise - 40 kms de Paris), un ANALYSTE BUDGETAIRE qui sera chargé d'élaborer les budgets trimestriels, les plans annuels et les plans à 5 ans et en contrôlera l'exécution.

Les candidats devront être diplômés d'une grande école commerciale et devront avoir une expérience professionnelle de 3 à 5 années dans des fonctions budgétaires ou comptables. Anglais indispensable. De réelles possibilités de promotion existent en liaison avec le développement de la société et dans les autres divisions du groupe. La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu. Poste à pourvoir immédiatement.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer C.V., photo et prétentions à M. KUNZ, Directeur du Personnel - MARINONI S.A. B.P. no 22 - 60160 MONTATAIRE. - Discrétion assurée.

---

answare

135 rue de la Pompe - 75116 Paris

Filiale d'un des tout premiers groupes Industriels Internationaux pour promouvoir ses activités "Systèmes Clés en Main"

recherche

informaticiens

INGENIEURS

systèmes industriels : Réf. DSI/36

DIPLOMES

de l'Enseignement Supérieur Gestion, Option Informatique : Réf. DSI/37

offre : • une rémunération intéressante, • les avantages sociaux du Groupe, • une possibilité d'absence pour les congés 79 ;

et une collaboration caractérisée par : • sa diversification technique, • ses *méthodes de travail,* • *les techniques de pointe abordées,* • des possibilités d'évolution de carrière aux plus hauts niveaux, • une formation constante.

Les candidats intéressés peuvent téléphoner en vue d'un premier entretien à Bénédicte DELAHAYE au 749.02.33 poste 35.19 ou 35.70.



recherche
pour son Service Formation Clients

JEUNE INGENIEUR LOGICIEL

Formation : Ecole d'Ingénieur ou Universitaire en informatique. Désireux d'acquérir une expérience de la formation et une compétence accrue en mini-informatique.

Des possibilités de carrière internationale sont largement ouvertes pour les candidats de valeur.

Pour ce poste à pourvoir à PARIS Sud l'anglais est vivement souhaité et la pratique d'un langage évolué nécessaire.

écrire avec CV, photo, prétentions, date de disponibilité *sous réf.* DSD/379/009 à Madame LE GUET B.P. No 5 06270 VILLENEUVE LOUBET

KONTRON S.A.

DIVISION MEDICAL INTERNATIONAL
développe ses activités

son service assistance technique internationale

recherche des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

pour définir les politiques de service et pour former et assister les S.A.V. nationaux. Une première expérience est indispensable. Déplacements très fréquents en France et à l'Etranger.
Anglais courant indispensable.

son département systèmes informatiques

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

pour participer au développement et à la réalisation de systèmes d'informatique médicale.
Expérience souhaitée :
PDP 11, MACRO, FORTRAN ou BASIC, Temps réels, RSX 11 M.
Bonnes connaissances de l'anglais.
Déplacements à prévoir.

Pour ces postes basés en banlieue Sud-Ouest d'excellentes opportunités de carrière sont offertes à candidats dynamiques et ambitieux.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à No 1756 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

GROUPE FRANÇAIS PARMI LES PREMIERS DANS LES SECTEURS GRANDE DISTRIBUTION, INDUSTRIES TEXTILES ET CONNEXES

recherche

LE DIRECTEUR FINANCIER

DE LA SOCIETE MERE DU GROUPE CONTROLANT 10 MILLIARDS DE C. (C.A.)

Ce poste, de très haut niveau, est situé à Paris. Il suppose une formation supérieure comptable, fiscale et financière et une expérience d'une quinzaine *d'années préparant à une telle fonction* et comportant la pratique des principales méthodes de gestion financière françaises ou anglo-saxonnes. La fonction inclut la participation aux décisions stratégiques du groupe.

Le perfectionement des méthodes d'organisation et procédures comptables de la Société mère et de ses filiales.

La gestion de la trésorerie.

La direction des services comptables et financiers du Groupe.

Les candidatures comprenant C.V., 2 photos, réf. professionnelles et personnelles seront adressées sous le numéro 7283 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS - CEDEX 09, qui tr.

Un des plus importants
CABINETS DE BREVETS
de la place de Paris, recherche

ingénieur grande école

Centrale, Mines, etc., déjà engagé dans la profession d'Ingénieur de Brevets par quelques années d'expérience et si possible diplômé CEIPI ou équivalent.

Capable de prendre au sein d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau, les responsabilités d'études et de contacts correspondant à une conception dynamique de cette activité.
Connaissance de l'allemand et de l'anglais.

Adr. lettre manuscrite CV, prét. sous réf. 603
Serge BAILLY-CONSEIL
40, av. Hoche 75008 PARIS

LE DIRECTEUR COMMERCIAL

D'UNE FILIALE
D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
en pleine expansion
recherche

SON ADJOINT

PROFIL :
- Le candidat, âgé de 30 ans minimum, de formation HEC, ESSEC, SUP. de CO ou similaire, aura une expérience de plusieurs années dans vente produits alimentaires, et connaîtra *la langue anglaise et/ou allemande.*

MISSION :
- Il sera plus particulièrement chargé de fixer et suivre les objectifs commerciaux, d'animer et diriger la force de Vente.
- Une grande disponibilité pour assurer des déplacements de courte durée est indispens.

Adresser lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé indiquant derniers émoluments perçus, à **B.E.O.** (réf. 7466), 3, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
PROCHE BANLIEUE SUD DE PARIS
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DIPLOME, POSITION I à II
pour études avancées
dans le domaine du traitement du signal.
Travail d'équipe
Expérience souhaitée mais non indispensable

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée sous n° 01.920 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Administration du Personnel

78 000 F/an ±

Une des plus importantes sociétés de services informatiques en forte croissance, crée à *Paris* un poste *RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL.*
De formation D.U.T. ou équivalent, ce cadre aura acquis en milieu industriel une expérience confirmée de la fonction : paie informatisée, application Convention Collective (contrats, grilles de salaires, maladies, retraite, prévoyance,...), déclarations fiscales et sociales.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, rémunération actuelle sous référence 79 606 M à notre conseil

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS



INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

recherche :

pour son service après-vente :

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

(Réf. 735)

Ayant des connaissances en Informatique pour assurer la maintenance et l'intervention sur calculateurs et périphériques associés.

Un de ces agents, après un stage de formation au siège social, sera détaché dans la région lilloise.

Anglais apprécié.

Voiture personnelle indispensable.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce à Direction du personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

IMPORTANT GROUPE NATIONAL DE TRANSPORTS ET DE TOURISME

recherche

JEUNE CADRE

diplôme universitaire
ou Grande École Commerciale

Formation complémentaire : Expérience comptabilité et gestion pour poste à responsabilités au sein de la Société mère ou de filiales.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 60392 B à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE exerçant activités A L'ETRANGER recherche

POUR PARIS

RESPONSABLE RECRUTEMENT

FORMATION SUPERIEURE justifiant de quelques années d'expér. dans le recrutement, notamment de personnel expatrié.
ANGLAIS SOUHAITE.

Env. C.V. détaillé à A.M.P. sous référ. 6384/MS - 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS, qui transmettra.

ÉCOLE TECHNIQUE
BANLIEUE EST - R.E.R.
NIVEAU C.E.T.
recherche

PROFESSEUR
BTS, économie soc. et familiale pr SUPPLEANCE congé matern. 21 h. par semaine. Tél. 303-46-23.

TECHNICIENS
Minimum BTS électronique pour lecture optique électronique et *automatisme rapide avec connaissances des micro-processeurs.*
Sérieuses références exigées.
BASIC, 74-76, rue Michel-Ange, PARIS (16e) - 743-14-48, Mo Porte-de-Saint-Cloud.

Rech. pour poste stable Paris

ANALYSTE-CHEF PROJET
ayant connaiss. CICS/DL 1 si poss. format. ingénieur.
Libre rapidement.
Tél. : 292-86-77, M. Lespinas, pour rendez-vous.

SERVICE PUBLIC recrute

UN INGÉNIEUR
de haut niveau, 25/35 ans, Chargé d'études de signalisation routière de direction en rase campagne et en milieu urbain.
Expériences : signalisation, études de plans de circulation et de trafic ou droit administratif.
Adresser un C.V. manuscrit à no 7.276, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

La mairie du Pré-St-Gervais 93310 RECRUTE D'URGENCE pour ses classes de neige du 13 mars au 5 avril

UN (E) ASSISTANT (E) SANITAIRE
s'adresser au secrétaire général.
TEL. : 845-99-15.

Revue économique spécialisée Afrique rech. pour situation permanente Paris, J.H. min. 25 a., dégagé O.M., bonne éducation, *cultivé, sérieux, dynamique,* lisant couramment anglais, intéressé par questions économiques Afrique.
Prés. cand. manuscr. avec C.V. et référ. à : SPIMEC, 190, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui tr.

Pour Centre d'essais
A.T. PRINCIPAUX
5 ans min. expérience
HAUT SALAIRE
FRANGECOM 34, bd Haussmann Paris (9e)
Mo Chaussée-d'Antin - 246-82-19.

Recherchons TELEXISTE
parfait bil. franç. anglais. Se pres. sam. 10 mars, 9 h. 30-12 h.

1.000 F par jour
Recherchons VENDEURS Indépendants, Hmes ou Fmes. Agressifs, avec voiture.
Téléph. : 430-15-82

COLLABORATEUR très grand standing, pour contacts haut niveau. Tél. : 233-46-73/74 h. b.

La Direction des Télécommunications de PARIS recherche des secrétaires médicales, titulaires du Bac F8. Pour tous renseig. Téléph. au 540-35-06 ou 540-22-45.

Etabl. financier versaillais recherche

GUICHETIERS
aimant les contacts avec la clientèle. - Niveau bac exigé. Formation commerciale ou expér. bancaire. - Dégagés O.M. - Salaire annuel brut 50.000 F. - Env. C.V. no 60.570 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Chargé (e) R.P. pr contacts av. journalistes consommat. et établissements d'enseignement, organisation colloques, anglais indisp., 55 000 F/an. Ecr. av. C.V. et photo B.V.P. 29, r. St-Amand 75015 PARIS.

---

secrétaires — secrétaires

Laboratoires Pharmaceutiques
SMITH KLINE & FRENCH et GREMY LONGUET
recherchent

secrétaires de direction bilingues anglais

pour DIRECTEUR FINANCIER
et DIRECTEUR MEDICAL

Expérience spécialisée et approfondie indispensable pour chacun de ces postes.
L'évolution de notre Groupe autorise des perspectives de diversification de carrière.

Avantages sociaux nombreux : horaires individualisés - restaurant d'entreprise - 5 semaines de congés - 13ème mois.

Lieu de travail : Pont de Neuilly - La Défense.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en indiquant votre spécialité (financière ou médicale) à Direction du Personnel, 15, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX.
Discrétion assurée.

IMPORTANT PRODUCTEUR DE MEUBLES
recherche
pour son Directeur Commercial

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

BILINGUE FRANÇ.-ALLEM.

Lieu de travail actuel :

Paris-12e ; sous trois mois : Montreuil (93), avec accès bus, métro, R.E.R.

Pour un recrutement rapide, adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :

Cetorpe Marc Forget et Associés 44, rue La Boétie, 75008 Paris, sous la référence WS 04.

---

information divers

OFFRES D'EMPLOI outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. outre-mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9).

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (Serv. M. 90), 14, r. Clauzel, Paris-9e.

Pour mieux choisir votre métier: FRANCE-CARRIERES, en vente à votre kiosque.

occasions

Achat comptant bijoux or, brillants, etc Argenterie, 4, Chaussée-d'Antin. Opéra, 37, av. Victor-Hugo. Etoile. PERRONO Ventes occasions.

représent. offre

Société Distribution LANVIN (FEMME) Recherche pour secteur Normandie-Bretagne un représ. exclus. prêt-à-porter *et access., de préfér. introduit.* Env. C.V., photo à Sté CODIBO 14, r. Boissy-d'Anglas, 75008 Paris

formation profession.

STAGES CREATION D'ENTREPRISE et MICROPROCESSEURS destinés à demandeurs d'emplois licenciés pour raison économiq. Renseignements à E.P.S. 236-74-12.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

504 Peugeot breack Diesel, 1972, moteur 50.000 km, très bon état. TEL. : 16 (86) 73-24-75.

Urgent Alfetta 1,6, blanche, 77, 35.000 km, excel. état, 25.000 F. Tél. : 206-49-74 fin d'après-midi.

12 à 16 C.V.

604 77 - Voit. direction impeccable - Radio boîte automatiq., toit ouvrant, Argus. Tél. h./bur. : 246-75-75.

box-parking

PARKINGS à vendre. 114, rue Cardinet Mardi, jeudi, de 16 h. à 19 h.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS, sur jardin, charme, oiseaux, soleil, studio tout confort - 329-59-15

METRO RAMBUTEAU
11, rue Geoffroy-l'Angevin
Dans immeuble neuf
STUDIO 52 m2
Exceptionnel. Hauteur sous plafond : 3,50 m. - Bon prix. 278-72-94, ce jour.

PL. DES VOSGES (Vue sur)
EXCEPTIONNEL LIV. DOUBLE + CUISINE, TOUT CONFORT. Immeuble standing - 271-40-80

Mo ARTS-ET-MÉTIERS
Imm. pierre de t. Beau studio, plein sud, 4e ét., asc., kitchen., bains. - Tél. 297-53-22.

26, RUE DES TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION
FINITION AU CHOIX
DU STUDIO AU 4 PIECES
DUPLEX AVEC JARDIN
S/pl. ts les jrs 14-18 h. 274-57-69.

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PIECES AU 5 PIECES
S/pl. les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30. Tél. : 755-98-57

Près JARDIN DES PLANTES
PETIT IMMEUBLE NEUF
jamais habité
5 PIÈCES DUPLEX
Rez-de-chaussée + 1er étage
111 m2 + jardin privatif
110 m2 + balc. 9 m2. Park. dble. Sur place tous les jours sauf mardi, mercredi, de 10 h. 30 à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h.
33, RUE POLIVEAU
336-26-88 ou 266-36-36

HAUTEFEUILLE - Ec. Médecine
95 M2 DUPLEX, asc. Caractère.
Rénovat. lux. Soleil. ODE. 95-10

RUE MOUFFETARD Propriétaire
Très grand studio, refait neuf, soleil, 240.000 F. 336-32-71, heures bureau, ou 806-33-11, le soir.

6e arrdt.

VANEAU - Gd liv. + chambre, imm. gd stand., cuis. équipée, 68 m2. Box - 567-22-88

RARE - RUE DE SEINE
Maison Victorienne
Récept., 4-5 chambres, 180 m2, 1.320.000 F - 651-32-20

RUE DU CHERCHE-MIDI
Immeuble récent, 125 m2, salon, 2 bains, parking possible. 1.050.000 F.
FRANK ARTHUR - 766-01-69

Mo MONTPARNASSE
2 pièces + 1 petite p., entrée, cuis., w.-c. Travaux à prévoir. 79, boul. du MONTPARNASSE Mercredi, jeudi, 14 à 17 h.

7e arrdt.

INVALIDES - Imm. récent LUXUEUX 112 M2
DBLE LIV., 2 CH., 2 bns. LOGGIA, SOLEIL, CALME. 261-85-28

SOLFERINO - PLEIN SOLEIL. BEAU 7 P., 170 m2, balcon, service. Garage. - Tél. : 256-05-95

QUAI VOLTAIRE
Superbe appt « Vieille France », 230 m2, boiseries, 3 bains, 3e ét. Ascenseur. Garage. - 742-02-44

8e arrdt.

VIIIe - EUROPE
Prop. vd 1er ét., calme, 1 living + 3 ch., cuis., bains, tt confort, soigneusement refait.
Prix 780.000 F. Pr renseign. et visite : 724-99-75, H. B.

PRÈS MATIGNON
Appt 270 m2, réception 150 m2, 3 chbres s/jardin, 2 s. de bains, imm. 1900 pierre de taille, gd standing. Possible prof. libérale. ORPI-VAIC - Tél. 246-72-27.

ALMA - MARCEAU
Appt 202 m2, imm. 1900 pierre de taille, plein soleil, splendide 6 p., récept. 71 m2, 2 chbres bonne. Bonne cave à vin. ORPI-VAIC - Tél. 246-72-27

11e arrdt.

Mo GONCOURT - 2/3 P. Tt cft, 5e ét., ds imm. P. de t. Calme. 250.000 F - Téléph. : 200-69-63

STUDIO 35 m2
refait neuf, gd confort, poutres, 145.000 F - 574-35-31.

12e arrdt.

12e EXCEPT. Et. él. GD LIVG + 4 CHBRES, 2 bains. Grande terrasse, parkings - 575-00-43.

DAUMESNIL Vue sur place Gd 2 pces tt cft. BALC. BOX. 370.000 F. 346-11-76.

12e PRES BOIS Vue panoramique, soleil, 4 belles pièces, cuisine, bains, w.-c., ascenseur. Prix 500.000 F. - 344-07-13.

13e arrdt.

Pr. PLACE ITALIE. Pptaire vd beau 3 p., cuis., tt cft, grande terrasse. Soleil. Calme. Nbreux plac. Tél. : 584-94-50, apr. 18 h.

Tolbiac - Réc. 5 p. 112 m2. Gd balc. Parkg. Calme. Soleil. Stdg. 660.000 F - 535-56-92.

PL. ITALIE Rez-de-chaussée STUDIO, cuis. équipée, tél., propre. 98.000 F - 336-17-36.

14e arrdt.

14e près ALESIA, ds imm. P. d. taille, part. vend 3 p. ref. neuf, 55 m2, cuis. équipée, 5e étage, 350.000 F - Tél. le soir, 542-79-51

PLAISANCE - Récent 87 m2 + balcon, aménagement luxueux, 9e étage. Prix intéressant. 266-92-15

15e arrdt.

15e METRO LOURMEL
17-19, rue JEAN-MARIDOR
Reste 2 et 3 pièces dans petit immeuble neuf, pierre de taille. Visite sur place de 10 à 18 h., sauf dimanche - Tél. : 554-89-55

Part. FRONT DE SEINE. 5 P. 130 m2. Vue except. Ag. s'abstenir. - Tél. après-midi : 267-43-02

12, RUE LACRETELLE, 15e
Dans bel imm. pierre de taille, PART. vend 3 pièces TT CFT, de 70 m2. Gde cuis. Rez-chauss. CALME, sans vis-à-vis. Sur pl. jeudi 8 mars, 9 h.-19 h. vendredi 9 mars, 9 h.-16 h.

15e ARRDT
52, RUE MADEMOISELLE
STUDIOS et 2 P. DUPLEX avec jardins privatifs
Renseignements sur place ts les jours de 11 h à 18 h 30, sauf mercredi et dimanche
CIME - 538-52-52

IMMEUBLE RECENT tt confort
XVe 22, avenue Emile-Zola 3 p., 72 m2, 4e étage, sur jardin, parking sous-sol.
SEICAP - 073-73-45

BIR-HAKEIM
Séjour + chbre, 46 m2, tt conft, immeuble récent. 250.000 F.
Jean FEUILLADE - 566-00-75.

16e arrdt.

APPT DIVISIBLE 7/8 Pièces immeuble stand., calme, soleil. Vis. : jeudi, vendredi, samedi, de 15 h. 30 à 19 heures : 35, rue de la FAISANDERIE ou 551-68-39, le matin.

16e Bois - Imm. récent. Standg très exceptionnel. Triple récept. 3 chambres. Prix justifié - 651-32-20

Près AV. INGRES 200 M2
IMMEUBLE DE STANDING
Bel appart. divisible (grande réception). Soleil. - 265-35-07.

EXELMANS Duplex 56 m2 + terrasse, park., étage élevé. - 260-50-84.

16e - QUAI BLÉRIOT
2 p., 50 m2, rez-de-ch., impecc., tt conft, cave. CAUSE DEPART. 380.000 F. - 954-68-00.

AV. VICTOR-HUGO
Duplex moderne 3 p., 80 m2, TERRASSE 45 M2. Parking.
MICHEL & REYL - 265-90-85

17e arrdt.

17e SQUARE LOUIS-FILLION Living + chbre tt confort, immeuble récent - 325-32-77.

Près AVENUE CARNOT
2 RECEPT. + 3CHB., 180 m2. Possib. PROF. LIB. 723-71-08.

18e arrdt.

MONTMARTRE. Vue s/verdure, charmant 3 pces, cuisine, wc, à rénover, 152.000 F. Placement exceptionnel. T. 878-41-65.

RUE DU MONT-CENIS
IMM. NEUF. 2 PIECES. Px très COMPETITIF - 280-23-25.

SACRÉ-CŒUR
Maison de charme 120 m2, 5 p., état impeccable. - 260-50-84.

20e arrdt.

BD DAVOUT Pour placement
5 studios, cuis., chauff. cl, asc. De 35.000 à 55.000 F. 073-12-13.

20e. Partic. Studio, décoration exceptionn. Doc. sur demande. Tél. au 347-86-91, H.B.

92 Hauts-de-Seine

DEFENSE Immeuble récent STUDIO. cft avec gde terrasse, 9e et dernier étage. 195.000 F. - 293-62-16.

LEVALLOIS TRES BELLE AFFAIRE
Ds imm. brique parft état, 3e ét. s/rue et cour jdin, beau 3 pces, entr., cuis., wc, débarras. 43 m2. 130.000 F. — Tél. : 755-82-80.

COURBEVOIE - CHARRAS
Imm. 68, par. vd 6 p., 127 m2, 2 parkgs, vue panoramique Paris et banlieue, 580.000 F. - T. 788-12-74, principal. apr. 19 h.

BOULOGNE, ROLAND-GARROS
4 p., except., jard. terrasse, garage possible, chbre service, soleil. Sur place ce jour et demain, 14 h. à 18 h. 7, rue MAX-BLONDAT - 870-87-10.

BOULOGNE. Pr. Mo. Immeuble récent. GDS BALCONS, plein soleil, entrée, double living, gde cuisine, belle salle bains. Très bon placement. Prix 225.000 F. ROUSSEL, 620-36-49.

MONTROUGE
5 min. Mo, 5 min. pte Châtillon. Dans bel immeuble ravalé, asc. Propriétaire vend DEUX 2 P. Occupé. BON ETAT. 130.000 F l'unité — 522-88-28

94 Val-de-Marne

CHARENTON Sur bois VINCENNES
Bon im. 4 P. 67 m2. 320.000 F. Crédit possib. 357-50-03, 10-19 h.

78 - Yvelines

FOURQUEUX prox.
ST-GERMAIN-EN-LAYE
Résid. 3 km R.E.R.
Très bel appt 120 m2
Séjour 40 m2, 3 chambres, bains + s. d'eau, 2 park., cuisine + cellier
PRIX : 535.000 F

NOISY-LE-ROI prox.
MARLY-LE-ROI
Dans luxueuse résidence près toutes commodités
— Appartement de 92 m2 : Séjour double, 2 chambres, cuisine + coin repas, 2 parkings sous-sol. PRIX : 425.000 F
— Appartement de 75 m2 : Séjour, 2 chambres, cuisine + coin repas, 2 parkings sous-sol. PRIX : 350.000 F

C.P.H. IMMOBILIER
Agence de Parly 2
Tél. : 954-54-54

PARLY 2
Dans résidence près centre commercial, appartement 80 m2, séjour, 2 chambres, cave + parking. Moquette à changer. PRIX : 350.000 F

PARLY 2
Beau 6 Pièces 112 m2, dernier étage, plein Ouest, Séjour, 4 chambres, 2 bains. Cave + Parking. PRIX : 560.000 F

C.P.H. IMMOBILIER
Agence de PARLY 2
Tél. : 954-54-54

constructions neuves

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvement prévu dans douze mois) INVESTISSEURS PRIVES cèdent au prix préférentiel surface à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. : 707-02-31

BOULOGNE (92)
57, RUE DES TILLEULS
4 P., 5 P., stud., chbres. S/pl., mardi, jeudi, 14-19 h. 359-62-63, 604-52-97. LIVRAIS. EN COURS.

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume.
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
chambres, studios, 2, 3, 4 P., Nouveau. Prêt PIC. Sur place, jeudi, vendr., sam., dim., lundi, de 14 à 19 h. 359-63-63, 788-41-45. LIVRAISON EN COURS.

ASNIÈRES (92)
18-20, av. Henri-Barbusse
150 m GARE ASNIERES
3 et 4 P. LOGGIAS
très ensoleillé - Vue très étendue
Entièrement terminés
Prêt nouveau PIC. - Tous les jours 14 h. à 19 h., sauf mardi, mercredi. - Renseign. : 359-63-63.
LIVRAISON EN COURS

locaux commerciaux

Aix-en-Provence, centre, part. vd gd magasin, libre ts commerces. Tél. soir à PARIS 328-53-70.

CHAMP DE MARS
A vdre 500 m2 locaux commerciaux actuellement salles de réunion. Libre immédiat. Tél. : 734-63-64.

bureaux bureaux

SURESNES/RUEIL-MALMAISON
IMMEUBLE RECENT
BUREAUX DE 6000 M2 TOTALEMENT EQUIPES
Restaurant, parking, téléphone, cloisonnement.
CONDITIONS INTERESSANTES
DISPONIBILITE IMMEDIATE
EUROLAND 522-15-24

RUE DE BERRI
100 m2 ENVIRON
K.F.R.
260-67-53

Locations sans pas-de-porte
Champs-Elysées 150 m2
Franklin-Roosevelt. 120 à 450 m2
16e Hôtel part. 300 m2
Porte d'Italie 650 m2
AG. MAILLOT ST-LAZARE 293-45-55

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
Locations sans pas-de-porte
MAILLOT ST-LAZARE 293-45-55

ETOILE S/AVENUE - 158 m2 Récent - Aménagé Luxe - Tél. - Park. - 265-18-16.

83, QUAI D'ORSAY (7e)
Propriétaire loue, sans pas-de-porte 5 bureaux + réception, entièrement équipés, très grand standing, luxueusement décorés, 5 lignes groupées, 8 postes, 2 lignes directes.
Tél. 622-16-81 ou sur pl. ce jour, jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h.

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON - 5 bureaux 120 m2 à aménager + sous-sol éclairé 200 m2 - Grande hauteur sous plafond - 4 parkings
PRIX 950.000 F
Tél. : 707-02-31

fonds de commerce

LIBRAIRIE
PARIS SARL à céder 550.000 F APPARTEMENT 65 m2.
T. entre 19 et 20 h. 30 277-99-42.

Cède étude huissier 6.000 actes Nord de la France. Ecr. à 7.057, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Cabinet de traduction en S.A.R.L., centre Paris; A céder avec murs ou gérance. Affaire très intéressante à développer. Ecr. à 754, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

A vendre NIMES (30)
Tabacs, journaux, loto, bimbeloterie, plein centre ville, C.A. important.
Ecr. HAVAS NIMES no 590.425.

locations non meublées Offre

Paris

PL. ST-ANDRÉ-DES-ARTS
S/RUE CALME, STUDETTE, CFT, TEL., poutres tommettes, 1.228 F net. R-VS : 261-85-28.

locations non meublées Demande

Paris

POUR JEUNES INGENIEURS Studios ou 2 P., cuis. équipée. Bains. Téléphone. - 742-62-65

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F. max. 283-57-02.

pavillons

COURBEVOIE Proche gare, écoles, commerces. Conviendrait profes. libér. PAVILLON + maisonnette sur beau terrain clos. 550.000 F. Propriétaire - 873-11-01

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 4 PIECES. Pour cadres étrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08

appartem. achat

URGENT, RECHERCHE 5-7 p., tout conft, 8e, 16e, 17e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-85.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e). 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeuble. - Paiement comptant.

maisons individuelles

LIMAY CENTRE MAISON 7 PIECES
Cuis., s. bns, grenier aménagé avec douche, 3 wc, ss-sol, gar., chff. centr., tél., jdin 1.200 m2, accès 2 rues, conviend. prof. lib. 600.000 F. - Téléphoner heures de repas ou week-end : 477-22-79.

villas

MESNIL-LE-ROI
très belle villa sur 630 m2, terrain aménagé, 5 p. tout confort, séj. 32 m2, décoré, avec poutres apparentes et cheminée, garage. Prix justifié : 785.000 F. Tél. pr rendez-vous : 913-20-14.

MONTEUX (Vaucluse) 5 km de Carpentras, près centre ville villa type 4 tt cft, tél., jardin, parc 1.000 m2, quart. tr. calme, 380.000 à déb. T. (90) 39-46-17 ou écrire JEANNES chemin de St-Etienne, 84370 BEDARRIDES.

viagers

9e résid. occupé, bel appt angle p. de t., 200 m2, 1er ét. asc. 8 p. + 2 ch. s., 2 cav., prof. 250.000 cpt + rente sur 1 tête 75 ans. Ecr. no 7.346 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PARIS 9e - Mo TRINITÉ
RARE Occupé, très bel appart. de 71 m2, 3 pièces tt cft. Cpt 68.500 F + rente 1.500 F par mois. Tél. ALIN : 539-75-30.

Vendez rapidement, conseil, expertise, indexation gratuits, discrétion. Etude LODEL, 35, boul. Voltaire - 355-61-58.

maisons de campagne

Hte-Ardèche, alt. 1.000 m, ski, pêche, chasse, lacs, gdes forêts. 1) Fermette en tr. b. pierres, 2 corps de bâtiment, gros œuvre en bon état, eau, électricité, jdin ombragé, vue panoramique sur vallée de la Loire, 90.000 F. 2) Tr. belle ferme typique du plateau ardéchois, toit en lauzes, entrée voûtée, cheminée monumentale, four à pain, 4 pièces + 500 m2 à aménager dans dépendances, vue except., terrain 2.000 m2, affaire très rare, 190.000 F, crédit possible. CATRY. Tél. jeudi (91) 54-92-93 jours suiv. se présenter ou tél. H.R. pour R.-VS Hôtel Enjolras (07) Coucouron 16 (66) 46-10-04 Demander M. BLANC.

A vendre à LANNION (22) maison ancienne parfait état. TEL. : (96) 37-54-59.

Touraine. 3 km de Chenonceaux, maison bourgeoise F6, tt cft, terrain 600 m2, 380.000 F. Tél. (54) 32-35-88.

propriétés propriétés

7 000 AFFAIRES A VENDRE
A PARIS ET 120 KM AUTOUR
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
Téléphonez ou écrivez
CIMI - Tél. 227-44-44
FNAIM
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

95 KM PARIS
Ds bourg, commerces, propriété parfait état, séjour, salon, vaste cuisine, cheminée, 4 chambres, bains, wc, chauff. cent., terrasse, dépendances + mais. d'amis 3 pieces, cave, gren., eau, élect. 2.500 m2 terrain, beaux arbres. Prix 350.000 avec 35.000 F.
AVIS 2, rue du Gl-de-Gaulle, SENS (16) 86-65-09-03 ou Paris 274-24-45

VERSAILLES Résidentiel 9 p. - Epoque Directoire. Parfait état. Entrée double. Poss. pour 2 familles + domestiques. 950 m2 de terrain. Prix 1.950.000 F. Tél. : 954-68-00.

A VENDRE
18 ha. de terres et bois, près Bollène (84). C.D.R. 750.000 F. R. DE GRELING, 2, rue de l'Olivier, 84000 AVIGNON. Tél. : 86-39-73 (90).

PARC MAISONS-LAFFITTE
Très belle propriété sur 4.700 m2. Maisons de maître et de gardiens. Nombreuses dépend. et 6 boxes chevaux.
BOURDAIS - 766-51-32.

SOLOGNE - A vendre
TERRAINS et TERRITOIRES
de 1 à 100 ha., avec ou sans étang et bord rivière, dont certains sont constructibles ou comportent des bâtiments à restaurer. Tél. matin 9 h. 30 à 11 h au 16 (38) 35-00-58.

SEZANNE, rég. Maison rustiq., 4 P., beau jardin, E., él., gar., 140.000 F. Tél. : 888-25-52.

ENGHIEN BORD LAC
S/1.886 m2, av. 25 m de BERGE PROPR. de 629 m2 habitables
18 PCES 4 s. bns, 3 cuis., tt cft ETAT IMPECCABLE
IDEAL pr 2 ou 3 fam. ou hôtel. Prix 3.500.000 F. Tél. 417-03-10.

ANJOU. Petite ville bord de Loire, très beau presbytère du 18e ; R.-de-ch. : entrée, salle à manger, salon, une pièce, cuisine aménagée ; 1er : 3 chb., salle de bains. Grenier aménageable. Jardin, dépendances du 17e. Aff. rare et de caractère. Prix : 600.000 F.

NORD-SAUMUR. Sortie petite ville, tr. b. maison, r.-de-ch. : s. à manger, salon, cuisine, une pièce, salle d'eau, une chambre ; 1er étage : 2 ch. + petit appt avec salle d'eau. Jardin, tt cft. Prix 300.000 F. Cab. GRUAT, 30, rue Beaurepaire, 49402 SAUMUR. Tél. (41) 51-04-65.

Près CHENONCEAUX. Bel ensemble, maison bourgeoise F6, tt conft + fermette F5 et bâtiments annexes, 530.000 F. - Tél. (54) 32-35-88.

forêts

REGION AUXERRE
120 ha. chênes d'avenir, pavill. de chasse. Téléph. (4) 441-54-91.

domaines

200 ha. en NORMANDIE, 70 ha. forêt, 100 ha. culture, 30 ha. Haras, parc, château, maison, étang, piscine, tennis. Tél. : (4) 441-54-91.

demandes d'emploi

CHEF TÉLEX-TÉLÉCOMMUNICATIONS
Parfaitement bilingue Français-Anglais
Références de premier ordre.

Cherche poste

En vue supervision/opération d'un centre Télex-Télécommunications (Région Parisienne).

- Pour assurer recrutement, formation opérateurs, gestion, budget télécommunications.
- Installation/opération de tout matériel. Télex. Télétype. Télécopieur, liaisons public ou privées. procédure et exploitation tout système de saisies de messages.

Ecrire s/référence no 01.230 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

INGÉNIEUR M.B.A.
36 ans, expérience gestion générale au niveau internat. (projets de construction, biens d'équipe.) cherche poste
DIRECTEUR DIVISION ou SIMILAIRE
dans région Paris. Bilingue anglais-français
Ecrire no T 011.607 M REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Rédacteur ASSURANCES CONTENTIEUX SINISTRES, 30 a., lic. droit, dipl. CHBRE COMMERCE ITALIE rech. poste juridique assur. ou autres sect. Ecr. no 743, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur publicité spécialisé presse relat. publiq., 35 a., 10 a. expér. Stés mondiales, responsable informat. animat. réseaux vente, licenciés, boutiques. Particip. active lancement et implantat. produits mode et annexes, peut élaborer stylisme. Etud. ttes propos. tr. ht niv. en Algérie dans domaine mode, tourisme, hôtel., parfums cosmétiq. Ecr. no 6.007 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE FEMME CADRE 7 ans expérience. Agences Publicité polyvalente, excellente présentation, goût des contacts tous niveaux et du travail vite et bien fait, très attachée qualité rapports humains cherche poste stable en vue carrière REELLEMENT évolutive, ouverte toute proposition, autre branche bienvenue. Anglais, libre très rapidement. BRIZZI, 73, rue Jean-Jaurès, 92800 PUTEAUX.

J.H. bardé de diplômes inutiles. Exp. enseig., recherche, gestion d'une revue. Energique, cherche à employer ses capacités. Ecr. no 759, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 53 a., excel. références, rech. emploi à responsabilités, pouvant seconder patron ds ccerce ou travx bur. relance des fact. Resp. esp., relat. av. banq., etc. Ecr. no 6.010 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRET. DIRECT. 48 ans Spécial. jurid. et littér. ch. remplacement 15-4 au 15-6. R.E.R. 9 h.-17 h. 5.000 F nets mens. Téléph. après 18 h. au 885-65-23

J.F. 30 a., DACTYLO, notions sténo, 13 ans expér., ch. place stable, prox. gares Nord et Est. Libre de suite. Tél. : 16 (4) 422-19-72

J.F. 31 a., biblioth., docum., lic. psycho, bnes not. d'anglais, ch. situation stable. Résid. 18e. Ecr. no 7275, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DIRECTEUR GESTION GÉNÉRALE
33 ans
Membre de la Chbre nationale des conseillers financiers
Très expérimenté, pour redressement et expansion rapide de votre potentiel actuel.
Connaissant l'anglais.
Recherche
similaire, D.A.F. ou D.G.A.
Ecr. no T 011309 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE STENODACTYLO
(21 ans)
cherche emploi stable Paris ou Essonne.
BAC G1, BTS secrétariat direction, 6 mois d'expérience, 3.500 F. Téléphone : 016-37-84.

COLLABORATRICE DIRECTION
SECRETAIRE STENODACTYLO BIL. ANGLAIS, TELEXISTE
25 a. expér., initiat., responsab. gestion administrative personnel, rech. situation STATUT CADRE PARIS ou SEINE-ET-MARNE.

CADRE DE BANQUE
Cl. VII. Etude et montage tous types de crédits. Connaissances étendues opérations export, angl. courant, relations clientèle, 12 a. expérience, étudier. ttes propos. banqu. ou établ. financiers, province ou étranger. Ecr. à 7.261, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

POUR RÉG. RENNES
recherche emploi
TOURISME
BILLETISTE CONFIRMEE
AIR - FER - MER
Location voitures, assurance forfaitiste, 3 ans expérience, CONNAISS. ANGLAIS, ALLEM. Tél. (23) 58-27-13.

POUR RÉG. RENNES
recherche emploi
SECRÉTAIRE DIRECTION
Bil. angl., B.T.S. secrét. de dir., ayant passé 1 an en Angleterre. 2 a. expér. ds serv. exportation. très bonnes connaiss. anglais, notions allemand, espagnol. Tél. (23) 58-27-13.

JURISTE algérien
Docteur d'Etat droit public tr. b. exp. de la recherche, droit franç. et algérien, ch. poste ds sté d'édit., journalisme, conseil juridique. Et. ttes prop. Lib. ste. Ec. à 98.103 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 28 a. DUT financ. comptab. 10 a. exp. Comptabilité générale, bilan, déclarations sociales, fiscales, rech. poste stable. - Ecr. NOYER, 35, route de Neuilly, 93160 Noisy-le-Grd. 305-14-33 AM.

INGENIEUR agréé architecture 38 ans, polyglotte, ch. situation France, étranger, pilotage, coordination, représentat. Etud. ttes propos. T. 278-24-41 et 203-68-11.

J. Fme. 1 enft, tr. b. réf. Secrétaire (accueil, téléph., dossiers, sténodactylo), ch. trav. à caract Socio-Culturel (loisirs, écoles, etc.) bien rémun. - Mme Rivet-Dénis, 110, bd R.-Lenoir (11e).

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Particulier vend rouleau massage électrique (16 rouleaux de buis) 500 F. Téléphone 533-78-68, le soir, ou 842-64-00 (bureau).

A vendre canapé 3 places, style Chambord, bleu roi, convertible, état neuf. Prix 2.500 F. Ecrire Granger, 1, rue H.-Murger (19e)

Arts

Jeune peintre AMATEUR vendrait toiles (abstrait) déjà exposées et primées. Prix très intéressant. No 6.008 « le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

RESTAURATION TABLEAUX pastels, dessins, sculptures par spécialiste expert. Maison fondée en 1926. LETOURNEUR, 22, rue du Général-Bertrand, Paris-VIIe (anciennement 28, bd Raspail). Sur rendez-vous : 548-07-58.

Vds toile A. Renoir « Paysage du Midi » (36 X 42). Prix intér. Tél. : (20) 87-76-57, de 15 à 18 h.

Animaux

A VENDRE
POULINIÈRE
BELLE FLEUR S.F.
par Centor Dubois, fille d'Obelisque II, pleine de Vif de Vauptain.
Pour tous renseignements, Tél. : 296-14-00, h. b., p. 234.

Antiquité

BROCANT'OR No 11
54, Fg-Saint-Honoré, 75008 Paris, ACHATS ET VENTES.
Tél. : 742-51-12 ou 430-25-53.

Artisan

POUR VOS TRAVAUX
Maçonnerie, carrelage, plomberie, électricité, menuiserie, tentures, peinture, moquette, blindage de portes. — TRU. 00-75.

Art dramatique

DICTION - COMMUNICATION
Maîtrise de soi par le jeu dramatique, cours STRENGEL, Mo Porte Maillot. Rens. : 958-49-03.

Astrologie

Thème ASTRAL analytique par professeur de faculté : 300 F. Téléphone : 588-20-63, le soir.

Bijoux

BIJOU PLAISIR
Offrez-lui une pierre précieuse et choisissez ensemble la monture. Crédit Cétélem. L'Atelier, 210, bd Raspail, 14e. 320-88-03.

VENTE et ACHAT beaux bijoux même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, rue Royale, Paris-8e.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours



J. F. espagnole, étudiante, donnerait cours ou leçons d'espagnol, tous niveaux. — Ecrire no 6.009, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Personne lang. matern. améric., ayt expér. de l'enseign., donn. cours angl. ts nivx. T. 531.94-90.

Etud. suédoise diplômée donne cours d'anglais. S'adr. : Karin Smedberg, 36, bd Suchet (16e).

J. Femme diplômée donne cours de français, tous nivx, à franç. et étrang. Téléphone 527-75-75.

Cours toutes matières par diplômés grandes écoles. Prix étudiés. — IEPC. Tél. : 224-17-95.

Anglais par profess. d'origine, résultats garant., tous niveaux. Pour appeler : 233-37-81, matin.

COURS D'ANGLAIS ts niveaux par profess. britannique ancien élève E.N.S. Sèvres. - 858-55-63.

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Pour les jeunes

ETUDES - SPORTS - LOISIRS Angleterre, Ecosse, Irlande et tous pays. Club A. : 354-01-73.

Livres

A CEDER
Editions Francis Lefebvre
6 tomes Impôts directs ; 2 tomes Chiffre d'affaires ; 1 tome Enregistrement; 3 tomes Sécurité sociale et Législation du travail, strictement à jour + bulletins bleus et verts en cours et abonnement de mise à jour 1979 à payer. Téléphoner à 333-24-73, jusqu'à 15 heures.

Moquette

MOQUETTE 100 % LAINE
T4 98 F LE m2
Velours et bouclé,
334, rue de Vaugirard, Paris-15e.
Téléphone : 842-42-62.

DISCOUNT
30 à 60 %
sur 30.000 m2 moquette synthétique et laine.
Téléphone : 757-19-19.

Instruments de musique

ACHETE
VIOLONCELLES
VIOLONS.
522-45-20, de 10 à 19 heures.

Psychologie

Psychologue Conseil. Diplômée entretiens individuels de conseils et de soutien psychologiques. Téléphone : 707-95-58.

PSYCHOLOGUE
Téléphone : 627-95-85.

Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE collection. Ecrire PAGNANINI, 35, Champs-Elysées. 359-76-98.

Rencontres

faire se rencontrer
aider à se connaître - laisser se choisir
Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.
A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie
a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.
Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.02.78 / 720.02.97
4 et 6, rue Jean-Bart 59008 LILLE
Tél. : 54.86.71/54.77.42

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

VAL-D'ISERE - LA DAILLE appart., exposit. exceptionnelle, location à la semaine, mars et avril, pour quatre personnes. Téléphone : 771-78-79.

VACANCES PAQUES
Var, Sablette, 8 km. Toulon : grande plage, confortables appartements meublés pour 6 personnes maximum dans propriété 2 ha. Prix 1.500 F par semaine. Tél. : 272-11-77.

VACANCES DE PAQUES
Hôtel des Voyageurs, 26100 Montmiral, à 15 km de Romans : repos, calme, confort, superbe panorama sur le Vercors. Téléphone : (75) 02-75-83.

ITALIE (Toscane), 600 m. altitude loue été/hiver, belles résidences, grand confort. 504-29-78.

VIVEZ LA MER
SEUL OU EN FAMILLE
AVEC : « FORCE 4 »
LOCATION DE VOILIERS MEDITERRANEE-GRECE
avec ou sans skipper, à partir 2.000 F la sem. sans skipper. 11 rue Boudreau, Paris-9e. Téléphone : 742-33-57.

Un Nouveau Monde dans la presqu'île de St-Tropez
LE JAS D'ALEXIS
location de studio avec piscine d'eau de mer chauffée. Thalasso, Sauna, Sports, Billard français, Night-Club. - Téléphone : (94) 79-23-40. 83350 Ramatuelle.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

هكذا من الاصل

SCIENCES

Le centenaire de la naissance d'Einstein

Le centenaire de la naissance d'Einstein (14 mars 1879) va être *célébré au cours de nombreuses* manifestations en France et dans le monde.

L'Institut des hautes études de Princeton, où Einstein a passé ses vingt dernières années, organise un symposium jusqu'au 9 mars. *Il est consacré à tous* les développements actuels de la science, qui continuent plus ou moins directement l'œuvre d'Einstein, — soit à peu près toute la physique actuelle. Plus historique et philosophique, un colloque international aura lieu à *Jérusalem du 14 au 23 mars.* On y rappellera l'action d'Einstein et l'influence qu'elle a eue sur le cours de l'histoire. D'autres manifestations scientifiques sont organisées un peu partout dans le monde, y compris à Changhaï.

Une très importante exposition s'est ouverte le 3 mars au Smithsonian Institution à Washington. Elle présente de nombreux manuscrits d'Einstein, des photos originales, des objets lui ayant appartenu, comme sa dernière pipe, une demande de brevet pour un réfrigérateur dont il affirmait être le seul inventeur, et la célèbre lettre à Roosevelt qui a engagé celui-ci à faire construire la bombe atomique.

En France, une exposition s'ouvrira *en juin au Centre Georges-*Pompidou à Paris, portant sur les aspects historiques et épistémologiques, de l'œuvre d'Einstein *et sur la vie du savant. Une* autre exposition s'ouvrira en octobre ou en novembre au Palais de la découverte. Elle doit durer six mois et être ensuite transformée en une exposition itinérante qu'on verra dans la plupart des villes françaises. Elle est organisée autour de trois thèmes : la vie d'Einstein, la relativité et la microphysique. Des programmes enregistrés sur micro-ordinateurs permettront au public de tester sa connaissance de l'œuvre d'Einstein.

Un « livre du *centenaire* » est en cours d'élaboration dans plusieurs pays. L'édition française, préfacée par Alfred Kastler, paraîtra en avril aux éditions Hier et Demain. Il rassemble les souvenirs d'une vingtaine de personnes ayant connu Einstein, et *la traduction de plusieurs* articles du physicien inédits en français, ainsi que des textes et des lettres. Rappelons que les éditions Gauthier-Villars viennent de rééditer trois ouvrages d'Einstein sur la relativité : *la Théorie de la relativité restreinte et générale, Quatre Conférences sur la théorie de la relativité, Réflexions sur l'électrodynamique, l'éther, la géométrie et la relativité.*

« Le Monde des sciences et des techniques » publiera le *14 mars un dossier consacré* à Einstein.

SPORTS

L'aide au sport de haut niveau a augmenté de 45 %

Présidée par M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, la commission des sports de haut niveau a donné, mardi 6 mars à Paris, à l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP), des précisions sur le montant et la ventilation des crédits affectés aux sports de haut niveau.

L'ensemble des subventions, qui atteint 29,5 millions, fait ressortir une augmentation de 45 % par rapport à l'année dernière. 17 millions de crédits budgétaires vont aux fédérations ; s'y ajoutent 11,5 millions provenant de la taxe sur les spectacles destinée au Fonds national de développement pour le sport de haut niveau. Une subvention de 1 million a aussi été dégagée pour participer au financement des manifestations internationales.

M. Soisson, qui a mis l'accent sur la part des contrats individuels de préparation olympique (15 %) dans ce budget, a insisté sur la nécessité de promouvoir les programmes « espoirs » dans l'optique du plan de préparation à long terme.

Pour ce qui concerne le plan de carrière de l'athlète, M. Robert Bobin, nouveau directeur de l'INSEP, et M. Gérard Garoff, directeur technique national de la natation, représentant le corps des directeurs techniques nationaux, ont reçu mission d'étudier le remplacement de l'actuel contrat olympique par une autre convention, passée entre la fédération, l'Etat et l'athlète, qui distinguerait mieux l'aspect sportif de la reconversion socio-professionnelle. Ce plan de carrière, depuis longtemps souhaité par les athlètes, sans grands résultats jusqu'à présent, fera l'objet d'un séminaire de la Commission des sports de haut niveau, au mois d'avril prochain. A l'ordre du jour figurera aussi la définition du plan de crédits pluriannuels de développement.

FRANÇOIS JANIN.

RUGBY. — *L'équipe de France de rugby, qui doit rencontrer l'Ecosse le 17 mars au Parc des Princes pour le Tournoi des cinq nations, a été composée comme suit : Aguirre (Bagnères), Gourdon (Bagnères), Bertranne (Bagnères), Belascain (Bayonne), Costes (Montferrand), Aguerre (Biarritz), Gallion (Toulon), Joinel (Brive), Malquier (Narbonne), Rives (Toulouse), Marchal (Lourdes), Haget (Biarritz), Paparemborde (Pau), Paco (Béziers), Cholley (Castres).*

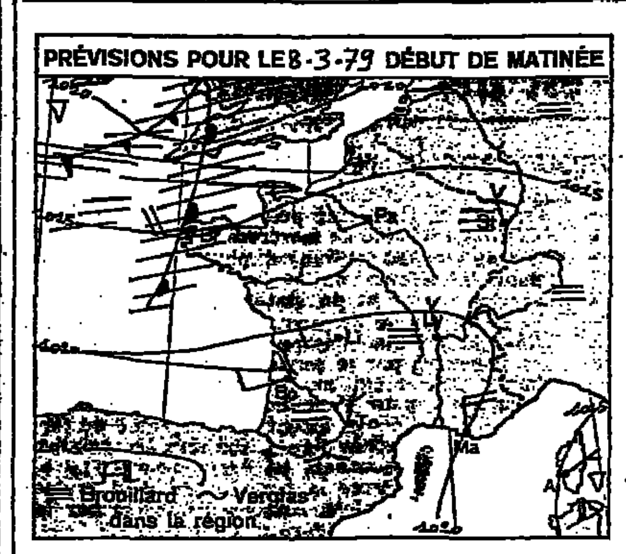
FOOTBALL. — *A Cologne, dans un match des quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, Cologne a battu, mardi 6 mars, les Rangers de Glasgow par 1 but à 0.*

Deux matches en retard du championnat de France de première division ont été disputés mardi 6 mars. Lyon a battu Sochaux par 1 but à 0 et Nancy a battu Bordeaux par 4 buts à 1. Deux des quatre buts nancéiens ont été marqués par Michel Platini.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 07-03-79 A 0 h G.M.T.

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 7 mars à 0 heure et le jeudi 8 mars à 24 heures :

La perturbation pluvieuse qui atteignait mercredi matin le sud et l'est de la France s'éloignera vers l'Europe centrale. L'air frais et instable qui lui fait suite par l'ouest sera progressivement remplacé jeudi par l'air maritime plus humide, qui alimente les nouvelles perturbations situées mercredi matin au sud du Groenland.

Jeudi, le temps sera assez frais le matin sur nos régions méridionales, avec quelques brouillards dans les vallées et des éclaircies, sauf en Corse, où des averses se produiront encore. Dans la journée, le temps restera assez bien ensoleillé, mais avec des nuages plus abondants sur l'ouest du Bassin aquitain. Les températures marqueront une légère hausse.

Sur le reste de la France, le temps sera un peu froid le matin, avec des gelées blanches dans l'intérieur, des éclaircies, mais aussi des brouillards. Dans la journée, les nuages deviendront progressivement plus abondants par l'ouest et des pluies débuteront, surtout localisées de la Bretagne-Vendée au Nord. Les vents s'orienteront de nouveau au secteur ouest et se *renforceront un peu* près de la Manche et en Bretagne. Les températures maximales varieront peu.

Mercredi 7 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,3 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 mars ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 14 et 6 degrés ; Biarritz, 18 et 8 ; Bordeaux, 15 et 4 ; Brest, 10 et 3 ; Caen, 9 et 3 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 17 et 5 ; Dijon, 12 et 6 ; Grenoble, 17 et 8 ; Lille, 8 et 3 ; Lyon, 15 et 8 ; Marseille, 15 et 10 ; Nancy, 11 et 3 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 10 et 3 ; Pau, 19 et 6 ; Perpignan, 15 et 10 ; Rennes, 10 et 3 ; Strasbourg, 9 et 3 ; Tours, 11 et 4 ; Toulouse, 18 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 5 degrés ; Amsterdam, 8 et 4 ; Athènes, 12 et 6 ; Berlin, 7 et 1 ; Bonn, 7 et 3 ; Bruxelles, 9 et 4 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 16 et 7 ; Lisbonne, 16 et 12 ; Londres, 9 et 2 ; Madrid, 16 et 9 ; Moscou, 4 et —3 ; New-York, 10 et 7 ; Palma-de-Majorque, 16 et 11 ; Rome, 17 et 3 ; Stockholm, 8 et —2.

Chasse

DEUX MANUELS SUR LE PERMIS

Le *Journal officiel* du 4 mars publie deux arrêtés concernant le permis de chasser. L'un fixe à 30 F le montant du droit d'inscription à l'examen, l'autre rappelle les modalités et la date limite (le 31 mars) de cette inscription.

A deux mois de cet examen, deux ouvrages sortent en librairie. *Fernand du Boisrouvray* a signé *Réussir le permis de chasser*, qui s'inspire de la méthode audiovisuelle utilisée dans une centaine de centres de formation de chasseurs. Le manuel est clair, simple et s'achève sur 21 questions types telles qu'elles peuvent être posées à l'examen.

L'autre, *le Permis de chasser*, est un livre plus ambitieux, que l'on doit à Nicolas Nobiet. L'ouvrage est très complet, clair, va au-delà des questions que l'on pourra se voir poser à l'examen.

Dans l'un et l'autre cas, les auteurs sont des journalistes, spécialistes connus des questions cynégétiques.

★ *Réussir le permis de chasser*, de F. du Boisrouvray. Editions Passchasse, coll. « Connaissance par l'image », 144 p., 35 F.

★ *Le permis de chasser*, de Nicolas Nobiet, Hachette, 240 p., 29 F.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 mars 1979 :

DES DECRETS

● Portant statut de l'institut des hautes études de défense nationale et arrêté du 6 mars 1979 relatif à l'organisation et au fonctionnement de cet institut ;

● Instituant des services départementaux de l'architecture ;

● Instituant des délégués régionaux à l'architecture et à l'environnement ;

● Fixant le montant de la redevance relative à l'agrément des producteurs et négociants en bois et plants de vigne pour 1979.

Visites, conférences

JEUDI 8 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 1, rue du Figuier, Mme Bachelier : « Hôtel des Archevêques de Sens ».

15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Chapuis : « Exposition Voltaire à la Bibliothèque nationale ».

15 h., devant l'église rue Saint-Bernard, Mme Garnier-Ahlberg : « L'église Sainte-Marguerite et la mort de Louis XVII » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, Musée de Sèvres : « Les manufactures de faïence en France au XVIIIe siècle » (Arcus).

15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 18 h. 30, Académie diplomatique internationale, 4 bis, avenue Hoche, M. Max-Olivier-Lacamp : « Retour de Corée, un pays qui marche ».

18 h. 30, lycée Jacques-Decour, 12, avenue Trudaine, MM. A. Méglin et Mme Pérent de Létang : « Méthode de rééquilibration ».

20 h. 30, 46, rue d'Ulm, Mme Mariane Alphant : « L'écriture et le jardin » (Rendez-vous de la rue d'Ulm).

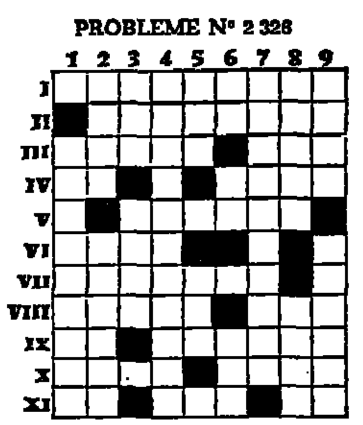
20 h. 30, 107, rue de Rivoli : « Le mobilier en Allemagne ».

20 h. 30, 147, avenue de Malakoff, Mme Laura Winckler : « Les dieux nés de la mer » (Nouvelle Acropole).



MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 328



HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on donne à une cocotte. — II. Qui n'a donc pas pris de dispositions. — III. Sur les dents ; Suit souvent le pater. — IV. Permet de tirer plus droit qu'un pistolet ; Blanchit quand il est coupé. — V. Plus qu'un avertissement. — VI. Couleur pour un prince. — VII. Qui ne s'évanouira donc pas. — VIII. Prend la voix d'un ami ; Certain est une particule. — IX. Fruit (épelé) ; Se conduisait comme un soudard. — X. Adjectif pour une bonne bouteille ; Ennemi de la presse. — XI. Pronom ; Qui a donc été révélée ; *Appréciés par ceux qui aiment les* honneurs.

VERTICALEMENT

1. Objets qui peuvent flotter. — 2. Sa richesse se voit à sa façon de sonner ; Peut se trouver à côté des chaussons. — 3. On y trouve beaucoup de traits ; Travailla beaucoup pour la galerie. — 4. Qui concernent les artères. — 5. Peut être neutre ; Comme la bouche quand on est assis. — 6. Tranche d'histoire ; Fleuve ; Ré, par exemple. — 7. Qualité qui implique qu'il n'y aura pas de fuites. — 8. Qui a donc été soufflée ; Ne laissa pas nu. — 9. Ne se réchauffent pas quand ils sont pourris ; Sont particulièrement lourds quand ils sont grands.

Solution du problème n° 2 325

Horizontalement

I. Tirades. — II. Chevelu. — III. Cénobites. — IV. Us ; Io ; Se. — V. Si ; Ruons. — VI. Atterrées. — VII. Tau. — VIII. Item ; Père. — IX. Oisives. — X. No ; Eau ; Té. — XI. Snell ; Pas.

Verticalement

1. Accusations. — 2. Hésitation. — 3. Ten ; Tues. — 4. Ivoire ; Miel. — 5. Rebours ; Val. — 6. Ali ; Or ; Peu. — 7. Dut ; Nèpes. — 8. Esse ; Ta. — 9. Suse ; Scènes.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

SOCIAL

● ASSURANCES : des débrayages se poursuivent à l'U.A.P. et au GAN.

L'occupation des locaux de la Fédération française des sociétés d'assurance, commencée mardi matin 6 mars, s'est achevée sans incident dans la soirée.

A Paris, des débrayages se poursuivent dans de nombreux centres de l'U.A.P. et du GAN. Le personnel de l'U.A.P. — au centre Le Peletier — est, selon la C.F.D.T., en grève totale dans l'attente de négociations qui auront lieu jeudi. Par contre, une tendance à la reprise du travail s'amorce dans de nombreuses compagnies privées, où les revendications du personnel ont été partiellement satisfaites.

A Bordeaux, les locaux du GAN-Vie sont occupés par les grévistes. Au Mans, les débrayages ont cessé dans l'attente de négociations prévues le 8 mars. Des arrêts sporadiques du travail sont constatés dans certains centres provinciaux de l'U.A.P. et du GAN.

La C.F.D.T. indique que le ministère des finances doit maintenant accepter la négociation dans le secteur nationalisé.

● ACIÉRIE SOLMER : les syndicats choisissent le harcèlement plutôt que le blocage.

Depuis lundi 5 mars, les vingt-huit employés de la centrale soufflante de l'aciérie Solmer à Fos-sur-Mer, chargée de fournir le vent assurant la marche régulière des hauts fourneaux, ont commencé une action revendicative faisant suite à celle qui a affecté, à la fin de la semaine dernière, le personnel de la salle des contrôles, et qui consistait à réduire de 20 % la production. Il n'est pas question de bloquer la chaîne, comme c'était le cas lors du dernier mouvement revendicatif, mais de créer un « *goulet* d'étranglement ».

Les grévistes réclament une prime de 300 francs, constituant un rattrapage du pouvoir d'achat, ainsi qu'une harmonisation des salaires.

Pour l'instant, la direction a fait connaître son refus de négocier. Il semble que les syndicats aient choisi une tactique de harcèlement plutôt qu'un blocage de l'activité. Les grévistes ont été mis à pied pour deux jours.

La réunion du comité d'entreprise, ce mercredi 7 mars, devrait permettre l'ouverture de discussions et peut-être le début d'une solution : l'usine tournait pratiquement au maximum de sa capacité depuis le début de l'année, et les commandes qu'elle avait enregistrées auraient dû vraisemblablement lui permettre d'établir un record mensuel de production. — *(Corresp.)*

• S.N.C.F. : la grève est très largement suivie

Trafic pratiquement interrompu dans la région parisienne

La grève de trente-quatre heures des cheminots (du 6 mars à 20 heures au 8 mars à 6 heures) est très largement suivie. Ce mercredi, le trafic des marchandises aura été totalement interrompu ; un train sur cinq environ aura circulé sur les grandes lignes de voyageurs et moins d'une vingtaine au départ ou à l'arrivée de l'ensemble des gares de la banlieue parisienne.

C'est la première fois depuis 1953 (si l'on excepte les circonstances exceptionnelles de 1968) que l'ensemble des sept syndicats de cheminots ont lancé en commun un appel à la grève.

Le bureau politique du parti communiste français a, dans une déclaration publiée dans « l'Humanité » de ce mercredi 7, assuré les cheminots « de son soutien complet dans leur action pour la défense de la société nationale, du service public et du statut du personnel ».

La raison de ce mouvement est la contestation du contrat d'entreprise qui est examiné ce mercredi par le conseil d'administration de la S.N.C.F. et qui, aux yeux des syndicats, est dangereux pour l'avenir de la société nationale. Il accélérera, disent-ils, le rythme de fermeture des petites lignes, limitera les possibilités d'investissements en équipements et signifiera à terme la suppression d'au moins treize mille emplois. Analyse contestée par la direction et le ministère des transports.

M. Le Theule : l'État n'abandonnera pas le chemin de fer

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a fait la déclaration suivante :

Le conseil d'administration de la S.N.C.F. examine aujourd'hui le contrat d'entreprise qui doit couvrir les années 1979 à 1982. Ce document inquiète bien à tort, car son objectif est le développement du transport ferroviaire dans des conditions financières acceptables pour la collectivité.

Pour comprendre ce qui est proposé, il faut regarder quelles seront les recettes et les dépenses de la S.N.C.F. en 1979. Dans les tableaux qui suivent la contribution de l'Etat pour la caisse des retraites ne figure pas, bien qu'elle dépasse 6 milliards de francs lourds. Elle est nécessaire, et il n'est pas question d'y toucher, car il y a plus de quatre cent mille retraités et seulement deux cent soixante et un mille cinq cents cotisants.

Ces tableaux montrent que, face à ces 31,25 milliards de recettes, il y a 37,5 milliards de dépenses, ce qui laisse apparaître une insuffisance de 6,3 milliards de francs de ressources.

L'équilibre ne peut être acquis en 1979 que par des hausses de tarifs et une subvention de l'Etat. Cette dernière sera légèrement supérieure à la moitié du déficit.

Les recettes...

1. RECETTES COMMERCIALES DU TRAFIC (avant les hausses du début de l'année)		
Voyageurs et bagages	8 615	
Marchandises	9.806	
SERNAM	2 050	
Poste	405	
		20 876
2. AUTRES RECETTES		
Prestations pour les tiers, armement naval, produits financiers		2 631
3. INDEMNITES VERSÉES PAR L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES.		
Réductions tarifaires	2 636	
Banlieue	627	
Lignes omnibus	1 566	
Charges d'infrastructure	2 494	
Passages à niveau et trafics spéciaux	424	
		7 747
Total des recettes		31 254

... et les dépenses (1)

1. FRAIS DE PERSONNEL		
Salaires	14 690	
Charges patronales	7 770	
		22 460
2. ENERGIE DE TRACTION		1 864
3. AUTRES DÉPENSES D'EXPLOITATION		
Commercial et transports	1 854	
Matériel	1 533	
Equipement	2 507	
SERNAM	1 255	
Dépenses liées aux autres recettes	1 562	
		8 711
4. IMPOTS dont : Taxe professionnelle 327		477
5. AMORTISSEMENT ET CHARGES FINANCIÈRES		
Amortissement	1 840	
Charges financières	3 003	
		4 843
Total des dépenses		37 555

(1) Recettes et dépenses prévisibles en 1979 (en millions de francs).

***

Comment se présente l'avenir d'ici 1982 ? On peut estimer que l'augmentation du trafic voyageurs sera de 2,7 % par an et celle du trafic marchandises de 1,4 %. La S.N.C.F., qui retrouve la liberté tarifaire en matière marchandises, doit faire un effort commercial sérieux. Elle s'y est préparée.

L'augmentation des trafics ainsi que la hausse des tarifs conduiront en 1982 à une augmentation des recettes commerciales de l'ordre de 2,5 milliards de francs.

Pour sa part, l'Etat garantit à la S.N.C.F. un volume très important d'investissements ; 6 milliards de francs sont prévus annuellement. Ils sont, pour une part, financés par emprunt. Le volume des investissements dépassera pour ls quatre années 1979 à 1982 de 60 % ce qui a été fait durant les cinq dernières années. Par là, l'Etat montre qu'il croit en l'avenir du chemin de fer.

Dans le tableau des recettes, le troisième point — « Indemnités versées par l'Etat et les collectivités publiques » — mérite quelques commentaires. Le régime des réductions tarifaires à caractère social est maintenu ; la contribution aux charges d'infrastructure qui assure l'égalisation des conditions de concurrence entre le rail et la route sera revalorisée de plus d'un tiers ; les services omnibus seront maintenus à plus de 95 %, contrairement à ce qui est parfois affirmé.

Cela montre à l'évidence que le gouvernement n'a pas l'intention de sacrifier le rôle de service public joué par l'entreprise nationale.

En ce qui concerne l'emploi, les adaptations nécessaires n'entraîneront aucun licenciement. Elles permettront à la S.N.C.F. de maintenir un rythme d'embauche de l'ordre de dix mille agents par an. Les départs, pour la plupart en retraite, seront de l'ordre de treize mille et seront compensés par une amélioration de la productivité. Cette dernière, jointe à l'augmentation du trafic prévu, permettra à la S.N.C.F. de maintenir le coût unitaire de ses prestations à leur niveau actuel, ce qui est le gage de sa compétitivité vis-à-vis des autres modes de transport.

L'ensemble de ces mesures permettra de gérer la S.N.C.F. sur des bases plus saines afin qu'elle soit plus efficace. C'est ainsi que la subvention d'équilibre, qui atteindra 3 à 4 milliards en 1979, pourra être réduite à 2 milliards en 1982.

Comme on le voit, si le contrat d'entreprise demande beaucoup à la S.N.C.F., de son côté l'Etat fait un effort exceptionnele, et, en définitive, il permettra d'atteindre un certain nombre de buts : une plus grande autonomie de gestion de la S.N.C.F. ; des investissements qui garantissent l'avenir de l'entreprise ; la poursuite de l'amélioration de la productivité ; le réajustement de la contribution aux charges d'infrastructure.

Le contrat d'entreprise n'a rien de révolutionnaire, il peut et il doit réussir.

Dans le passé, la S.N.C.F. a fait preuve de vitalité et de dynamisme ; nul doute qu'il en sera de même grâce à ses agents dans les quatre années à venir.

LES ORGANISATIONS D'USAGERS REDOUTENT LA DÉGRADATION DU SERVICE PUBLIC

La Fédération nationale des associations d'usagers des transports (F.N.T.R.) déclare dans un communiqué qu'elle est « *entièrement solidaire de la position adoptée par l'ensemble des organisations syndicales du personnel de la S.N.C.F. pour la défense du service public de transport* ».

« *Ce service public*, estime la Fédération, *est gravement menacé par le contrat d'entreprise que l'Etat va imposer à la société nationale en s'inspirant du rapport Guillaumat... Les usagers ne peuvent qu'être hostiles à des dispositions qui méconnaissent le droit au transport et vont porter atteinte non seulement à leurs propres intérêts, mais aussi à ceux de la collectivité nationale tout entière, en ne tenant aucun compte en particulier des impératifs d'aménagement équilibré du territoire, d'économie d'énergie et de devises, d'amélioration de la sécurité et de réduction des nuisances.* »

De même, l'Association nationale des voyageurs et usagers des services publics de transports (ANVU) explique dans un long communiqué les motifs de son inquiétude devant le recours à une concurrence accrue sur le marché des transports qui risque, selon elle, de conduire à la « *disparition du service public du chemin de fer dans de vastes régions* ».

● *Prime exceptionnelle dans les Charbonnages.* — Une prime exceptionnelle uniforme de 60 F sera attribuée à tous les salariés des Charbonnages de France inscrits aux effectifs le 31 décembre dernier. Cette décision a été prise au cours de la réunion de la commission d'application du contrat salarial de 1978 (direction et représentants des syndicats) chargée d'apurer les comptes de 1978.

• VILLES NOUVELLES : les personnels des établissements publics réclament un statut

Une centaine de personnes, employées par les Etablissements publics d'aménagement (EPA) des villes nouvelles ont occupé, le mardi 6 mars, les locaux du Groupe central des villes nouvelles situés rue Emeriau, 75015 Paris).

Les neuf établissements publics des villes nouvelles françaises (cinq dans la région parisienne, quatre en province) comptent actuellement plus de huit cents employés. La diminution des objectifs de ces villes et le ralentissement de la construction ont amené les établissements publics à annoncer des licenciements : vingt-six à l'Etang-de-Berre en 1978, six au Vaudreuil en mars 1979. D'autre part, le personnel qui quitte les établissements n'est pas remplacé.

« *Nous demandons un statut du personnel des EPA*, soulignaient les délégués syndicaux au cours de l'occupation, *nous voulons en effet avoir l'assurance d'un reclassement en cas de licenciements. D'autre part, l'Etat abandonne progressivement les villes nouvelles et les collectivités locales n'ont pas les moyens de continuer la politique entreprise. Nous dénonçons l'abandon de cette politique d'aménagement du territoire et nous craignons l'abandon progressif au secteur privé des villes nouvelles.* »

« *Les villes nouvelles n'ont pas échappé à la crise, et un souci de bonne gestion nous amène à envisager la réduction des frais fixes (charges de personnel, frais de gestion, frais financiers) des établissements publics* », affirme pour sa part M. Guy Salmon-Legagneur, secrétaire général du groupe central des villes nouvelles.

Le rythme de construction de logements se ralentit. En Ile-de-France, par exemple, cent vingt et un mille logements avaient été achevés en 1972, une cinquantaine de mille en 1978. Afin de résoudre les difficultés de reconversion de personnel qui apparaissent à l'occasion de cette évolution, un groupe de travail a été créé, qui étudiera la situation des personnels des établissements publics et parapublics chargés de réaliser des projets d'urbanisme.

● RECTIFICATIF. — La garantie de ressources n'est pas allouée « *pendant un an* », comme nous l'avons écrit par erreur (*le Monde* du 7 mars), puisqu'elle est attribuée aux chômeurs âgés de soixante à soixante-cinq ans.

ENVIRONNEMENT

DEVANT LES RÉACTIONS DES PROMENEURS

L'adjudication des baux de chasse en forêt de Rambouillet est repoussée

De notre correspondant

Versailles. — Et si les utilisateurs des forêts domaniales étaient en train de se réveiller et de gagner ? Déjà accusé de pratiquer une dangereuse politique de haute rentabilité en remplaçant les feuillus par des résineux, l'Office national des forêts (O.N.F.) se trouve cette fois contesté à l'occasion de la révision des baux de chasse dans les massifs domaniaux. Un peu partout, les surfaces livrées à la chasse à tir ont été étendues à des secteurs où les animaux avaient trouvé refuge et où le promeneur était roi.

Après La Rochelle, Niort, Guéret, Poitiers et Angoulême, entre autres, 11 000 des 14 000 hectares de la forêt de Rambouillet devaient être mis à l'encan le jeudi 8 mars au palais des Congrès de Versailles. Mais, devant le vent de fronde soulevé parmi la population et les élus, la vente a été repoussée *sine die* mardi 6 mars par décision de M. Laurent Clément, préfet des Yvelines. Avec le feu vert de l'Elysée, il a été décidé de surseoir à l'adjudication des baux de chasse pour permettre une large concertation entre l'O.N.F., l'administration, les élus et les utilisateurs de la forêt. Une décision qui peut être considérée comme une brèche dans la toute-puissance de l'O.N.F.

Tout a commencé dans les Yvelines en 1978, lorsque les caisses d'indemnisation, alimentées par les sociétés de chasse, n'ont plus été en mesure de payer les sommes dues aux agriculteurs pour les dégâts causés aux récoltes par le gros gibier de la forêt de Rambouillet. Pour pallier le manque de recettes, l'O.N.F. décida alors de porter de 5 000 à 10 904 hectares la surface des lots de chasse dont le renouvellement, comme dans toute la France, était prévu pour le printemps 1979. Là comme ailleurs, les baux de six et douze ans devaient être adjugés à prix d'or aux enchères publiques et alloués à des chasseurs fortunés. C'est par pur hasard que les maires des communes concernées ont appris, six jours seulement avant l'adjudication, que les lots avaient été étendus parfois à la presque totalité de leurs communes. Très vite, le mécontentement des élus fut relancé par l'indignation des usagers de la forêt.

Quatre jours par semaine

Deux jours suffirent pour créer un « comité de défense des forêts domaniales », dont la présidence fut confiée à M. Claude Dumond, conseiller général et maire de Dampierre. Les maires, puis, à son tour, le bureau du conseil général s'adressèrent au préfet en lui demandant de surseoir à l'adjudication. De son côté, l'actrice Mylène Demongeot, qui réside dans la région, remua le ciel, la terre et toutes les personnalités installées dans le massif. Et malgré la décision du préfet des Yvelines, le comité de défense a décidé de maintenir pour le jeudi 8 mars, à 15 heures, la manifestation pacifique prévue devant le palais des congrès à Versailles. « *Nous porterons à la fois témoignage de notre joie et de notre détermination à nous opposer au projet ahurissant de l'O.N.F.* », expliquent les usagers de la forêt. Certains villages, comme Poigny ou Rochefort, risquent, en effet, de se trouver encerclés par les chasseurs : dans ces localités, la forêt s'arrête aux portes des maisons. Les utilisateurs du plan d'eau, des aires de détente, des pistes cavalières et cyclables ne veulent pas se trouver exposés à la mitraille.

Depuis l'an dernier, les chasseurs ont en effet renoncé aux chevrotines, qui blessaient souvent le gibier sans le tuer, leur préférant désormais des balles à plus longue portée. « *La région Ile-de-France et le département des Yvelines ont décidé de créer pour 11 millions de francs de pistes cyclables pour favoriser les promenades en forêt*, précise M. Dumond. *Or beaucoup de ces pistes se trouvent au cœur de lots de chasse. Le danger est flagrant !* »

Réuni pour la première fois lundi à la mairie de Rambouillet, le noyau dur des opposants s'est montré décidé à aller « jusqu'au bout », et l'avocat du comité de défense, Mᵉ Jacques-Marie Faure, souhaite étendre le mouvement à l'ensemble des forêts domaniales. Les massifs péri-urbains comme Rambouillet, Fontainebleau, Sénart et L'Isle-Adam constituent des zones très sensibles où la population accepte mal de voir les forêts accaparées deux jours par semaine par la chasse à courre et deux autres journées par la chasse à tir.

Dans la région de Rambouillet, la prolifération du gros gibier pose pourtant de sérieux problèmes aux agriculteurs, dont les cultures sont régulièrement dévastées par les hardes. « *L'an dernier, sur mes 36 hectares, j'ai eu pour 1 million de centimes de dégâts* », déplore un agriculteur de Poigny. Le gros gibier a trouvé refuge dans des secteurs jusque-là interdits à la chasse. En forêt de Rambouillet, on chiffre le nombre des sangliers à quelques centaines, entre quatre cents et huit cents, selon les estimations. Il faut y ajouter cinq cents chevreuils et presque autant de cerfs. « *Si elle n'est pas chassée, la population des sangliers double chaque année, celle des chevreuils tous les deux ans et celle des cerfs tous les trois ans* », affirme M. Bernard Legrand, directeur du centre O.N.F. de Rambouillet, pour qui la capture des animaux vivants s'avère particulièrement difficile sur d'aussi grandes surfaces. « *Il est prévu*, ajoute-t-il, *d'autoriser la chasse deux jours par semaine, de la fin septembre au début janvier, et de ramener le nombre des fusils de six cents à quatre cents.* »

Les usagers ne contestent pas ces chiffres, mais refusent de se voir interdire la presque totalité de la forêt. Aussi demandent-ils à la fois la limitation géographique des lots de chasse et le rétablissement des battues administratives destinées à limiter de façon sélective le nombre de sangliers et de cervidés. Au moment où se trouvent renouvelés les baux de chasse, portant sur plus de 900 000 hectares à travers toute la France, et qui représentent 3 % de son budget, l'O.N.F. s'entend dire de façon déterminée que les massifs domaniaux ne doivent plus être considérés comme des « tirelires ». C'est un langage nouveau qui risque de séduire tous les défenseurs de la faune et tous les promeneurs bannis des forêts.

DAMIEN RÉGIS.

NOUVELLES : les personnels ... ents publics réclament un stat...

...IEMENT

...S RÉACTIONS DES PROMENEURS

...ation des baux de chasse ... Rambouillet est repoussé

SOCIAL

• P.T.T. : les arrêts de travail continuent dans les centres de tri de la région parisienne

La distribution du courrier reste très perturbée dans la région parisienne à la suite de la grève des centres de tri, dont une douzaine étaient ce mercredi affectés par les arrêts de travail. Les forces de police sont intervenues dans la nuit du 6 au 7 pour dégager les portes du centre de Pontoise, bloquées par des chariots et surveillées par des piquets de grève. Il n'y a pas eu d'incident.

D'autre part, le personnel de la recette principale de Lyon a décidé, ce mercredi, de reconduire la grève commencée la veille.

« L'abandon des pouvoirs publics précipite la débâcle », *affirme la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (P.M.E.) dans une déclaration diffusée le 6 mars et condamnant les arrêts de travail décidées, pour* « des raisons plus que jamais discutables », *par les agents des P.T.T. Faisant état des difficultés éprouvées par ces entreprises à recevoir des commandes ou des apports de fonds par suite des grèves, la Confédération demande si,* « une fois encore, les pouvoirs publics vont persister à laisser faire sans rien empêcher ».

A EVRY : au départ, une brigade de nuit

Mardi 20 heures devant le portail du centre de tri postal d'Évry (Essonne), au cœur d'une des zones industrielles de la périphérie de la ville nouvelle. Une cinquantaine de postiers, jeunes pour la plupart, face aux gardes mobiles et aux inspecteurs en civil chargés de filtrer les entrées. Cette « brigade de nuit » entame son septième jour d'une grève, suivie apparemment par une assez forte majorité de ceux qui la composent.

Délégué C.G.T., Bernard, les traits tirés par la fatigue, harangue ses camarades depuis une camionnette sur laquelle on a branché une *sonorisation de fortune*. De son côté, un militant F.O. distribue un tract dénonçant l'intervention policière. Il commence à pleuvoir. Grévistes et gardes mobiles s'ignorent. Les seconds, qui sont arrivés en force le 2 mars à 3 h. 15, ont pour rôle d'interdire aux premiers l'entrée dans le centre de tri, fût-ce dans les locaux syndicaux. Mais, contraints de battre la semelle *vingt-quatre* heures *sur* vingt-quatre, ils en sont sans doute les plus ennuyés. Quoi qu'il en soit, l'ambiance n'est guère tendue. Dans quelques minutes, il ne restera plus ici qu'un « piquet de grève ».

21 h. Une partie des grévistes se retrouvent à la maison des syndicats de Corbeil. « *On s'apercevait depuis quelque temps que plusieurs centres — Bordeaux, Limoges, Pontoise, Paris-Montparnasse — partaient en grève chacun à leur tour*, raconte Eugène, qui est, lui, syndicqué à la C.F.D.T. *Alors, quand ceux de Trappes s'y sont mis l'autre semaine sur les mêmes revendications que nous, on s'est dit que l'on ne pouvait pas les laisser se battre tout seuls.* » A Évry, la grève, d'abord décidée à une très faible majorité par une des brigades de nuit et déclenchée sans préavis, a peu à peu rassemblé une bonne partie des cinq cent cinquante postiers employés au centre de tri. Pourquoi à ce moment précis ? « *A cause du refus de l'administration de négocier sur des revendications que nous présentons depuis des années* », répondent les responsables syndicaux.

Le manque d'effectifs interdit aux postiers, qui sont pour la plupart des provinciaux, de profiter de leurs congés pour rejoindre leur famille ; des changements incessants de poste pour « boucher les trous » au point que « *chacun fait un peu tout et on ne sait plus le rôle de personne* ». C'est un peu contre tout cela que les grévistes protestent. Pourtant, affirme Bernard, « *ce n'est pas une grève ras le bol du travail. Elle a été décidée froidement. C'est une grève ras le bol du refus de négocier* ». Les conséquences que peut avoir la perturbation dans la distribution du courrier ? « *Qui est responsable de ce qui arrive ?* », s'exclament-ils.

A Évry, aucune issue ne se dessine pour l'heure dans le conflit : « *Seulement, on ne va pas s'arrêter maintenant si on n'a rien obtenu* », répètent en chœur les postiers grévistes.

STÉPHANE BUGAT.

• DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPOTS : grèves tournantes du 12 au 22 mars

Les quatre syndicats de la direction générale des impôts (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et autonomes) appellent l'ensemble des quelque quatre-vingt mille agents à observer une série de grèves tournantes par groupe de régions, selon le calendrier suivant : 12 et 19 mars, Ouest et Sud-Ouest ; 13 et 20 mars, Sud-Est ; 14 et 21 mars, région parisienne ; 15 et 22 mars, Nord et Est.

Devenus des « *O.S. de la paperasse* », ont affirmé les représentants des quatre syndicats au cours d'une conférence de presse réunie *mardi 6* mars, les agents des impôts « *ne sont plus en mesure d'assurer un véritable service public* » : alors que le nombre des personnes imposées a triplé en vingt ans, la croissance annuelle des *effectifs* de la D.G.I. (direction générale des impôts) est inférieure à 1 %. Les syndicats, qui réclament la création de douze mille emplois, rappellent qu'en 1975 le président de la République avait annoncé, au cours d'un comité interministériel, l'établissement d'un plan de trois mille deux cents emplois pour la seule lutte contre la fraude. « *Cet engagement n'a pas été suivi d'effet* », constatent-ils. Or la fraude fiscale « *tend vers les 50 milliards de francs par an, et les redressements n'ont été que de 6,7 milliards de francs en 1977* ».

Manque de personnel, augmentation et parcellisation des tâches, mais aussi « *course au rendement, autoritarisme grandissant du pouvoir hiérarchique et suspicion à l'égard des agents* » : les syndicats, qui indiquent aussi que le pouvoir d'achat des fonctionnaires des impôts est aujourd'hui en baisse de 2,5 % à 3 %, réclament en priorité « *la diminution du temps de travail, la titularisation des auxiliaires et la création d'effectifs nouveaux* ». *Ils ont entrepris ce mouvement* de grèves tournantes pour contraindre la D.G.I. à *ouvrir* des négociations, et ils envisagent, en cas de refus de la direction, une action plus dure au moment où les 20 millions de déclarations de revenus devront être traitées dans les centres informatiques.

● *Le personnel du fret d'Air Inter* observe, ce mercredi 7 mars, une grève de vingt-quatre heures, avec occupation des locaux, annoncent la C.G.T. et la C.F.D.T. En outre, le personnel de la réservation de la compagnie intérieure observe depuis le 28 février une grève du zèle, ajoutent encore les syndicats. Le personnel du fret veut l'ouverture de négociations sur les salaires, celui de la réservation veut appuyer ses revendications sur les salaires et les trente-cinq heures et « *améliorer la qualité des services par la résistance aux cadences imposées par l'ordinateur* ». Ces arrêts n'ont pas de répercussion sur le trafic passagers d'Air Inter, précise la direction.

● *Les fonctionnaires des administrations regroupées au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM*, 27, rue Oudinot, à Paris, ont décidé d'observer une grève de vingt-quatre heures le jeudi 8 mars. Un incendie — dû, semble-t-il, à un court-circuit — avait ravagé, le 1er *mars, une partie* des locaux du secrétariat d'Etat. Les fonctionnaires entendent protester contre l'absence de « *conditions de sécurité élémentaires* » et pour manifester leur inquiétude devant les « *dangers encourus* ». Ils rappellent qu'aucune mesure anti-incendie n'avait été prise depuis un premier sinistre survenu en 1977.

● *Débrayages aux chantiers navals de La Ciotat et de La Seyne.* — Des débrayages ont été organisés, ce mardi 6 mars dans la matinée, *aux Chantiers navals de La Ciotat* et aux Constructions navales et industrielles de la Méditerranée à La Seyne, à l'appel des syndicats C.G.T.

Les manifestants ont voulu ainsi « *appuyer* » les délégués syndicaux participant à la « table ronde », réunie à Paris ce même jour, au ministère des transports.

● *A la Seyne (Var)*, les locaux de l'entreprise Constructions industrielles électriques du littoral, occupés par des ouvriers grévistes pour protester contre le refus de la direction d'accepter un accord sur le remboursement des frais de déplacement, ont été évacués sans incident, mardi soir 6 mars, par les forces de l'ordre.

CONSTRUCTION NAVALE

TABLE RONDE ADMINISTRATION - SYNDICATS

On peut espérer éviter les licenciements en 1979

estime le ministre

La France doit pouvoir assumer les conséquences de la crise qui se prolonge dans les trois secteurs de l'armement naval de la *construction et de la réparation* navale, a déclaré en substance M. Joël Le Theule, ministre des transports, qui recevait le 6 mars après-midi, les cinq syndicats de la construction navale (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.). Voici dans ces trois secteurs les intentions du gouvernement.

● *Armement maritime.* — Il s'agit de sauvegarder l'acquis du plan d'équipement qui prévoit *l'achat, en cinq ans, de cent cinq* navires neufs.

● *Construction navale.* — Les grands chantiers devraient résister à la crise, mais une réduction progressive de leurs capacités de production est *indispensable. Les* commandes de navires nécessaires à cette adaptation devront être prises, la diversification industrielle de ces chantiers sera intensifiée. Selon M. Le Theule, on *peut espérer éviter des licenciements* en 1979. Le plan de charge des petits chantiers sera, en revanche, moins difficile à assurer.

● *Réparation navale.* — Les actions de restructuration déjà réalisées seront développées pour rendre les chantiers « *plus performants* ». La forme de radoub de Brest sera mise en service au début de 1980 ; le dock flottant du Havre sera commandé avant l'été 1979.

Les chantiers recevront des aides de l'Etat pour prendre les commandes indispensables, intensifier leur diversification et accélérer la restructuration de la réparation navale.

Les syndicats de la construction et de la réparation navale (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.) et le ministre des transports se reverront dans deux mois au plus tard, à *une date qui n'a pas été* fixée. Après leur entrevue avec M. Le Theule, ils se sont déclarés satisfaits des propositions qui leur ont été faites, mais reprochent au ministre de n'apporter qu'une *solution à court terme* aux difficultés.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep +	UN MOIS ou Dep −	DEUX MOIS Rep +	DEUX MOIS ou Dep −	SIX MOIS Rep +	SIX MOIS ou Dep −
$ E.-U. ..	4,2835	4,2865	— 120	— 90	— 245	— 205	— 725	— 660
$ can. ...	3,6120	3,6155	— 130	— 90	— 240	— 190	— 640	— 570
Yen (100)	2,0955	2,0995	+ 50	+ 85	+ 110	+ 155	+ 340	+ 395
DM	2,3070	2,3080	+ 40	+ 70	+ 95	+ 135	+ 315	+ 370
Florin	2,1355	2,1400	— 25	— 5	— 30	— 5	+ 10	+ 40
F. B (100)	14,5910	14,6010	+ 25	+ 70	— 90	— 75	— 415	— 85
F. S.	2,5565	2,5600	+ 130	+ 165	+ 275	+ 315	+ 855	+ 925
L. (1 000).	5,0935	5,1000	— 175	— 125	— 360	— 295	—1230	—1130
£	8,6845	8,6915	— 475	— 405	— 860	— 760	—2125	—1975

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 3/4	4 1/8	3 7/8	4 1/4	3 15/16	4 5/16	4 5/16	4 11/16
$ E.-U. ..	29 3/8	29 3/4	9 1/2	9 7/8	10	10 3/8	10 5/8	11
Florin	7 3/8	7 7/8	7 1/16	7 9/16	7 1/8	7 9/16	7 1/8	7 9/16
F. B (100)	6 1/4	7 3/4	7	7 3/4	7	7 3/4	7 1/2	8 1/2
F. S.	— 1/8	+ 1/4	0	3/8	0	3/8	7/16	13/16
L. (1 000).	9 3/4	11 1/4	10 3/4	11 5/8	11 1/8	12	12 1/8	12 7/8
£	12 3/4	14 1/4	12 1/2	13 3/8	12 7/16	13 3/16	12 1/4	13
Fr. franc..	6 1/4	6 3/4	6 15/16	7 7/16	7 1/2	8	8 7/16	8 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE S'INSTALLE A PARIS

La Société générale alsacienne de banque, du groupe de la Société générale, a ouvert, en date du 1er mars 1979, une agence à Paris, dirigée par M. Jean-Louis Belloge : elle est située dans le quartier Madeleine-Opéra, 2, rue Caumartin, 75009 (téléphone : 742-74-72 et 742-71-86).

Cette agence a pour vocation particulière de développer les relations de la SOGENAL avec les sociétés qui sont implantées à la fois dans le rayon d'activité de cette banque (départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle) et en région parisienne.

Elle permettra aussi d'assurer, au profit de la clientèle étrangère, le prolongement dans la capitale française des services que leur rend la SOGENAL dans son réseau européen. Ce réseau couvre la République fédérale d'Allemagne (neuf agences), la Belgique (huit agences), la Suisse (deux agences), le Luxembourg et l'Autriche (filiale de Vienne).

PARCOR

ATTRIBUTION GRATUITE D'UNE ACTION NOUVELLE POUR DEUX ACTIONS ANCIENNES
RÉSULTATS PROVISOIRES POUR 1978

Depuis lundi 5 mars, la société procède à l'attribution d'actions gratuites dans la proportion d'une action nouvelle pour deux anciennes.

Il est rappelé que le groupe a réalisé, en 1978, un chiffre d'affaires consolidé, hors taxes, de 507 millions de francs contre 417 (+ 21,5 %). La part des spécialités pharmaceutiques dans ces chiffres a été de 385 millions de francs contre 301 millions, soit une augmentation de 27,9 %, très supérieure à celle de la profession.

Sous réserve de vérifications en cours de la part des commissaires aux comptes et des réviseurs, le bénéfice d'exploitation consolidé pour 1978 atteindrait deux fois le montant de celui de 1977 et le bénéfice net consolidé, hors plus-values et intérêts minoritaires, serait d'environ 44,5 millions de francs (+ 75 %), soit, rapporté au nouveau nombre d'actions, 73 F par titre.

SINTRA

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1978 a atteint 323 millions de francs (H.T.), marquant une progression de 18,9 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que les commandes enregistrées ont atteint 376,4 millions de francs (H.T.), en progression de 11 %.

Une assemblée générale, réunie le 21 décembre 1978, a approuvé l'apport de l'activité péri-informatique civile de gestion à la société Transac, dont Sintra détient désormais 23,66 % du capital. Cet apport ayant été effectué à la fin de l'exercice 1978, les données ci-dessus relatives à cet exercice n'ont pas été affectées par le transfert d'activité ainsi décidé.

Hors péri-informatique, la progression du chiffre d'affaires réalisée en 1978 s'établit à 17 % et celle des prises de commandes à 23 %.

TAITTINGER C.C.V.C.

Au cours de l'exercice 1978, le Champagne Taittinger a enregistré, tant en France que sur les marchés extérieurs, un accroissement sensible de ses expéditions (+ 12 %).

Celles-ci ont atteint 3 603 000 bouteilles dont 54 % à l'exportation, contre, en 1977, 3 218 000 bouteilles, dont 49 % à l'exportation.

Le chiffre d'affaires, qui s'est élevé à 114 millions de francs, est en augmentation de 21,75 % sur celui de 1977.

L'activité du Champagne Taittinger en 1978 peut ainsi être considérée comme supérieure à celle de la moyenne du négoce champenois, dont les expéditions ne se sont accrues que de 8,42 %.

MANURHIN

Le chiffre d'affaires total du groupe s'établit, au titre de l'exercice 1978, à 1 234 480 000 F contre 990 688 000 F l'année précédente (+ 24,61 %).

Le chiffre d'affaires consolidé, calculé au prorata des participations dans les filiales, s'élève à 1 019 634 000 F pour 1978 contre 817 395 00. F (+ 24,74 %).

Celui de la société-mère s'élève à 728 319 000 F contre 638 018 000 F en 1977, soit + 14,15 %.





MARCHÉ COMMUN

Accord sur les montants compensatoires

(Suite de la première page.)

Les Anglais ont refusé ce compromis. Pourquoi ? Parce que tout le dispositif est bâti autour de l'idée qu'il y aura des augmentations de prix en unités de compte au cours des prochaines années. Or, cette présomption, M. Silkin, le ministre britannique, la récuse. Au contraire, il a demandé, évidemment sans succès, que soit inscrit dans le compromis un passage précisant qu'il n'y aurait pas de hausses de prix en unités de compte tant qu'il subsisterait des excédents structurels dans la Communauté.

Pour tenter d'amadouer M. Silkin qui, en la matière, est demandeur, le Conseil a approuvé le principe d'une dévaluation immédiate de plusieurs « monnaies vertes » : 3,6 % pour le franc français, 5 % pour la livre anglaise et la lire italienne, 0,5 % pour la livre irlandaise. Ces dévaluations permettront d'augmenter d'à peu près autant les prix garantis dans ces États avec en corollaire une diminution des M.C.M. qu'ils appliquent. Toutefois, en raison d'une disposition particulière, cette nouvelle dévaluation du « franc vert » entraînera en France la disparition complète des M.C.M. appliqués au porc, lesquels, on le sait, gênent fortement les producteurs.

La dévaluation ne deviendra effective que lorsque le *gentleman agreement* sur la résorption des futurs M.C.M. aura été officiellement approuvé. Autrement dit, quand les Anglais auront levé leurs réserves. Comme l'a souligné M. Méhaignerie, certains pays membres, surtout ceux du Benelux, afin de faciliter un accord sur ce dossier, ont consenti un effort important en donnant le feu vert à une dévaluation immédiate des quatre « monnaies vertes ». Eux, qui en raison de leur situation de pays à monnaie forte, n'ont pas la faculté de dévaluer leur « monnaie verte » pour offrir des prix un peu plus attractifs à leurs agriculteurs, souhaitent obtenir de légères augmentations de prix en unités de compte. Sachant que les Anglais y sont résolument hostiles, ils auraient préféré conserver cette monnaie d'échanges jusqu'à l'ultime phase de la négociation sur les prix pour tenter de les convaincre.

La position négative prise mardi par M. Silkin conduit à se poser deux questions : quelle est la valeur opérationnelle du *gentleman agreement* approuvé par les Huit ? jusqu'où iront les Anglais ? M. Méhaignerie a remarqué mardi soir que la réserve britannique n'empêchait pas « *l'applicabilité du mécanisme* ». En fait, les Anglais peuvent, s'ils le veulent, faire de l'obstruction juridique et gêner la mise en œuvre du *gentleman agreement*, mais ce serait là une attitude de pur sabotage politiquement difficile à tenir. On peut penser aussi que, sans pour autant lever leur réserve, ils ne s'opposeront pas à l'adoption des textes juridiques nécessaires à l'application effective du *gentleman agreement* sur les M.C.M. Il reste qu'en l'état actuel des choses le compromis des Huit est entaché d'une évidente insécurité juridique.

Un compromis entre les thèses françaises et allemandes

En oubliant un instant l'obstacle britannique, que vaut cet arrangement sur le démantèlement des M.C.M. futurs ? Il s'agit d'un compromis entre les thèses française et allemande. Les M.C.M. futurs seront éliminés dans un délai de deux années suivant leur création, mais à condition que les Neuf, durant ce laps de temps, procèdent à des augmentations de prix en unités de compte.

La garantie obtenue par la France, on s'en rend compte, n'est pas totale. Mais, comme l'a fait remarquer M. Méhaignerie, si l'on se réfère à l'expérience passée, il n'y a pas de doute qu'elle est de bonne qualité. « *Les calculs ont été faits ; si le mécanisme de démantèlement des M.C.M. qui vient d'être approuvé avait été mis en place voici six ou sept ans, il n'y aurait plus aujourd'hui aucun M.C.M. positif* », a commenté le ministre français.

Le *gentleman agreement*, par son contenu, et en particulier en raison de la clause de non-diminution des prix, ne va-t-il pas inciter les pays à monnaie forte, et surtout les Allemands, à plaider à l'avenir à côté des Anglais en faveur d'un « gel » des prix agricoles ? Dans l'hypothèse, en effet, d'une réévaluation du mark au sein du S.M.E., les Allemands, ayant de toute façon devant eux, soit par « gel » des prix en unités de compte, soit par démantèlement des M.C.M., la perspective d'un maintien à leur niveau actuel de leurs prix agricoles, peuvent être tentés de préférer la première solution, commercialement plus avantageuse et politiquement plus « vendable » aux opinions rurales. Il semble cependant que plusieurs ministres représentant des pays à monnaie forte soient convenus que le *gentleman agreement* implique un « *engagement de conduite* », autrement dit qu'ils s'abstiendront de prôner une politique de « gel » prolongé des prix.

Les ministres de l'agriculture se retrouveront le 26 mars à Bruxelles afin d'entamer le traditionnel marathon annuel sur la fixation des prix de campagne.

PHILIPPE LEMAITRE.

Dix ans de « montants compensatoires »

Les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) ont été créés pour corriger les disparités de concurrence qui apparaissent entre les pays de la Communauté quand les parités des monnaies sont modifiées.

En effet, l'unité des prix agricoles dans la Communauté étant la base de la politique agricole commune, Bruxelles fixe chaque année des prix en unités de compte européennes qui sont traduites, pour chaque pays, dans la monnaie nationale.

L'unité de prix est respectée si les parités des monnaies nationales sont stables. Si le franc, par exemple, se déprécie, l'unité se trouve rompue puisque le produit français devient moins cher, donc plus concurrentiel. A l'inverse, si le deutschmark se valorise, le prix du produit exprimé est majoré, donc moins compétitif.

Pour rétablir l'unité de marché, il faudrait, dans le cas de la dévaluation d'une monnaie, augmenter les prix agricoles exprimés en monnaie nationale, et, dans le cas inverse d'une réévaluation, réduire ces prix.

Mais la dévaluation a des effets inflationnistes et la réduction des prix est politiquement inapplicable.

Pour rétablir malgré tout l'équilibre, on a inventé un système de taxes et de subventions.

Les taxes frappent les produits avantagés par la dévaluation et les subventions aident les produits désavantagés par la réévaluation. C'est-à-dire que ces « montants » compensent, comme leur nom l'indique, les effets des variations monétaires.

Proposé en 1969

Ils s'appliquent aux échanges entre pays, et c'est alors qu'apparaît le paradoxe suivant : les produits des pays à monnaie forte, où les producteurs agricoles sont avantagés par le fort pouvoir d'achat de leur monnaie, sont subventionnés. Les produits des pays dont la monnaie a un pouvoir d'achat plus faible sont taxés à l'exportation. Les premiers sont appelés M.C.M. positifs, les seconds M.C.M. négatifs.

Ce système a été proposé par la France en 1969, lors de la dernière dévaluation du franc, suivie peu après par une réévaluation du mark. Les M.C.M. ont été résorbés en dix-huit mois par le jeu des augmentations de prix en francs et des réductions de prix en Allemagne assorties d'avantages importants (aide communautaire, etc.). Les M.C.M. disparurent tant que la France resta dans le « serpent » monétaire européen : d'avril 1972 à janvier 1974. En 1974 ils atteignirent 14,6 %, puis furent ramenés à 7,2 % en 1975. De nouveau supprimé lorsque la France réintégra le « serpent » du 19 mai 1975 jusqu'à la nouvelle sortie du 25 mars 1976. Ils ont été rétablis à compter de cette date.

Aujourd'hui les M.C.M. positifs sont de 10,8 % pour l'Allemagne et le Benelux. Les M.C.M. négatifs de 10,6 % pour la France (6,5 % seulement pour le porc), 14,9 % pour l'Italie, 2 % pour l'Irlande et 27 % pour la Grande-Bretagne. Ils sont nuls avec le Danemark, qui ajuste régulièrement ses prix agricoles à la valeur de sa monnaie.

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

LE CHOMAGE A DIMINUÉ DE 3,2 % EN FÉVRIER

Nuremberg (*A.F.P.*). — Malgré des conditions climatiques défavorables, le chômage en R.F.A. a diminué en février. Selon l'Office fédéral du travail, le nombre de chômeurs complets a baissé de 37 300 (— 3,2 %) par rapport à janvier, pour revenir à 1 134 100. Le taux de chômage vis-à-vis de la population active s'est établi à 5 % en février, contre 5,1 % en janvier. En se fondant sur février 1978, le nombre des personnes sans travail a baissé de 90 000.

Le nombre de chômeurs partiels, en revanche, augmente de 23,7 % en février par rapport à janvier ; il est de 167 000. Les offres d'emplois ont progressé de 12,2 %, se situant à 266 900.

● *Recul de la production industrielle.* — La production industrielle ouest-allemande a reculé en janvier. Les statistiques provisoires font état d'une baisse de 1 % par rapport à décembre. Cependant, l'indice révisé a enregistré une diminution de 1 % et non une hausse de 1,5 % en décembre par rapport à novembre. Dans l'industrie du bâtiment, la production a chuté de 16,5 % en raison des très mauvaises conditions climatiques. Par tranche de deux mois, l'indice a enregistré une baisse de 1 %. Les commandes à l'industrie ont quant à elles baissé de 5 % en janvier, chiffres provisoires.

● *Le nombre de journées de travail perdues* pour fait de grève ou en raison de lock-out s'est établi en 1978 à un niveau record — 4,29 millions — en R.F.A. Ce chiffre n'avait pas été atteint depuis 1971, année au cours de laquelle il s'était établi à 4,48 millions. 488 218 salariés ont participé à des grèves ou ont été touchés par des lock-out, contre 34 437 en 1977. La majeure partie des journées de travail perdues ont été enregistrées au cours de conflits sociaux dans la construction automobile dans le Bade-Wurtemberg (1,31 million) et dans l'industrie sidérurgique, notamment en Rhénanie-Westphalie (1,22 million). Les conflits sociaux ont duré en moyenne 10 jours contre 0,7 jour en 1977. — (*A.F.P.*)

CONJONCTURE

● *Selon la C.G.T., l'indice des prix* a augmenté en février de 0,7 % par rapport à janvier, soit une hausse de 11,9 % par rapport à février 1978. Par poste, c'est le secteur hygiène-santé qui a le plus augmenté (+ 3,3 %), suivi de l'habillement (+ 1,2 %), de l'habitation (+ 0,7 %), et des transports et télécommunications (+ 0,7 %).

● *Le taux d'inflation moyen des pays industrialisés* a été de 6,8 % en 1978 au lieu de 7,8 % en 1977, indiquent les dernières statistiques du fonds monétaire international. Toutefois, en décembre 1978, les prix à la consommation étaient en hausse de 7,2 % par rapport à décembre 1977. Sur une base annuelle les taux les plus élevés ont été enregistrés en Italie (12,2 % au lieu de 17 % en 1977), en Suède (9,9 % au lieu de 11,4 %) et en France (9,2 % au lieu de 9,5 %). Les plus faibles ont été le fait de la Suisse (1,1 % au lieu de 1,3 %), de l'Allemagne fédérale (2,6 % au lieu de 3,9 %) et de l'Autriche (3,6 % au lieu de 5,5). Sur la base « décembre à décembre », l'Italie est en tête avec 11,8 suivie par la France (9,7 %) et les États-Unis (9,1 %). A l'autre bout de l'échelle se situent la Suisse (0,8 %), l'Allemagne (2,5 %) et le Japon (3,5 %). — (*A.F.P.*)

TOURISME

Les guides 79

TEMPÊTE STELLAIRE CHEZ MICHELIN STATU QUO CHEZ KLÉBER

Deux « trois étoiles » de plus : Lameloise à Chagny et Boyer (La Chaumière) à Reims, cela compte. D'autant qu'il s'agit de deux jeunes cuisiniers venus suppléer leur père au fourneau ! Mais un « trois étoiles » déclassé, cela fera plus de bruit encore. D'autant qu'il s'agit de Charles Barrier, à Tours, très grand cuisinier, qui garde son coq rouge couronné au Kléber et ses trois toques rouges (18-20) au Gault-Millau !

Nombreux changements aussi dans les « deux et une étoiles ». C'est une tempête stellaire qui souffle cette année depuis l'avenue de Breteuil.

Au contraire, le Kléber semble tenir au statu quo. Un seul nouveau coq rouge couronné pour la Barrière de Clichy, et quelques couronnes chichement distribuées sur Paris (4) et la province (12). Le challenge (dont le thème : « les valeurs sûres » confirme cette sagesse) va au merveilleux Lucien Vanel (rue Fontvieille à Toulouse), devançant de peu l'Hôtel de Paris à Moulins.

Quant au guide de l'Auto-Journal, rénové mais sage lui aussi, il ne donne sa troisième étoile, on le sait, qu'à l'Auberge des Templiers (aux Bézards, sur la nationale 7), coq rouge couronné au Kléber (17-20), et trois toques rouges au Gault-Millau et... deux étoiles seulement au Michelin.

Nous en reparlerons...

LA REYNIÈRE.

LES MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

La hausse se confirme

La reprise amorcée mardi s'est accéléré mercredi. Hausse des fonds d'État, des industrielles, des pétroles et des mines d'or, en liaison avec la remontée des cours du métal.

Baisse de De Beers après la publication de ses résultats.

Or (ouverture) (dollars) 238 30 contre 239 75

VALEURS	CLOTURE 6/3	COURS 7/3
Beecham	656	648
British Petroleum (1)	10 48	10 1/2
Courtaulds	116	110 ..
De Beers	456	454 ...
Imperial Chemical	389 ...	389 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	299	291 ...
Shell	652	653 ...
Vickers	178	178 ...
War Loan 3 1/2 %	33 1/8	33 ...
*West Driefontein	29 1/4	29 1/2
*Western Holding	26 1/4	26 3/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

TUILERIES GILARDONI FRERES. — Au 26 février 1979, dernier jour de l'offre publique d'achat lancée par Lambert-Céramiques, 24 847 actions Gilardoni avaient été présentées à l'opération. La tentative de prise de contrôle a donc échoué, ces titres représentant seulement 28,66 % du capital de la société convoitée.

E.L.M.-Leblanc. — Le bénéfice net comptable de l'exercice 1978 sera supérieur au précédent (56 F par action) et le dividende sera « très sensiblement » majoré.

UNILEVER. — Le total des bénéfices revenant aux actions ordinaires pour l'exercice 1978 s'est élevé à 1 080 millions de florins contre 1 125 millions en 1977. Le dividende revenant aux actions Unilever N.V. pour 1978 atteint 8,80 florins (contre 8,56 en 1977) et 21,92 pence (contre 19,94) pour les actions Unilever Ltd.

DE BEERS. — Nouvelle et forte augmentation des résultats du groupe, le bénéfice net attribuable pour 1978 s'élevant à 750,58 millions de rands contre 573,52 millions en 1977 (+ 30 %). Le dividende global de l'exercice aura atteint 65 cents contre 52,5 cents pour 1977.

NEW-YORK

Consolidation

La forte reprise enregistrée lundi au New York Stock Exchange a été bien consolidée mardi, et l'indice Dow Jones a terminé la séance à 826,58 (— 0,78). Le volume des transactions a légèrement diminué pour revenir à 24,59 millions de titres échangés (dont 297 « paquets » d'au moins 10 000 actions traités par les investisseurs institutionnels) contre 25,69 millions.

Sur 1 872 valeurs cotées, 752 ont reculé, 586 ont progressé et 534 sont restées pratiquement inchangées.

Le mouvement de hausse se serait-il poursuivi sans le risque que vient de prendre Jimmy Carter avec son double voyage au Proche-Orient ? Tel était l'avis le plus répandu autour du Big Board, où l'on continue de s'inquiéter des troubles observés en Arabie Saoudite. L'ordre donné au porte-avions « Constellation » de s'approcher des côtes du golfe Persique a suscité des commentaires divers...

VALEURS	COURS 5/3	COURS 6/3
Alcoa	54 1/4	54
A.T.T.	61 7/8	61 7/8
Boeing	67	66 3/4
Chase Manhattan Bank	29 5/8	30
Du Pont de Nemours	132 3/4	132 1/2
Eastman Kodak	61 1/2	61 1/8
Exxon	50 5/8	51 1/4
Ford	41 3/4	41 3/4
General Electric	46 1/4	46 3/8
General Foods	33	32 7/8
General Motors	54 3/4	54 7/8
Goodyear	16 5/8	16 5/8
I.B.M.	306 1/8	303 7/8
I.T.T.	28 1/8	28
Kennecott	23	22 3/4
Mobil Oil	72 1/4	72 3/8
Pfizer	32 1/8	31 5/8
Schlumberger	88 1/2	88 1/2
Texaco	24 5/8	24 3/4
U.A.L. Inc.	26 1/4	25 3/8
Union Carbide	37 1/8	37 7/8
U.S. Steel	23 1/4	23 1/8
Westinghouse	18	18 3/8
Xerox	54 3/4	54 1/2

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/3	7/3
1 dollar (en yens)	204 30	[illegible]

هكذا من الاصل

ÉNERGIE

Pas de générateurs de vapeur français pour les réacteurs nucléaires d'E.D.F.

Veut-on vraiment se passer de Westinghouse ?

La société Framatome, qui construit les réacteurs nucléaires français, exploite une licence du groupe américain Westinghouse. L'accord qui lie les deux firmes arrive à expiration en 1982. Dans les milieux officiels, on laisse entendre que cet accord ne serait pas renouvelé en faisant valoir que Framatome, avec l'aide du commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et d'E.D.F., maîtrise aujourd'hui la technique nucléaire. Bref, le procédé américain serait « francisé ».

La triste aventure qui vient d'arriver à un petit industriel français, M. Trépaud, amène pourtant à s'interroger. Ce dernier a mis au point un générateur de vapeur original et performant. La mise en œuvre de ce procédé permettrait de « franciser » de manière spectaculaire l'un des composants essentiels des réacteurs nucléaires. Or, faute d'avoir pris à temps la décision de réaliser des études complémentaires, tout laisse craindre que ce générateur n'équipe jamais les centrales françaises.

Les générateurs de vapeur sont des éléments très importants des réacteurs nucléaires. Enormes ensembles de chaudronnerie de 20 mètres de haut, pesant de 300 à 400 tonnes, ils assurent le transfert des calories du circuit primaire au circuit secondaire : l'eau du circuit secondaire y est en effet vaporisée, et c'est cette vapeur qui fait ensuite tourner les turboalternateurs produisant le courant électrique

Dans les réacteurs à eau pressurisée (P.W.R.), du type de ceux du programme électronucléaire français, les générateurs de vapeur ont, dans le passé, posé quelques problèmes : ils sont en effet soumis à de très grandes différences de température e et, surtout, les centaines de tubes que parcourt l'eau sous pression du circuit primaire ont souvent été victimes de phénomènes de corrosion extrêmement importants. De surcroît les générateurs dits à tubes en U de :estinghouse ont l'inconvénient de produire une vapeur qui n'est pas parfaitement sèche.

Trop tard ?

Aussi, plusieurs constructeurs ont-ils développé la recherche dans ce domaine : Babcock et Wilcox a ainsi mis au point un générateur à tubes droits. M. Georges Trépaud, dont la société construit déjà beaucoup d'équipements de chaudronnerie pour les centrales nucléaires, a, pour sa part, imaginé en 1972 un échangeur à tumes ondulés. Les techniciens du C.E.A. se sont intéressés à ce projet qui, dès le départ, laissait entrevoir des performances thermiques très intéressantes (donnant notamment un rendement supérieur de 1 % à celui des autres générateurs de vapeur) et un prototype à *échelle réduite*, réalisé et expérimenté au Centre d'études nucléaires de Cadarache, a donné des résultats remarquables.

Ce générateur de vapeur équipera-t-il un jour des centrales *nucléaires françaises* ? *Rien* n'est moins sûr. E.D.F., dont la direction des études et recherches a soutenu le projet, a en effet fait savoir à M. Trépaud, en février, qu'elle renonçait à construire une maquette grandeur nature de l'échangeur, indispensable pour étudier précisément la réalisation technique de tels appareils. L'idée était de démontrer que celle-ci était économiquement valable, et cela suffisamment vite pour que le générateur de vapeur Trépaud puisse être intégré au dessin de la deuxième série des réacteurs de 1 300 MW de puissance électrique dont la construction débutera au début de la prochaine décennie. L'introduction de ces nouveaux générateurs de vapeur (très performants puisque deux générateurs suffiraient à évacuer la puissance du réacteur, contre quatre générateurs de vapeur à tubes en U) impliquerait en effet la modification du circuit primaire, et donc une nouvelle étude complète du réacteur.

Comment expliquer ce renoncement ? Les capacités industrielles de l'entreprise de M. Trépaud étant limitées, E.D.F. avait proposé en 1975, que la maquette soit réalisée chez Framatome ou l'un de ses *partenaires*, l'établissement public étant prêt à financer l'opération. Est-il exact, comme on le laisse entendre à l'E.D.F., que Framatome, ait fait traîner les négociations suffisamment en longueur pour finalement amener la direction de l'équipement de l'entreprise publique à constater qu'il était « *trop tard* » ? Chez Framatome, on affirme qu' « *il n'y a pas de conflit* » avec le C.E.A. et E.D.F. et que la décision a été prise en commun par les trois partenaires.

Quoi qu'il en soit cette « *innovation* » risque bel et bien de rester dans les cartons. Certains voient dans cette affaire la preuve du peu d'enthousiasme manifestée par Framatome pour la « *francisation* » de la filière Westinghouse. A tort ?

X. W.

● *Hausse de 15,3 % du naphta.* — Les raffineurs français de pétrole ont décidé de majorer de 15,3 % à compter du 1er mars le prix du naphta, qui passe de 850 F à 980 F la tonne. C'est la deuxième fois depuis le début de l'année que le prix du pahta est relevé. Le 15 janvier dernier, il avait été augmenté de 6,3 %. Cette décision, explique-t-on à la Compagnie française de raffinage, est motivée par la forte hausse des cours « spot » sur les marchés mondiaux, qui récemment ont dépassé 300 dollars la tonne à Rotterdam (*le Monde*, du 21 février), du fait de la raréfaction de ce produit. Cette nouvelle hausse aura pour effet d'inciter les entreprises chimiques, grosses consommatrices de naphta, matière première indispensable à leur industrie, d'augmenter à leur tour tous leurs produits dérivés.

AFFAIRES

Les industries d'équipement M.T.P.S. demandent une réactivation du marché intérieur

Marquant en 1978 un nouveau recul sur 1977, avec un marché national qui continue à se contracter (— 5,3 % en volume), les industries *françaises d'équipement* M.T.P.S. (manutention, travaux publics, préparation des matériaux, sidérurgie-fonderie, fours) « *demandent solennellement* » aux pouvoirs publics d'engager « *enfin, avec bien du retard* », une politique de redressement de l'investissement. Leur président, M. Perrault, a réaffirmé la nécessité de lancer un emprunt de 10 milliards de francs pour financer un « *nouvel élan* » dans le domaine des travaux publics et du bâtiment, en rappelant que ce secteur absorbe la moitié de la production sidérurgique et en assurant que la France est encore largement sous-équipée, « *contrairement à certaines doctrines faussement développées dans les milieux gouvernementaux* ».

L'activité du secteur équipement M.T.P.S. a augmenté de 6,1 % en chiffre d'affaires à 8,7 milliards de francs et a diminué de 1 % en volume, la contraction atteignant 17 % depuis 1973, tandis que les effectifs régressaient de 6 % d'une année sur l'autre (— 19 % depuis 1973). En cinq ans, le marché national s'est réduit de moitié, avec une concurrence devenue féroce et *des marges s'amenuisant* progressivement pour disparaître totalement dans de nombreux marchés.

Le seul élément réconfortant, dans ce marasme, est la nouvelle progression des exportations, qui ont augmenté de 10,2 % en chiffre d'affaires à 5,4 milliards de francs, et de 2 % en volume (+ 22,7 % depuis 1973), et ont représenté, en 1978, 62,1 % de l'activité totale du secteur. Ce dernier a doublé en cinq ans son chiffre d'affaires sur les marchés étrangers et occupe actuellement le quatrième rang mondial, au prix d'un effort continuel sur le plan de l'innovation et de la prospection commerciales, qui a permis à certaines entreprises non seulement de survivre mais de marquer des points. Si Richier, filiale de Ford dans le *domaine du matériel* de travaux publics, est à vendre, la maison Albaret (et non Albaric, comme nous l'avions écrit par erreur dans *le Monde* du 20 février 1979), avec 100 millions de francs de chiffre d'affaires et trois cent cinquante salariés, est restée l'un des spécialistes mondiaux des rouleaux compacteurs à pneus et à vibration.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 7 mars 1979 a été tiré à 576 969 exemplaires.

A B C D E F G

LES ENTRETIENS PATRONAT-SYNDICATS DE LA SIDÉRURGIE

La seule concession de M. Mayoux (Sacilor) porte sur l'arrêt des licenciements jusqu'au 1er mai

Les négociations entre le patronat de la sidérurgie et les cinq fédérations de la métallurgie ont commencé, mardi 6 mars, par une entrevue de huit heures avec M. Mayoux, président du groupe lorrain Sacilor. Après que les syndicalistes eurent développé leurs thèses, M. Mayoux a fait un exposé détaillé sur le plan de restructuration du groupe Sacilor-Sollac, rendu public en décembre dernier et qui comporte huit mille cinq cents suppressions d'emplois.

Le P.-D.G. a réaffirmé que le sauvetage de la sidérurgie lorraine était subordonné à un « dégraissage » indisepnsable, qui doit permtettre à Sacilor-Sollac de revenir à l'équilibre financier en 1980 ou 1981, un déficit de 500 millions de francs devant encore être enregistré en 1979 (après la perte supérieure à un milliard de francs subie en 1978). Il a demandé à « *y voir plus clair* » sur les propositions sociales de MM. Boulin et Giraud. La seule concession consentie par M. Mayoux a été l'arrêt des licenciements au sein de son groupe jusqu'au 1er mai prochain.

Les résultats assez maigres de cette entrevue n'ont pas été du goût des syndicats, qui se déclarent « déçus ». La C.G.T. a remis en avant son plan de développement de la consommation de l'acier (+ 30 %), qui devrait éviter tout licenciement. La C.F.D.T. a dénoncé la fermeture, à terme, de l'usine d'Hagondange et le refus opposé par M. Mayoux à l'instauration de la semaine de trente-cinq heures, cheval de bataille des cédétistes. Le président de Sacilor justifie son refus par l'augmentation de 10 % que subiraient les salaires des travailleurs postés et la contagion, qui, selon lui, s'étendrait à ceux des agents non postés. Bien que, selon la C.F.D.T., « *tout ne soit pas fermé* » notamment sur le plan industriel, les réactons seront dures, notamment après l'entrevue mercredi 7 mars avec M. Etchegaray, président d'Usinor, sur les dossiers « brûlants » de Denain et de Longwy : le principe d'une grève de vingt-quatre heures la semaine prochaine devrait être arrêté vendredi 8 mars. Les nouveaux patrons de la sidérurgie s'en tiennent, quant à eux, à la formule de M. Giraud, le 23 février : « *tout peut être discuté, à condition qu'il ne soit pas demandé quelque chose en plus à la collectivité nationale* ».

« *La situation n'est pas dramatique à Longwy* », a d'ailleurs affirmé M. Giraud, qui était l'hôte à déjeuner, mardi 6 mars, de l'Association des journalistes de l'information sociale. Le ministre de l'industrie a expliqué : « *Il n'y a pas de perspectives de licenciement en 1979 et les effectifs qui doivent être réorientés en 1980 sont en nombre limité.* »

Toujours des manifestations dans le Nord et en Lorraine

Sur le terrain, l'activité syndicale, bien que moins spectaculaire, ne s'est pas ralentie. Elle s'est notamment caractérisée mardi 6 mars par des arrêts de trains transportant soit du minerai de fer, soit de la fonte. En fin de matinée, en gare d'Audun-le-Roman, à l'initiative du parti communiste, les élus municipaux des communes de Piennes, d'Audun-le-Roman et de Trieux ont immobilisé un train de minerai de fer venant de Dunkerque et 1 400 tonnes de minerai de fer ont été déversées le long de la voie. Dans la nuit de lundi à mardi, à l'initiative de l'intersyndicale C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C., F.O. et C.G.C. de Sacilor-Sollac, une cinquantaine d'ouvriers de l'usine Sollac ont arrêté un train transportant de la fonte liquide destinée à approvisionner l'aciérie. Les manifestants entendaient protester contre l'importation de fonte à partir de l'usine sarroise de Dillingen.

A Longwy, le tribunal d'instance a été occupé mardi après-midi pour la deuxième fois par une cinquantaine de militants F.O. et C.G.C. L'audience a dû être reportée.

Dans le Nord, après l'intervention sans incident, mardi matin 6 mars, des forces de police pour débloquer l'autoroute Paris-Bruxelles où, près Valenciennes, plus de mille cinq cents salariés de la sidérurgie barraient les voies, des heurts se sont produits, en fin de matinée, près de la frontière franco-belge à Blanc-Misseron. De nouveaux incidents ont éclaté, mardi soir, à Saint-Amand-les-Eaux — à 15 kilomètres de Valenciennes — où près de quatre cents manifestants se sont à nouveau heurtés, pendant une heure, aux gendarmes mobiles.

Le commissariat de police de Denain attaqué

Après les heurts entre les manifestants et les forces de l'ordre mardi soir, qui, selon certaines sources, auraient fait des blessés, des salariés d'Usinor ont attaqué, mercredi en fin de matinée, le commissariat de police et de violents incidents opposaient les manifestants et des C.R.S.

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. d'Ornano dresse le premier bilan de la charte de la qualité de la vie

Des intentions à demi réalisées

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a présenté au conseil des ministres du mercredi 7 mars le premier bilan de l'application de la charte de la qualité de la vie. Ce « guide d'action » valable pour cinq ans (1978-1982) avait été proposé aux Français en février 1978 par le président de la République lui-même. « La charte, avait expliqué M. Giscard d'Estaing, marque une nouvelle étape dans le combat que je suis résolu à mener, avec toutes et tous, pour améliorer concrètement la vie quotidienne. »

Selon le chef de l'Etat, la charte n'a pas pour objet « *de se substituer aux actions déjà conduites pour améliorer le bien-être de la population* ». Elle ne prétend pas non plus « *imposer une façon de faire aux collectivités locales, qui devront librement assumer leurs choix* ». Elle a simplement pour ambition, en énumérant cent six mesures visant à améliorer la vie quotidienne, de « *répondre à l'attente des Français* ».

Le principe de la charte procède de l'idée selon laquelle la qualité de la vie dépend d'une multitude de décisions — les unes générales, les autres de détail — qui ne sont pas du seul ressort de l'Etat. Il s'agit d'une entreprise collective, jalonnée d'actions quotidiennes, qui doit être menée avec persévérance pendant plusieurs années. Chacun y prend sa part. Il faut de l'imagination, de nouveaux textes, des crédits, mais aussi des décisions tout à fait locales et même des initiatives particulières, parfois bénévoles.

Pour mettre de l'ordre dans l'immense éventail des possibilités, pour mieux cerner l'image assez floue de la qualité de la vie, on a donc décidé d'établir — après avoir consulté les associations — une liste d'objectifs concrets.

Les cent six mesures retenues ont été groupées en neuf chapitres : aménager la cité, sauvegarder le patrimoine naturel, lutter contre les pollutions, les nuisances et le gaspillage, renforcer le rôle des associaitons, faciliter l'accès à l'information, aménager le temps, ouvrir plus largement l'accès aux loisirs, introduire l'écologie à l'école, donner à l'écologie une dimension internationale.

Un an après la publication de la charte, l'Elysée a souhaité faire le point. C'est tout naturellement à M. d'Ornano qu'est revenue cette mission délicate. En effet, parmi les réalisations programmées, un certain nombre ne dépendent pas uniquement de ses services. Ceux-ci, d'ailleurs, ont été davantage occupés, depuis un an, par leur nouvelle organisation que par la qualité de la vie des Français. Le ministère de l'environnement et du cadre de vie a été constitué, rappelons le, en mars 1978, en réunissant les gros bataillons de l'ex-ministère de l'équipement, les maigres effectifs de l'environnement et une pincée de fonctionnaires de la culture. La lourde machine en est encore à diriger sa réforme, et la semi-léthargie qui s'est emparée d'elle suscite de l'irritation parmi les associations et quelque impatience à l'Elysée.

Malgré le bilan favorable présenté par M. d'Ornano, il n'est pas certain que ces sentiments soient entièrement effacés. En effet, reprenants point par point les cent dix mesures lancées en février 1978, on s'aperçoit qu'une bonne moitié d'entre elles n'ont pas reçu le moindre commencement d'application.

Des moyens et une politique

● *Aménager la cité :* parmi les trente-six mesures de ce chapitre, M. d'Ornano peut se prévaloir des 3 000 hectares d'espaces verts acquis en milieu urbain grâce à une aide de 86 millions de francs, de quelques créations de jardins familiaux, des 115 kilomètres de pistes ouvertes aux cyclistes, des prêts qui ont favorisé l'accès à la propriété de soixante mille ménages, des lotissements de qualité encouragés par ses services, des deux cent mille téléphones installés chez des personnes âgées.

En revanche, ni les plans verts d'agglomération ni les plans de circulation ne sont multipliés, les modèles de construction publique sont toujours aussi médiocres, les communes rurales ne disposent pas du minimum vital qu'on leur avait promis et aucune mesure n'a été prise pour favoriser la polyactivité des ruraux.

● *Sauvegarder le patrimoine naturel :* c'est sur ce chapitre que les faiblesses sont le plus apparentes. Seul le conservatoire du littoral remplit son contrat en poursuivant activement ses achats de terrains en bord de mer. Pour les onze autres mesures prévues, c'est l'enlisement : tous les projets de parcs nationaux sont en panne, les soixante réserves naturelles qu'il faudrait créer d'urgence restent à l'état de promesse, de même que les zones d'environnement protégé et le développement des forêts destinées à lutter contre l'érosion et les inondations.

● *Lutter contre les pollutions, les nuisances et les gaspillages :* l'agence de l'air a enfin été dotée de 23 millions de francs pour 1979, un schéma national d'amélioration de la qualité des rivières approuvé. Les travaux d'isolation phonique de même que les chauffe-eau solaires sont encouragés, mais le programme quinquennal de récupération des déchets reste dans les limbes, et en attend les cinquante mille logements qui devraient utiliser les énergies nouvelles. L'information des consommateurs sur la durée de vie des produits n'est pas faite et en n'entend guère parler des travaux de la commission qui doit élaborer une comptabilité patrimoniale.

● *Renforcer le rôle des associations :* sept mesures étaient prévues pour faciliter la vie des associations (contrats, locaux, avantages fiscaux, etc.). La plupart sont restées des vœux pieux.

● *Faciliter l'accès à l'information :* si vingt-huit départements ont créé un « S.V.P. construction-urbanisme », une seule expérience d'audition publique a été lancée à Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône) et le conseil d'information électro-nucléaire n'a donné aucun signe de vie.

● *Aménager le temps :* huit mesures étaient programmées, deux seulement ont reçu un début d'application. Il est vrai que nul ne se fait plus d'illusion dans ce domaine.

● *Elargir l'accès aux vacances :* le bilan est plus encourageant : les crédits pour les « Bons vacances » dépassent 400 millions de francs ; 2 000 kilomètres de sentiers et 80 gîtes de randonnée ont été ouverts en 1978.

● *Introduire l'écologie dans l'éducation :* les centres permanents d'initiation à l'environnement (C.P.I.E.) dus à des initiatives locales continuent à se multiplier, ainsi que le nombre des classes « vertes » et « bleues ». Mais l'initiation des collégiens et lycéens à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement reste à l'état d'intention.

● *La dimension internationale de l'écologie :* M. d'Ornano a proposé à ses collègues européens d'élaborer une politique commune de la ressource. On en est resté à l'approbation polie.

La charte de la qualité de la vie reste donc pour partie une énumération de souhaits. Il reste quatre ans pour les réaliser. Les difficultés économiques en laisseront-ils le loisir ? Selon le président de la République, la charte avait l'ambition de « *réduire les inégalités écologiques* ». Améliorer le cadre de vie et les conditions de travail des plus défavorisés pourrait constituer une politique. Mais dans ce cas il faudrait la mener avec d'autant plus de vigueur que le niveau de vie risque de se stabiliser, voire même de se réduire pour nombre de Français. Cela demande des moyens que le gouvernement n'a pas et une attitude volontariste qui ne se concilie guère avec le libéralisme ambiant. La qualité de la vie restera-t-elle velléité ?

MARC AMBROISE-RENDU.

A la Bourse de Paris

Les cotations pourraient reprendre vendredi

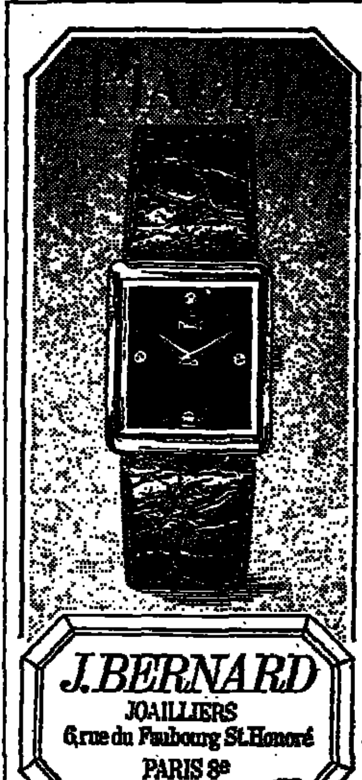
M. Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change, ayant reçu du ministère de l'économie le feu vert pour négocier avec les syndicats représentatifs du personnel de la Bourse de Paris, les deux parties devaient se retrouver mercredi 7 mars à 15 heures. Les cotations qui sont restées suspendues ce même jour pourraient reprendre à l'issue d'une assemblée générale qui décidera de la suite à donner au mouvement, compte tenu du résultat des négociations.

La principale renvendication du personnel boursier porte sur l'intégration dans le salaire annuel garanti d'un mois supplémentaire. Jusqu'ici les commis d'agent de change et les cadres recevaient quatorze mois et demi de salaire par an, auxquels s'ajoutait une partie variable : les « gratifications ». Versées au personnel deux fois par an (en été et en début d'année), ces sommes prélevées sur les bénéfices sont, par nature, éminemment variables et sources de disparité entre les employés. Ainsi, pour l'exercice 1978, certaines charges ont-elles distribué jusqu'à dix mois de « primes », tandis que d'autres n'ont rien versé, faute de profits suffisants.

La Chambre syndicale des agents de change a beau jeu d'opposer aux revendications des syndicats l'argument selon lequel « *tranformer en salaire fixe une fraction du variable c'est, à la prochaine crise boursière, être à nouveau contraint de fermer des charges et de réduire le personnel* ». Il est vrai qu'en 1976-1977 plus de six cents personnes ont dû quitter la profession.

L'exercice 1978 ayant été particulièrement faste pour les intermédiaires, les revendications actuelles du personnel étaient prévisibles. Le caractère un peu « rituel » des conflits boursiers depuis une quinzaine d'années s'inscrit en fait dans le cadre d'une profonde modification de cette activité. Le temps n'est plus où les commis pouvaient accepter sans rechigner des salaires fixes notoirement bas. La structure et le renforcement du règlement de la Bourse de Paris ne permettent plus aux employés de procéder aux « coups de Bourse » qui, il y a une vingtaine d'années, faisaient d'eux des « spéculateurs » à parti entière. Tout le problème est là : les règles du jeu ont changé, et il est revenu impossible de demander à des gens qui se considèrent désormais comme de simples rouages d'assumer, avec leurs patrons, les risques d'une profession qui tend de plus en plus à se fonctionnariser.

P. C.



NOUVELLES BRÈVES

● *La Commission des droits de l'homme de l'ONU*, réunie depuis le 12 février au Palais des Nations, à Genève, a, pour la première fois, le mardi 6 mars mis en cause la « *légitimité* » d'un gouvernement — celui de Pretoria — dans une résolution présentée par le Burundi, la Côte-d'Ivoire, l'Egypte, l'Inde, le Maroc, la Syrie, le Sénégal et la Yougoslavie. La France, la R.F.A. et les Etats-Unis se sont opposés à ce texte qui demandait de « *faire étudier la légitimité du gouvernement sud-africain en raison de sa politique d'apartheid* ». Les trois Etats occidentaux y ont vu, en effet, un « *précédent dangereux* ». L'Australie, l'Autriche, le Canada, le Portugal, la Suède et l'Uruguay se sont abstenus. — *(Corresp.).*

● *Une grève générale des mineurs blancs d'Afrique du Sud*, soucieux de maintenir leurs privilèges face aux employés africains et métis, a éclaté, mercredi matin 7 mars, paralysant presque totalement l'industrie minière sud-africaine.

C'est la première grève générale de mineurs blancs en Afrique du Sud depuis plusieurs décennies. Dans les années 1920, les mineurs blancs avaient déclenché une grève générale, réprimée de façon sanglante, également pour protéger leurs privilèges face à l'arrivée des Africains sur le marché du travail.

● *Une tentative d'attentat contre un bâtiment d'E.D.F. de Lannion (Côtes-du-Nord)* a échoué, mardi matin 6 mars, le système d'horlogerie de l'engin explosif déposé à l'entrée de l'immeuble n'ayant pas fonctionné. Cinq attentats, revendiqués par le F.L.B.-A.R.B., avaient eu lieu au cours de la même nuit en Bretagne et à Paris (*Le Monde* du 7 mars). La fédération C.G.T. de l'énergie a réagi à ces attentats en déclarant qu'elle « *mettra tout en œuvre pour défendre les intérêts et la sécurité des travailleurs contre ces actes fascistes* ». Le groupement régional des syndicats F.O. de la distribution d'E.D.F. à Paris « *exige des pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour que soient connus les responsables de tels actes* ».

M. ROBERT HERSANT A REÇU UNE DÉLÉGATION DU LIVRE PARISIEN

La réunion plénière entre M. Robert Hersant, propriétaire du *Figaro*, et les représentants du Comité intersyndical du Livre parisien, tenue mardi 6 mars, s'est conclue, selon les syndicalistes, par la confirmation de l'accord déjà réalisé concernant les effectifs prévus pour la confection du *Figaro*, de *France-Soir*, et aussi de l'*Aurore*. Les deux parties auraient également décidé, selon les syndicats, du principe de l'affectation d'ouvriers du groupe au montage de l'imprimerie de La Plaine-Saint-Denis, actuellement assuré par des salariés de Creusot-Loire, et de la poursuite des négociations concernant les futures affectations, conditions de travail et de salaires.

La prochaine réunion est prévue pour jeudi 8 mars.



هكذا من الأصل